

International Journal of
Information Sciences for
Decision Making
Informations, **S**avoirs, **D**écisions & **M**édiations

ISSN:1265-499X

2^{ème} trimestre 2006

Editors in chief : Pr.P.Dumas, Pr.H.Dou, Dr.Y.Bertacchini

All correspondences about I.S.D.M or submission should be sent to:

Dr.Y.Bertacchini - bertacchini@univ-tln.fr

ou Aude Bertschy, webmaster – secrétaire de rédaction : bertschy@univ-tln.fr

Université du Sud Toulon-Var, Laboratoire i3M, BP 20132, 83957 La Garde Cedex, France

Site web : <http://isdm.univ-tln.fr>



V^E TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMENTS ? , UNIVERSITE DE FRANCHE COMTE

Après Saint-Raphaël en 2002 puis 2003, Lille, de concert avec les Trois Universités en 2004, et île Rousse, en partenariat avec le Colloque sur les Systèmes d'Information élaborée en 2005, le Colloque « **Tic & Territoire : Quels développements ?** » est remonté vers le Nord et s'est arrêté, le temps de sa cinquième édition, en Franche Comté les 9 & 10 juin à Besançon, Capitale du temps, de son étalonnage et de sa mesure. Le **laboratoire I3m** en Sciences de l'Information & de la Communication (Information, Milieu, Média, Médiation), Equipe d'Accueil 3820 de l'Université du Sud Toulon Var et de l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

et

l'UMR **ThéMA-MTI**, UMR 6049 CNRS UFR SLHS de l'Université de Franche-Comté organisent ce colloque.

Cette manifestation programmée annuellement, lorsque cela est possible, se déplace le long d'un axe symbolique 'Nord-Sud' et est accueillie par une ou plusieurs équipes de Recherche mobilisée le temps d'une édition.

Lors de cette cinquième édition, l'Université de Franche-Comté, la Maison des Sciences de l'Homme et l'UFR SLHS ont accueilli la manifestation.

COMITE DE PROGRAMME

Comité scientifique :

- ▶ Pr.F.Bernard (Univ.Aix-Mlle 1, Crepcom, Présidente d'honneur de la SFSIC),
- ▶ Pr.Ph.Dumas (Univ.du Sud Toulon-Var, Dr de I3m),
- ▶ Pr.G.Grammacia (IUT Bordeaux1, Grec/o, Président de la SFSIC),
- ▶ Pr.Y.Chevalier (IUT de vanves, CERSIC),

- ▶ Pr.D.Verdoni (Univ. de Corse, UFR FLASH),
 - ▶ Pr.A.David (Univ. Nancy2,Loria),
 - ▶ Pr.L.Maherzi (Univ. Versailles St-Quentin),
 - ▶ Pr.P.Rasse (Univ. Nice Sophia Antipolis-I3m),
 - ▶ Ch.Harbulot (Groupe Eslsca, EGE),
 - ▶ Pr.P.Lévy (Univ.d'Ottawa, Chaire d'Intelligence Collective Canada),
 - ▶ G.Nunès (Univ.Fédérale Rio Janeiro, Vice Recteur des R.I, LabGeCco, Brésil),
 - ▶ A.Benhammadou (ISIS, Tunisie),
 - ▶ Pr.JJ.Girardot (Univ. de Franche Comté,Cnrs,UFR SLHS),
 - ▶ Pr.JC.Daumas (Univ. de Franche Comté),
 - ▶ Pr.H.Richard (Univ. de Franche Comté),
-
- ▶ R. de La Garde (Univ. Laval, dépt Communication, Canada),
 - ▶ Pr.Norbert Hillaire (Univ. de Nice Sophia Antipolis-I3m),
 - ▶ Y.Bertacchini (Univ. du Sud Toulon Var-I3m)

Comité d'organisation :

- ▶ Y. Bertacchini (Univ. du Sud ToulonVar-I3m),
- ▶ C. Masselot (Univ. de Franche Comté)
- ▶ Ph. Herbaux (Univ. de Lille 2, I3m),
- ▶ MM. Venturini (Univ de Corse, I3m),
- ▶ S. Parrini (Univ. de Nice Sophia Antipolis-I3m),
- ▶ A. Bertschy (Univ. du Sud ToulonVar-I3m)

&

MM.les Enseignants-Chercheurs, Chercheurs-Associés, Docteurs, Doctorants & ATER de I3m

Avec le soutien de

- ▶ Université de Franche Comté, Maison des Sciences de l'Homme & UFR SLHS
- ▶ L'Institut Ingemédia de l'Université du Sud Toulon-Var (D.Gasté), <http://ingemedia.univ-tln.fr>
- ▶ La promotion 2005/2006 du Master Recherche Distic Information & Communication
- ▶ Le Réseau Européen des Villes Numériques (JM.Loechel & L.V.Garcia) www.villesnumeriques.org
- ▶ I2m Réseau SupdeCo Guadeloupe & Martinique (Jean-Marie Sime, Pointe à Pitre)
- ▶ Réseaux Européen des Centres de Formation Multimédia (Pr.Dou & Pr.Cornu)
- ▶ La Revue Internationale des SIC, ISDM (<http://isdms.univ-tln.fr>-><http://isdms.univ-tln.fr>)

Remerciements

Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes de l'Université de Franche Comté qui nous ont permis d'organiser cette manifestation dans les meilleures conditions.

Philippe Dumas, Yann Bertacchini

V^E COLLOQUE TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMENTS ?

Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006

Sommaire du numéro spécial de ISDM (<http://isdm.univ-tln.fr>)

1. Roger Bautier, (Université Paris 13), « Géographie physique & géographie humaine du Web. »
2. Yann Bertacchini (Université du Sud Toulon-Var), Gino Grammacia (Université de Bordeaux, Pdt de la SFSIC), Jean-Jacques Girardot, MSH, Université de Franche Comté, Coordination Action of the European Network of Territorial Intelligence, « De l'Intelligence territoriale : théorie, Posture, hypothèses, définition. »
3. Yannick Bouchet (Doctorant SIC, Université de Lyon3), « La confiance lors de la construction d'un processus d'intelligence économique territoriale. »
4. Pierre Champollion (IUFM de Grenoble), Anne Piponnier, « Tic, territoires et recherche : vers une intelligence coopérative dans les pratiques de communication en réseau. »
5. Georges Delis (SA.Toshiba), Yann Bertacchini, « De l'organisation & de la mobilité : l'intelligence par la continuité. Paradigme du Management de L'Intelligence complexe ? »
6. Philippe Dumas (Université du Sud Toulon Var, Dr de I3m), « Territoire & mondialité »
7. Csilla Filó (Université de Pécs), Péter Ács, "New challenges of knowledge transfer in 21st century in Hungary.", Hongrie.
8. Philippe Herbaux (Université de Lille 2), Yann Bertacchini, Guillaume Perrin, « Les temporalités, l'agir & le territoire. »
9. Norbert Hillaire (Université de Nice Sophia-Antipolis), « Entre territoire et réseau : l'Art. »
10. André Jean-Marc Loechel (Réseau Européen des Villes Numériques), « Quels territoires compétitifs pour demain ? »
11. Natalya Moiseyenko (Université de Franche Comté), « Quels moyens et outils prospectifs mis au service des entreprises pour insérer le développement durable ? »
12. Catherine Monnin (EPF.Lausanne), Francis-Luc Perret, « Le facteur humain au cœur de l'intelligence collective. »
13. Philippe Pinczon du Sel (Université du Sud Toulon-Var), « Etat des lieux des résultats d'une recherche d'information simultanée sur le moteur de recherche Google. »
14. Jean-Louis Poirey, (IUFM / Université de Franche-Comté.), « Territoires ruraux & réseaux scolaires.»
15. Gyula Ulcz (University of Pécs), Dr. József TÓTH, Dr. Zoltán WILHELM, "The Historical and Geographical Basis of the Regions of Hungary."
16. Marie Michèle Venturini (Université de Corse Pascal Paoli), Julien Angelini, « Société corse, société de l'information : vers l'intelligence territoriale. ».
17. Laura Garcia Vitoria (Réseau Européen des Villes Numériques), « Economie du savoir & Intelligence territoriale. »

V^E COLLOQUE TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMENTS ?
Université de Franche Comte, Besançon, 9-10 juin 2006

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIE HUMAINE DU WEB

Roger Bautier

Professeur en sciences de l'information et de la communication

bautier@sic.univ-paris13.fr

LabSic – Université Paris 13

Résumé : Cet article étudie les contributions récentes de la physique à la géographie du web. Son objectif est de déterminer leurs conséquences possibles sur la compréhension des territoires virtuels et physiques.

Mots-clés : web, physique, sciences humaines et sociales.

Abstract : This paper explores the recent contributions of physics to a geography of the web. It aims to evaluate their possible consequences on the understanding of the virtual and physical territories.

Keywords : web, physics, human and social sciences.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIE HUMAINE DU WEB

INTRODUCTION

Dès les débuts du world wide web, une collaboration entre les sciences de la communication et la sociologie, la science politique ou l'économie a rendu possible le repérage précis des limites de la mise en œuvre des potentialités offertes par l'internet et les réseaux qui, comme le web, en sont l'émanation. Au cours des dernières années, cependant, ces limites ont été aussi déterminées et évaluées par des travaux issus non plus des sciences humaines et sociales mais de la physique, travaux qui ont considéré les réseaux étudiés, spécifiquement celui des sites web (et des sites particuliers que constituent les blogs), comme des systèmes complexes soumis à des lois de développement relevant des sciences naturelles.

Si l'on considère le web comme un territoire virtuel, on est ainsi passé d'une géographie humaine à une géographie physique de ce territoire. Ces travaux ont fourni, notamment à partir de l'application de la théorie des graphes, des éléments très précieux pour une meilleure connaissance de la structure du web, tant au niveau macroscopique qu'au niveau microscopique, et pour une description statistique relativement fine de son évolution. En revanche, ces mêmes travaux ont tendu, de manière très discutable, à contester la pertinence des approches relevant des sciences humaines et sociales et à favoriser des conceptions réductrices de l'action humaine sur les territoires virtuels ou non.

1. UNE GÉOGRAPHIE DU WEB ? L'APPLICATION DE LA THÉORIE DES GRAPHES

Le cadre de réflexion peut être précisé en faisant référence aux différents aspects que Parrochia (1999) recommande de distinguer lorsque l'on parle de réseaux. Premier aspect : l'aspect topologique. On identifie alors le concept de réseau à celui de graphe (au sens de la théorie mathématique des graphes). Deuxième aspect : on envisage des structures dans lesquelles circulent des flux ou des flots

(le point de vue adopté est celui de la théorie des réseaux de transport). Troisième aspect : on s'intéresse à des réseaux complexes, difficiles à modéliser, notamment ceux qui sont associés aux systèmes vivants, et on parle de réseaux autonomes, de réseaux autopoïétiques qui « s'auto-constituent, se gèrent et se maintiennent par leurs propres ressources et sont, en outre, auto-régulés ». Les travaux qui seront évoqués maintenant relèvent clairement du premier aspect, tout en fournissant, on le verra, une introduction possible au traitement du troisième aspect.

La description topologique de tels réseaux adopte, en effet, aisément le cadre de la théorie des graphes. Un graphe est un couple, qu'on appellera par exemple G , formé par deux ensembles d'éléments, qu'on appellera par exemple S et A , étant donné que les éléments de A sont des couples d'éléments (des arêtes si les couples ne sont pas ordonnés, des arcs s'ils le sont) qui appartiennent à S (les sommets). Pour un graphe très simple, on aura par exemple : $G = \{S, A\}$, $S = \{a, b, c, d\}$, $A = \{\{a, b\}, \{a, c\}, \{a, d\}, \{c, d\}\}$. On définit le degré (ou la valence) d'un sommet comme le nombre des arêtes qui lui sont incidentes et on parle de degré entrant ou de degré sortant quand le graphe est orienté. Sur le plan statistique, les grands graphes (comme ceux des réseaux physiques ou virtuels issus du développement de l'internet) peuvent être caractérisés par une distribution de degrés : celle-ci exprime la probabilité qu'un sommet quelconque ait un certain degré (entrant ou sortant).

Il est ainsi tout à fait légitime de considérer l'internet, en tant que réseau physique, comme un graphe. On assimile alors les machines à des sommets et les liaisons physiques entre les machines à des arêtes. Dès la fin des années quatre-vingt-dix, il a été ainsi possible de montrer (Faloutsos et al., 1999) que l'exploration de ce graphe faisait apparaître, aussi bien au niveau des routeurs de l'internet qu'au niveau des systèmes autonomes, des distributions dites « larges ». Cela signifie que, s'il existe bien de nombreux sommets à faible degré, il n'empêche que la probabilité de

trouver des sommets à fort degré n'est pas négligeable et que, par conséquent, le degré moyen ne représente rien de spécifique.

A la fin des années quatre-vingt-dix également, plusieurs études ont mis l'accent sur les distributions concernant non plus le réseau physique de l'internet mais le réseau virtuel du web. Elles ont visé tout d'abord à mieux connaître la structure même du web en tant que réseau se présentant comme un ensemble de nœuds reliés par des liens hypertextuels. C'est ainsi que l'on a pu montrer que ce réseau était, lui aussi, marqué par des distributions « larges » (Barabasi, Albert, Jeong, 2000). Ces études, confirmées souvent ensuite, ont souligné que, loin d'être constitué de nœuds dont la plupart auraient un nombre de liens proche d'une certaine moyenne (on aurait alors une représentation de la distribution en forme de cloche), le réseau du web est, au contraire, formé de nœuds dont certains, très nombreux, n'ont que très peu de liens voire aucun, alors que d'autres (des super-nœuds), en petit nombre, en ont beaucoup ou même énormément. D'où une représentation de la distribution qui est caractéristique d'un réseau connecté suivant une « loi de puissance » (Barabasi, 2002).

2. LE WEB : UN TERRITOIRE DE MIEUX EN MIEUX CONNU

Les présentations synthétiques des résultats principaux existent déjà en grand nombre, qu'elles soient relativement techniques (Albert, Barabasi, 2002 ; Dorogovtsev, Mendes, 2002 ; Newman, 2003 ; Pastor-Satorras, Vespignani, 2004), ou qu'elles soient plus vulgarisatrices (Barabasi, 2002 ; Buchanan, 2002 ; Huberman, 2001 ; Watts, 2003).

Une des propriétés les plus intéressantes qui sont mises en évidence est celle qui se rencontre aussi bien dans la structure de l'internet en tant que réseau physique que dans celle des réseaux virtuels hébergés par l'internet. Il s'agit de la propriété qu'ont ces réseaux de constituer des réseaux « sans échelle typique » ou « sans échelle caractéristique » (expressions plus adéquates que « invariants d'échelle », quelquefois utilisée pour traduire « scale-free »), cette propriété étant liée à la présence de distributions statistiques dont on peut rendre compte par une « loi de puissance ». Les

travaux en question se sont orientés souvent, d'une part, vers l'évaluation précise de ces distributions, d'autre part, vers la modélisation de l'évolution des réseaux étudiés.

En ce qui concerne le premier objectif, la recherche a porté sur la « loi de puissance » elle-même. On constate que la probabilité qu'un nœud ait k liens est inversement proportionnelle à k^n et l'on peut déterminer la valeur de l'exposant n pour les degrés entrants et les degrés sortants des pages web : n semble proche de 2,1 pour les premiers et varier entre 2,4 et 2,8 pour les seconds. Cependant, en fonction du contenu des pages, on a observé des variations assez importantes, pouvant faire passer n de 2,1 à 2,6 (Pennock, Flake, Lawrence, et al., 2002).

Cette dernière remarque montre la difficulté qu'il y a à traiter du second objectif. En effet, l'intérêt porté aux réseaux complexes tels que ceux qui sont issus du développement de l'internet a fait apparaître qu'il était judicieux de modéliser le fonctionnement de ces réseaux en supposant deux caractéristiques qui, appliquées au web (Barabasi, Albert, Jeong, 2000), se traduisent par une première hypothèse, selon laquelle le réseau de pages est en expansion continue, et par une seconde hypothèse, selon laquelle une nouvelle page inclura des liens vers des pages déjà existantes avec une probabilité proportionnelle au degré entrant de ces pages. Il s'agit de ce que l'on appelle un « attachement préférentiel », qui est la traduction d'une tendance à ce que « les riches deviennent toujours plus riches ». On notera que ce type de modélisation a suscité de nombreux correctifs, ainsi que de nombreuses propositions concurrentes au cours des dernières années (plus ou moins éloignées de la proposition initiale), qu'il s'agisse de son application à l'internet et au web ou, plus récemment, de son application aux réseaux de courrier électronique, de messagerie instantanée et de systèmes peer-to-peer.

La relance extraordinaire des travaux portant sur les réseaux a été bien évidemment suscitée par la rencontre de ces ensembles gigantesques, dont la structure et l'expansion ont été très vite considérées comme ne permettant de les assimiler ni à des graphes totalement réguliers, ni à des graphes totalement aléatoires, alors même qu'ils étaient « auto-organisés » et non pas régulés par une

autorité centrale. Le champ d'études qui en a résulté est d'une fécondité telle que celle-ci a sans doute quelquefois obscurci des distinctions qui doivent pourtant être maintenues entre :

- ce qui relève, d'abord, de la démonstration mathématique (par exemple : le fait que, dans un graphe, le nombre de sommets de degré impair est pair) ;
- ce qui relève, ensuite, de l'observation empirique, nécessairement partielle, et qui va être, éventuellement, exprimé sous forme mathématique (par exemple : les distributions statistiques dont on peut donner une approximation en recourant à une « loi de puissance ») ;
- ce qui relève, enfin, de la simulation (par exemple : l'engendrement de réseaux par tel ou tel programme informatique, dont la fonction peut être de servir à prévoir une étape prochaine dans le développement d'un réseau existant).

3. PREMIÈRE DÉSHUMANISATION DU TERRITOIRE : UN MACRO-ORGANISME ?

Mais ce ne sont pas ces distinctions qui sont en cause directement dans les développements d'une géographie du web oublieuse de la dimension humaine du territoire qu'elle considère. Cette déshumanisation est bien plutôt le fait de ceux qui, plus philosophes que physiciens, pensent qu'il s'agit de permettre au web d'organiser, de manière autonome, les connaissances qu'il contient, de manière à favoriser l'intégration des individus dans un macro-organisme collectif dont le web serait le système nerveux.

Un exemple parmi d'autres : la visualisation de l'avenir de l'humanité par la « métaphore du cybionte, macro-organisme planétaire en voie d'émergence » (Rosnay, 1995) et la présentation du cybionte comme un « macro-organisme sociétal » comparable à l'écosystème planétaire. Plus précisément, Joël de Rosnay estime que les systèmes de communication fondés sur l'utilisation des ordinateurs forment « l'ébauche du système nerveux et du cerveau du cybionte » et que le cybionte et l'écosphère sont liés dans un « partenariat symbiotique en co-évolution ». En conséquence, selon lui, on peut considérer

que, si « hommes-neurones, autoroutes électroniques, ordinateurs et mégamémoires créent le cyberspace, nouvel environnement électronique de la pensée collective du cybionte », les connexions entre les hommes qui en sont constitutives, par le recours aux ordinateurs, mais aussi à des interfaces biotiques, conduisent à une « représentation consciente du fonctionnement « mental » du cybionte », c'est-à-dire à une « conscience globale réfléchie » dans ce qu'il appelle « l'introsphère ».

La même conception se retrouve, plus discrète et plus prudente, dans un texte portant sur la société de l'information (Rosnay, 1999), qui se conclut sur une comparaison entre les organismes vivants évolués et les sociétés humaines (les uns et les autres ayant besoin d'un maximum d'intelligence), comparaison qui permet de rappeler que « la société de l'information et les réseaux multimédias interactifs sont les embryons de ces systèmes nerveux planétaires qui pourraient permettre à l'humanité d'atteindre un nouveau stade de son évolution, des systèmes nerveux sans cerveau unique centralisé, à la différence de l'organisme ».

Les travaux des membres du Global Brain Group (Heylighen, 2002) constituent également une illustration des dérives métaphysiques possibles à partir des travaux portant sur la structure du web. Ils sont, en effet, dans certains cas, liés à des recherches expérimentales portant sur la mise en place d'un dispositif censé entraîner l'auto-organisation d'un réseau hypertextuel (Heylighen, Bollen, 1996). Il s'agit alors de développer des algorithmes qui permettraient au web, de manière autonome, de modifier sa structure et d'organiser les connaissances qu'il contient grâce à un apprentissage des idées et des connaissances que ses utilisateurs humains ont manifestées dans leur comportement de navigation sur le réseau. Mais cet apprentissage est bien envisagé comme la première étape de la formation d'un cerveau global, comme le précise Heylighen (2000) : « Most recently, the technological revolution has produced a global communication network, which can be seen as a nervous system for this planetary being. As the computer network becomes more intelligent it starts to look more like a global brain or super-brain, with capabilities far surpassing those of individual

people (...). This is part of an evolutionary transition to a higher level of complexity. »

La contribution de Joël de Rosnay au Global Brain Workshop de Bruxelles en 2001 est, d'ailleurs, consacrée à cette perspective : « With 400 million users, 170 millions host computers, and an average of 50 links per site (bookmarks and email addresses), new properties will certainly emerge. What about with 2 billion users, 800 billion host computers, and 500 links per site ? With such a giant electronic cluster of interconnected brains and machines, what will these properties look like ? Probably a new form of macrolife becoming progressively conscious of its own existence and self-maintenance. » (Rosnay, 2001). Il s'agit, dès lors, d'envisager le développement due l'internet et du web comme un processus qui s'apparenterait à l'évolution biologique selon Darwin et qui se caractériserait par une stabilisation sélective des sites et des liens au sein du web, stabilisation modélisable à partir des modèles de graphes aléatoires, de manière à rendre compte de l'émergence d'un méta-ordinateur à partir du chaos.

S'il est difficile de juger des propositions qui oscillent ainsi entre des considérations métaphysiques et des analyses dont la validité est contrôlable (Bautier, 2003), il est tout autant difficile d'évaluer les intentions politiques qui leur sont sous-jacentes. Lorsque les auteurs d'un article introduisant aux travaux du Global Brain Group le titrent par la formule « Le cerveau global, un enjeu politique » (Baquiast, Jacquemin, 2002), ils entendent favoriser la réalisation de ce cerveau afin de permettre à l'humanité de faire face aux risques issus d'un environnement devenu particulièrement complexe et évolutif. Sans nécessairement refuser d'envisager les moyens de limiter ces risques, on peut penser qu'il existe cependant, à ce propos, un autre enjeu politique, peut-être plus important : quelles sont les implications des considérations sur le cerveau mondial quant au fonctionnement politique des sociétés humaines ? Il est probable, en effet, que la fonction attribuée à un macro-organisme tend à dévaloriser une conception de la vie des sociétés humaines qui accorde à leurs membres une certaine liberté d'action.

4. SECONDE DÉSHUMANISATION DU TERRITOIRE : NATURALISER LE SOCIAL ?

La dimension humaine du territoire considéré est tout autant négligée par ceux qui, physiciens reconnus devenus philosophes, se donnent pour objectif l'élaboration d'une « science des réseaux ». En effet, ce ne sont plus seulement l'internet et le web qui servent de terrain d'étude aux physiciens ou à ceux qui ont exploité leurs travaux, mais également toutes sortes de réseaux : ont été examinés ou réexaminés les réseaux sociaux tels qu'ils avaient déjà été étudiés généralement dans le cadre de la sociologie ou dans celui de la psychologie sociale (en particulier les réseaux d'individus travaillant ensemble), les réseaux techniques comme ceux de la distribution de l'énergie électrique et des lignes de transport aérien, les réseaux biologiques comme ceux des molécules interagissant à l'intérieur des cellules, les réseaux économiques comme ceux des entreprises, etc.

Non seulement, dans de nombreux cas, on a pu constater des distributions en « loi de puissance », avec des valeurs de n souvent comprises entre 2 et 3, mais, également, on a pu avancer que les processus étudiés, en tant qu'ils permettent l'émergence de ce que l'on peut appeler un « ordre », sont susceptibles d'être modélisés en recourant, de manière généralisée, aux deux hypothèses rappelées plus haut : celle d'une expansion continue et celle d'un « attachement préférentiel ». Un certain nombre de conséquences pratiques ont découlé de ces recherches, conséquences qui se sont révélées comparables d'un domaine à l'autre. Ce qui est ainsi apparu, c'est que les réseaux « sans échelle typique » sont, à la fois, robustes et vulnérables. Robustes, d'un côté, parce qu'ils ne sont pas fortement perturbés par une détérioration aléatoire de liens (dans ce cas, les nœuds détruits ne sont souvent que des nœuds à faible degré). Et vulnérables, d'un autre côté, parce qu'ils sont extrêmement sensibles à une détérioration capable d'affecter spécialement les nœuds à fort degré (dans ce cas, en effet, un très grand nombre de liens sont détruits).

Dans ces conditions, il est compréhensible que les recherches sur les réseaux puissent aboutir à l'affirmation de la naissance d'une « science des réseaux » vraiment nouvelle. Il s'agit d'une

science élaborée par des physiciens, étant donné que ceux-ci apparaissent comme parfaitement capables de traiter d'autres disciplines que la physique (Watts, 2003), à partir du moment où celle-ci est passée de l'étude de la matière à celle de toutes les formes d'organisation (Buchanan, 2002). Après une période marquée par une attitude réductionniste, on aurait donc enfin la possibilité de traiter convenablement de la complexité de manière trans-disciplinaire (Barabasi, 2002).

Cette revendication repose notamment sur le caractère universel qui est reconnu aux régularités qui sont censées gouverner l'évolution de l'ensemble des réseaux complexes entourant ou constituant les humains. En effet, ces régularités correspondraient à des lois, relativement simples mais extrêmement générales, qui feraient qu'un Martien visitant la Terre ne pourrait pas voir de différence (autre que de taille) entre un réseau social, le world wide web et le réseau moléculaire des cellules. Il n'y a absolument rien de métaphorique dans cette conception : c'est d'ailleurs ce qui fait, à la fois, son intérêt et son danger (Bautier, 2005).

Son intérêt réside dans le fait qu'elle apporte des connaissances précieuses sur le fonctionnement des réseaux, alors que son danger est lié à la dissolution des sciences sociales dans les sciences de la nature qu'elle impose. En effet, si, au lieu de relever classiquement des sciences sociales, les deux premiers réseaux sont jugés comme relevant bien, comme le troisième, des sciences de la nature, ce n'est pas parce qu'ils pourraient, d'une certaine manière, être comparés au troisième, mais parce qu'ils n'en sont aucunement différents. Fondamentalement, leur évolution est vue comme soumise aux effets radicaux d'une « loi de puissance » qui se manifeste par une domination de super-nœuds engendrée par leur croissance auto-organisée.

D'où, quelquefois, la tentation de supposer que ce fonctionnement est marqué par une sorte d'intelligence qui pourrait être d'origine divine (Buchanan, 2002). D'où, surtout, la tendance à « naturaliser » les rapports de pouvoir et à écarter la question de la régulation, en promouvant une attitude ambiguë à l'égard de l'action, dont on ne sait pas très bien si elle

peut avoir un sens ou non, quand il s'agit de contester des situations existantes ou d'intervenir sur des situations prévisibles.

CONCLUSION : UNE ACTION FAVORISÉE OU ENTRAVÉE ?

De nombreux travaux issus de la physique fournissent manifestement des éléments précieux pour une meilleure connaissance du web. Si l'on considère que les territoires virtuels sont à la fois structurés par les territoires physiques et, en retour, structurants de ces derniers, on peut penser que cette meilleure connaissance permet d'agir avec plus d'efficacité sur les territoires de la géographie traditionnelle comme sur les territoires virtuels.

En revanche, la perspective offerte par les considérations relatives au macro-organisme tend à privilégier une vision de l'individu humain comme agissant sous le contrôle d'un cerveau global. La perspective correspondant au mouvement de naturalisation du social, quant à elle, repose sur une conception d'un individu humain qui agit sous l'effet des lois de la nature. Ces deux perspectives favorisent donc, au contraire, un renoncement à l'action, quel que soit le territoire concerné : difficilement évaluables sur un plan intellectuel, elles risquent de se révéler négatives sur un plan pratique.

Au-delà, une question fondamentale : comment articuler les apports des sciences de la nature et ceux des sciences humaines et sociales ?

RÉFÉRENCES

- Albert, Reka, Barabasi, Albert-Laszlo, « Statistical mechanics of complex networks », *Review of modern physics*, 74(1), 2002.
- Baquiast, Jean-Paul, Jacquemin, Christophe, « Le cerveau global, un enjeu politique », *Automates intelligents*, 31 janvier 2002.
- Barabasi, Albert-Laszlo, Albert, Reka, Jeong, Hawoong, « Scale-free characteristics of random networks : the topology of the world wide web », *Physica A*, 281, 2000.

- Barabasi, Albert-Laszlo, *Linked: the new science of networks*, Perseus, Cambridge, 2002.
- Bautier, Roger, « L'internet comme cerveau mondial », *Esprit critique. Revue internationale de sociologie et de sciences sociales*, vol. 5, n°4, 2003.
- Bautier, Roger, « La « naturalisation » des réseaux de communication », in L. Vieira, N. Pinède-Wojciechowski (dir.), *Enjeux et usages de T.I.C. : aspects sociaux et culturels*, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux, 2005.
- Buchanan, Mark, *Nexus: small worlds and the groundbreaking science of networks*, Norton, New York, 2002.
- Dorogovtsev, Sergey, Mendes, Jose Fernando, « Evolution of networks », *Advances in physics*, 51, 2002.
- Faloutsos, Michalis, Faloutsos, Petros, Faloutsos, Christos, « On power-law relationships of the internet topology », *ACM-SIGCOMM '99*, 1999.
- Heylighen, Francis. « The social superorganism and its global brain », *Principia Cybernetica Web*, <http://pespmc1.vub.ac.be>, 2000.
- Heylighen, Francis. « The Global Brain Group », *Principia Cybernetica Web*, <http://pespmc1.vub.ac.be>, 2002.
- Heylighen, Francis, Bollen, Johan, « The world wide web as a super-brain: from metaphor to model », *Cybernetics and systems 96*, Vienne, 1996.
- Huberman, Bernardo, *The laws of the web: patterns in the ecology of information*, MIT Press, Cambridge, 2001.
- Newman, Mark, « The structure and function of complex networks », *SIAM Review*, 45, 2003.
- Parrochia, Daniel, « Les réseaux: de la mathématique à la métaphysique », *Art Press*, H.S. Internet all over, 1999.
- Pastor-Satorras, Romualdo, Vespignani, Alessandro, *Evolution and structure of internet*, Cambridge University Press, Cambridge, 2004.
- Pennock, David, Flake, Gary, Lawrence, Steve, Glover, Eric, Giles, Lee, « Winners don't take all: characterizing the competition for links on the web », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 99(8), 2002.
- Rosnay, Joël de. *L'homme symbiotique*, Seuil, Paris, 1995.
- Rosnay, Joël de. « La société de l'information au XXIe siècle: enjeux, promesses et défis », in Montbrial, Thierry de, Jacquet, Pierre (dir.), *Ramsès 2000: l'entrée dans le XXIe siècle*, Dunod, Paris, 1999.
- Rosnay, Joël de, « Increase of complexity of Internet interfaces and the Darwinian process of selective stabilization of Internet nodes » (summary), First Global Brain Workshop: From intelligent networks to the global brain (<http://pespmc1.vub.ac.be>), Bruxelles, 2001.
- Watts, Duncan, *Six degrees: the science of a connected age*, Norton, New York, 2003.

V^E COLLOQUE TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMENTS ?

Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006

DE L'INTELLIGENCE TERRITORIALE :

THEORIE, POSTURE, HYPOTHESES, DEFINITION

Yann Bertacchini, Maître de Conférences, HDR, bertacchini@univ-tln.fr

Université du Sud Toulon Var, laboratoire I3m Equipe d'Accueil 3820

Jean-Jacques Girardot, Université de Franche Comté, MSH Ledoux, THema,

jean-jacques.girardot@mti.univ-fcomte.fr

[CAENTI] *Coordination Action of the European Network of Territorial Intelligence*

Gino Grammacia, IUT Bordeaux 1, CRED, Président de la SFSIC, gino.gramaccia@iut.u-bordeaux1.fr

RESUME : Nous exposons dans cet article les caractéristiques de l'intelligence territoriale en tant que théorie, posture, et démarche ascendante d'intelligence collective fondée sur une approche citoyenne de la valorisation territoriale. Et sur la capacité (ou l'incapacité) des acteurs à co-écrire le scénario de leur futur dans un cadre élargi, l'U.E, et cela en connexion avec la dimension locale. La vision statique du territoire a vécu et le brouillage des territoires et des références spatiales qui en résulte pose problème à tout acteur local dans la mesure où il fonctionnait sur la délimitation territoriale de ses compétences. L'espace invisible prend un poids croissant et la dynamique territoriale contemporaine suppose une communication double : *bottom up et signal down*. La complexité qui résulte de l'intrication de l'espace physique et virtuel nécessite la captation puis l'utilisation d'une quantité plus grande d'information de qualité sur le territoire..

MOTS CLES : acteur, complexité, intelligence, projet, système, virtuel.

ABSTRACT: In this article, our goal is to present characteristics of what we call territorial intelligence as a theory, attitude, and ascending step of collective intelligence based on citizen approach of territorial valorization. And the capacity (or the incapacity) of the actors Co-to write the scenario of their future within a widened framework, the U.E, in connection with local dimension. Vision of the territory lived and the urban context is upset. Any kind of local actors, from citizens to business men through political, are facing to the jamming of territories and space references, which results from mobility, immateriality. Invisible and virtual space takes an increasing weight and, on the same time, territorial dynamics supposes a double communication: bottom up and signal down. It became obvious for the actors in charge on the management of physical and virtual space, that the control of this complexity requires lots of information of quality on the territory. Our aim into this article is to show, explain main characteristics of what we call 'territorial intelligence' that it can face contemporary challenge.

KEY WORDS : complex; information; mobility; policy; project; system

DE L'INTELLIGENCE TERRITORIALE :

THEORIE, POSTURE, HYPOTHESES, DEFINITION

INTRODUCTION

Avec le recul, très court, d'une dizaine d'années d'un processus de type *essai-erreur* engagé sur le sujet et la tentative de délimitation d'un 'nouveau' champ de recherche en Sciences de l'Information et Communication, nous essaierons par cette contribution de proposer un *cadrage* de 'l'intelligence territoriale' en tant que capacité d'intelligence collective mobilisable sur un territoire ou résultat d'un démarche collective. Nous fonderons notre propos sur l'acquis cumulé d'un ancrage théorique avec plusieurs expériences, Recherches ou applications d'ordre pratique terminées, en cours et à venir.

1. THEORIE ET ENGAGEMENT DU CHERCHEUR ACTEUR

L'intelligence territoriale, objet et champ scientifique, se pose à la convergence de l'information, de la communication et de la connaissance, traduit une relation 'Espace-territoire', succède à la territorialité, en tant que phénomène d'appropriation ou de réappropriation des ressources, enfin, permet l'énoncé du projet territorial lorsque l'échelon territorial arrive à le formuler. D'un point de vue épistémologique et méthodologique, l'expression, certes audacieuse, d'intelligence territoriale souligne la construction d'un objet scientifique qui conduit *in fine* à l'élaboration d'un méta-modèle du système territorial inspiré des travaux de Schwarz¹[SCH97]. Pour ce qui nous concerne, cette démarche ne vise pas exclusivement à une *modélisation* de nature systémique associée à une *matrice* des

processus territoriaux de nature structuraliste et fonctionnaliste. Nous inscrivons nos travaux en Sciences de l'Information et de la Communication et, en tant que tels, ils se réfèrent aux approches sociales, c'est-à-dire inter relationnelle, à la théorie systémique, c'est-à-dire informationnelle (théorie de l'information et de l'énergie associée imputable, entre autre, aux Tic) enfin, au constructivisme, c'est-à-dire à une approche communicationnelle en référence à la territorialité qui compose et recompose le territoire. Nous compléterons cette synthétique présentation en rappelant, comme l'ont souligné déjà d'autres travaux, dans d'autres disciplines, que l'étude d'un territoire sous tend une connaissance initiale incertaine, il est donc nécessaire de souligner le caractère heuristique de cette approche et que sur un plan ontologique, nous nous référons à une pragmatique du territoire et de ses acteurs, du Chercheur dans sa relation avec la Société. Enfin, nous croyons utile de préciser que l'intelligence territoriale ne saurait se limiter et être réduite à une démarche de veille mais, relève plutôt d'une logique de projet de type '*Bottom up*' qui va tenter de diffuser les éléments d'une attitude pro-active ou d'anticipation des risques et ruptures qui peuvent affecter le territoire.

Dans la poursuite de cette introduction plutôt de nature théorique, nous préciserons que notre conception de l'intelligence territoriale met l'accent sur, la solidarité de destin en réponse à l'accroissement de la complexité comme l'évoque la proposition de Morin [MOR05], p124 : *la solidarité vécue est la seule chose qui permette l'accroissement de la complexité*² et d'autre part, compte tenu de l'inscription de

1 Schwarz E., « Toward a Holistic Cybernetics. From Science Through Epistemology to Being », *Cybernetics and Human Knowing*, Vol. 4 n° 1, Alborg, 1997.

<http://isd.m.univ-tln.fr>

2 Morin Edgar., *Introduction à la pensée complexe*, 158 p, « Points Essais », n°534, Seuil, Paris.

nos travaux en S.I.C, sur l'enjeu associé à ce champ, à savoir que la communauté des enseignants chercheurs en Sic est invitée à adopter une attitude résolument pro active dans les mutations en cours en s'emparant des opportunités offertes par les pôles de compétitivité tout en ayant présent à l'esprit le défi que souligne Mucchielli, [MUC04] p146 « *Les années à venir nous diront si les sciences de l'information & de la communication parviendront à se fortifier dans leur interdisciplinarité.* ».

1.1. DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES À MOBILISER

L'environnement du territoire et ses composants technologiques, financier, juridique, humain ont muté vers davantage de complexité. Mais, la complexification [WAG99] et son corollaire, l'incertitude, font peur. Les savoirs requis de la part des acteurs en charge de définir, d'appliquer et de suivre les réalisations d'une politique locale ont également évolué. Comment dès lors orchestrer ces mouvements pour bâtir une intelligence, que nous nommons territoriale en référence à un mouvement de développement du local, à partir des ressources localisées en mobilité ou latentes ? Nous présenterons dans notre contribution et ce, à partir de notre expérience, les hypothèses préalables à l'engagement ou *Comment mobiliser des ressources locales* après détecté leurs gisements de potentialités?

1.1.1. Un préalable à la mise en commun d'expériences

Pour prétendre à la dynamisation spatiale de leur contenu, les collectivités locales détectent puis combinent les compétences disponibles, localisées et/ou mobiles. Ce travail d'inventaire est opéré en vue de structurer leur capital de ressources et d'intelligences dans l'optique de faire aboutir une politique de développement. La connexion de ce capital latent ou révélé ne s'obtient pas dans tous les cas. Nous allons

considérer le préalable à une tentative de développement territorial.

Nous formulerons l'hypothèse suivante : « *L'existence ou l'inexistence d'un réseau de relations entre acteurs locaux peut s'avérer être une barrière ou un catalyseur dans la construction ou la reconstruction du lien territorial.* » [BER00]. Ce tissu relationnel, physique ou virtuel, permet la mobilisation des compétences locales autour d'un objectif partagé et dans l'hypothèse de compétences complémentaires à réunir, à faciliter leur acquisition par un mode d'apprentissage approprié. Ainsi, puisqu'il y a inégalités d'accès, ces dernières engendrent des asymétries dans les mécanismes d'évaluation des auteurs de l'histoire locale. Sur la base de cette hypothèse, les espaces engagés dans la voie de leur médiatisation ne possèdent pas tous la même capacité d'accès au développement. Les informations transmises, échangées par leurs membres sont entachées d'une déficience, d'une déformation de leur contenu et dans leur incapacité à former le réseau relationnel. A priori, l'histoire de ces acteurs locaux ne leur permet pas ou leur interdit d'investir dans leur futur. A posteriori, la déficience du contenu de l'information échangée ne favorise pas leur adhésion au réseau. Dès lors, les relations affichées mais non partagées autour de cet objectif ne peuvent se reproduire durablement et compromettent la valorisation territoriale. La construction du lien social échoue et la transmission d'un patrimoine collectif ne s'opère pas. La tentative de médiation, l'intelligence territoriale, que nous proposons peut s'avérer être une réponse.

1.2.LA GRAMMAIRE DU DEVELOPPEMENT : LE CAPITAL FORMEL TERRITORIAL

A l'origine physiques, les échelons territoriaux ont intégré ou intègrent progressivement les TIC. Ces dernières brouillent les découpages administratifs et favorisent l'émergence de

territoires virtuels. Ainsi, la " société de l'information " se construit. S'il est primordial que les territoires intègrent ces technologies de l'information et de la communication, il est tout aussi nécessaire qu'ils la nourrissent, au risque de se trouver marginalisés sur un plan national comme international. Le processus d'intelligence territoriale que l'on peut qualifier de démarche d'information et de communication territoriales trouve ici sa pleine justification dans l'aide apportée à la constitution du capital formel d'un échelon territorial [BERT 04]. A notre sens le capital formel d'un échelon territorial est le préambule à toute politique de développement, qu'il s'agisse de politique de mutation territoriale, de reconversion, ou d'innovation.

Nous voyons bien ainsi, que les aspects portent en effet tout autant sur un volet infrastructures, réseaux de télécommunications à haut débit (tuyaux) que sur les supports et le contenu des documents numérisés créés grâce à ces outils. De tels enjeux intéressent tous les secteurs de la société, de l'éducation à l'économie en passant par la santé ; du monde de l'administration à celui de l'entreprise, en passant par le particulier. L'intelligence territoriale s'appuie sur un maillage de compétences pluridisciplinaires détenues par des acteurs locaux de culture et donc de *codes* différents.

1.2.1. Les hypothèses de la grammaire territoriale

D'un point de vue des S.I.C³, ce processus informationnel autant que anthropologique suppose la conjonction de trois hypothèses :

-Les acteurs échangent de l'information (génération d'énergie à titre individuel et/ou collectif) ;

-Ils accordent du crédit à l'information reçue (captation-échange de l'information);

-Le processus de communication ainsi établi, les acteurs établissent les réseaux appropriés et transfèrent leurs compétences

(mobilisation et transfert d'énergie : formulation du projet).

Lorsque ces hypothèses sont réunies et vérifiées, les gisements potentiels de compétences peuvent être repérées à l'aide d'une action d'information et de communication territoriales puis mobilisés dans la perspective de l'écriture d'un projet de développement. Nous pensons qu'il s'agit du préambule à la définition d'une politique de développement local de nature endogène apte à répondre au rapport concurrentiel à venir entre les territoires.

1.3. INNOVATION ET LOCAL

Le territoire sera prochainement plus orienté dans un rapport de force concurrentiel où le traitement de l'information sera essentiel [HER05]. Les mutations culturelles liées au développement des TIC, les nouvelles formes d'affrontement indirect résultant de cette évolution technologique sont encore mal identifiées par les acteurs du territoire. En exemple, la captation de l'installation d'une entreprise et des taxes locales associées avaient trouvé une solution prompte dans les contrats d'agglomération et de communautés de commune qui en mutualisaient les recettes ; ce faisant elle en limitait de fait un processus d'apprentissage dans la conquête de ressources. La mondialisation, les délocalisations obligent les *pays* à puiser dans les projets à dominante culturelle et touristique pour espérer capter quelques revenus d'une population de nomades aisés. La concurrence épuise l'originalité des projets et leur essoufflement ne résidera pas dans un aspect uniquement technique.

Le territoire doit évoluer dans sa culture et accéder à une véritable mutualisation de l'information au sein d'un processus d'intelligence territoriale dont Bertacchini [BER04] propose la définition suivante :

«On peut considérer l'intelligence territoriale comme un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou

³ Sciences de l'information et de la communication

distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet [...] L'objectif de cette démarche, est de veiller, au sens propre comme au sens figuré, à doter l'échelon territorial à développer de ce que nous avons nommé le capital formel territorial».

Le territoire avec ses rites, ses héros, ses symboles et ses valeurs qui en constituent l'histoire, compose le théâtre d'un non-dit qui rythme les échanges entre les hommes. Il y a capitalisation d'une culture des signes et des postures (l'habitus de Bourdieu), [BOU94] p.24 qui établit une grammaire de communication et fonde l'identité du groupe local. Ce constat se trouve au centre de la recherche sur les problématiques territoriales au Québec [HER04] et nous éloigne des prophéties béates sur les rôles des TIC [SFE99].

1.3.1. Du territoire politique vers l'identité territoriale

La création d'un environnement favorable est un pré requis de toute innovation émergente au sein de la société ; c'est ce que Pélissier [PEL01] évoque dans la supériorité des structures et Gourou [GOU73] p.26 dans les techniques d'encadrement. Un premier objectif est de créer localement un terrain institutionnel, informationnel, comportemental où les acteurs puissent exprimer leurs perceptions, enrichir leurs savoirs, affirmer leurs compétences et peser sur le processus de développement ; il porte sur l'environnement politique, la reconnaissance d'un pouvoir local, l'instrumentation technique et administrative et la remobilisation sociale des acteurs locaux. Les modalités d'échange des informations sont au centre de ces rapports.

Cette approche du territoire consiste à définir le cadre conceptuel de l'accompagnement d'un processus démocratique ascendant et la proximité spatiale est au coeur de cette spécificité territoriale. Elle n'est pas forcément impliquante de proximité sociale et identitaire,

mais relève d'une première étape de construction d'un *nouveau* territoire, à travers un processus graduel d'émergence d'appropriation territoriale, qu'il s'agit d'accompagner et de favoriser. Cette appropriation, phénomène de représentation symbolique par lequel les groupes humains pensent leur rapport à un espace matériel, ne peut se construire que par l'intégration progressive d'un sentiment local, au travers d'un processus mental collectif. Brunet [BRU90] nous a instruit que la prise en considération du seul espace vécu a montré ses limites et que l'émergence d'une identité territoriale ne peut pas se résumer à une activité économique, sociale ou culturelle commune dépourvue d'existence politique ou administrative reconnue. La seule facette du vécu au sein du local, n'est ni génitrice, ni constitutive du territoire. En témoignage, l'habitat de résidence secondaire n'est pas obligatoirement concourant à un engagement dans le projet local. Enfin, l'identité territoriale ne se réduit pas davantage à une identité politico juridique ou à l'enracinement dans un lieu ; il y faut cela, et quelque chose de plus : *une conscience* [BRU, Op.Cit]. Il s'agit ainsi de faire émerger un espace politique local [LEV97], dont les acteurs se sentent responsables et où se jouent des relations de pouvoir [BOU80] en vue de son appropriation [RAF81]. Durkheim, [DUR77], p. 138 avance «*Pour que les suffrages expriment autre chose que les individus, pour qu'ils soient animés dès le principe d'un esprit* »

CONCLUSION

En conclusion temporaire : une évolution de la posture informationnelle.

Cette capacité collective, l'intelligence territoriale, du territoire à anticiper les ruptures qui vont l'atteindre, ou, à défaut, remédier à une fracture, nécessite la mise en œuvre d'une évolution de sa culture.

Cette modification des relations et des échanges, une logique de projet, doit alors s'adosser à un autre traitement des signaux et des informations. Communiquer différemment en participant à un projet commun agit sur les liens individuels et modifie le rapport à l'autre ; ainsi la relation d'échange sort du quotidien pour accéder à une altérité du projet partagé puis il y a capitalisation et valorisation individuelles des missions ; cette mutualisation et mise en perspective des conjectures, sont autant d'opinions fondées sur les analyses d'hypothèses qui assurent un flux continu et interactif, formel et sémiologique d'une relation au groupe. La culture des organisations prend alors, par son aspect récursif, un caractère durable.

Tout est affaire de sens. Au niveau de l'action de l'objet et dans l'identité acquise par l'acteur territorial ; il constitue ainsi un paradigme du sens et d'identité. Ainsi, la dynamique territoriale tire son existence de la complexification de ses réseaux agissant dans le débat social et l'énergie mise en œuvre permet de faire évoluer un objet territorial nouveau.

L'innovation territoriale endogène se nourrit de signaux internes et de flux d'informations externes. Il s'agit de capter des flux de données à traiter en continu pour dépister à temps la menace et éventuellement saisir l'opportunité.

Les réponses collectées offrent un faisceau de nouvelles pistes à explorer dans le concept de mutualisation des connaissances. Cette

capitalisation des signes et informations mise en perspectives, offre au local des futurs possibles aptes à déjouer la menace où l'incertitude. La création de cette posture d'anticipation porte en germe les attributs d'un outil démocratique partagé par les acteurs du local, les associant plus intimement à une vision stratégique territoriale. Le terme acteur, par la ressource partagée, prend alors tout son sens. Le Chercheur, dans notre conception, devient acteur du territoire.

1. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [BAK 93]Bakis, H., 1993, Les réseaux et leurs enjeux sociaux, Paris, PUF.
- [BERT 04], Bertacchini, Y., 2004 « Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital formel », p.35, Revue Communication & Organisation n°25, Les vallées : sens, territoires & signes,GREC/O, ISIC, Université de Bordeaux 3, 1er semestre 2004.
- [BER00],Bertacchini, Y, Dumas, Ph., 2000. «How to federate some local resources by developing new links? », ISA Research Committee 23, in [http://www.Third Triple Helix International Conference], Rio de Janeiro, Brazil, 26-29 April.
- [BER04], Bertacchini Y., 2004. Mesurer la distance, Pensez la durée, Mémoriser le virtuel, Vers l'Intelligence territoriale -volet 2-, Collection Les E.T.I.C, Presses Technologiques, 275 p. octobre.
- [BER03],Bertacchini Y., 2003. « Sophia Antipolis Ex Ante et Post : De la projection d'une vision territoriale à l'observation de ses représentations virtuelles », in L'héritage d'une utopie, Essai sur la communication & l'organisation de Sophia Antipolis, Ouvrage collectif,sous la direction de Jacques Araszkieviev ,p.95, EdiSud, juin 2003.

- [BER01], Bertacchini Y., Dou, H., 2001, «The Territorial competitive intelligence: a network concept», Actes du Colloque VSST' 2001, Presses de l'Université Paul Sabatier p 101, Ecole Polytechnique de Catalogne, Barcelone 15-19 octobre.
- [BON00], Bonnet M., Desjeux D., 2000 (sous la direction de), Les territoires de la mobilité, Sciences sociales & sociétés, Puf, 224 p.
- [BOU80], Bourdieu, P., 1980. Le Sens pratique, Paris, éd. De Minuit.
- [BRU90], Brunet, R., 1990. « Le déchiffrement du Monde », in Géographie Universelle t. 1 Mondes nouveaux.
- [CAENTI] Action de Coordination du Réseau Européen d'Intelligence Territoriale in www.territorial-intelligence.eu
- [CAL91], Callon, M., Latour, B., 1991. La Science telle qu'elle se fait, La découverte, Paris.
- [DUR77], Durkheim, E., 1977. La méthode sociologique, Les règles de la méthode sociologique, première édition 1895, PUF.
- [FER99], Ferrier, J P., 1999. « Le contrat géographique ou l'habitation durable des territoires » Entretien. Sciences Humaines N°98, oct.
- [GOU73], Gourou, P., 1973. Pour une géographie humaine, Flammarion.
- [HER04], Herbaux, Ph., 2004. Le Développement territorial. Regards croisés sur la diversification et les stratégies. Ouvrage collectif. Sous la direction de Guesnier B et Joyal A, Edition Adicueer, Poitiers.
- [HER05], Herbaux, Ph, Bertacchini, Y., « La rupture, un des corollaires de la vitesse. L'intelligence territoriale, une posture d'anticipation. », Actes du Colloque sur les Systèmes d'Information élaborée/Tic & Territoire : quels développements ?, International Journal of Sciences for Decision Making, n°22, [<http://isd.m.univ-tln.fr>], île Rousse 2005.
- [HER06], Herbaux Ph., 2006. «L'Intelligence territoriale : d'une représentation générale à un concept de finalité.», Thèse de Doctorat en Sciences de l'Information & de la Communication, Université du Sud Toulon Var, laboratoire I3m-EA 3820, 31 mai.
- [BOT00], Le Boterf G., 2000. «Les enjeux de la compétence collective.», Le Monde, 23 mai.
- [PEL01], Pélissier, N, Pages, D., 2001. Territoires sous influence, Vol 2 Ed. LHarmattan.
- [JAY93], Jayet, H., Wins Ph., 1993. Comment les entreprises se localisent-elles? Dossier de recherche 3/93, Rapport au Commissariat Général du Plan, Centre d'études spatiales, urbaines et régionales en économie, Université des sciences et Technologies de Lille.
- [JAY96], Jayet, H et al., 1996. «Structures économiques et barrières à l'entrée», Rapport au Commissariat Général au Plan, CESURE, 128 p, Lille I.
- [LEV97], Lévy, P., 1997. L'intelligence collective, Pour une anthropologie du cyberspace, p.69, La découverte/Poche, Essais.
- [MOR05] Morin, Er., 2005. Introduction à la pensée complexe, 158 p, « Points Essais », n°534, Seuil, Paris.
- [MUC04], Mucchielli, A., 2004. Les sciences de l'information & de la communication, 3e édition, Hachette, Les Fondamentaux, p.146.
- [SEL01], Seligman, A B., «Complexité du rôle, risque et émergence de la confiance», Revue Réseaux, n°108, vol 19, p.37, Hermes.
- [RAF81], Raffestin, C., 1981, Pour une géographie du pouvoir, Litec, Paris.
- [SFE91], Sfez L. et al., 1991. «Territoire et communication.», Quaderni, n°13, Paris, CREDAP.
- [SCH97] Schwarz E., 1997. «Toward a Holistic Cybernetics. From Science Through Epistemology to Being», Cybernetics and Human Knowing, Vol. 4 n° 1, Alborg.
- [STO97], Storper M., 1997. The regional world. Territorial development in a global economy, New York, Guilford.
- [TET95], Tetu J.F., 1995. « L'espace public et ses médiations. », Hermes, n° 17, de la page 287 à la page 298, Paris, Editions du CNRS.
- [WAG99], Wagensberg E., 1999. «Complexité contre incertitude.», La Recherche, n°326, p.111.

V^E COLLOQUE TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMENTS ?

Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006

LA CONFIANCE LORS DE LA CONSTRUCTION D'UN PROCESSUS D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE TERRITORIALE

Yannick Bouchet, Doctorant, ybouchet@sitiv.fr

Equipe - *EURISTIK*

Centre de Recherche *Magellan*, IAE de Lyon,

Université Jean-Moulin, Lyon 3

Résumé : Cette communication prend appui sur des recherches menées au sein de municipalités de moyenne dimension. Nos travaux convergent vers la mise en place d'un processus d'intelligence économique territoriale (IET). Un des enjeux pour le chercheur, est donc de comprendre comment la confiance entre en jeu dans ce processus à risques.

Summary : This communication takes support on the research undertaken within municipalities of average dimension. Our work converges towards the installation of a process of territorial economic intelligence (IET). One of the stakes for the researcher, is thus to understand how confidence between in this process at the risks.

Mots clés : intelligence économique, intelligence économique territoriale, risque, gestion de projet.

Key words : economic intelligence, territorial economic intelligence, risk, project management.

LA CONFIANCE LORS DE LA CONSTRUCTION D'UN PROCESSUS D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE TERRITORIALE

INTRODUCTION :

Cette communication prend appui sur des recherches menées au sein de municipalités de moyenne dimension. Nos travaux convergent vers la mise en place d'un processus d'intelligence économique territoriale (IET). Pour cette raison, nous nous intéressons à un style de management spécifique, celui qui décide, construit, anime et exploite un processus nouveau et ouvert.

La mise en place d'un processus d'IET met en œuvre une organisation hiérarchique spécifique et induit un changement dans les habitudes de travail. Cette construction est un processus générateur de risques, elle est cindynogène. Un des enjeux pour le chercheur, est donc de comprendre comment la confiance entre en jeu dans ce processus à risques.

La mise en place de l'IET, s'inscrit dans un continuum de trois phases qui s'ordonnent dans le temps. On observe au cours des trois étapes, qu'il s'établit des relations dyadiques à risques, entre les groupes d'acteurs.

Nous montrerons, dans une première partie, ce qu'est l'intelligence économique territoriale, puis dans une deuxième partie, qu'il existe trois étapes, et qu'elles s'inscrivent dans différentes formes d'objectivation de la confiance.

1- UN NOUVEAU DISPOSITIF DE GESTION, L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE TERRITORIALE.

L'intensification de la concurrence entre les firmes et leur concentration sur quelques sites, déterminent un nouveau mode de concurrence. Pour cette raison, l'attractivité des collectivités territoriales est regardée par les entreprises pour accroître leur compétitivité. L'affrontement prend alors une nouvelle forme car il ne concerne plus uniquement les entreprises en elles, il s'élargit aux territoires (cf., Bernard Pecqueur (1999)). La concurrence entre territoires les pousse ainsi dans la bataille mondiale.

Ainsi, face à la mondialisation galopante, la recherche et la diffusion d'information stratégique devient une nécessité, que ce soit pour les entreprises comme pour les territoires. Cette hypothèse nous conduit vers l'étude de l'intelligence économique (IE), qui est en fait un dispositif de gestion pour la prise de décision. C'est-à-dire d'un dispositif issu du cycle du renseignement qui fournit de l'information stratégique à la gouvernance. Mais nous observons que la définition de ce concept d'IE peut prendre différentes orientations en fonction des structures observées : entreprises, État ou bien d'autres subdivisions administratives.

Aujourd'hui l'intelligence économique semble un concept bien défini, notamment grâce à la thèse de Franck Bulinge de décembre 2002. Selon ce chercheur, la difficulté à définir l'intelligence économique vient du fait que c'est un concept complexe et multidimensionnel qui est né et a évolué au travers de plusieurs champs disciplinaires. Pour lui, c'est une notion qui englobe et dépasse le simple dispositif de veille. L'information documentaire en fait toujours partie, cependant, elle s'intègre à un processus de production de connaissances dans une dynamique reliant l'information à l'action. En fait, pour Bulinge, l'intelligence économique produit une « *InfoAction* », permettant une proactivité et une interactivité.

Mais l'intelligence économique est-elle envisageable au niveau d'un territoire ? Cette question conduit, à nous interroger, sur les modes de gestion de ces organisations. Existe-t-il une différence entre la gestion d'une entreprise et la gestion d'un territoire ? Pour Jean-Maurice Bruneau (2004, p31) il faut distinguer la notion d'entreprise de celle de collectivité administrant un territoire car ces structures aux activités différentes, n'ont ni les mêmes finalités, ni les mêmes stratégies, ni la même logique. Pour Jean-Maurice Bruneau (Id., p5) les entreprises ont un métier tandis que les territoires ont une identité historique,

sociale et économique, un capital culturel. Par exemple, la vocation des territoires peut être de construire une politique de développement dont la réussite se mesure en termes d'emplois, de cohésion sociale, de qualité de vie etc... donc loin de la rationalité instrumentale qui caractérise le point de vue des entreprises. Ainsi, les visions et les objectifs entre entreprises et collectivités ont donc tendance à diverger. La difficulté sera de les conduire dans un référentiel, un paradigme commun où ils partageront l'information pour le bien de tous. La congruence des stratégies des acteurs locaux est une caractéristique de l'intelligence économique dans son acception territoriale, que nous nommons Intelligence Économique Territoriale (IET).

Quelques auteurs ont tenté de définir ce nouvel objet de recherche qu'est l'intelligence économique territoriale, il s'agit par exemple : des concepteurs du site web Zeknowledgeⁱ, qui relie la veille au développement du territoire et ainsi confondent un outil (la veille) et un dispositif de gestion (l'intelligence); de Philippe Dumas (2004)ⁱⁱ et Philippe Clerc (2004)ⁱⁱⁱ, de l'Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires^{iv}, ou bien de Jacques Fontanel et Liliane Beanshel (2005)^v, qui transposent les méthodes de l'IE dans la gestion des territoires. Mais c'est Yann Bertacchini (2004b, p2), qui définit l'intelligence territoriale d'une façon plus précise. Il propose en 2004 la définition suivante : « *un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente* ».

Cette nouvelle dynamique du territoire va modifier l'environnement économique et social, au niveau local. Dès lors, ces changements vont par retour modifier les comportements des acteurs, ainsi, Herbert A. Simon (1991, p66) écrit que « *pour une très*

grande part, le comportement d'un humain, de ses buts est simplement le reflet de l'environnement dans lequel il se place ».

L'intelligence économique territoriale est un nouveau processus permettant l'échange d'informations stratégiques au niveau local. La construction de ce processus passe par une gestion de projet qui produit un programme de mise en place. Le programme se décompose en trois phases distinctes : - l'étape de réflexion qui définit la cible globale, - l'étape de production du nouveau processus, et l'étape finale, qui est en fait, la mise en exploitation du nouveau dispositif créé. Durant ce continuum, le système territorial s'auto-organise dans un processus d'apprentissage social.

2- UN PROCESSUS EMPIRIQUE DE MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU DISPOSITIF, LA GESTION DE PROJET.

La pérennité du processus ouvert sur l'externe repose sur la constitution d'un réseau d'acteurs-clés (ligne managériale et leaders d'opinion). Constitué au lancement du projet pour initier les mutations dans les organisations, ce réseau doit ensuite évoluer vers l'animation d'un comité de pilotage, qui peut éventuellement prendre la forme d'un conseil de développement restreint ou « un dispositif de coordination » (cf., Bernard Pecqueur et Jean-Benoît Zimmermann (2004, p26)). Le collectif constitué pour définir la stratégie du territoire fonctionne sur une logique de « *gouvernance hybride* » (cf., Patrick Joffre et Thomas Loilier (2004, p69)). En effet, cette dernière forme d'organisation réticulaire est constituée de relations partenariales verticales et horizontales, d'où sa qualification de *gouvernance hybride*. Cette forme d'organisation réticulaire fait apparaître un mixage et une coordination des parties prenantes pouvant dans certain cas se limiter à une partie congrue des intérêts de chacun. Un risque particulier est attaché à ce type de structure, celui de la pérennité (cf., Patrick Joffre et Thomas Loilier (id.)). Ce collectif d'acteurs-clés n'est pas une bureaucratie au sens d'Hegel, c'est-à-dire un système holiste dominé par la raison et voyant l'irrationalité dans la société civile, mais un collectif partageant une vision du territoire et de la

territorialité. Il joue un rôle moteur aux dynamiques territoriales et devient un référent pour les parties prenantes du territoire. Ainsi, ce collectif d'acteurs-clés structure les mécanismes de coordination entre les parties prenantes.

2.1- Une approche empirique du besoin.

L'intelligence économique territoriale permet au collectif territorial d'identifier de nouveaux axes de développements, de nouvelles formes de combats, ou de nouvelles actions économiques ou sociales à mener. Pour cette raison, on ne peut pas parler d'intelligence économique sans parler de stratégie (cf., Philippe Geffroy (2003, p3)), car l'intelligence économique n'est pas une fin en soi. Elle est un dispositif de gestion au service de la stratégie.

Pour Marc Audigier, Gérard Coulon, Patrick Rassat (2003, p56), « l'intelligence économique par ses méthodes de questionnement provoque cette ouverture d'esprit et génère des réflexes d'apprentissage de l'environnement ». Cependant, l'intelligence économique territoriale est un processus qui dépasse les frontières de la municipalité car il s'ouvre sur les parties prenantes locales. Cette approche postule que la collectivité locale, et son collectif d'acteurs clés, doivent s'adapter à l'environnement par la mise en œuvre d'une stratégie consciente et cohérente. Dès lors, la stratégie se décline en projets opérationnels pour le territoire et ainsi inculque à celui-ci la gestion par objectifs.

La transformation du territoire en *une organisation par projets* est un changement de paradigme pour tous les acteurs. Ainsi, le territoire devient une organisation au sens des sciences de gestion. Parce que les structures des organisations sont essentiellement inertes en raison des contraintes lourdes, internes et externes, le changement passe par une volonté forte des dirigeants, qu'ils soient publics ou privés.

C'est lors de la première phase, que la décision de la construction du système d'IET est prise, par la gouvernance hybride. Cette gouvernance forme un groupe de décisionnaires (« *le système décisionnel* »), quant à l'opérationnalité, elle est effectuée par les

acteurs du projet (« *le système opérant* »). Mais en général, le couplage entre système de décision et d'opération n'est pas direct, il doit y avoir un système d'information qui joue le rôle d'interface entre les systèmes (cf., Jean-Louis Le Moigne, 1999). Le système d'information entre les parties est orchestré par un processeur particulier : le chef de projet. C'est donc sur cet acteur que repose l'instauration de la confiance dans la communication entre les deux systèmes. En effet, la gestion de l'information prend, dans le cadre de la mise en place d'un processus d'intelligence économique territoriale, un caractère particulier car elle est, d'une part, un outil de gestion (elle circule et est compréhensible par un ensemble d'acteurs hétérogènes) dans le cadre du déroulement du programme (la construction du processus), et, d'autre part, elle est organisée (voir ordonnancée : collecte, validation, expertise etc.) pour être diffusée dans le processus d'intelligence économique territoriale lorsque celui-ci sera en place.

C'est de la responsabilité de la maîtrise d'œuvre (MOE^{vi}) et de la maîtrise d'ouvrage (MOA^{vii}) de trouver cette personne clé, c'est-à-dire, l'animateur du groupe projet (appelé de différente manière généralement en fonction de la taille du groupe, le chef de projet ou le directeur de projet). Nécessairement désigné avec la plus grande attention, ce manager-animateur doit « *notamment réussir à faire émerger des nouveaux talents et à les faire travailler en harmonie* » (cf., Michel Barabel et Olivier Meier, (2004, p67)). C'est ainsi qu'il va constituer un réseau d'individus appartenant aux différentes parties prenantes. Celles-ci vont porter le projet et en assurer la tutelle. Une forme réticulaire aussi complexe, car composée d'acteurs internes et externes ne se connaissant pas nécessairement, doit être construite sur la confiance et la transparence (cf., François Jolivet (2003, p191)). Ce manager d'équipe hétérogène doit avoir les qualités d'homme-ressources pour répondre aux exigences de l'organisation d'un projet d'intelligence économique territoriale.

2.2- Une phase de construction de l'objet, une démarche empirique.

La recherche d'axes innovants produit des idées qui vont prendre la forme d'objectifs nouveaux à construire. Ainsi, un ou plusieurs groupes d'individus vont être chargés de transformer les idées retenues en objectifs pour le système d'intelligence économique territoriale. Mais le nouveau système est par essence innovant et à ce titre difficile à spécifier correctement au début du projet. C'est la dynamique entre une mutation progressive des pratiques et l'introduction progressive des technologies qui permet aux acteurs de « *conscientiser* » et de formuler correctement leurs besoins au fur et à mesure. Et selon Pascal Charpentier (2004, p29) les technologies de l'information occupent un rôle particulier dans la gestion du changement car elles interfèrent autant sur sa conduite que sur sa motivation.

La notion de dispositif à construire fait apparaître une suite logique d'acteurs, depuis ceux qui en sont à l'initiative jusqu'aux utilisateurs futurs. Les acteurs du projet vont être : les utilisateurs futurs, le(s) propriétaire(s) et ceux qui vont le construire. Ainsi naît, une relation d'autorité entre le futur possesseur et celui qui le construit. Dans cette perspective, Vincent Giard (2004a, p39) définit les niveaux de responsabilité d'un projet par un triptyque « *maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre – responsable de lots de travaux* ». Le maître d'ouvrage est le propriétaire de l'objet futur. C'est lui qui fixe les objectifs et les budgets. Le maître d'œuvre assure deux rôles : il est l'architecte (ou l'ensemblier) et il coordonne la réalisation de l'ouvrage. Les responsables de lots, sont pour Giard, des acteurs qui assurent la réalisation des tâches élémentaires de l'ensemble. La structure d'autorité ainsi constituée est une relation de pouvoir que Michel Crozier et Erhard Freidberg (1977, p57) considèrent comme inséparablement liée à la négociation : c'est une relation d'échange, donc de négociation. Ainsi, les groupes de responsabilité vont devoir communiquer, échanger des informations et négocier tout au long du projet. Les points de négociations peuvent, par exemple, porter sur des enveloppes budgétaires et donc conduire à des négociations entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Ceci peut éventuellement se produire dans le cas d'une fonctionnalité

rajoutée par la maîtrise d'ouvrage en cours de projet.

Mais comment constituer une équipe projet ? C'est la question que va se poser le chef de projet après sa nomination. Pour Gilles Garel (2003, P58), l'équipe projet est généralement constituée, malgré la diversité des acteurs, d'un groupe cohérent, porteur d'une même vision du projet, capable de résister au stress pendant les moments difficiles.

Pour Jacques Rojot (2004), la constitution d'un groupe de travail répond à la logique de l'analyse sociotechnique. Il dépend à la fois des comportements des individus dans le groupe et de la technologie. Pour cette raison, cette organisation est composée d'un système social et d'un système technique qui interagissent. Les acteurs sont animés par des valeurs d'engagement, d'autonomie, d'esprit de décision et chacun est responsable de sa mission (cf., Gino Gramaccia (2001)). Ainsi, le besoin fondamental de cohésion des acteurs est la garantie du succès des relations humaines pendant la durée de vie du projet. Ceci permet la convergence des savoirs et facilite l'échange d'informations issues des pratiques opérationnelles. Cette assertion fait dire à François Jolivet (2003, p221), que la compétence projet est une compétence collective.

Les groupes de travail vont être constitués de deux types d'acteurs ; les acteurs internes à la municipalité et les acteurs externes, c'est-à-dire les parties prenantes du territoire collectivement choisies pour faire partie des membres du projet. Les acteurs internes du projet vont être issus des services de la municipalité. Pour cette raison, il est nécessaire de veiller à ce que les directions et les chefs de services libèrent du temps aux personnes détachées au projet. Mais pour que les hiérarchies libèrent du temps à leurs agents, elles doivent avoir compris l'enjeu du dispositif pour la collectivité. Elles doivent également, même si elles ne sont pas directement impliquées par sa mise en place, être parties prenantes du projet. Car, une direction semble avoir plus de pouvoir que le chef de projet sur un agent, puisque la notation des fonctionnaires est encore faite par elle et non par les chefs de projets, et que la notation

peut jouer un rôle sur le déroulement de carrière du fonctionnaire. C'est donc un facteur pouvant induire des comportements « déviants », par exemple par des stratégies personnelles, ou des adhésions provisoires.

Quant aux acteurs externes, ce sont des individus ayant une compétence technique, technologique, organisationnelle ou une connaissance particulière du territoire (par exemple : l'histoire de sa construction, de ses cours d'eau, de sa culture etc.).

Par rapport à la hiérarchie de la collectivité locale, l'adhésion du maire au projet d'intelligence économique territoriale est nécessaire pour que celui-ci puisse être lancé. Il doit cependant s'effacer dans la phase de construction du processus. Philippe Herbaux et Richard Chotin (2002) écrivent que « *les modalités d'influence d'un projet territorial à l'échelon d'une commune sont flagrantes. Le maire, responsable administratif et parfois partenaire d'un groupe de travail est bien souvent à l'initiative de l'accompagnement ou du rejet du projet* ». Toutefois, lors du déroulement du programme, l'exclusion du maire ou des principaux élus, de la maîtrise d'œuvre permet au groupe de travail d'œuvrer sans pression quotidienne. Le fonctionnement du groupe échappe ainsi à une structure administrative pyramidale, pour travailler en mode participatif sans influence ou contraintes hiérarchiques administratives.

Le projet mobilise des experts de différents services qui peuvent changer dans le temps. On observe une forte hétérogénéité initiale des points de vue s'appuyant sur des logiques différentes et renforcée par l'incertitude pesant sur les spécifications détaillées (cf., Vincent Giard (2004a, p39)). Pour cette raison, c'est au fil du temps que la connaissance du processus et que la confiance dans le dispositif se construisent. C'est un mouvement dynamique dont le sens se renforce au fur et à mesure de l'avancement du travail (cf., Lionel Bellenger et Marie-Josée Couchaere (1999)). En effet, au début la connaissance est faible et donc les degrés de liberté sont grands, mais à la fin du projet c'est l'inverse qui se produit. Le déroulement du programme est un processus d'apprentissage collectif. Toutes les parties prenantes vont donc acquérir des compétences nouvelles, que ce soit sur la gestion de projet,

ou sur le processus d'IET. Mais cette organisation (l'équipe projet) pose néanmoins quelques problèmes de capitalisation des connaissances et des expériences, car à la fin du projet chaque expert retourne généralement dans son unité d'accueil.

2.3- Un nouveau dispositif de gestion, un changement organisationnel.

Une organisation est avant tout « *un ensemble de comportements humains* » (cf., François Dupuy (2001, p7)). C'est sur ces derniers que le processus d'intelligence économique territoriale va agir en prenant sa place dans l'organisation. Le changement organisationnel est un processus social qui met en évidence les rigidités bureaucratiques de certains acteurs. Toutefois, Michel Crozier et Friedberg Erhard (1977, p386) pensent, que contrairement aux idées qui circulent, les acteurs ne sont pas attachés à leurs routines et sont prêts à changer rapidement s'ils sont capables de trouver un intérêt dans les jeux qu'on leur propose. Le changement, l'apprentissage de nouvelles formes d'actions collectives, de nouveaux jeux, nécessitent cependant une rupture avec les anciens jeux. L'inévitabilité des crises est donc soulignée, tout comme le risque qu'elles produisent l'effet inverse, c'est-à-dire le renforcement des mécanismes d'adaptation, voire des régressions. (cf., Michel Crozier et Friedberg Erhard, p382, p401). Mais tout changement constitue toujours un pari, une rupture calculée (cf., Michel Crozier et Friedberg Erhard, p440). Pour Pascal Charpentier (2004, p33) ce sont principalement les décisions d'importance intermédiaire qui concernent les salariés. C'est-à-dire les changements d'organisation, de modification structurelle, etc. Elles se posent peu dans le cadre de décisions stratégiques. Dès lors, tout projet structurant suppose une démarche d'accompagnement au changement afin de gérer les mutations induites par la technologie dans l'organisation. Ainsi, pour Gilles Paquet (2000, p2) le changement technique affecte donc non seulement la forme des interactions et des organisations mais plus profondément la culture et les valeurs. Pour cet auteur, les communautés de travailleurs qui ne sont pas énormément flexibles, la commutation, « *la révolution commutative* » de Marc Guillaume (1999), est synonyme de précarité accrue,

d'incertitude, de fracture et de rupture. C'est par exemple le cas pour les technologies de l'information et de la communication qui remettent en cause les manières de penser et les façons d'agir des individus dans leur rôle de travailleur, d'élus, de gestionnaire et de citoyen (cf., Bernard Sévigny (2003)). L'adaptation à *un outil virtuel* qui permet de transformer le *réel* exige des efforts. Ce changement de paradigme requiert un travail d'introspection et un apprentissage constant. Il requiert aussi un discours adéquat. Annie Bartoli (2005, chp 9) a remarqué que le changement dans le secteur public a fait l'objet d'une recherche sémantique appropriée. Ainsi, depuis la circulaire de Michel Rocard en 1989 on passe des termes de *renouveau*, à *réforme* (Juppé 1995), puis finalement à *modernisation*. Cette recherche d'une sémantique, adéquate et porteuse d'une sémiotique qui ne heurte pas les valeurs, montre à quel point les managers et les politiques sont mal à l'aise avec ce concept de changement.

Toutefois, la frilosité de certains managers à la conduite du changement n'est sans inconvénient. Car, pour Gérard-Dominique Carton (1999), la pénibilité du changement d'une catégorie d'individus, ne doit pas faire sous-estimer la pénibilité du non-changement pour les autres. Ne pas changer peut induire les mêmes réactions plus ou moins fortes en fonction de la valeur que nous attribuons à ce que nous souhaitons voir évoluer ou changer. Ainsi, un des objectifs principaux de la gestion du changement est la consolidation de l'organisation. Cette phase passe généralement par la sensibilisation et la persuasion des acteurs. Mais il faut que l'information soit comprise et que la motivation pour changer soit suffisante. Ainsi, « *écouter, ce n'est pas demander aux gens ce qu'ils veulent, c'est leur dire* » (cf., François Dupuy (2001, p45)). C'est dans cet esprit que l'affichage des objectifs et de leurs conséquences sociales intervient (notamment en termes de changement de poste) le plus rapidement possible avec le maximum de transparence vis-à-vis du personnel concerné. Dans cette perspective, le management du projet assure la confiance en affichant sa volonté de conduire le changement sans faille et de manière constante dans le temps. Il semble nécessaire d'accorder beaucoup d'attention à la définition

de la nouvelle organisation et s'attacher aux différents points de détails. Les agents vont, par exemple, réclamer des explications jusque dans les niveaux les plus opérationnels. Ces questionnements peuvent prendre la forme : de marques d'inquiétude, d'un discours en vue de déstabilisation du management. Dans cette dernière idée, Chris Argyris, Bertrand Moingenon et Bernard Ramanantsoa (2000) écrivent que les individus créent et agissent dans le but de conserver l'univers dans lequel ils vivent. Dans ces conditions, un acte efficace est un acte qui produit régulièrement les conséquences attendues, il donne confiance et persuade.

Jay A. Conger (1998) montre que la persuasion est, bien plus qu'une technique, c'est un véritable style de management. Persuader efface le doute, ainsi il facilite l'adhésion. Sensibiliser c'est rendre sensible donc vulnérable, qui peut par conséquent déstabiliser. Il semble nécessaire de mener des actions de sensibilisation et de persuasion concomitantes. Ainsi, nous parlons de processus de *sensibilisation-persuasion* car il semble s'inscrire dans un ensemble d'actions et de conséquences dont les causes et les effets interagissent.

CONCLUSION.

Le territoire s'organise pour lutter dans un environnement international hostile, il intègre : une stratégie, une organisation territoriale par projet, des systèmes d'information, des réseaux sociaux, des processus de production de connaissances, il mobilise des actifs etc..., autour d'espaces communs d'échanges. C'est ainsi que la confiance entre au cœur des échanges d'informations et de coopération entre les acteurs. Ainsi, nous postulons que la confiance est un ingrédient essentiel, que ce soit pour la construction ou le fonctionnement, d'un processus d'intelligence économique territoriale.

Le croisement permanent des intérêts économiques, sociaux et sociétaux fait que le processus d'IET est un système instable. Il doit perpétuellement s'adapter pour trouver des moments d'équilibre transitoire. Pour cette raison, la confiance dans la finalité du

dispositif est un aspect nécessaire pour la pérennité du système.

BIBLIOGRAPHIE :

- Argyris Chris, Moingenon Bertrand et Ramanantsoa Bernard (2000), *Savoir pour Agir* - Dunod – 2000- 330p.
- Audigier Marc, Coulon Gérard, Rassat Patrick, Norlain Bernard (Préfacier) (2003), *L'intelligence économique. Un nouvel outil de gestion. MAXIMA (LAURENT DU MESNIL)*, 167 pages, 2003.
- Barabel Michel et Meier Olivier (2004), *Le métier de manager aujourd'hui (pp64-68)* - Cahier français – Comprendre le management - N°32 – 95p – Juillet/Août 2004
- Bartoli Annie (2005), *Le management dans les organisations publiques* - Paris – Dunod – 2005 (2ème éd.) - 419 pages.
- Bellenger Lionel et Couchaere Marie-Josée (1999), *Animer et gérer un projet* - ESF éditeur – 4ème édition – 1999 – 176p.
- Bertacchini Yann (2000), *Information et veille territoriales – Thèse de doctorat en science de l'information et de la communication, Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille – décembre 2000 – 261p.*
- Bertacchini Yann (2003), *Territoire et Capacité de Développement – proposition d'une fonction d'évaluation du potentiel d'action local* - ISDM 8 – Article N°70 – Mai 2003 – 8p.
- Bertacchini Yann (2004a), *La méthode, l'acteur et le lien social : la formule pédagogique du management de projet et la communication associée* - ISDM 15 – Article N°153 – Avril 2004 – 7p.
- Bertacchini Yann (2004b), *Entre information & processus de communication : l'intelligence territoriale* - ISDM 16 – Article N°156 – Mai 2004 – 11p.
- Bertacchini Yann et al (2003), *Territoire physique / territoire virtuel – Quelle cohabitation ?* - ISDM 9 – Article N°77 – Juillet 2003 – 12p.
- Bertacchini Yann et Herbaux Philippe (2003a), *Mutualisation & Intelligence Territoriale* - ISDM 9 – Article N°73 – Juillet 2003.
- Bertacchini Yann et Herbaux Philippe (2003b), *La relation d'échange au sein du territoire* - ISDM 9 – Article N°76 – Juillet 2003
- Bertacchini Yann et Herbaux Philippe (2005), *Les TIC, leviers de gouvernance territoriale* - ISDM 21 – N°251 – 2005 – 13p.
- Bertacchini Yann et Hingji Mathilde (2003), *Le développement d'une ville moyenne dans l'espace euro-méditerranéen. Etude de cas : La Ciotat* - ISDM 14 – N°143 – 2003 – 9p.
- Bruneau Jean-Maurice (2004), *L'intelligence territoriale*, Veille Magazine, N° 80 – décembre 204 – pp 30-31.
- Bulinge Franck (2002), *Pour une culture de l'information dans les petites et moyennes organisations : un modèle incrémental d'intelligence économique* - Thèse de doctorat en Science de l'information et de la communication – Université de Toulon et du Var – 2 décembre 2002.
- Carton Gérard-Dominique (1999), *Eloge du changement- leviers pour l'accompagnement du changement individuel et professionnel* - Paris - Village Mondial – 1999 – 256 p.
- Charpentier Pascal (2004), *Les formes du management – La gestion du changement dans les organisations (pp29-36)* - Cahier français – Comprendre le management - N°32 – 95p – Juillet/Août 2004
- Conger Jay A. (1998), *Winning'em Over*, éd. Simon & Shuster, 1998.
- Crevoisier Olivier (1998), *Mondialisation et territorialisation de l'économie : les*

- approches homogénéisante et particularisante, in Proulx Marc-Urbain (sous la direction de), Territoires et développement économique, Éditions L'Harmattan – 1998 - pp.23-47.
- Crozier Michel et Freidberg Erhard (1977), L'acteur et le système – Paris – Seuil – 1977 – 447 p.
- Dumas Philippe (2004), Intelligence, Territoire, Décentralisation ou la région à la française - ISDN 16 – Article N° 163 - mai 2004 – 3p.
- Dupuy François (2001), L'alchimie du changement- Problématique, étapes et mise en œuvre - Dunod – 2001 - 224 pages.
- Fontanel Jacques et Bensahel Liliane (2005), Stratégie militaires et intelligence économique (pp55-72) in Driss Guerraoui et Xavier Richet, Intelligence économique et veille stratégique – Défis et stratégies pour les économies émergentes – L'Harmattan, Paris - 2005
- Garel Gilles (2003), Le management de projet, Paris, La Découverte – Collection Repères – 2003
- Geffroy Philippe (2003), De l'intelligence Economique à l'Intelligence Territoriale. Une première approche organisationnelle par le dispositif Lorrain d'Intelligence Economique Territoriale DECiLORTM - Conférence : Intelligence économique : Recherche et Applications - 14 et 15 avril 2003.
- Giard Vincent (2004), Les formes du management – Management de projet (pp37-44) - Cahier français – Comprendre le management - N°32 – 95p – Juillet/Août 2004.
- Gramaccia Gino (2001), Les actes de langage dans les organisations - Harmattan - 2001 - 288 pages
- Guillaume Marc (1999), L'empire des réseaux - Paris : Descartes - 1999
- Herboux Philippe et Richard Chotin (2002), L'intelligence économique, outil du pacte territorial dans les pays du Pévèle, Colloque ASRDLF – Université du Québec à Trois Rivières (canada) du 21 au 23 août 2002.
- Joffre Patrick et Loilier Thomas (2004), Répondre aux mutations de l'environnement des entreprises – l'organisation en réseaux, (pp69-76) - Cahier français – Comprendre le management - N°32 – 95p – Juillet/Août 2004
- Jolivet François (2003), Manager l'entreprise par projets : Les métarègles du management par projet – Colombelles (Calvados) - EMS éditions – 2003 – 300 p.
- Kotter John P. (1996), Leading Change, éd. Harvard Business School Press, 1996
- Le Moigne Jean-Louis (1999), La modélisation des systèmes complexes - Paris - Dunod – 1999 – 178 p.
- Paquet Gilles (2000), E-gouvernance, gouvernementalité et État commutateur - Texte présenté au 55e Congrès des relations industrielles de l'Université Laval qui s'est tenu à Québec les 1 et 2 mai 2000 - 19p
- Pecqueur Bernard (1999), Introduction, (pp13-22) in Pecqueur Bernard et al, Dynamiques territoriales et mutations économiques - Paris, Montréal (Canada) – l'Harmattan – (1996) éd. 1999 - 246 p.
- Pecqueur Bernard et Zimmermann Jean-Benoît (2004), Introduction, (pp 13-41) in Pecqueur Bernard et Zimmermann Jean-Benoît, Économie de proximités - Paris - Hermes Science Publications : Lavoisier, 2004 - 264 p.

Rajemison Sahondra et Razafimahatolotra Dawidson (2005), Proposition de Modèle d'Action Globale pour un Développement Local, Communication au XVIIème COLLOQUE FEDERATEUR de l'INSTITUT CEDIMES, Le développement local dans une perspective comparée - 13p - Turin (Italie) - mai 2005.

Rojot Jacques (2004), Comprendre l'entreprise et son organisation – théorie des organisations, (pp23-28) - Cahier français – Comprendre le management - N°32 – 95p – Juillet/Août 2004

Sévigny Bernard (2003), La collectivité apprenante, L'Agora vol 10 n° 2, automne 2003

Simon Herbert A. (1991), Sciences des systèmes, Sciences de l'artificiel – Paris – Bordas - Dunod – 1991 – 230 p.

ⁱ <http://www.Zeknowledge.com> : Dont la définition proposée est : « l'intelligence territoriale se propose de relier la veille et l'action publique au service du développement économique et industriel d'un territoire ».

ⁱⁱ Philippe Dumas (2004, p2) écrit : « Par référence à « l'intelligence économique » comprise comme une démarche organisée au service du management stratégique de l'entreprise, l'intelligence territoriale joue sur le rapprochement entre l'intelligence comme processus cognitif et d'organisation de l'information, et le territoire comme espace de relations significatives ».

ⁱⁱⁱ Philippe Clerc : l'Intelligence Territoriale se définit comme la pratique et le savoir faire de production, d'interprétation et diffusion des connaissances sur le territoire. Ses objectifs sont de donner une capacité d'intelligence au territoire, de produire des connaissances adaptées au global / local, d'organiser la sécurité économique, de mettre en place des stratégies d'influence (social learning). Lors du Colloque « *De la concurrence à la guerre économique* » 2 décembre 2004, ESIEE, Noisy-le-Grand (disponible le 19/02/2006 : http://criepaca.phpnet.org/article.php?id_article=57)

^{iv} Selon l'Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires (<http://www.iaat.org>), l'intelligence territoriale : « consiste en la maîtrise des méthodes et moyens de l'intelligence économique au service du développement des territoires. Ce concept désigne l'ensemble des connaissances pluridisciplinaires qui, d'une part, contribuent à la

compréhension des dynamiques territoriales, et d'autre part, ambitionnent d'être un instrument au service des acteurs du développement durable des territoires ».

^v Pour Fontanel Jacques et Beanshel Liliane (2005, p61), « l'intelligence territoriale peut être définie comme l'utilisation de l'organisation et des outils de l'intelligence économique au développement des territoires, voire à leur attractivité ».

^{vi} Selon l'AFITEP-AFNOR (1998, p10), la maîtrise d'œuvre est la personne physique ou morale qui reçoit mission du maître d'ouvrage pour assurer la conception et le contrôle de la réalisation d'un ouvrage conformément au programme.

^{vii} Selon l'AFITEP-AFNOR (1998, p10), la maîtrise d'ouvrage est la personne physique ou, le plus souvent, la personne morale qui sera le propriétaire de l'ouvrage. Il fixe les objectifs, l'enveloppe budgétaire et les délais souhaités pour le projet.

V^E COLLOQUE TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMNTS ?

Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006

TIC, TERRITOIRES ET RECHERCHE : VERS UNE « INTELLIGENCE COOPERATIVE » DANS LES PRATIQUES DE COMMUNICATION EN RESEAU

Pierre Champollion,

OER, UMR-ADEF, MSH Besançon, IUFM de Grenoble

pierre.champollion@grenoble.iufm.fr + 33 4 75 44 92 92

Anne Piponnier,

CEMIC-GRESIC, Université de Bordeaux3

anne.piponnier@iut.u-bordeaux3.fr +33 5 57 12 20 38

Adresse professionnelle

IUFM de Grenoble, site de Valence ★ 36 avenue de l'Ecole Normale ★ F-26000 Valence

IUT Michel de Montaigne ★ 1 rue Jacques Ellul ★ F-33080 Bordeaux cedex

Résumé : Les communautés scientifiques de réseau fondées sur une approche collaborative de l'activité de recherche peuvent être caractérisées par la mise en place d'un agir professionnel de nature pluridisciplinaire et interculturelle. L'étude des pratiques de communication médiatisée de l'Observatoire de l'Ecole Rurale (OER) montre comment et dans quelle mesure l'intégration de la dimension communicationnelle de l'activité scientifique, à tous les niveaux du dispositif, favorise l'émergence d'une intelligence coopérative de réseau, susceptible de contribuer à une nouvelle approche des territoires de la recherche et de leurs représentations.

Summary : The scientific communities of network based on a collaborative approach of the activity of research can be characterized by a multi-field and intercultural way of working. The study of the practices of communication using ICT of the Observatory of the Rural School (OER) shows how and up to what point the integration of the communication dimension of the scientific activity, on all the levels of the device, support the emergence of a co-operative intelligence of network, likely to contribute to a new approach of the territories of research and their representations.

Mots clés : communication scientifique de réseau, territoire, communauté scientifique, agir professionnel, Observatoire de l'Ecole Rurale (OER), représentation

L'articulation entre TIC, territoire et recherche trouve une nouvelle forme de mise en résonance dans les pratiques de travail collaboratif, telles qu'elles peuvent être observées dans les communautés scientifiques de réseau.

Nous nous proposons de montrer à partir de l'étude de cas des pratiques d'un observatoire, comment, dans le cadre d'une expérience spécifique de la communication scientifique de réseau, les interactions entre dispositif technique, territoire opérationnel et territoire scientifique, sont susceptibles de favoriser l'émergence d'une intelligence coopérative à l'œuvre dans ces pratiques.

1 - COMMUNAUTES, TERRITOIRES ET DISPOSITIFS DE COMMUNICATION

Les communautés scientifiques de réseau désignent des collectifs internationaux ayant un projet scientifique commun fortement structuré par une activité de communication médiatisée de la recherche. Leur profil spécifique peut être défini à la croisée de trois dimensions de leurs pratiques : territoires, acteurs et dispositifs de communication.

1.1 - Territoires en jeu

Regroupant des acteurs d'origines géographiques, économiques et culturelles diverses, ces communautés s'attachent à construire, au-delà des territoires d'origine, qu'ils soient linguistique, disciplinaire ou professionnel, un espace et des outils communs de travail et d'échange. Menant leur activité dans le champ de la recherche et développement (R&D) et de la recherche action en sciences humaines et sociales (SHS), ces communautés fondent leurs programmes et leurs modalités d'intervention sociale sur la base de projets scientifiques qui entendent contribuer à la construction de la société de la connaissance. La plupart de ces projets, sont à ce titre, soutenus par la Commission Européenne, notamment via le Programme

Cadre de Recherche et Développement (PCRD).

1.2 - Des communautés d'acteurs internationales

Ces communautés internationales de projet se fondent sur une double culture des réseaux : d'une part, l'appartenance à des réseaux socioprofessionnels dont elles partagent les pratiques, les codes et les valeurs et, d'autre part, une culture du travail en réseau utilisant les TIC, qui implique non seulement une culture de la procédure selon Perriault (2002), mais aussi l'expérience des modes de travail collaboratif, de proximité et/ou à distance.

La diversité des statuts et des fonctions sociales et professionnelles des acteurs est une composante essentielle de ces communautés dont la démarche scientifique marque ses exigences à l'égard d'une recherche qui se veut en prise avec le social. Elle favorise l'intégration de la dimension interculturelle dans la mise en œuvre concertée des objectifs et des modalités de l'action commune.

1.3 - Dispositifs de communication

Cette communication scientifique de réseau repose sur la mise en place d'un dispositif de communication qui s'articule à trois niveaux :

- -L' interface de réseau

dont le site web constitue la plate-forme opérationnelle ;

- -Le dispositif éditorial

i.e l'ensemble des dispositions prises pour gérer la production, la diffusion et le transfert de savoirs, à l'intérieur comme à l'extérieur de la communauté ;

- -Le dispositif de la communication scientifique

i.e le circuit de la publication scientifique privilégiant la productions d'articles validés par les pairs publiés dans des revues à comité de lecture de la sphère éditoriale commerciale, les communications avec actes et la rédaction

d'ouvrages diffusés notamment par des éditeurs spécialisés en SHS.

2 - UN AGIR PROFESSIONNEL EN SITUATIONS

2.1 - Les conditions de l'agir ensemble

Trois éléments nous semblent caractéristiques de l'environnement sociocognitif dans lequel ces communautés sont appelées à évoluer, et de ce fait, à créer les conditions d'un agir collectif, singulier dans l'espace de la recherche. Il y a d'abord, en tout premier lieu, l'investissement dans la R&D et la recherche action qui se traduit, entre autres, par la réponse collective aux appels d'offre, le montage concerté de projets, le développement via le travail en réseau et la conduite de projet, de formes d'expertises collégiales.

Il faut ensuite considérer la nature des projets et les styles de management. Ceux-ci peuvent induire un éventail de profils d'activités dont le spectre englobe aussi bien des processus affinitaires (réseau informel de chercheurs) que des modèles organisationnels clairement institutionnalisés (projet labellisé dans un PCRD). Dans tous les cas, la représentation de l'activité dans les communautés observées, repose prioritairement sur une conception partagée du lien social comme fondement de l'agir collectif.

Enfin, cette mise en activité ne peut être appréhendée en dehors du processus de communication médiatisée dans lequel elle prend place, comme ressort essentiel de l'action. En concevant des dispositifs dédiés d'accompagnement et de publication de la recherche, dont les sites web sont les outils de référence, les communautés se trouvent en situation de faire interagir intentions et arts de faire au sein de régulations successives destinées à construire des stratégies éditoriales non pas seulement destinées à produire et diffuser des résultats mais à conduire une réflexion continue sur les conditions de leur usage et de leur visibilité que les outils et les processus de médiation de la publication et du travail collaboratif amènent à développer.

2.2 - Hypothèses de recherche

A partir de cette analyse contextuelle, nous formulons, dans une perspective constructiviste du fait communicationnel, un

ensemble d'hypothèses que nous pouvons résumer de la manière suivante :

- -L'*intelligence coopérative* en tant que *processus facilitant la production et l'échange de connaissances utiles à l'action concertée* n'émerge qu'au carrefour des trois dimensions qui viennent d'être mentionnées
- -L'articulation entre contexte (la R&D), situations (réseau, projet) et dispositif de communication médiatisée (appropriation des TIC via le travail collaboratif en ligne), est effectuée par l'intégration à la recherche de la dimension communicationnelle de l'activité.

2.3 - Un double questionnement

Dès lors, un double questionnement permet de guider notre analyse des pratiques observées :

- -A quelles conditions, cette approche intégrative se met-elle en place ?
- -Quel est le profil de l'intelligence coopérative développée ?

3 - ETUDE DE CAS : L'OBSERVATOIRE DE L'ECOLE RURALE (OER)

3.1- L'activité scientifique de l'Observatoire

Pour pouvoir appréhender correctement et, surtout, tenter d'analyser les pratiques de communication médiatisées de l'OER, il convient d'abord, à l'évidence, de prendre connaissance des éléments fondamentaux du contexte scientifique des recherches conduites par l'équipe de chercheurs de l'Observatoire. Nous ciblerons pour ce faire les quatre points suivants : les objectifs scientifiques, les champs d'investigation, les acteurs et partenaires et, enfin, la méthodologie.

- -Les objectifs scientifiques

L'Observatoire de l'Ecole Rurale s'est donné, lors de sa création, pour objectif principal de repérer, identifier et mesurer les différents paramètres influant sur la réussite scolaire et l'orientation des élèves, tant du 1^{er} degré que du 2nd.

- -Les champs d'investigation

Les recherches ont porté et portent toujours sur la scolarisation en milieux ruraux, tels qu'ils

ont été définis en 1996 par l'INRA et l'INSEE¹, et montagnards, ces derniers milieux étant définis par l'appartenance à la zone administrative de montagne, reprécisée par la loi « Montagne » de 1985.

- -Les acteurs et partenaires

Les acteurs de ces recherches correspondent à l'équipe pluridisciplinaire (géographie, sciences de l'éducation, SIC et sociologie) et pluricatégorielle de l'OER : enseignants-chercheurs de statut universitaire, formateurs d'IUFM et enseignants du 1^{er} et du 2nd degré en poste.

Quant aux partenaires, il s'agit d'abord des cinq IUFM commanditaires de la recherche, puis des deux universités partenaires, des deux laboratoires impliqués, des collectivités territoriales concernées (conseils généraux en l'occurrence) et des acteurs sociaux de terrain (associations locales et fédérations nationales engagés dans le développement territorial).

- -La méthodologie

Elle repose, pour l'essentiel, sur les outils développés en SHS pour analyser les bases de données, en l'occurrence la base de données construite par l'OER de 1999 à 2005 à partir du suivi longitudinal d'un panel de quelque 2500 élèves ruraux et montagnards : quantitatifs (traitements statistiques classiques : tris à plat et croisés, tests de significativité, analyse de variance, etc.) et qualitatifs (analyses factorielles des correspondances notamment)².

3.2 - Le dispositif de communication

Il s'appuie sur trois piliers principaux. Premièrement, sur les formes « académiques » de la communication scientifique : publication d'articles dans des revues à comité de lecture, présentation de communications dans des colloques scientifiques, etc. Deuxièmement, sur le dispositif de formation de formateurs mis en place par les IUFM du sud est de la France (Pôle Sud Est noté PSE) : séminaires de formation, ciblés dans le cas de l'OER sur les

contextes d'enseignement. Troisièmement, sur son site web créé en 1999.

Ce faisant, l'OER répond aux préoccupations majeures de ses commanditaires, les IUFM, qu'il cible prioritairement. Mais il répond également aux importantes préoccupations d'échanges et d'ouvertures du groupe de chercheurs qu'il rassemble.



Ce site, sur l'analyse duquel nous allons revenir plus en détail immédiatement plus loin, est accessible à l'URL suivante :

<http://www.grenoble.iufm.fr/rural>

3.3 - Analyse des pratiques

- -La dynamique informationnelle

Les recherches conduites par les membres fondateurs de l'équipe de recherche actuelle, qui ne s'appelaient pas encore OER alors, ont démarré informellement en 1997. Ce n'est que deux ans plus tard, en 1999, que l'Observatoire de l'École Rurale a été officiellement créé. Le site web, lancé à cette occasion, n'a cessé d'accompagner la croissance du dispositif de recherche sur la scolarisation en milieux ruraux et montagnards. Restructuré une première fois en 2002, il l'est depuis chaque année. Sa maintenance est aujourd'hui bimensuelle.

L'information scientifique produite, d'abord diffusée selon les objectifs et l'agenda de la recherche, a progressivement évolué vers la prise en compte des besoins propres aux différentes catégories d'utilisateurs du site. Un travail sur l'*utilisabilité* (Piponnier, 2005)

¹ CHAMPSAUR P. (dir), *Les Campagnes et leurs villes*, Paris : INRA-INSEE, 1998.

² A partir des logiciels mis au point par le Centre MTI@SHS de l'université de Franche-Comté rattaché au laboratoire THÉMA du CNRS.

s'est donc peu à peu installé à mesure que le projet prenait de l'ampleur. Les chercheurs de l'OER ont ainsi petit à petit mis sur pied une *charte éditoriale* implicite, ciblé les différents publics usagers de leur site³ et essentiellement développé ce dernier en fonction de leurs besoins identifiés : sont de la sorte progressivement apparues des *rubriques* nouvelles (espace chercheurs, événements, etc.), ainsi que des *liens* avec des sites web de réseau scientifiquement voisins (Réseau Européen d'Intelligence Territoriale ou REIT, Coordination Action of European Network of Territorial Intelligence ou CAENTI).

- -Les profils d'acteurs

Les postures initiales des chercheurs de l'OER se sont progressivement modifiées. La division « historique » du travail entre producteurs / consommateurs de savoirs et diffuseurs de savoirs s'est ainsi, au sein du réseau, peu à peu atténuée : la gestion et la maintenance du site sont devenues, au fil du temps, l'affaire de tous les chercheurs et donc pas seulement du webmaster initial.

Parallèlement, les chercheurs de l'OER, sollicités par le biais de leur site neuf fois sur dix, ont accru leurs participations à l'information des acteurs du développement territorial. A titre d'exemple, ils sont ainsi intervenus auprès de rectorats (Clermont-Ferrand), d'inspections d'académie (04), de collectivités territoriales (CG 04, 07 et 26), de syndicats nationaux (FSU, FNSEA), d'associations d'élus (AMR), de fédérations nationales (FDER, MRJC) et d'acteurs de terrain (pays de la Haute Gironde, réseau Vienne Gartempe).

- -Les stratégies communicationnelles

Les membres de l'Observatoire ont appris, dans ce contexte spécifique de communication médiatisée, à mettre en forme et structurer de façon « supérieure » les documents

³ C'est ainsi que, fin 2005, sur les 22 « pages » du site disponible, 11 étaient consacrées aux chercheurs eux-mêmes, 5 aux formateurs d'IUFM, 4 aux enseignants en exercice et en formation et 2 aux acteurs locaux. Cf. Champollion P., *Impact de la scolarisation en zone de montagne sur la réussite scolaire et l'orientation des élèves du CM2 jusqu'à la fin du collège*, Thèse de doctorat : université de Provence, 2005, p. 115.

d'accompagnement de leurs publications. Il en a résulté, d'un côté, un meilleur ciblage, une plus grande clarté et une actualisation plus fréquente desdits documents et, de l'autre, par voie de conséquence, une amélioration de la « dissémination » des résultats scientifiques obtenus.

Via le contexte institutionnel, qui a, comme on l'a vu, poussé à la mise en œuvre d'un site web de réseau opérationnel, l'OER a pu développer des pratiques d'échanges et de communication avec d'autres communautés scientifiques travaillant sur des objets voisins, tant sur le plan national qu'europpéen qui ont élargi le partenariat initial (IUFM fondateurs et laboratoires de recherche associés). L'Observatoire s'est ainsi rapproché d'établissements de formation professionnelle enseignante supérieures (ENFA Toulouse, HEP BEJUNE Suisse, GIER Barcelone Espagne, université de Salerno Italie). Le site web de l'OER et l'OER lui-même se sont ainsi développés de manière à la fois synchrone et homologue.

Enfin, last but not least, les pratiques communicationnelles générées par le site web de réseau ont permis, au sein de l'équipe de pilotage de l'Observatoire de l'Ecole Rurale, l'émergence et l'installation progressives d'une dynamique de management intégré auquel organisation et communication contribuent à parts égales.

4 - CONCLUSION:VERS L'EMERGENCE D'UNE INTELLIGENCE COOPERATIVE

L'ensemble des résultats de l'observation permet de dégager une première série d'indicateurs révélateurs d'une intelligence coopérative dans la communication scientifique de réseau. Celle-ci peut être observée au regard de trois niveaux de pratiques de ces communautés : celui des acteurs eux-mêmes, celui du processus de travail engagé, et enfin celui du dispositif de communication élaboré.

4.1- Les indicateurs d'émergence d'une intelligence coopérative

Au niveau des acteurs de la communauté scientifique de réseau, on observe un changement de paradigme dans les pratiques de travail et de communication scientifique.

Celui-ci peut être défini comme le passage d'une logique de la compétence relativement spécialisée à une logique des *capacités* (Salais et Villeneuve, 2006), comme ensemble régulé de savoir faire techniques, informationnels et éditoriaux.

Au regard du processus de travail, on constate une hybridation progressive des activités d'organisation et de communication. Cette hybridation caractérise le mode d'intégration de la communication à la recherche par l'appropriation progressive des outils (techniques, éditoriaux) et des régulations nécessaires au sein du groupe.

Enfin, concernant le dispositif de communication, les pratiques montrent le développement d'une auto organisation de la communauté scientifique fondée sur une intelligence coopérative.

4.2 Les enjeux d'une intelligence coopérative

Les enjeux de l'émergence constatée d'une intelligence coopérative au sein des communautés scientifiques de réseau touchent aux dimensions organisationnelle et cognitive de l'activité.

Sur le plan organisationnel, elle tend à opérer un ensemble de décroissements propres à retravailler la question récurrente et souvent stérile des frontières disciplinaires, à renouveler les représentations des acteurs sur les conditions de production de la recherche et à en recomposer le territoire d'action.

Sur le plan sociocognitif, l'hybridation de l'activité de recherche et de communication qui rend possible un décroissement non seulement des activités et des procédures, mais aussi des regards portés sur eux, favorise le « métissage » du territoire scientifique initial.

Enfin, une des plus values significatives de cette intelligence coopérative réside dans un « agir communicationnel » au sens d'Habermas dont le profil éditorial marque la distinction au sein de la pratique scientifique. Cet agir repose, dans les communautés étudiées, sur l'accroissement et la redistribution de « capacités » fondées sur une culture de la pluralité (Lahire, 2001) mais aussi de la disponibilité selon les termes de Sophie Pène, (2005) et de l'engagement dans une action de communication scientifique située.

Cet agir peut sous cet angle être envisagé comme une des composantes décisives d'une forme d'*intelligence territoriale* (Bertacchini, 2004 ; Girardot, 2004) dont les communautés scientifiques de réseau sont à la fois les acteurs et un des vecteurs de diffusion privilégiés.

BIBLIOGRAPHIE

- Bertacchini, Y. (2004), « Entre information et processus de communication : l'intelligence territoriale », 3^e Rencontres « TIC & Territoires » Lille 2004, ISDM, n° 16, art. n°161. Disponible sur <http://www.isdm.org>
- Girardot, J.-J. (2004), « Intelligence territoriale et participation », 3^e Rencontres « TIC & Territoires » Lille 2004, ISDM, n° 16, art. n°161. Disponible sur <http://www.isdm.org>
- Lahire, B. (2001), *L'homme pluriel*, Hachette Littératures, Paris. (Pluriel Sociologie)
- Pène, S. (2005), « Communauté et disponibilité », *Communication & Langages*, n°144, p.37-49.
- Perriault, M. (2002), *L'accès au savoir en ligne*, Odile Jacob, Paris.
- Piponnier, A (2005), « Content Management and Usability of European Research Websites : What Contribution to the Europe of Knowledge ? », in *La dimension humana de la organizacion del conocimiento = The human dimension of knowledge organization*, 7^e Congreso del Capitulo Espanol de ISKO, Barcelona 6, 7 y 8 de julio 2005. Barcelona : Universitat de barcelona, Departament de Biblioteconomia i Documentacio, 2005, p..507-520.
- Salais, R., Villeneuve, R. (2006), *Développer les capacités des hommes et des territoires en Europe*, Ed. de l'ANACT, Paris.

V^E COLLOQUE TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMENTS ?

Université de Franche Comte, Besançon, 9-10 juin 2006

DE L'ORGANISATION & DE LA MOBILITE : L'INTELLIGENCE PAR LA CONTINUITE **paradigme du Management de L'Intelligence complexe ?**

Georges Delis, gdelis@toshiba-tsf.com + 33 01 47 28 24 34

Toshiba Systèmes FRance ★ 7 Rue Ampère ★ F-92804 Puteaux Cedex

Yann Bertacchini, Maître de Conférences, H.D.R

Université du Sud Toulon-Var, Laboratoire I3m-EA 3820

bertacchini@univ-tln.fr

Résumé : Nous assistons à une globalisation économique des intérêts des entreprises et un changement de comportement des personnes (nomades & sédentaires). La globalisation économique écrase les espaces-temps, crée des structures nouvelles et de nouveaux besoins en organisation de ces structures nomadisées.

Des outils de management des structures nomades, développés par des acteurs spécialisés sur la mobilité, aident les personnes nomades, à s'adapter à cette mobilité, à mettre en place des organisations intelligentes afin de collecter de l'information puis la communiquer en temps voulu pour participer au développement économique de l'entreprise et à sa suprématie durable dans son marché. (Approche cognitive)

La mise en place des outils et des organisations nomades doit être faite d'une manière intelligente tenant compte des espaces physiques et virtuels, de leur fragmentation et de la pluralité des environnements, de leur nature endogène et exogène. Ce paradigme d'organisation intelligente a pour objet non pas de faire travailler plus les personnes mais, rapprocher l'espace virtuel à l'espace physique (le territoire-entreprise et la carte-marché) et ainsi répondre non seulement à un besoin professionnel mais également personnel pour mieux manager le temps et l'espace global.

Mots clés : Complexe ; Intelligence ; Mobilité, Nomadisme ; Organisation, Paradigme, Ubiquité.

Summary: We are facing a business globalization of the interest of companies as well as a change in behavior's people holdings (nomads & sedentaries). This business globalization spreads over space and time, generates new structures and new needs to manage these nomads structures.

Some of these management tools, used for nomads structures and which have been developed by qualified competitors in the mobility knowledge, provide nomad management and help people to adapt themselves to this intelligent mobile organization in order to take the information, communicate it on time so to increase the competitiveness of the company (cognitive approach).

These tools contribute in helping managers and employees to do their daywork, in any place at any time, and make them more close to the ubiquity.

Without this concept, the information will not be into communication and communication will not exist. We don't have move and humanity stops to exist without ubiquity and its tools.

This paradigm is not here to make people work more but to merge virtual and real territories (territory-company and market-map) so to respond not only to a professional need but even to a private level and manage the global time and space.

Key Words: Complex; Mobility, Management, Nomadic, Organization, Ubiquity.

DE L'ORGANISATION & DE LA MOBILITE :
L'INTELLIGENCE PAR LA CONTINUITE
paradigme du Management de L'Intelligence complexe ?

1. INTRODUCTION: CADRAGE SEMANTIQUE

En préambule sémantique, il nous a semblé important de définir les mots clés de notre contribution, que nous citerons dans un contexte moins abstrait, et qui nous guideront à travers notre voyage dans les espaces physiques et virtuels ; il sera alors plus facile d'en saisir les sens, contenu et de nous repérer dans une cartographie du complexe.

1.1 - Le concept

Le concept, historiquement dessein et projet est emprunté du latin « conceptus » qui veut dire « action de contenir, de recevoir », et ensuite en plus évolué « conception de l'esprit, pensée ». Donc, le concept selon l'Académie est une création et une construction de l'esprit.

Pascal nous définit le concept comme une vision idéale de la méthode qui conduirait à la vérité : *« Cette véritable méthode, qui formerait les démonstrations dans la plus haute excellence, s'il était possible d'y arriver, consisterait en deux choses principales : l'une, de n'employer aucun terme dont on n'eût auparavant expliqué nettement le sens ; l'autre, de n'avancer jamais aucune proposition qu'on ne démontrât par des vérités déjà connues ; c'est-à-dire, en un mot, à définir tous les termes et à prouver toutes les propositions. »* ("De l'esprit géométrique ".

PASCAL. In *Œuvres Complètes*, Edition Lafuma, Seuil, 1963, p. 349)

1.2 - Paradigme

Le mot paradigme vient du mot grec « paradeigma » qui signifie « modèle » ou « exemple », lequel mot vient de « paradeikninaï » qui veut dire « démontrer ». Terme très proche du mot concept, il est utilisé dans les Sciences Sociales pour décrire l'ensemble d'expériences de croyances et des valeurs qui influencent la façon dont un individu perçoit la réalité et réagit à cette perception. Comme le terme épistémologique, au début du XIX^e siècle, le mot paradigme est employé pour désigner un modèle de pensée dans les disciplines scientifiques.

Dans notre propos ce terme renvoie à un exemple ou modèle à suivre soit, parce qu'il est démontré comme tel soit, parce que les éléments les constituant le sont.

1.3 - La mobilité

Ce terme correspond à la mobilité technologique et sa définition est très corrélée aux outils nomades par lesquels elle s'exprime à savoir, le vocabulaire, les expressions formulées au quotidien lors de l'utilisation de ces technologies: *Organiser son bureau mobile, accéder à sa messagerie électronique, utiliser son téléphone portable, se connecter à une borne WiFi, à un réseau Lan.*

1.4 - Nomadisme

Nomade vient du latin nomadis qui est la traduction du grec « nomas » dérivé du verbe *nemein* qui signifie « faire paître ». Le nomade est un itinérant sans attache territoriale fixe qui va et vient selon le climat, les envies, les opportunités et ignorent les frontières. Bien qu'erratique, le nomade dessine sa carte et obéit à une logique. Il la dessine en se repérant à l'aide des étoiles (territoire virtuel) et se souvient des points de halte et de repos (territoire physique).

Dans notre propos, le terme du nomadisme concerne l'entreprise et découle du besoin de cette dernière de répondre à des besoins d'information, de communication, de gestion de crise, de contact client, d'image, de gains de productivité et d'espace.

Le nomadisme n'est pas un simple déplacement mais une forme d'organisation sociale, une forme de vie. Les nomades dans l'entreprise – territoire sont solidaires de l'espace virtuel constitué de leurs déplacements et sont organisés.

1.5 - Ubiquité

Capacité d'«être» en plusieurs lieux à la fois. De notre point de vue, cette capacité répond aux besoins du nomadisme de l'entreprise, résulte de l'utilisation des Tic et crée des besoins en outils d'information et communication. L'environnement de l'individu *ubiquitous* ne se limite pas à celui de l'entreprise dans lequel cet individu évolue mais de tous les environnements, interconnectés.

Etre joignable partout, *n'importe quand par n'importe qui et avec n'importe quoi*, est la notion de base de la personne *ubiquitous* de l'entreprise nomade, tributaire des outils qu'elle doit inventer et mettre en place en permanence afin de rejoindre la stratégie.

1.6 - Intelligence Nomade

Il n'y a pas à ce jour une définition unique de ce qu'est l'intelligence nomade. Dans ce document, il s'agit d'une démarche complémentaire à l'intelligence territoriale.

En empruntant alors la définition de l'intelligence territoriale à Yann Bertacchini (2004) et l'adaptant à l'entreprise nomade, on pourrait tenter de définir l'intelligence nomade comme suit :

« Organisation informationnelle et des connaissances, initiée par des acteurs – entreprises – groupes nomades virtuellement présents, qui s'approprient les ressources des espaces qu'ils traversent puis en transformant l'énergie des réseaux d'entreprise en capacité de projets globaux et complexes. L'objectif de cette démarche est de veiller à doter l'entreprise de la capacité matérielle et humaine de dépasser la problématique de la compétitivité des espaces-temps sociaux redéfinis. »

1.7 - Intelligence collective

Le groupe intelligence collective de la FING (2002) définit l'intelligence collective comme *« la capacité humaine de coopérer sur le plan intellectuel pour créer, innover, inventer. »*

« L'intelligence collective constitue également un champ de recherche dont l'objet est l'étude

de la coopération intellectuelle entre humains dans un environnement techniquement augmenté ».

Dès lors, nous avancerons que l'intelligence collective est une intelligence « complexe » un mix composé de l'intelligence territoriale et de

3. LA GLOBALISATION DES ACTIVITES HUMAINES

Dans un monde de flux ininterrompus qui appelle à être global, nous assistons à la progression d'une globalisation économique et politique des intérêts des entreprises, un changement de comportement et de position des personnes avec la création des nouveaux groupes appartenant à la même entreprise mais managés de manière différente.

Cette globalisation ouvre le monde, rend les entreprises multinationales et développe des pratiques « nomades » (Radkowski, 1967).

Nous soulignons que le véritable enjeu n'est pas tant que d'observer et comprendre comment évolue l'ubiquité du « nomade » en entreprise mais plus encore de poser et d'élargir la question de l'ubiquité de l'individu-citoyen.

Le déplacement, traduction et révélateur de la mobilité telle que nous l'avons précisé, devient d'abord mode de vie puis organisation sociale à part entière, avec l'expression des normes applicables, le tout en étroite relation avec le territoire et les ressources locales.

La mobilité devient un « modèle » social formel, une organisation sociale formalisée.

l'intelligence nomade, de l'organisation endogène et exogène du territoire-entreprise. Cette intelligence « complexe » constitue le « management de la connaissance » et l'organisation de l'entreprise – territoire nomade (Fukuyama, 2004).

3.1- L'approche de l'entreprise mondialisée

Le « concept » de la mondialisation évoque historiquement l'interpénétration des économies nationales ou d'entités plus vaste du globe par l'intermédiaire des échanges commerciaux et des flux financiers.

Dans une version plus récente, cette approche est à compléter par des flux migratoires, des transferts de main d'oeuvre et de connaissances. Nous désignerons ce mouvement enrichi des apports mentionnés par la globalisation des activités humaines mêlant social et économie, physique et virtuel pour former le 'complexe global'.

Toutefois, le terme est nouveau et utilisé depuis les années 80, principalement parce que depuis, les nouvelles technologies (Tics) permettent d'effectuer plus rapidement et plus *facilement* les transferts dont nous avons parlé plus haut.

La globalisation ou mondialisation apparaît de plus en plus alors comme le nouveau défi de notre siècle. Les positions respectives des pays, dominants, dominés ou, développés, en voie de développement, sont en cours de redéfinition tout comme celle des humains dans ce

dispositif complexe. L'« objectif » étant noble : unir les hommes et les pays et faire sentir les personnes proches les uns des autres.

Cette mondialisation économique influence directement son environnement et dans le cas de l'entreprise « globale », tous les environnements dans lesquels elle et ses hommes évoluent.

L'entreprise pour imposer ses produits commerciaux, ses logiques économiques et politiques doit pouvoir produire et commercialiser partout dans le monde tout en ayant son siège social relié, rattaché à son « territoire originel ».

Les centres de productions primaires (*heart technology plant*) doivent s'informer en premier lieu, informer ensuite les autres centres de production secondaires (relays plant or secondaries), les points de ventes et le siège. Ces informations sont ensuite analysées et renvoyées aux expéditeurs pour réajustement.

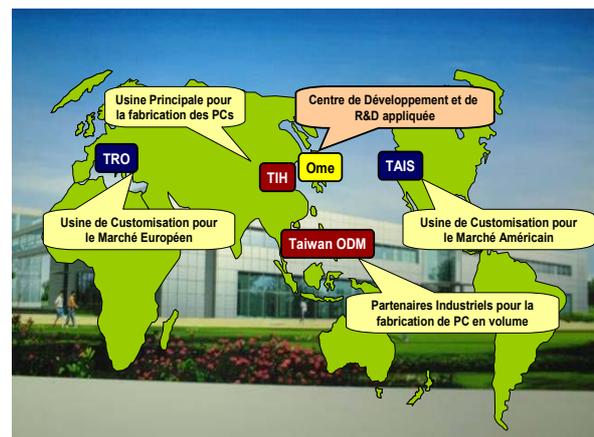
Nous avons alors transformation de l'information en savoir, connaissances et donc établissement de communications multi formes, sens. Ces flux informationnels associés au processus de communication forment ce que Bertacchini (2005) désigne par 'complexe global'.

Cette économie mondialisée qui pousse l'entreprise à pratiquer le « nomadisme économique » crée inévitablement des besoins en information, pour s'implanter, se défendre face à ses concurrents et ensuite des besoins en communication, interne pour ses hommes, externe vis à vis du grand public pour être

comprise et acceptée dans ses nouveaux territoires à la fois physique et virtuel.

Cette collecte d'informations dont l'entreprise a besoin pour sa survie et sa transformation en communication, afin de permettre que la connaissance des environnements de l'entreprise soit appréhendée, demande des outils pour le faire ainsi que l'organisation de ces derniers.

Nous pouvons citer l'exemple d'une entreprise japonaise avec son siège au Japon, ses unités de production en région asiatique, ses centres de recherche en Europe et en région asiatique et ses points de ventes partout dans le monde.



Ce mouvement de globalisation des activités humaines, économiques et sociales, entraîne à la fois l'accroissement de la distance entre les points de production et les hommes qui composent l'organisation dans sa version mondialisée. La mobilité en tant 'qu'élément d'un système d'action complexe' (Bonnet, Desjeux, 2000) constitue une entrée pertinente à convoquer dans le cadre de notre propos.

3.2 - La mobilité

La mobilité est un déplacement qui provoque un arrachement à son milieu natif et demande à la personne mobile une parfaite adaptabilité

aux environnements nouveaux qui se présentent.

Elle exprime une volonté de liberté mais peut provoquer des problèmes à l'individu et à l'entreprise si jamais son adaptation et son assimilation dans les « nouveaux territoires » ne sont pas effectives.

Le concept de la mobilité est par nature complexe et impose d'étudier ce concept sous toutes ses formes : environnementales, juridiques, sociales et professionnelles pour le comprendre, le partager et le faire évoluer.

La mobilité est mise en place pour répondre aux besoins de l'entreprise à la mondialisation (entreprise multinationale), mais également à la demande d'une entreprise locale avec des besoins nationaux.

Le développement des technologies mobiles répond à deux attentes, Sociale et professionnelle, qui impliquent :

- L'effacement des frontières physiques du territoire, de l'individu et de l'entreprise et le développement des nouveaux espaces virtuels.
- L'accélération de la circulation des informations, des biens et des individus avec une facilité d'accès aux savoirs et aux connaissances.
- La désynchronisation des pratiques et de comportements professionnels et familiaux.
- L'émergence des réseaux autonomes, des communautés autonomes et leur

coordination à travers un ensemble des réseaux relationnels et fonctionnels.

- La transformation des entreprises – territoires reliés entre eux par dessus les frontières physiques
- La substitution du temps à l'espace en tant que facteur déterminant d'organisation de la vie professionnelle et privée des individus.

En ce sens le territoire physique perd le sens de son existence, les frontières s'effacent et de nouveaux territoires virtuels naissent pour créer la nouvelle carte de l'entreprise : l'entreprise devient alors le territoire.

L'aspect physique et géographique des frontières cesse d'exister de la manière dont nous les connaissons et cela provoque dès lors une rupture de l'environnement habituel.

Comme l'expriment Stéphane Chevrier et Stéphane Juguet (2004) « *Nous sommes sans doute à un moment historique de la fabrication d'un regard, à la manière de Quattrocento ou de l'irruption du train dans le paysage* ».

John Urry (2005) suggère que la mobilité est « *un changement de paradigme* » dans les sciences sociales.

Initialement mise en place pour gagner du temps, nous déployer, nous démultiplier, aujourd'hui son approche métrique et économique est difficile à traduire.

Nous rentrons dans une spirale où le besoin crée des outils et des habitudes et ces derniers créent des nouveaux besoins et invitent ou incitent la mobilité à revenir en son sens

initial : être mobile, être en mouvement perpétuel mais interconnecté.

3.3 - La mobilité dans l'entreprise-territoire : Le nomadisme.

Ce mouvement perpétuel fait que la mobilité nous immerge dans un univers nomade et non isomorphe. Il y a autant de mobilités que d'entreprises et territoires.

La mobilité est valable dans l'entreprise (mobilité interne et interentreprises), à l'extérieur de celle-là comme par exemple auprès d'un client, pour le télétravail ou être joignable à tout moment pour une meilleure réactivité.

Elle existe sous des formes différentes qui correspondent à autant d'environnement que ceux qui sont concernés par les territoires - entreprises.

L'écrasement des frontières physiques demande à l'entreprise mobile d'intégrer des connaissances sur les domaines de la géographie, la sociologie, l'épistémologie, l'ethnologie etc. Le territoire-entreprise devient transdisciplinaire quand bien même elle ait besoin de spécialistes reconnus.

Cette entreprise étant constituée d'hommes et de femmes, ces derniers deviennent à leur tour transdisciplinaire et c'est justement sur ce point que la staticité jusqu'alors des sciences sociales change et devient mouvement; nous avons alors, il est vrai, un nouveau paradigme des sciences sociales comme John Urry (2005) l'a relevé.

Les raisons qui poussent l'entreprise à pratiquer le nomadisme sont nombreuses : elles sont essentiellement basées sur des raisons économiques et selon l'entreprise et son marché, géoéconomiques et politiques.

Le temps et l'espace sont les deux variables les plus concernées autour desquelles une véritable organisation se met en place au niveau professionnel et privé pour y répondre.

3.4 - Les besoins de l'entreprise nomade

Cette organisation que nous pouvons appeler « Intelligence nomade », est mise en place pour répondre aux besoins de l'entreprise mobile.

Ces besoins ne s'arrêtent jamais et continuent autant qu'il y a des outils et des organisations à mettre en place. (Ce qui veut dire qu'une fois nomades le mouvement ne s'arrête plus).

Ces besoins sont dus à :

- La globalisation et le développement international d'une entreprise la poussent à des implantations locales (production, vente, labos), à travers le monde et augmentent ses besoins en mobilité. Au sein de cette entreprise (dans laquelle l'observation participante active est effectuée), des équipes physiques et virtuelles sont censées s'organiser et communiquer entre elles. Cette organisation des équipes à travers le monde favorise le développement des technologies mobiles. Il est alors vital pour cette entreprise de récolter l'information critique et la communiquer par après.

- Le secteur d'activité de l'entreprise : une entreprise concernée par le secteur des nouvelles technologies aura un besoin plus important d'application des technologies mobiles et de nomadisme, qu'une entreprise artisanale ou localisée.
- La possibilité de joindre la personne ou le groupe est également un besoin important de l'entreprise, surtout si cela évolue dans un marché mouvementé. Cette réactivité contribue à une meilleure organisation de l'entreprise et un niveau d'information élevé.
- La productivité de l'entreprise qui augmente au fur à mesure que nous pouvons communiquer avec une personne ou un groupe à n'importe quel moment de façon à effacer le temps perdu par les déplacements (productivité continue).
- L'image que l'entreprise véhicule en interne et en externe, surtout si son secteur d'activités concerne les nouvelles technologies ou le secteur du conseil.

Cette liste des besoins n'est pas exhaustive mais exprime la majorité des besoins de l'entreprise pour les technologies de mobilité.

3.5 - Les technologies d'information et communication

Pour répondre à ces besoins l'entreprise – territoire doit développer des outils de communication lesquels en réalité sont tout autant les outils d'information et les éléments humains et environnementaux qui composent la complexité de l'entreprise – territoire.

La transformation de cette information en savoir s'obtient à travers les outils de communication et des nouvelles technologies.

Ces technologies de mobilité répondent aux besoins de l'entreprise – territoire en termes de mobilité et de communication et accompagnent le cycle permanent d'innovation: outil - mise en place – utilisation – nouveau besoin – nouvel outil - etc.

Comme on le précisait plus haut l'objectif de ces nouvelles technologies est d'aider l'entreprise, la famille et la communauté à préserver son unité d'identité et de stratégie.

Ces technologies sont des outils d'organisation, de coordination, de partage et de constitution de la mémoire de l'entreprise – territoire. Aussi bien dans la sphère professionnelle que dans la sphère familiale, car il s'agit d'établir une communication continue sans tenir compte de l'univers spatio-temporel.

Il ressort de ce qui précède que la mobilité se compose de plusieurs formes de communication : l'une au niveau de l'entreprise pour communiquer des informations importantes à partir desquelles l'entreprise prendra des décisions importantes ; l'autre complémentaire pour la communication entre les personnes qui composent cette entreprise –territoire. (Technologie numérique)

Dans le premier cas nous avons une communication professionnelle alors que dans le deuxième cas cette communication s'étend sur l'ensemble des activités et peut ou pas toucher l'entreprise elle-même.

L'activité que mène l'individu peut avoir une finalité professionnelle ou privée, l'espace peut être celui de l'entreprise ou un aéroport, et par conséquent, les besoins en *infocommunication*, les moyens et les contraintes varient et sont rarement identiques selon les environnements dans lesquels l'individu ou le groupe évoluent.

Pour organiser ces technologies de mobilité" de façon à ce qu'elles répondent aux besoins de l'entreprise – territoire nous devons avoir une vision complexe de l'ensemble.

Cette organisation peut être effective à partir du moment où l'intelligence territoriale et l'intelligence nomade fusionnent pour mettre en place l'intelligence collective ou l'ubiquité.

4-DE L'INTELLIGENCE TERRITORIALE

La fin du XX^e siècle est marqué par l'émergence de technologies mobiles de communication et de traitement de l'information comme le téléphone mobile, l'ordinateur portable, l'agenda électronique personnelle (PDA), ainsi que des infrastructures des réseaux, filaires au début et ensuite sans fil (WiFi).

Nous avons alors émergence d'un ensemble des moyens que nous qualifions de technologies d'information et communication (TIC).

Les territoires intègrent progressivement ces technologies d'information et communication pour construire « *la société d'information. Ces nouvelles technologies brouillent les découpages administratifs et favorisent*

l'émergence des territoires virtuels. Les frontières territoriales héritées du passé s'estompent. Les espaces se fragmentent, le citoyen devient nomade, les entreprises virtuelles. » (Bertacchini, 2004)

« Si les moyens de transport imposent à la fois une nouvelle appréhension du territoire et de nouvelles relations, celui-ci ne s'efface pas pour autant face à la montée en puissance des réseaux de communication appartenant au local. » Les infrastructures locales de réseaux ainsi que le contenu des documents numérisés deviennent importantes.

Le but de l'intelligence territoriale est de contribuer à rassembler des énergies et des compétences diverses au service de la compétitivité des territoires.

L'intelligence territoriale a pour objectif la valorisation des territoires et de leurs forces vives : elle permet la jonction entre une **nouvelle culture managériale** et des espaces de vie.

Il existe un lien évident, mais parce que les Tic se diffusent et ont entretenu le mythe de l'abolition des distances, d'aucuns peuvent le reléguer parfois, entre la géographie et l'activité économique. Il s'agit finalement de permettre aux régions de s'insérer avec profit dans les lignes de force dynamiques économiques de notre temps, et d'offrir à leurs entreprises des conditions optimales d'exercice de leur activité quotidienne.

L'Intelligence Territoriale renvoie à la maîtrise des méthodes et moyens de l'Intelligence

économique au service des territoires dans l'objectif de :

- connaître, comprendre, suivre, accompagner le territoire.
- identifier et contribuer à mettre en oeuvre des projets créateurs de richesse et d'activité
- mettre en réseau les acteurs publics et privés au service du développement du territoire
- anticiper les mutations et les évolutions, facteurs de rupture.
- valoriser le territoire.

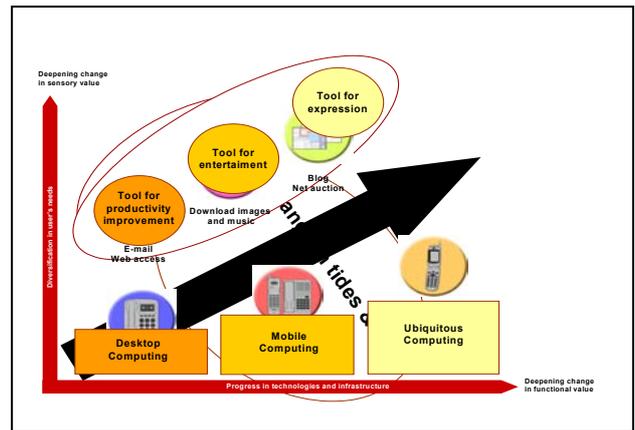
L'intelligence Territoriale est l'organisation d'un ensemble des règles et des procédures dans ce territoire et autrement dit une nouvelle forme de management de ce territoire.

L'emboîtement hiérarchique des échelles spatiales ne constitue plus un mode de régulation des équilibres économiques et de marché.

L'espace complètement éclaté par les nouvelles technologies modifie la structure hiérarchique non seulement des territoires entre eux mais également à l'intérieur de celui-ci (les hommes et les femmes constituant ces territoires).

4.1 - L'Intelligence Nomade

Schéma type de l'organisation informationnelle d'une entreprise nomade



Source : **Toshiba Systèmes France**

L'Intelligence nomade telle que nous l'avons définie au début de ce document est une organisation complémentaire à celle de l'Intelligence Territoriale et concerne la partie exogène au territoire-entreprise.

Elle ne peut être étrangère aux agissements du territoire et dans le territoire car elle les traverse, elle s'y implante et y travaille, aussi bien dans le cadre d'une entreprise commerciale que dans le cadre d'une entreprise avec des sites de production, des points de ventes et des centres de recherche et développement.

C'est pour cette raison que la définition de l'intelligence territoriale est importante à exposer et comprendre avant de parler de l'intelligence nomade.

La pénétration des technologies de réseaux dans l'entreprise-territoire conduit à la mise à disposition des nombreuses ressources informationnelles à l'intérieur de l'entreprise.

A partir de cet instant les employés d'une entreprise sont en mesure d'accéder aux ressources de l'entreprise de l'extérieur de celle-ci et en dehors des plages horaires

historiquement, socialement connues au sein de cette entreprise.

L'employé peut travailler à son domicile pour l'entreprise, dans les locaux de l'entreprise ou encore chez un client. Il devient alors joignable partout, à tout instant et n'importe où (ubiquité).

La structure de l'entreprise et son management doivent s'adapter à cette caractéristique de l'ubiquité non seulement pour répondre aux besoins économiques de l'entreprise mais également aux besoins de formation sociale à l'intérieur des entreprises-territoires.

Cette façon d'exister pour l'entreprise et ses employés pose les problèmes d'une nouvelle organisation qui doit se mettre en place pour manager ces nouveaux systèmes d'information mobiles, les ressources humaines qui les utilisent et les territoires que ces outils et ressources traversent pour informer, communiquer, vendre, réussir et développer.

Cette organisation révolutionne deux éléments du fondement même de l'entreprise qui sont : le temps et l'espace, exactement de la même manière que dans le territoire.

Et, il c'est exactement pour cette raison que nous appelons depuis le début de ce document l'entreprise-territoire et la carte-marché.

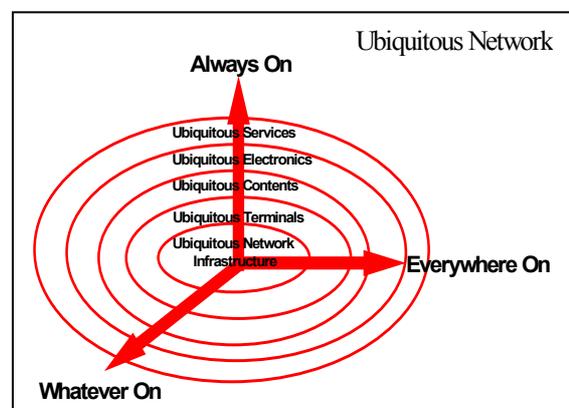
L'entreprise est un territoire avec ses stratégies, ses besoins en information et ses besoins de transformation de ces besoins en savoir par la communication.

Il y a également des employés dans cette entreprise de la même manière qu'un territoire est composé des citoyens.

Elle a également besoin de manager ces besoins pour atteindre ses objectifs selon la stratégie fixée et les nouvelles technologies sont là pour répondre à ce besoin.

Ce management des nouvelles technologies mobiles à l'intérieur de l'entreprise nomade apparaît alors comme une nouvelle forme de management et en traversant les territoires et les esprits, elle évolue vers le management de l'ubiquité.

Schéma type de la vision de l'ubiquité.



Source **Toshiba Systèmes France**

Pour mieux comprendre les enjeux de cette nouvelle structuration de l'entreprise-territoire et de son organisation, nous nous proposons d'examiner ultérieurement de plus près les outils que cette entreprise-territoire met en place, ainsi que l'histoire du nomadisme.

4.2 – L'Intelligence Complexe et Collective

Nous citons à nouveau la définition l'intelligence complexe et collective comme : « la capacité humaine de coopérer sur le plan intellectuel pour créer, innover, inventer ».

« L'intelligence collective constitue également un champ de recherche dont l'objet est l'étude

de la coopération intellectuelle entre humains dans un environnement techniquement augmenté. ».

Nous avons vu précédemment qu'un management spécifique s'impose pour organiser le territoire mais également qu'il cohabite avec un autre management complémentaire pour l'entreprise nomade.

Or, suite à ce que nous avons vu à l'intérieur des entreprises-territoires, les hommes traversent ces territoires et des outils d'information et de communication sont mis en place pour répondre à ce besoin permanent de déplacement et d'effacement des temps.

Un management de nature endogène pour l'Intelligence Territoriale et un management exogène complémentaire pour l'Intelligence nomade sont alors exercés au quotidien dans les entreprises nomades.

Ce management de l'intelligence nomade n'a pas atteint la maturité -de la même manière, peut-être, les investissements en Tic n'ont pas produit pleinement les retours escomptés-, mais s'il existe et se voit reconnu, il respecte à notre sens et pour le moment les règles du management classique (sédentaire), et complète alors le management de l'intelligence territoriale. Il s'agit de notre point de vue d'une période transitoire nécessaire mais ces deux formes de management constituent les faces inséparables d'un tout car les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont abolis la notion de carte-marché, aussi bien dans l'entreprise que dans le territoire.

Nous citons ici une phrase de Pascal (Op.Cit), pour essayer d'expliquer, peut-être, l'esprit de l'association de ces deux formes de management complémentaires et qui démontre pourquoi nous devons mettre en place un management global complexe et « collectif ».

« Je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout, non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties.... »

CONCLUSION

Une intelligence qui ne sait que séparer ou se diviser rompt le « complexe » de l'entreprise et du territoire en fragments disjoints, fractionne leurs problèmes et, par la même, isole les projets de réponse possibles alors même que l'information existe mais dispersée, discontinue. Parce que les technologies de l'ubiquité autorisent la mobilité, elles favorisent la discontinuité. La discontinuité peut revêtir deux aspects : productive et/ou non-productive. Lors d'une prochaine contribution, nous approfondirons cette classification.

Cette discontinuité provoque l'incompréhension entre les acteurs et la carence de réflexion alors même que la globalisation et son contenu ne peuvent être abordée que par une attitude pro active fondée sur la capacité des acteurs à projeter. Plus les problèmes sont complexes plus la discontinuité, en résultat de cette séparation, progresse et la crise à l'intérieur de l'entreprise-territoire s'installe.

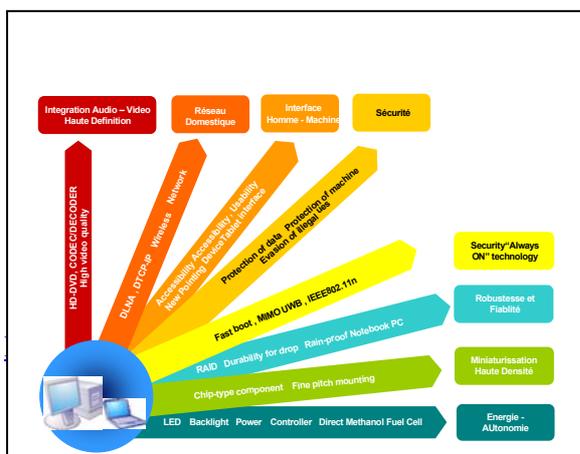
Nous vivons une ère où l'individu n'est pas citoyen ou employé, selon le temps et l'espace dans lesquels il se trouve, mais « *terrien-nomadisé* » avec des besoins permanents pour travailler et être en famille. Nous sommes à l'ère de l'ubiquité, au recouvrement des besoins professionnels et personnels, avec, d'une part, les nouvelles technologies d'information et communication à notre service pour réussir cette jonction et, d'autre part, les acteurs qui composent les groupes avec lesquels nous sommes en relation et auxquels nous appartenons.

Source : **Toshiba Systèmes France**

L'organisation et le management de cette nouvelle *contrée* ne peuvent être de nature endogène ou exogène, de nature d'intelligence territoriale ou nomade mais de nature complexe, globale et collective. C'est à cette intelligence et ce management cognitif que nous avons fait allusion dans cette contribution et qui nous semble être la traduction d'une ère nouvelle dépassant certes la proximité fonctionnelle mais intégrant la contiguïté spatiale *organisée comme un archipel de places interactives* (Veltz,1996).

Ce que nous désignons par paradigme de l'intelligence complexe contient la double action, de repérage des discontinuités et de leur limite

Schéma de la jonction des nouvelles technologies



REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bertacchini, Y., (2005), « L'intelligence territoriale repose sur la transversalité des compétences. », Entretien, *Veille Magazine*, p10, Juin.
- Bertacchini, Y., (2004), « Entre information & processus de communication: l'intelligence territoriale », *Les Cahiers du Centre d'études et de Recherche, Humanisme et Entreprise* n°267, La Sorbonne Nouvelle, Paris, octobre 2004.
- Bertacchini, Yann., (2004), « Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital formel », p.35, *Revue Communication & Organisation*, n°25, Les vallées : sens, territoires & signes, GREC/O, ISIC, Université de Bordeaux 3, 1er semestre 2004.
- Bertacchini, Y. (2002), « Intelligence et Territoire : Quels mouvements ? », 1^{ères} Rencontres Internationales TIC et Territoires : quels développements ? Saint-Raphaël, (Var).
- Bertacchini, Y. Groupe GOING (2002/2003), « Territoire Physique/Territoire Virtuel : Quelle cohabitation ? », *Revue ISDM*, n°9.
- Bonnet, M., Desjeux, D., sous la dir de. (2000), *Les territoires de la mobilité*, 224p, Sciences sociales & sociétés, Puf, Paris.
- Radkowski, G.H. (1967), *Le crépuscule Des Sédentaires*, Janus.
- Isaac, i. (2004), *Technologies mobiles et management : réalités des pratiques et réflexions théoriques sur les compétences du manager nomade*, CREPA, Université Paris Dauphine.
- Morin, E. (1999), *La tête bien faite, Repenser la réforme, Réformer la pensée*, Seuil.
- Morin, E. Le Moigne, J-L. (1999), *L'Intelligence de la complexité*, L'Harmattan, Paris.
- Zimmermann, J.B. (1998-2), « Nomadisme et ancrage territorial : propositions méthodologiques pour l'analyse des relations firmes-territoires. », *Revue d'Economie Régionale & Urbaine*.
- Pichault, F., Nizet, J. (2002-2003), *Comprendre les organisations: Mintzberg à l'Épreuve des faits*, CNAM, Chaire DSO
- Pélessier, N. (2003), « Le Territoire, La plume et le réseau, Stratégies d'Information en ligne et Utopies Citoyennes. », CRIC, 2èmes Rencontres Internationales de St Raphaël.
- Atelier Mobilités Professionnelles, (2003), *Les Mobilités Professionnelles : de l'instabilité dans l'emploi à la gestion des trajectoires*.
- Couchaux, D. (1994), *L'Espace des Nomades*, Lettre d'information de l'observatoire urbain d'Istanbul, No 6, IFEA Istanbul
- Groupe de Travail RIAM – RNRT – RNTL, (2002), *Mobilité et Nomadisme : Services et Usages*, FING
- Mélèse, J. (1995), *Approches systémiques des organisations*. Vers l'entreprise à complexité humaine, Les Editions d'Organisation, 3^e tirage, Paris.
- Fukuyama, F., (2004), *La Fin de l'homme*, Gallimard, Folio, Poche - 448 p avril 2004.
- Herbaux, P. (2004), « Les « TIC », Un outil d'Intelligence Territoriale. », Journée Nationale « TIC et Territoires : Quels Développements ? » Lille.
- Kaplan, D., Lafont, H., (2004), *Mobilités.net : Villes, transports, technologies face aux nouvelles mobilités*, 380p, LGDJ, septembre 2004.
- Neumann, Von J. (1957), *The Computer and the Brain*, Yale University Press.
- Urry, J., (2005), *Sociologie des mobilités : Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, 253p, Armand Colin.
- Veltz, P., (1996), *Mondialisation, villes & territoires: une économie d'archipel*, Paris, Puf.

V^E TIC & TERRITOIRES : QUELS DEVELOPPEMENTS ?

Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006

TERRITOIRE & MONDIALITE

Philippe Dumas,

Professeur en Sciences de l'information - communication
dumas@univ-tln.fr , + 33 4 94 14 22 36

Adresse professionnelle

Université de Toulon-Var ★ BP 132 ★ F-83957 La Garde Cedex

Mots clés :

Ntic, territoire, frontière, mobilité, culture, local, global

Résumé :

Dans un début de XXI^e siècle plein d'incertitudes, de menaces tout autant que de potentialités, les notions de territoire et de mondialisation semblent s'affronter. Les technologies de l'information et de la communication (Tic), qui ne sont plus toujours nouvelles, mais sont toujours renouvelées, sont censées permettre à la majeure partie des activités humaines de se dissocier de leur attache matérielle et spatiale ; c'est ce qu'on entend par la délocalisation au sens large, la virtualité, la mobilité des travailleurs « branchés », et les déclinaisons de tous les e-quelquechose : e-learning, e-business, e-finance, e-marketing, etc. Ce mouvement nous emmènerait dans un « cyberspace » dématérialisé, comme le dit P. Levy. Le territoire disparaîtrait. Cependant la question des territoires semble de plus en plus actuelle par le nombre de publications, de thèses, de sites web et d'interventions sur le net.

Délaissant les voies de l'économie et de la géopolitique, l'objet de cette communication est de réfléchir sur le rôle symbolique des territoires dans la mondialisation. La thèse défendue est que les frontières sont contingentes et poreuses ; ce sont les cultures, les idées et les connaissances qui diffusent à travers ces pores ; le vecteur privilégié de cette diffusion est le dispositif de communication qui s'est construit sur les Tic autant que les voyages qui ont marqué la première époque de la relation intercontinentale. Plutôt que de frontières, on parlera de croisements, de foyers culturels et d'identités mouvantes et vivantes qui communiquent par le biais de la « traduction » dans l'acception de P. Ricœur. Le territoire a sa place dans la mondialité.

TERRITOIRE ET MONDIALITE

INTRODUCTION

Le XXI^e siècle sera-t-il *religieux* –comme l’a laissé entendre Malraux et la conjonction de l’islamisme et du messianisme étasunien le laisserait poindre- ? *patriote* –comme voudrait l’orienter de Villepin- ? *nationaliste* – comme l’éclatement des puissances traditionnelles européennes le ferait penser- ? *mondialiste* –comme l’utopie universaliste autant que les golden boys ultra libéraux l’ont rêvé- ? *catastrophique* –comme le font craindre Lovelock (2006) et les rapports innombrables sur les risques écologiques et techniques- ? *régressif* – comme le feraient penser les appels aux pays et aux territoires-?

Après plusieurs décennies de tâtonnements théoriques et pratiques sur la globalisation et même sur sa version plus raffinée de « glocalisation¹ », on se propose d’approfondir le débat en réfléchissant sur la signification du phénomène d’extension actuel du concept de territoire².

Par un curieux retour des choses, cette omniprésence du territoire est concomitante avec celle de mondialisation qui, à première vue, devrait en être l’antinomie. La référence au territoire n’est ni passéiste (avec le retour au folklore par exemple) ni utopiste (avec le village planétaire). C’est ici qu’on se rend compte que le « glocal » n’est pas la seule addition ou la moyenne entre le global et le local, mais un processus dialectique qui n’exclut

ni l’un ni l’autre, qui les met en relation si ce n’est en opposition. Le courant *actuel*³ de mondialisation n’a pas effacé le territoire. Il l’a renforcé. Pour que l’opposition entre mondial et territorial ne soit pas une lutte désespérante où ce que gagne l’un (par exemple la relocalisation d’activités) est perdu par l’autre (par exemple l’exode des cerveaux), il faut considérer ces deux pôles de la dialectique avec une autre vision que celle d’un jeu à somme nulle. C’est pourquoi nous allons proposer ici de renouveler cette vision et redéfinir certains mots.

La thèse défendue est que les frontières sont contingentes et poreuses ; ce sont les cultures, les idées et les connaissances qui diffusent à travers ces pores ; le vecteur privilégié de cette diffusion est le dispositif de communication qui s’est construit sur les Tic autant que les voyages qui ont marqué la première époque de la relation intercontinentale. Entre un centre émetteur et localisé et des environnements globalisés, les Tic sont le support de la dialectique « global-local ».

Dans cette communication, nous évoquerons successivement ce que la mondialité est de plus que la mondialisation, ce que le territoire a de contingent, ce que les frontières ont de bloquant, comment les jeunes générations transforment leurs rapports par l’usage des Tic, puis nous remettrons en perspective l’intelligence territoriale et la territorialité comme outils conceptuels pour dépasser l’affrontement global-local.

¹ Glocal, concaténation de global et local pour indiquer la dualité de l’économie mondialisée.

² Une mesure indicative de la diffusion actuelle du terme « territoire » est son occurrence sur le web francophone, chez Google par exemple : plus de 28 000 000 ; le nombre de noms de sites incluant « territoire » sur Altavista : plus de 38 000. Les colloques se multiplient, comme *Tic & Territoires : quels développements ?* (2002, 2003, 2004, 2005, 2006) ou *Territoire-acteur et mondialisation* (2003).

<http://isdsm.univ-tln.fr>

³ Nous verrons plus loin pourquoi le qualificatif *d’actuel* est important

LA MONDIALITE

Pourquoi la mondialité plutôt que la mondialisation ?

Auparavant, il faut bien noter que la mondialisation (ou globalisation) n'est pas un phénomène nouveau dans l'histoire de l'humanité. Les groupes humains ont immédiatement échangé des biens et des services dès qu'ils ont pu produire plus qu'ils ne consommaient. L'échange marchand est attesté dans le monde oriental dès les civilisations archaïques de Mésopotamie au VI^e millénaire avant JC. Ces relations marchandes sont indépendantes des entreprises guerrières qui obéissent à d'autres motivations. Depuis ces temps immémoriaux, les flux (et les reflux) d'échanges se sont développés avec des grandes époques telles que les empires Mogols avec la route de la soie, l'empire romain avec le « mare nostrum », l'empire espagnol sur lequel le soleil ne se couchait pas, l'empire britannique prioritairement marchand. La différence majeure entre ces étapes primitives de la mondialisation et celle que nous vivons actuellement est que le « monde » de ces empires était celui qu'ils connaissaient, mais qui était toujours en expansion potentielle avec les découvertes scientifiques, alors que notre monde du XXI^e siècle a atteint les limites de la planète, et son expansion potentielle ne peut plus être qu'endogène. Le point commun est que chacune de ces grandes époques est associée aux développements de technologies de communication : routes, caravanes, bateaux, instruments de navigation. Et, depuis le XX^e siècle, aux nouvelles technologies de communications physiques (autoroutes, automobiles, avions) se sont adjointes les technologies de communication informationnelle qui ont fini par prendre le nom de « nouvelles technologies de l'information communication ».

De nos jours, les technologies de l'information et de la communication

(Tic), qui ne sont plus toujours nouvelles, mais sont toujours renouvelées, sont censées permettre à la majeure partie des activités humaines de se dissocier de leur attache matérielle ; c'est ce qu'on entend par la délocalisation au sens large, la virtualité, la mobilité des travailleurs « branchés », et les déclinaisons de tous les e-quelquechose : e-learning, e-business, e-finance, e-marketing, etc. Ce mouvement nous emmènerait dans un « cyberspace » dématérialisé, comme le dit P. Levy (2000). Dans le même temps, on constate que les êtres humains sont toujours farouchement attachés à leurs racines territoriales : les migrants se considèrent comme des déracinés, les peuples se battent toujours aussi farouchement pour leurs frontières, les pays, les régions, les communes défendent âprement leurs avantages concurrentiels pour attirer l'industrie ou le tourisme. Dans ce contexte l'Europe vient de transformer son périmètre (de façon pacifique, pour une fois) et la nouvelle Europe intrigue et fait naître des espoirs, tout comme elle inquiète. C'est que nous appelons la *mondialisation actuelle*. Mais cette nouvelle vague de mondialisation associée aux progrès des Tic correspond au déploiement de l'empire *étasunien*⁴. Vouloir arrêter ou nier cette vague de mondialisation, c'est refuser le réel : le mouvement de mondialisation est profondément ancré dans la destinée humaine. Mais aborder la mondialisation dans la logique des empires nous paraît une régression historique par rapport aux progrès de la connaissance et de la civilisation. C'est pourquoi nous proposons un changement de vocabulaire pour considérer le phénomène actuel dans une perspective de « mondialité ».

Le terme "**mondialité**" apparaît dans la langue française en 1960, bien que

⁴ Ce terme ne justifie d'autre commentaire que notre refus de frustrer le continent américain (de l'Alaska à la Patagonie) de sa spécificité et de sa diversité.

trouvant son origine un peu plus lointaine vers le XVI^e siècle dans le cadre socio-économique. Initialement, il porte la signification de "relatif au monde entier", "de ce monde", "caractère de mondial de quelque chose". (Wikipedia, 2006)

Avec Philippe Zarifian (1999, 2002), « *Je propose donc d'appeler "mondialité" un phénomène simple et essentiel à la fois : l'appartenance active au monde dans la prise en charge d'une communauté de devenir. En ces moments funestes de guerre, en ces instants qui pourraient nous détourner du monde, nous faire nous replier sur le quotidien, une vie fermée et sans âme, il me semble important de faire vivre cette idée essentielle : nous appartenons au monde, et le monde, dans une mesure qui dépend de notre propre engagement, nous appartient.*

Par monde, j'entends à la fois l'humanité-monde, prise comme une globalité, et l'ensemble du mouvement de la nature terrestre dont nous ne devons jamais oublier que nous sommes une partie. L'immense changement de notre époque est que le concept d'Humanité (que je préfère qualifier d'humanité-monde) peut enfin devenir concret. Après avoir été, pendant des siècles, utilisé pour exprimer des généralités abstraites, dont la fonction essentielle était d'opprimer de vastes ensembles (inhumains?) soumis, généralités dont l'universalisme kantien aura été l'expression à la fois la plus pure et la plus achevée, nous pouvons enfin faire l'éloge de l'humanité concrète, d'une commune appartenance, faite de convergences entre cultures différentes, réunies autour des mêmes problèmes, des mêmes urgences, des mêmes idéaux, de la même éthique active de la générosité et de la liberté.

Si nous sommes, nombreux, à être à ce point touchés par l'oppression et le massacre du peuple palestinien ou par le cynisme des guerres successives menées dans la partie orientale du monde, c'est que, quelque part, la mondialité résonne en nous. Une mondialité que j'ai résolument voulu qualifier de "métisse", car c'est par et à travers le métissage (et non dans la recherche d'un "homme pur", un homme mâle, blanc et abstrait, doté miraculeusement d'impératifs moraux catégoriques) que notre appartenance à l'humanité-monde se nourrit et s'enrichit [...]

<http://isdsm.univ-tln.fr>

Oui, nous devons affirmer et défendre le concept de mondialité, le faire vivre, non seulement "contre" la mondialisation, mais "pour" affirmer notre manière de nous approprier le monde. J'appelle "Peuple Monde", cette humanité-monde active, dans le déploiement de sa conscience et de son initiative, par et dans notre diversité, nos singularités, nos individualités. Nous avons moins à réagir aux événements provoqués par la mondialisation financière et les rancunes qu'elle attise, qu'à nous décaler d'elle pour affronter, dans la mondialité, les vrais problèmes et à faire vivre les vraies aspirations qui appellent notre agir commun. C'est un défi, c'est une manière de revivre, c'est l'expression d'une volonté d'existence. Ce peut être un vrai bonheur ».

Sans autre commentaire pour faire que *mondialité* remplace *mondialisation* dans notre réflexion.

LE TERRITOIRE

Qui dit empire au sens classique du terme, implique territoire et frontière, eux aussi au sens classique⁵ d'espace fermé et communautaire. Une remise à plat du concept moderne de territoire va donc de pair avec celle de la mondialisation actuelle. Du reste, nous remarquons plus haut que l'usage de ces deux vocables avait progressé parallèlement depuis vingt ans, ce qui n'est pas la preuve d'une relation de causalité, mais au moins justifie notre questionnement.

Les participants au Colloque *Territoire-acteur et mondialisation* (2003), qui s'est tenu à Chambéry en octobre 2003, ont mis en évidence cette dynamique entre territoire et mondialisation. Ils voient le territoire « comme un espace et une notion à re-définir. Cette mondialisation crée donc paradoxalement des possibilités pour le niveau local ». Claude Courlet constate que

⁵ « classique » est pris ici par commodité avec la connotation d'impérialismes en concurrence ; on pourrait oser le terme « d'anti-lumières » au sens de Zeev Sternhell (2006).

« les économistes redécouvrent la géographie, avec affirmation de la nouvelle centralité des économies locales ». « Le territoire, échappant à une désignation simplement administrative se définit par ce dont il est capable : un lieu social de proximité se construisant pour concevoir horizons et projets [...] Dès lors apparaissent des dimensions fondamentales que l'on retrouve aux deux niveaux du local et du global : l'histoire, la culture, la psychologie collective. Et donc le territoire, loin d'être un domaine de repli, est appelé à être un espace de relations et d'ouverture instituant sa cohérence propre et son lien avec le monde. L'effet de proximité qui caractérise le territoire aide à créer la confiance et concourt à la visibilité des enjeux, des initiatives et de leurs porteurs [...] Lieu de ressource humaine, il devient donc un site privilégié de constitution du capital social. Par là, il sera la base de la gouvernance de demain. » Comme le terme territoire ne peut être aussi facilement remplacé que celui de mondialisation, nous le conserverons et lui associerons, à la fin, ceux d'intelligence territoriale et de territorialité qui opérationnaliseront les idées avancées ici.

Cette quête du Territoire prend une résonance très concrète dans les débats qui accompagnent le mouvement de régionalisation en France depuis cinquante ans, phénomène typique de l'Europe en devenir.

LA REGION EN FRANCE

Face aux incertitudes du monde contemporain dont les principaux facteurs sont la mondialisation et l'insécurité, une des premières réactions de l'animal social est le repli sur le groupe qui est censé le protéger le mieux. La question est de savoir quel est le meilleur échelon pour le citoyen français du XXI^e siècle : la communauté, le voisinage, ou, pour reprendre les divisions héritées du XIX^e siècle, la commune, le canton, le département, la région, l'Etat, l'Europe ?

Cette question pose indirectement la question de notre rapport à l'espace. Rappelons qu'en France, commune, canton, département avaient explicitement été définis en fonction des temps de déplacement pour atteindre les chefs-lieux avec les technologies de l'époque (la marche, le cheval, le télégraphe). Avec les performances actuelles des technologies de communication (citons l'internet, le Tgv et la généralisation des réseaux de toutes sortes), nos rapports à l'espace sont bouleversés. Ils sont surtout mouvants, instables, reconfigurables en fonction des besoins et de l'environnement. Il s'ensuit que la notion de territoire sur laquelle s'appuient bien des argumentations devient à la fois cruciale (pour l'enracinement) et floue (pour son contour).

Si l'on part du territoire comme espace de relations signifiantes pour chercher à définir un optimum de la division administrative de notre pays (Masselot, 2004), on va trouver plusieurs arguments nouveaux pour prôner une décentralisation qui soit une régionalisation, et esquisser des lignes d'enrichissement de notre pensée et de notre action.

Mais cette position est fragile, comme toute nouvelle vision, face à des raisonnements bien enracinés tels que celui que tiennent Lucas C. & Trépère G. (2002) : « Avec plus de 36500 communes et 95 départements, l'organisation administrative du territoire français s'est révélée inadaptée, nous dit-on, aux besoins nés des transformations économiques du quart de siècle passé. Mais sous les dehors d'une apparente rationalité obéissant aux impératifs de la modernisation, les réformes en cours ont pour objectif de répondre aux besoins des grandes sociétés industrielles et financières engagées dans la mondialisation et dans la construction européenne, à l'opposé des intérêts des populations. »

L'EUROPE EST UNE FEDERATION DE REGIONS AUTANT QUE DE NATIONS

Sur notre planète, que nous sommes maintenant capables d'appréhender d'un regard de cosmonaute, comme d'une communication instantanée par l'internet ou d'un voyage express en jet, des ensembles régionaux ont émergé de toutes parts depuis les dernières décennies : Union européenne, Alena (Amérique latine), Asean (Asie du sud-est), etc. Ces « régions planétaires » sont des associations d'états au sens traditionnel du terme, fondées sur des motivations principalement économiques. Ces états se retrouvent aussi dans les grandes fédérations telles que les Etats-Unis, le Brésil ou la Russie. Ces états, nations ou pas, n'ont pas de subdivisions politiques majeures qui ressemblent aux « régions européennes ». Même si nous simplifions un peu trop, nous pouvons dire *que la région européenne est une spécificité mondiale*. Elle correspond à une histoire et à une configuration culturelle à nulles autres pareilles. Elle doit répondre à une ambition elle-même unique, celle qui émerge des nouveaux rapports mondiaux depuis le 11 septembre, illustrée par le dernier conflit irakien, celle de promouvoir une culture multiple, complexe et hégélienne dans le sens où une instance supérieure naît de la confrontation de la diversité. La région européenne s'appuyant sur le principe de subsidiarité est l'échelon qui procure la meilleure visibilité aux cultures et aux richesses permettant à l'Europe, donc à chacun de ses citoyens, de s'affirmer autrement sur la scène mondiale ; par exemple en pratiquant la recherche de la paix par le consensus plutôt que par la force, le « shock and awe » de MM. Bush et Rumsfeld.

Bien qu'elle ait une signification au niveau mondial, la région européenne n'obéit pas à un modèle unique. Les régions des pays que nous avons cités (Allemagne, Italie, Espagne, Royaume Uni) ont des histoires différentes qui les ont amenées à se

constituer quasiment comme des régions-nations. La région française qui se fait devant nous depuis cinquante ans va être une nouvelle « exception française ». Le nationalisme régional n'est pas sa dimension majeure et ne devrait pas le devenir. Le catalan français ne se sentira pas « catalan » de la même façon que le catalan espagnol. D'un certain point de vue, la régionalisation française est plus rationnelle ; elle vient du sentiment que les transformations de nos rapports à l'espace sous l'impact des technologies, à l'autorité sous l'influence des modes de vie, à l'efficacité de l'action publique, nous poussent vers une autre organisation de la nation à laquelle nous gardons un attachement maintenant séculaire.

Le développement de l'idée européenne moderne suit le chemin chaotique d'une hésitation permanente entre le sentiment d'une identité nationale héritée des théoriciens et des politiciens du XIX^e siècle et celui d'une appartenance à une culture et une géographie communes bien plus ancienne et plus moderne en même temps. Cet attachement physique et mythique à la terre, la territorialité, se manifeste dans le renouveau du sentiment régional et nous permet de conclure que les deux sentiments sont à la fois vivants et complémentaires. Notre pronostic est qu'ils vont continuer à agir dans les années qui viennent et dans la nouvelle Europe qui se construit institutionnellement pour atteindre vingt cinq états aujourd'hui et plus de trente, demain. L'idée centrale de cette construction doit rester celle des précurseurs, tels J. Monnet qui avait posé en son temps que le projet *d'Union européenne n'est pas d'unir les états mais d'unir les peuples*.

LES REGIONS MONDIALES

Face à cette entité nouvelle et mouvante qu'est l'Union européenne, comment voir notre planète que tout un chacun peut maintenant appréhender comme on le faisait d'un village ou d'un canton il y a

quelques siècles ? La vision, optimiste, sur laquelle nous nous fondons, est celle d'une « union » -les Nations Unies ?- de régions mondiales fondées pareillement sur la géographie, l'histoire et la culture.

Notre point de vue est que ces considérations bien réelles ne doivent pas occulter les ressorts profonds de transformation fondés sur d'autres critères que ceux de la sphère marchande. La culture, l'histoire et la géographie sont aussi des mobiles de l'action des peuples. A preuve le sentiment largement répandu d'amour-haine qui caractérise la relation entre l'Europe et les Etats-Unis d'une part, entre l'Amérique latine et les Etats-Unis d'autre part : pourquoi ces démonstrations d' « anti-américanisme » dans une Europe qui a les regards tournés vers Hollywood et Washington ? Pourquoi le mépris du « gringo » dans une Amérique latine qui rêve d'envoyer ses fils étudier aux Etats-Unis ? Pourquoi le contexte de l'hégémonie américaine actuelle sur la vie de la planète ne serait-il pas irréversible ? Le Brésil, le Chili, le Mexique entre autres nous montrent que d'autres relations peuvent émerger, fondées sur un mélange curieux et improbable de besoin de diversification, d'autonomie et de dignité.

Bertolino (2003) répond : « Seule la culture a la capacité de modifier la dure énergie globale en douce énergie locale, parce qu'elle est en mesure de relier entre elles les différentes échelles de flux et de tisser, dans chaque contexte, les trames des relations. C'est la culture qui est le transformateur en mesure d'affecter aux territoires la force du changement global, en modérant le risque de secousses mortelles pour doses excessives. Et c'est encore la culture qui est le trait d'union capable de déterminer et faire croître les ressources physiques et humaines de tout territoire, de ses talents, pour l'envelopper jusqu'à ce qu'il devienne lui aussi un nœud capable de s'insérer dans les réseaux mondiaux. Parce que la culture réussit à se proposer en même temps dans les dimensions individuelle et globale, à se

<http://isdsm.univ-tln.fr>

refléter entre géosystème et territoires en un jeu infini de miroirs, en multipliant les idées et les procédés qui naissent de l'imagination des mille stratégies locales engagées dans la valorisation des attitudes de chaque personne. C'est enfin la culture qui donne la confiance nécessaire pour dissiper les peurs obscures contre la dernière née des modernisations, rassurer les territoires sur la solidité de leurs propres racines et sur la nécessité de se développer en s'insérant dans les opportunités actuelles. »

Quelques autres leviers peuvent être identifiés et font l'objet des lignes qui suivent.

DE LA FRONTIERE A LA TRADUCTION

Paul Ricœur (2004) a magnifiquement exprimé comment la notion de frontière physique était justifiée dans les sphères géopolitique et économique, mais pernicieuse dans le domaine de la culture. Il lui oppose la notion de « rayonnement à partir de foyers culturels ». Ainsi la carte culturelle du monde devient un « entrecroisement de rayonnements à partir de centres, de foyers, qui ne sont pas définis par la souveraineté de l'Etat-nation mais par leur créativité et par leur capacité d'influencer et de générer dans les autres foyers des réponses. » Dans ce contexte d'illuminations réciproques, les identités ne sont pas des caractéristiques immuables, mais des identités narratives, vivantes, évolutives qui plongent leurs racines dans l'histoire, se vivent dans le récit et se projettent dans une promesse, elle-même attachée à un horizon. Comme tout horizon, celui-ci n'est jamais atteint ; de plus, il se découpe en différents plans –le rapproché qui bouge vite et puis le lointain qui est plus stable.

Notre propos est d'appliquer ce modèle à notre idée de territoire ouvert, donc en flux d'échange permanent avec son entourage mondial. Intervient alors la nécessité d'une

traduction, non seulement linguistique, mais aussi culturelle. La traduction possède cette propriété tout à fait systémique de n'être jamais complète tout en étant possible. Elle est la base de l'échange qui produit de l'équivalence sans produire de l'identique, donc de laisser vivants et autonomes les foyers qui émettent les uns vers les autres. Ainsi, confronté au mythe de Babel de la dispersion et de la confusion, « la traduction crée de la ressemblance là où il ne semblait y avoir que de la pluralité. » Une des conditions du fonctionnement de ce modèle de communication interculturelle est l'acceptation d'une perte dans toute relation à l'autre : comprendre l'autre, accepter son regard implique l'abandon d'une parcelle de ce que l'on était avant l'échange. « Se laisser raconter par les autres dans leur propre culture, c'est faire le deuil du caractère absolu de notre propre tradition. »

Face à une telle approche de la relation entre nos régions du monde, on peut mesurer la distance entre les discours et actes politiques de nos dirigeants et l'idée d'une union des peuples à la Jean Monnet. Curieusement, l'univers de la technologie de l'information qui peut paraître comme le support des comportements les plus agressifs actuels est aussi celui qui réalise dès maintenant, sur le terrain, une partie du programme de P. Ricœur. Nous allons rappeler quelques raisons d'être optimistes dans le rôle des technologies de l'information communication, les Tic.

LES TIC COMME VECTEURS DE LA TRADUCTION

Nous ne nous plaçons pas dans une problématique explicative où nous chercherions à savoir si les Tic font le monde actuel, ou si c'est le monde qui fait les Tic comme de savoir si c'est l'œuf qui fait la poule ou la poule qui fait l'œuf. Nous admettons que le processus est dialectique, l'un réagit sur l'autre et

<http://isdsm.univ-tln.fr>

réciroquement. Mais à partir de quelques faits, nous voulons montrer que jeunes générations qui sont nées avec ces objets technologiques en font des usages qui permettent d'espérer une traduction possible entre les cultures au sens de Ricœur, dans l'Europe large comme dans la mondialité. Par Tic, concrètement, nous entendons évidemment l'internet, mais aussi les technologies numériques : téléphone (mobile surtout), télévision, jeux vidéos, photo numérique, etc.

LE MYTHE DE LA FRACTURE NUMERIQUE

Par exemple, la fracture numérique a été un sujet à la mode pour démontrer que les Tic augmentaient la fracture sociale entre les riches et les pauvres, entre le Nord et le Sud, entre les urbains et les campagnards (Quéau, 2000). C'est en partie vrai. Mais les Tic ont aussi mis à la disposition de tous, des images, des connaissances, des contacts illimités, pour autant que les gouvernants aient accepté le principe d'une certaine « liberté culturelle dans un monde diversifié », comme le dit un récent rapport du Pnud. Sans ces technologies, le monde stalinien se serait-il écroulé si pacifiquement ? Les excès du gouvernement américain en Irak auraient-ils été si rapidement mis au jour ? Les militants du Chiapas auraient-ils pu se faire entendre ? Prenons donc l'apport des Tic à la possibilité de communication entre les peuples comme un des facteurs du nouveau monde. Et souvenons-nous qu'avec toutes ces machines chaque individu peut être créateur d'images, de récits, de promesses accessibles à tout le monde. Cet espace numérique infini est ce qu'avec P. Lévy, nous appellerons le « cyberspace ». Pour continuer notre exemple, regardons le conditionnement des jeunes par la culture du cyberspace et leur rapport à la culture héritée du passé.

LE RAPPORT AU CYBERSPACE

Une étude sur le rapport des jeunes au Cyberspace menée par l'auteur (Dumas,

2004) montrait que ces nouvelles formes de communication accompagnant la mondialisation aboutissaient à une grande communauté mondiale de comportements. L'exposition aux images numériques dès la plus tendre enfance (télévision, jeux vidéo, photo numérique, internet, etc.) conditionne profondément la perception esthétique du monde. Les jeux, qui vont du puzzle aux simulations les plus intenses et parfois violentes, ont plusieurs caractéristiques influençant le développement personnel et cognitif. Avant tout, ils forment à *une lecture de l'information non linéaire et graphique*, le graphisme ayant d'ailleurs évolué considérablement depuis les pauvres pictogrammes des premiers Atari dans les années 70 jusqu'aux images de synthèse non distinguables des photos réelles sur les consoles actuelles GameCube ou Xbox. Ces graphismes imposent une esthétique sui generis. Ensuite, ils conduisent le joueur solitaire soit vers un certain autisme, soit vers une connectivité tous azimuts qui sont peu régulés par des processus traditionnels de socialisation. Enfin, ils sont fondés sur une logique de compétition, certainement en cohérence avec la logique libérale, mais dont les effets à long terme n'ont pas encore été évalués.

Ce monde du jeu vidéo vient s'appuyer sur les jeux à la télévision qui envahissent les programmes de leurs mosaïques de questions-réponses sans signification globale. Et cette logique du découpage trouve son achèvement dans le « zapping » « effondrement des grands récits, de l'argumentation et de la syntaxe : le petit écran, celui qu'on regarde de haut, encourage une attention picoreuse et velléitaire. Le tactile s'y mêle au visuel, on ne contemple pas l'image, on la tient au bout de ses doigts. » (Bougnoux, 1998).

Ce besoin d'action sur l'objet et sur l'environnement se manifeste aussi dans une culture de l'expérimentation. Le monde des nouvelles technologies est expérimental, puisque tout le monde le

<http://isdsm.univ-tln.fr>

découvre comme le fait un enfant de son univers. Il suffit d'observer le mépris qu'a tout jeune devant la brochure explicative du nouveau produit qu'il vient acheter. Il se précipite sur l'appareil et essaie toutes les fonctions. Certains l'attribuent à la perte du goût –et même de la compétence– pour la lecture ; nous pensons qu'il y a aussi le plaisir de jouer en expérimentant.

Ce monde tactile et visuel devient aussi dans le zapping, celui de l'instabilité ; un monde où l'on a le droit –est-ce de la démocratie ?- de faire taire quelqu'un, ou au moins d'ignorer la suite de ce qu'il voulait dire. D'ailleurs voulait-il dire quelque chose ? On peut se le demander car le zapping, ou la crainte du zapping, pousse le locuteur à hacher son discours et même à le transformer en rythme effréné d'images, en clip, en un « pur brassage d'étincelles » selon Bougnoux.

« L'existence de petits groupes de jeunes âgés de 13 à 18 ans hyperactifs et instables constitue un symptôme de notre société » dit Cyrulnik (2003, p179). Les jeunes enfants qui abordent tôt l'hyper navigation, propre de la démarche en cyberculture, perdent la pratique de la pensée linéaire et du raisonnement. Il semble que ce soit un appauvrissement et une nouvelle forme de « pensée unique ». Nous formons des zappeurs systématiques. De plus, le caractère essentiellement binaire de la logique informatique qui est associée à la cyberculture, conduit à favoriser démesurément une forme de raisonnement dichotomisé. Or, la complexité à laquelle nous avons à faire demande des compétences pour acquérir une vision globale des problèmes.

La raison pour laquelle nous insistons sur cette problématique de l'environnement du jeune par les images repose sur l'idée maintenant largement admise (de Piaget, 1962 à Restak, 2001 et Cyrulnik, 2003) que le cerveau, à la naissance, est un vaste champ de potentialités qui s'actualisent par sollicitation de l'environnement. Ce processus est dialectique : le cerveau

potentiel est stimulé par l'environnement ; puis, ainsi stimulé il cherche un environnement plus riche en stimulation, qui va lui apporter des plaisirs encore plus intenses selon un schéma d'addiction similaire à celui bien connu pour les drogues (Dickens & Flynn, 2001). Si cette théorie a quelque validité, il faut bien en tirer les conséquences sur les aptitudes qui auront été privilégiées et sur les attentes du public d'adolescents qui pose problème : la classe traditionnelle ne peut satisfaire leur demande cognitive. Il nous faut chercher une autre approche à la pédagogie.

Comme pour l'impact des images, le rapport au texte a évolué sous l'influence des technologies numériques. Le Sms, couramment appelé « texto » en France en est un exemple. Le Sms est une langue phonétique, au style très imagé, comme on peut s'y attendre quand on se souvient du conditionnement cérébral du petit enfant par l'image et le son. L'étape suivante est celle du courriel qui s'affranchit lui aussi de nombre de règles de l'orthographe ou de l'étiquette traditionnelle du courrier. Pourtant, il incarne une renaissance de l'écrit dans la mesure où il remplace de nombreuses communications téléphoniques.

Enfin la caractéristique fondamentale de tout ces textes numériques (courriel, document informatisé) est de permettre un accès universel et illimité à toute l'information qu'ils contiennent : le document numérique est cherchable, indexable, manipulable à un point tel qu'on n'arrive plus à le définir, ni dans son état matériel ni dans son statut juridique⁶.

Le « piratage » ou la « culture du gratuit », expression, empruntée à B. Le Gendre (2003) caractérise principalement les jeunes qui refusent d'entrer dans le jeu de l'internet marchand. Quand il suffit d'un clic pour entendre son morceau de musique préféré, puis l'échanger, le copier, le modifier, et que l'on pratique cela depuis

l'enfance, on ne comprend pas pourquoi il faudrait se compliquer la vie et se priver pour le payer lorsqu'on atteint « l'âge de raison ». Et la même attitude se diffuse vers tous les autres produits numériques disponibles sur l'internet : les images, dessins, photos, films, programmes, jeux, etc. Pour illustrer la force de cette compulsion à copier, je citerai le cas de ces étudiants en programmation internet à qui on explique que ce sont leurs anciens qui fabriquent ces programmes, en font leur gagne-pain comme eux-mêmes le feront dans les années qui suivent, et qui continuent de pirater. Ils considèrent que leurs « petites » entorses à la loi ou même à la morale ne portent pas le germe d'un désastre économique pour la profession. Ce phénomène lié à la culture de la jeunesse techno-branchée se double de l'industrie du piratage dans des pays peu regardants, qui tend à créer des « disques génériques » comme les « médicaments génériques » et à développer un marché parallèle à prix cassés. Si piratage et gratuit ne sont pas complètement équivalents, ils relèvent d'une même remise en cause des lois du marché capitaliste, notamment dans ses dimensions de propriété et de profit. Curieusement, cette remise en cause pourrait être qualifiée de « décalée » dans la mesure où cette génération joue par ailleurs à fond le jeu de la consommation, du vedettariat et des marques. Là encore, le monde de l'internet dérange nos catégories mentales et sociales. Les entreprises et les juristes tentent d'y répondre avec leurs approches classiques et cela ne semble pas apporter les solutions qu'ils souhaitent.

La conclusion que nous tirons de ces quelques exemples est que les Tic modifient profondément les comportements face à l'information et à la communication ; que cette modification est très forte chez les moins de 20 ans ; qu'elle est mondiale ; qu'elle génère à la fois des uniformisations et des différenciations ; donc que les perspectives d'avenir d'un monde d'entrecroisements de

⁶ <http://www.textually.org/fr/archives/001606.htm>

<http://isdsm.univ-tln.fr>

rayonnements sont beaucoup plus tangibles que certains ne le prédisent.

Remarquons au passage que les horizons technologiques sont, comme le prévoit Ricœur, sur plusieurs plans. Les gadgets technologiques défilent à une vitesse étonnante, si ce n'est effrayante ; mais les impacts sociétaux sont lents. On considère que les Etats-Unis ont mis plus de trente ans avant d'assimiler et exploiter la technologie informatique. C'est une des raisons pour lesquelles nous fondons notre raisonnement sur le comportement des jeunes générations car ce sont elles qui exploiteront les Tic pour éventuellement tendre vers la mondialité .

L'INTELLIGENCE TERRITORIALE ET LA TERRITORIALITE

Nous allons revenir à notre problématique territoriale en rappelant avec Herbaux (2006, p 117) que « le territoire géographique se superpose parfois aux territoires symboliques et aux espaces virtuels. Il est le lieu commun d'un groupe humain animé par un processus d'identification aux mêmes repères pour bâtir un capital culturel commun au sein d'une même organisation. »

Les considérations qui précèdent sur l'état du monde et la potentialité d'un espace physique –le dit *territoire* - à émettre des signaux de nature virtuelle, symbolique, rayonnante, on pourrait dire « ondulatoire » au sens de la mécanique ondulatoire (Dumas, 2005), nous amènent à proposer de renforcer l'usage de deux concepts permettant d'appréhender la nature ouverte et interactive du territoire inséré dans le monde : intelligence territoriale et territorialité.

L'INTELLIGENCE TERRITORIALE, ECONOMIQUE, INFORMATIONNELLE

Les opérations de traitement de l'information étant devenues un corpus scientifique et technique, la capacité de

l'esprit humain à transformer cette information en connaissance et en action a donné lieu à l'émergence de plusieurs courants de pensée fondés sur « l'intelligence » à la suite de Simon (1960) notamment et des auteurs anglo-saxons qui ont utilisé ce vocable avec des connotations différentes de celles du français.

L'expression a pris son essor en France il y a une dizaine d'années et elle se précise petit à petit, sous des formes différenciées, notamment aux côtés d'une notion qui se stabilise, celle d'intelligence économique. Laquelle est la matrice de l'autre est une question que nous ne débattons pas ici. Nous préférons prendre note des points d'accords entre les principaux auteurs pour poser que :

L'intelligence territoriale

« est une évolution de la culture du local fondée sur la collecte et la mutualisation entre tous ses acteurs des signaux et informations pour fournir au décideur, et au moment opportun, l'information judicieuse » (Herbaux, 2006, p 117). Gorla (2006, p 31) précise que l'intelligence territoriale peut aussi être considérée comme « une application conjuguée des démarches d'intelligence économique et de Knowledge management⁷ »

L'intelligence économique

« consiste en la maîtrise et la protection de l'information stratégique pour tout acteur économique. Elle a pour triple finalité la compétitivité du tissu industriel, la sécurité de l'économie et des entreprises, et le renforcement de l'influence de

⁷ Le knowledge management est un autre concept lié au développement des outils de gestion de l'information dans une organisation. Il consiste essentiellement en l'ensemble de moyens et méthodes pour optimiser les connaissances accumulées par l'organisation et ses membres.

notre pays » (Référentiel de formation en Intelligence économique, 2005, p2). Il est rappelé en introduction que l'Intelligence économique doit être avant tout un état d'esprit, que ce n'est pas un sujet figé mais une science en marche.

L'intelligence informationnelle

« peut être définie comme une capacité individuelle et collective à comprendre et résoudre les problématiques d'acquisition de données et de transformation de l'information en connaissance opérationnelle, c'est-à-dire orientée vers la décision et l'action⁸. Cette définition s'appuie sur les notions d'autonomie informationnelle et d'écologie de l'information. Elle peut être envisagée comme un champ théorique et expérimental commun au renseignement, à l'intelligence économique, mais également à toutes les approches centrées sur l'information comme support de décision. » (Bulinge & al., 2005)

Dans ce bouillonnement d'intelligence, notre sentiment est que l'intelligence territoriale est la forme qui répond le mieux à notre quête de conceptualisation de cette activité rayonnante qui peut faire la force d'un territoire dans la mondialité. En effet, elle est plutôt le reflet d'une démarche « bottom up » de prise de conscience et d'apprentissage collectif de l'existence et du rayonnement d'un espace physique nommé « territoire » qu'il soit pays, ville, région, état ; tandis que l'intelligence économique relève plutôt d'une démarche « top down » de mise en condition des acteurs de s'insérer dans une

vision stratégique de la place de leur espace dans le monde. Herbaux (2006, p 111) en fait un outil médiologique qui agit sur le récit mythique et symbolique du territoire, ce qui conforte tout à fait notre vision.

LA TERRITORIALITE

On peut considérer la territorialité comme la dimension ondulatoire de la notion de territoire. Elle exprime le sentiment partagé d'appartenance et d'appropriation des vertus qualitatives du territoire. Bertacchini (2004, p3) va plus loin en assimilant la territorialité à l'intelligence territoriale : « l'intelligence territoriale est un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente. L'objectif de cette démarche, est de veiller, au sens propre comme au sens figuré, à doter l'échelon territorial, à développer de ce que nous avons nommé le capital formel territorial ».

L'intérêt de distinguer intelligence territoriale de territorialité est de voir, dans l'une un processus et dans l'autre, un état et un sentiment d'appropriation des ressources du territoire. Toutes deux sont des notions utiles pour dépasser les visions rationalistes, technocratiques et impérialistes du territoire.

CONCLUSION

Parmi les conditions que fixe Ricœur à l'émergence de nouvelles valeurs universelles, il y a l'acceptation du deuil

⁸ Le terme d'intelligence informationnelle apparaît au Canada en 2002 (Poirier, 2002) mais il restreint son champ d'application à l'information documentaire. Une première acception plus large a été envisagée (Bulinge, 2002, 2003) mais elle ne prenait pas en compte le processus de transformation de l'information en connaissance.

d'une partie de ce que nous sommes aujourd'hui. C'est peut-être le point le plus difficile de son programme. Nous avons montré que la pluralité dans l'existence de foyers autonomes qui s'illuminent les uns les autres est une des potentialités du cyberspace et que la notion de territorialité nous ouvrirait à cette vision en évitant le renfermement, la clôture sur des frontières. Mais nous avons constaté aussi, combien nous devons faire le deuil de beaucoup de nos préjugés, de nos idéologies actuelles. L'observation du comportement des jeunes de la planète est ce qui doit nous permettre d'imaginer des promesses et de reconnaître des horizons. La nouvelle Europe avec encore plus de richesses culturelles et de diversité, est une chance pour l'avenir de la mondialité. Mais les forces de la « mondialisation » impérialiste, arrogante, anti-lumières sont toujours vives. Faire triompher la mondialité est un programme ambitieux et une préoccupation de chacun à chaque instant.

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- Bertacchini, Y. (2004), « Entre information et processus de communication, l'intelligence territoriale » *Humanisme et Entreprise*, Paris, N° 267, Octobre
- Bertolino, R. (2003) « Territoires et universités », *Colloque Territoire-acteur et mondialisation*, in <http://www.territoires-mondialisation.org/> consulté le 30/04/06
- Blanquer, JM, Quenam, C. (2004), « L'enjeu de Guadalajara », *Le Monde*,
- Breton, Ph. (2000), *Le culte de l'internet*, La Découverte, Paris
- Bulinge, F. & Agostinelli, S. (2005), « L'analyse d'information : d'un modèle individuel à une culture collective », *Management et communication pour une économie de la connaissance*, <http://www.revue-r3i.com>
- Cern, V. G. (2003), « L'internet sous surveillance, les entraves à la circulation de l'information sur le réseau », *Reporters sans frontières*, rapport 2003
- Colloques *Tic et Territoires* (2002, 2003, 2004, 2005, 2006) in http://i3m.univ-tln.fr/imprimer.php3?id_article=127 consulté le 30/04/06
- Colloque *Territoire-acteur et mondialisation* (2003), <http://www.territoires-mondialisation.org/> consulté le 30/04/06
- Cyrulnik, B. (2003), *Le murmure des fantômes*, O. Jacob, Paris.
- Dickens, W. & Flynn J.R. (2001), "Heritability Estimates vs. Large Environmental Effects: The IQ Paradox Resolved." *Psychological Review* 108, 2 (April): pp. 346-369.
- Dumas P. (2005), « Le Distic et le rayonnement des cultures », *Colloque Culture des organisations*, Université de Nice, in http://www.archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_000_01578.en.html
- Dumas, P. (2004) « Nouveaux dispositifs pédagogiques et crise des systèmes éducatifs », *Humanisme et entreprise*, avril, in http://www.archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_000_00958.html
- Goria, S. (2006), *L'expression du problème dans la recherche d'information : application à un contexte d'intermédiation territoriale*, Thèse doctorat Université de Nancy 2
- Herbaux, Ph (2006) *L'Intelligence Territoriale: d'une représentation générale à un concept de finalité*. Thèse doctorat Université du Sud
- Le Gendre, B. (2003), « La culture du gratuit », *Le Monde*, 25 octobre, p 1-16.
- Levy, P. (2000), *World Philosophy*, O. Jacob, Paris
- Lovelock, J. (2006), *The Revenge of Gaia, Why the Earth Is Fighting Back - and How We Can Still Save Humanity*, Penguin, London
- Lucas C. & Trépère G. (2002), in <http://www.lcr-rouge.org/archives/011101/pleinfeu.html> consulté le 30/04/06
- Masselot, C. (2004), *Accessibilité et qualité des systèmes d'information multimédia : transfert méthodologique et technologique*, Thèse Université de Besançon
- Piaget, J. (1962), « Le temps et le développement intellectuel de l'enfant » In: *La vie et le temps : les générations dans le monde actuel : textes des conférences et des entretiens organisés par les Rencontres internationales de Genève 1962*
- Quéau, Ph. (2000), « La fracture numérique est un slogan politique », *Le Monde Interactif*, 13 sept.
- Référentiel de formation en Intelligence économique, (2005), Premier Ministre, Sgdn, Paris, consulté sur <http://ocsima.neuf.fr/formation-IE.htm> le 25/04/06
- Ricoeur, P. (2004), « Cultures, du deuil à la traduction », Conférence aux Entretiens du XXI^e siècle, Unesco, in *Le Monde*, 25 mai, p1,19)
- Simon, H.A. (1960) *The new Science of Management Decision*, Harper and Row, N.Y.
- Sternhell, Z. (2006) *Les Anti-Lumières, du XVIII^e siècle à la guerre froide*, Fayard, Paris
- Zarifian, Ph., (1999) *L'émergence d'un Peuple Monde*, PUF, in http://perso.wanadoo.fr/philippe.zarifi_an/page6.htm (2002), consulté 30/04/06
- Wikipedia (2006) \$

AUTRES REPERES

[HTTP://WWW.TERRITOIRES-MONDIALISATION.ORG/](http://www.territoires-mondialisation.org/)

L'association FORUM INTERNATIONAL TERRITOIRES ET MONDIALISATION a été créée par [Economie et Humanisme](#), [l'Assemblée des Pays de Savoie](#) et [l'Université de Savoie](#). Elle s'est donnée pour objectifs de diffuser les travaux du Colloque « territoire-acteur et mondialisation », qui s'est tenu à Chambéry en octobre 2003.

Mais FORUM INTERNATIONAL TERRITOIRES ET MONDIALISATION compte bien également continuer à jouer un rôle pour une meilleure compréhension du fait mondial, de ses mutations, et des questions qui en découlent pour la vie des territoires. A ce titre, nous organisons les 30 et 31 mars 2006 un [Atelier-Rencontre « Territoires en action »](#).

L'association FORUM INTERNATIONAL TERRITOIRES ET MONDIALISATION est soutenue par la [Fondation Charles Léopold Mayer Pour le Progrès de l'Homme](#).

[HTTP://TEMPS-NOUVEAUX.NET/ARTICLE.PHP?ID_ARTICLE=93](http://TEMPS-NOUVEAUX.NET/ARTICLE.PHP?ID_ARTICLE=93)

Atelier "Y-a-t-il un socialisme écologique ?" - 26 août 2004 - Fouras

Grandir en humanité ?

transcription effectuée par Marie-Hélène Mahevo, Patrice Joly et Richard Guesnier

« On sait bien aujourd'hui que le temple de l'anti mondialisation est à Washington. C'est là que partout où il y a du projet de régulation mondiale nous avons, arc-boutée, l'administration américaine contre tout projet de régulation écologique, contre toute régulation judiciaire : la Cour Pénale Internationale, contre toutes réformes des Nations Unies qui iraient dans le sens d'une régulation mondiale. Donc de la même façon que nous avons commencé à réincorporer l'imaginaire positif de la mondialité en le remettant dans la trajectoire historique de l'internationalisme, il nous faut faire la même chose sur la question des libertés et arrêter de faire cadeau au capitalisme des libertés et du libéralisme ! Rappelons nous la distinction majeure

<http://isdsm.univ-tln.fr>

de Fernand Braudel entre marché et capitalisme, ou la distinction de Polanyi entre économie de marché et société de marché. Le capitalisme est une logique de puissance qui détruit tous les échanges, y compris les échanges économiques marchands. Il faut de la régulation pour maintenir l'échange y compris des marchés c'est en ce sens que les marchés et les économies sociales des marchés des Etats providences sont en grande partie une conquête des mouvements ouvriers, parce que le cadre juridique, politique qui permet la régulation est le cadre même qui permet d'éviter la destruction par le capitalisme des logiques d'échanges, y compris des logiques d'échange marchands. »

V^E COLLOQUE TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMNTS ?

Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006

NEW CHALLENGES OF KNOWLEDGE TRANSFER IN 21ST CENTURY IN HUNGARY

Csilla Filó - Péter Ács, Université de Pécs

Due to the technical-technological changes connected with the processes of globalization the phenomena associated with knowledge has been more and more highlighted even in the southern part of Europe. Thus the new ways of obtaining knowledge - that are available for an increasing number of people - has more and more often seemed to be in the focus of researches. It has become obvious by now that the task challenges not only our economy but the whole Hungarian society: we have been integrated into the society of European knowledge. Therefore the challenge - for Hungary, as well - of obtaining new knowledge is given in the terms of the country's EU-accession. European integration involves our joining the system of world economy with its new network-type structure and our entrance through gates: into the global cognitive society.

From the point of view of our education system the above-mentioned challenge can be summarized in the form of the following three questions:

- Can the fields of education and training effectively contribute to the integration of Hungarian society and economy,
- Can they make the most of the advantages and opportunities resulting from our EU-accession,
- Have they been able to prepare for the challenges issuing from the fact that Hungary has to operate its education system as a member of a larger society?

NEW CHALLENGES OF KNOWLEDGE TRANSFER IN 21ST CENTURY IN HUNGARY

The operation of modern economy and society has increased the demand for knowledge in almost every sector making the societies of developed countries reflect. We can only meet this challenge if we can decrease the number of people staying still outside the circle of learners and ensure - on the level of the whole society - people enough time to learn. We should set the establishment of „learning society” as an aim, since without this it is becoming impossible to operate our more and more „knowledge-based” economy. The paradigm of lifelong learning must set our education system new tasks. We have to revise the problem of applied methods and tools in the context of teaching and learning.

The exclusive application of traditional methods and workforms - having been proved effective for decades - makes no headway any longer.

The final act of the Lisbon General Assembly of European Council provides the following recommendation regarding the transformation of schools: *„Educational institutes should be transformed into multi-purpose learning centres. They should be able to address target groups significantly wider than those at present and to establish learning partnerships of a new type with other educational institutions, research institutes and companies.”*

As a consequence of this educational and vocational institutions should be opened out towards both the close, local and the far, global world to an increasing extent. It is the enriching, expanding learning scene of growing complexity that should have priority in addition to learning and learning opportunities.

For these new learning scenes we can anticipate an extremely heterogeneous composition of students: from the point of

view of both their age and their sociocultural background. Thus instead of traditional pedagogical approach highlighting teachers’ activity the emphasis should be laid on a learner-centered practice focusing rather on individual skills and their differences.

Regarding content the strengthening of basic skills and providing participants with a general culture are seen as key issues by the authors. We think it appropriate to establish modular-type general education and vocational training - preceded by and based on an extensive foundation period – including all the key competencies (skills) that are necessary for the members of („knowledge-based”) information society:

managerial skills,
ability to take risks and avoid failures,
creativity, initiative,
flexibility, adaptability, ability to react promptly,
innovative workstyle and capability of adjustment to organizational structures („team-work”).

To achieve this aim it is necessary to widen the traditional learning environment and to ensure new learning „situations” providing knowledge equivalent to that obtained at schools. Basically, those changes are concerned that were evoked by the „communication revolution” and globalization processes connected with it. As it is anticipated one of the most important consequences of these quite complicated and complex changes influencing each sector of the society and economy will be a significant decrease in the number of workplaces. The remaining ones however will be of service to the labour market (and employment policy) providing with good means of subsistence the labour with a complex qualification and armed with the new elements of knowledge and new competencies.

One of the most important - from the point of view of the operation of schools as well – consequences of the crucial changes may make it possible to *widen the teaching/learning place and time* that are essential in terms of education. This means that those places and participants that can take part in the educational activity in a real or virtual form should be seen as the elements of the school, the educational and the modular content. What matters here is the qualitatively new dimensions of distance learning on the basis of e-based learning. In the actual Hungarian circumstances this can be established on the basis of the forming

1. regions of intelligence that - through their networks - can be suitable for the establishment of cooperation needed for education. The participants of this cooperation can be first of all:
2. telehouses,
3. e-homes,
4. e-workplaces and certainly
5. e-schools.

The „learning scenes” listed above can be formed and made suitable for being used by the learners through the experts employed by them on the one hand and through the available infrastructure on the other hand.

In addition to the above-mentioned requirements it cannot be avoided either to decrease the differences between traditional, school-based education and the forms of education and training outside it which should involve not only the mutual application of the applied methods (among others), but also e.g. the assessment and recognition of preliminary, unregistered knowledge.

The education of all the people having stayed outside the world of education so far will be a key issue in the near future.

What can be those target groups in the society that are unavoidable to contact and educate in non-formal and informal education:

uneducated and poorly educated people,
 young people starting out on a career being unemployed,
 the elderly (over 45 years) unemployed,
 unemployed women (with a large family or single with a child or children),
 families and individuals having social conflicts,
 people living in disadvantaged regions or settlements,
 people living in an industrial area of depression,
 partially disabled and handicapped people,
 the majority of Romany inhabitants, children in care,
 people having released,
 individuals having difficulties in adopting themselves to the society (drug and other addicts, people showing the symptoms of depression, sociopaths).

From the point of view of education the groups listed above seem to have more problems that are difficult to solve:

1. the identification of target groups and individuals and leading them to learn,
2. the mobilization of their motivation basis in order to make them learn,
3. and finally the fact that the people in concern can have more than one of the problems (accumulated) listed above.

Education (policy) - by itself - is not able to handle and solve this quite complex problem effectively. For this learners in concern need social partners with at least one of the competencies needed for education. Who can be these cooperating partners of a person wishing to learn?

First of all local governments, civil organizations, human resources centres, agencies, scientific institutions (colleges, universities, research & development institutions), social partners, and last but not least public educational and cultural institutions.

The requirements towards adult education should be met. The identification of problems and the formulation of questions depend on the particular institutions and the content and quality of the answers given by them will already determine the place and role they can take on the education market.

The system we have established is communication-centered. We aimed at ensuring free scope for cooperation supporting communication processes needed for this rather than providing a methodological recommendation. That is why our system is called Cooperation Space, i.e. CooSpace.

From the point of view of technology CooSpace is a web-based, multi-tier web application. The servers side platform is MS .NET II. The service can be suitable for a significant workload. Cache applied for XML datastructures on several levels of logical units. The system can be connected with other systems – which means data synchronization and authorization support - by software interfaces. The development was accomplished by DEXTER Ltd.

Reason for the existence of such an Internet-based educational system in the actual Hungarian circumstances can be questioned. The speed at which new technologies can spread seems to be a very important factor from the point of view of society. How far have we got in the process revolutionary character of which is indisputable even in its different interpretations and which is commonly called: information society.

According to the survey by World Internet Project (WIP) of autumn, 2004 the Internet is used by more than 29% of the Hungarian population of more than 14 years of age. According to the diffusion theory the spread of devices shows an S-shape characteristic. This means that after an initial period of usage by the elite the spread of a devices begins to accelerate and have a mass character until the phase of saturation when the growth slows down again. Examining the situation in Hungary - in order to determine the phase in which we currently are regarding the use of the Internet - we can find that the period of mass usage is approaching. The rate of growth in the last year exceeded that of the preceding one again. The number of people using the Internet at home and also the general rate of the usage are increasing. This suggests that in the next few years there could be a decisive change in the use of the Internet in Hungary. It can be certainly shown that the ratio of Internet users is much lower within the old generations than in the younger ones. A survey by TÁRKI compared the reasons for not using the Internet on the basis of the data from 2000 and 2004. The survey revealed that the most significant change is that while arguments based on financial, possession-related reasons became less emphasized, the reason „I do not need one” got of much greater importance. This change in the system of reasons shows that our cultural models concerning the use of the infrastructure of infocommunication has not been able to keep up with the

actual opportunities. An educational situation as well can be suitable for establishing the circumstances in that the opportunity for transforming these models can be revalued. One of the main points of planning both in the institutional background of general and higher education and the e-Hungary program of local governments is the establishment of networks that can serve as a background of the content demonstrated in the educational system. According to the survey by TÁRKI we can say - on the basis of the regression path analysis revealing the reasons of not using the Internet - that the most important factor urging people to use the Internet is cultural capital. Thus we can claim that financial support is not the only form of making the use of the Internet more common. It means that the development of education should handle this field with special care.

One of the most important processes in relation to the formation of information society is the use of the computer as a communication device, i.e. the development of infocommunication technology. Examining the rapid spread of mobile telephony through Hungary, we can see that people find communication one of the most attractive field of application. This preference of theirs can open up a new prospect to education too, since education as well can be perceived as a special communication situation.

The significance of information society lays in the fact that - thanks to the use of computers – communication devices are functionally dynamic. This feature of these devices enables them to meet new requirements very quickly. Parallel to this the preparedness of individuals is changing more and more rapidly and sharply. The relevant preparedness tends to mean the ability to access and obtain preparedness itself rather than the ability to store information like an encyclopaedia. Thus approaching to information society we should establish education systems that are

suitable for the mobilization of learning skills of the society. This change is the key to the use of new technology.

On the basis of the above-mentioned facts we decided that bringing Internet technology in - should not be the only possible - but a necessary element of our education system.

CooSpace System developed in cooperation between academic and private expertise is artlessly communication-centered. Real cooperation takes place on the virtual scenes of application. Participants are joined the particular scenes through their roles. It is the participants' role to determine the tools using which participants can make appointments and organize their communication freely. Assignments can be provided and the students' papers can be „handed in” uploaded in a form of a file. Teachers and tutors can evaluate these then, but they can also produce an automatic-type test. In the communication of participants the synchronic and asynchronic services (chat-room, forums) used in traditional virtual classrooms are also available. Documents, mediafiles and bibliographics items can be shared on a scene. In addition to the simple messenger services used among the participants notification and exchange of information are also assisted by messages on automatically generated events. The regulation of the access can ensure that confidential material is available only for people concerned. CooSpace is a shared bag of tools rather than a methodology.

It is an interesting feature of the cooperation scene that participants can form smaller groups that are allowed to create a subscene where the members of the group can work on a particular task on their own. CooSpace certainly provides participants with basic contact information (address, e-mail address), but the participants also have a possibility to upload their photos to make their relationships more personal.

The learning environment can first of all be used for assisting education forms where there are also personal meetings that can significantly contribute to the development of motivation and engagement.

Orientation and intuitive use are helped by the task-oriented design of screens and the appearing icons. The students did not have any problems with the user interface of the application. The methods applied in the programs should fit to the user-friendly environment, which can significantly contribute to motivating subjects to learn: continuously stimulating them to participate in the program. The Coospace pilot successfully passed its first tests according to survey results.

The Coospace system is also used internationally (currently in English) as a tool of scientific communication in the CAENTI (Coordination Action of the European Network of Territorial Intelligence) project.

The toolbar of the system is still being developed. Our goal is to widen it on and to create a multilingual surface. In the future Coospace will be available in French and Spanish.

It can also be aided by developing differentiated, individual school career of students due to which it will be possible to decrease the number of dropouts, and the ratio of students leaving the system.

We are convinced that developing the system is just one aspect of producing a new learning environment but that can help to organize and accomplish trainings in a flexible form and it can contribute to the application of innovative educational forms in Hungary.

Bibliography:

Bell, D. (1973): The coming of post-industrial society: a venture of social forecasting. NY: Basic.

Castells, M. (2000): Materials for an exploratory theory of network society. In *British Journal of Sociology*, Vol. 51. 1, (January/March)

Kolosi, T.; Tóth, I. Gy.; Bukovich, Gy. (2004): Társadalmi riport 2004 (Society Report 2004) TÁRKI, Budapest

Radó, P. (2004): Esélyegyenlőség és oktatáspolitikai. In *Pedagógiai Szemle* 10-/2004

Rogers, E. M. (1995): Diffusion of innovations. 4th edition NY: Free Press

Z. Karvalics, László ed. (2004): "Mapping the digital future" Hungarian Society and the Internet. Budapest, ITHAKA-ITTK-TÁRKI

(<http://www.tarki.hu/adatbank-h/kutjel/pdf/a717.pdf>)

V^E COLLOQUE TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMENTS ?

Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006

LES TEMPORALITES, L'AGIR ET LE TERRITOIRE

Philippe Herbaux,
Ingénieur de recherche

+ 33 03 20 62 15 59 philippe.herbaux@univ-lille2.fr
Université Lille2★1, rue du Pr. Laguesse★ F-59000 Lille

Yann Bertacchini
Maître de conférences HDR

+ 33 04 94 19 66 02 Yann.bertacchini@univ-tln.fr
Université du Sud Toulon-Var★BP 132★ 83957★La Garde Cedex

Guillaume Perrin

Doctorant laboratoire I3M

guillaumeperrin@yahoo.com

IUT de Toulon

BP 132 83957 La Garde Cedex

Résumé : Avec Mac Luhan (1977), nous pouvons avancer que la télématique a remplacé «la fusée» dans la figuration visionnaire de l'avenir. Les TIC (technologies de l'information et de la communication) sont au centre de ces temporalités par le caractère inédit de leurs effets médiologiques qui font du local, le lieu fugitif d'une communication et d'une information généralisées. «*L'agir instrumental et l'agir communicationnel*» d'Habermas trouve ici une illustration dans leur complémentarité. Cette évolution de la culture du local est en rapport avec la capacité d'un territoire à développer ses thèmes d'innovation et devenir ainsi, apprenant.

Abstract : With Mac Luhan (1977), we think that telematics replaced 'the rocket' in the figuration visionary of the future. The CIT (communication and information technolog) are in the center of these temporalities by the new character their effects mediologic which make on local, the fugitive place of a generalized communication. "*L'agir instrumental et l'agir communicationnel*" of Habermas finds here, an illustration in their complementarity. This evolution of the culture of the local is in connection with the capacity of a territory to develop its topics of innovation and to become thus, learning territory.

Mots clés : local, innovation, intelligence territoriale, TIC.

Keywords : local, innovation, territorial intelligence, CIT.

DU LOCAL ET DU GLOBAL

1.1 Temporalités

Nous entendons par «temporalités» les rapports divers du temps et de l'espace dans l'expression de l'actualité et de la désuétude, de la permanence et de l'instabilité ou encore selon Derrida (in Pastor, 2004) de l'éphéméridé et de la durabilité. Le transport dans «l'immédiateté» et la capitalisation de l'information au sein du territoire, répondent à ces temporalités¹; elles agissent sur le lien social et sont facteurs d'innovation par les transferts qu'elles autorisent. Le raccourcissement de l'espace temps souligné par Virilio (1996), modifie les relations entre les organisations du local et fait évoluer la notion de «local». Ainsi, la conduite du projet territorial se dédouane peu à peu d'un logique de management «*top down*» pour s'essayer dans les méandres de la gouvernance. Avec les TIC, le territoire devient plus apprenant.

1.2 Entre le local et le global : une nécessaire adaptation

Pourquoi certains territoires résistent mieux que d'autres à «l'évasion» des productions ? Pourquoi certains territoires réussissent leur politique de développement alors que d'autres échouent ? Pourquoi les TIC deviennent-ils les leviers d'action des logiques de développement et semblent concourant d'une émancipation économique endogène ?

«Un territoire peut s'inscrire dans une logique de développement», dit Courlet (1998) «s'il répond au moins aux deux conditions : de présenter un milieu innovant et dynamique».

Le territoire ou *pays* est le lieu de la communication informelle par excellence combinée d'un non-dit qui rythme les échanges entre les hommes. Il y a en quelque sorte, une capitalisation de culture dans le meilleur des scénarii possible par une communication formelle et se situant dans le projet de développement. Au sein du local, les

rites, les héros, les symboles et les valeurs qui en constituent l'histoire, composent le théâtre des signes et des postures («l'*habitus*» de Bourdieu, 1994) établissant ainsi une grammaire de communication qui fonde l'identité du groupe local. Ce constat se trouve au centre de la recherche sur les problématiques territoriales étudiées au Québec (André Joyal, 1999)

Au sein de ce bouillonnement du local, on peut observer que l'évolution du support communicant par les TIC est un fait ; ceux-ci créent de façon exponentielle de nouveaux liens externes, inédits, fluets et versatiles qui interviennent dans le jeu des pratiques traditionnelles du *pays*.

Ne risquent-ils pas de modifier ou même d'amputer au sein du territoire les liens communicants et de substituer aux codes habituels, un nouveau «*surf*» des échanges ? Plus généralement, l'apparition et l'essor des TIC en France ne sont-ils pas une menace sur le développement territorial par le risque d'un apport exogène ou de fuites non contrôlés des ressources vers l'extérieur ?

1.3 TIC et lien social

Les TIC prennent aujourd'hui la place qu'occupaient naguère les technologies industrielles dans l'imaginaire du progrès. Le thème de la vitesse coulisse des moyens de communication aux moyens de télécommunication.

Avec Mac Luhan (1977), on peut dire que la télématique a remplacé la fusée dans la figuration visionnaire de l'avenir. Nous n'en sommes plus aux supputations ; les concepts de mondialisation et de globalisation s'inscrivent chaque jour dans le quotidien de certaines petites entreprises et des *pays*. De même que dans les années soixante on s'accordait à voir dans la télévision, une nouvelle culture de masse qui allait selon les uns, élever la trame culturelle du citoyen ou créer selon les autres un affligeant désert cognitif; de même, les TIC peuvent apparaître comme un horizon radieux de l'intercommunication généralisée.

L'utopie socio-politique est toujours de mise ; le maillage technologique sur fond de claviers et d'écrans doit aboutir à un renouveau du

¹ La revue «Temporalités» dont Arthur Koestler était l'un des auteurs est maintenant prolongée d'une lettre électronique « temporalistes ».

maillage social et ainsi éloigner le spectre de l'anomie généralisée. Ce discours repose sur les mêmes registres qui fait du caractère inéluctable du développement technologique un levier qui trouverait dans la rationalité qui l'habite, la loi de sa propre production. Là également, le concept «*d'auto-éco-organisation*»² développé par Edgar Morin (1977), trouve ici son illustration.

Il apparaît néanmoins que les technologies de l'information sont pilotées par les usages auxquels on les destine ; celles-ci n'affectent pas seulement les liaisons entre les organisations technologiques et institutions, elles transforment le lien social en le faisant évoluer dans les nouvelles relations au travail. En exemple, le télé-travail ou travail à distance, peut progressivement isoler l'acteur d'entreprise du groupe avec lequel il travaille, dans un face à face croissant avec lui-même. Il n'y a plus réflexion d'une identité individuelle sur le groupe permettant un ajustement des pensées et des postures. Le risque de divergence sur le projet de l'entreprise est latent ; il est à craindre que ce constat ne rejaille douloureusement lors des futures épreuves que traversera l'organisation.

L'aménagement au sein d'un territoire d'un maillage télé-communicant de type plate-forme territoriale interactive entre ses acteurs ne peut être une réponse à l'absence de lien entre ses constituants. En l'absence d'un projet partagé, le moyen ne peut servir la finalité. De même que la question énergétique ne peut être laissée à l'appréciation unique d'un décideur économique en monopole, nous pensons qu'on sera avisé de ne pas confier ces problématiques à la décision des seuls spécialistes en télécommunication.

La méthode d'approche qui préside de manière dominante aux diverses expérimentations télématiques est toujours marquée par le poids des habitudes acquises. La concertation qui doit marquer la mise en œuvre d'un projet technique territorial demande du temps ; or, le technocrate et l'institutionnel n'ont pas la même appréciation du facteur temps. Les résultats concrets doivent être la traduction des efforts réalisés par le terrain ; aussi, peut-on assister à l'incursion progressive des

² Morin pointait les dérives des organisations, qui favorisent, au delà du projet fondateur, l'unique continuité de leur propre existence : en bref, la promotion d'une auto-administration.

institutionnels et administrations dans le projet territorial au point d'en dénaturer parfois le projet esquissé. Les moyens technologiques mis en œuvre, avec l'approbation de quelques acteurs, suffisent alors pour justifier une réponse... à une question qui n'a pas été posée.

Les logiques ascendantes de projet (Perrin 2005) qui devaient être portées par le territoire ou d'une communauté de communes, échappent alors à leurs auteurs pour évoluer sur des logiques descendantes par la coalition des opérateurs et des financeurs soucieux de dépenser les lignes budgétaires prévues. Léo Dayan (2001) constate malicieusement que les actions du projet territorial «*sont le plus souvent portées au sein du territoire par un collectif d'acteurs en l'absence du plus grand nombre d'entre eux*».

Mais alors, par quelles logiques se structurent l'innovation au sein du territoire ?

Les principes d'organisation de la sphère publique, c'est-à-dire de l'espace social où se structurent les offres et les demandes d'information, relèvent de quatre logiques différentes selon Delahaye (1984), traduites par l'interpénétration et l'action réciproques et qui donnent à la communication territoriale son identité :

- une logique d'Etat, qui revendique une logique de communication nationale et ce, malgré les flux de décentralisation.
- une logique marchande focalisée sur de la vente de produits et prestations.
- une logique de culture qui s'empare du fait médiologique pour l'adapter à ses exigences et à ses champs d'expérimentation.
- une logique de sociabilité (c'est-à-dire du commerce quotidien, non fonctionnel entre les individus), qui, dans la sphère publique, trouvent les possibilités de rencontre, d'entraide et d'expression qui font du lieu de vie, un lieu d'épanouissement.

Le projet TIC, survient dans un tissu social déjà structuré dont les applications des choix qui présideront à leur destinée, détermineront des orientations socio-politiques très différentes. En rapport avec les logiques détaillées plus haut, il ne s'agit plus de se poser la question de la présentation de l'information, de sa rapidité d'accès ou de sa disponibilité

mais d'explorer les conséquences d'une vaste organisation scientifique de l'information.

Aussi peut-on craindre que la gestion des flux d'information mondiaux et leur mise à disposition gérée par des systèmes experts autoriseront des manipulations ou des filtrages.

Quelle va être la nature des transformations apportées à l'information ?

Quelle sera l'étendue des champs d'informations accessibles par l'acteur territorial ?

L'étendue de questionnement est vaste, néanmoins, nous pouvons dégager au moins trois volets qui guideront une exploration préalable :

1- Le rapport des offreurs d'information au contenu qu'ils délivreront. On peut penser que le cadre municipal ou territorial peut être sujet à caution ou du moins sujet à interprétation de l'événement et de sa transmission. La question du cadre éthique et des chartes internes seront au cœur du sujet.

2- L'étendue de l'offre des services interactifs et des modifications qu'elle entraînera dans les rapports des acteurs entre eux. L'abondance ou la nécessité d'offres adaptées sculpteront le rapport du citoyen au média interactif.

3- L'appropriation des savoirs et les facilités qui lui seront données pour en accélérer la diffusion. On rejoint la question de la formation des acteurs du local aux outils technologiques et de la capacité à réduire la fracture numérique existante.

Les TIC semblent brouiller les points d'appui communicationnels et traditionnels du *pays* en intervenant dans la géographie des échanges. Il semble essentiel de ne pas considérer cet événement de façon isolé mais d'essayer de repérer pour ces TIC, les effets plus nuancés de leurs répercussions.

Ainsi, "l'explosion" des TIC en Europe a modifié la nature des échanges en quelques années et de façon plus sensible qu'aux Etats-Unis. L'évolution de la part d'emploi des spécialistes et des utilisateurs de TIC dans l'emploi total, marque un certain fléchissement aux Etats-Unis depuis 2001, qui n'est par répercuté au sein de l'Europe des 15. (tableau 01). Cet investissement dans les technologies

de l'information constaté aux Etats-Unis est appuyé par un développement des nanotechnologies ou l'Europe regagne peu à peu les retards accumulés (tableau 02). Cette croissance d'utilisation de ces nouveaux outils naît d'un intérêt manifesté par leurs utilisateurs ; à l'apparition de cette problématique récente, leurs conséquences selon quatre axes majeurs sont d'ores et déjà en cours d'étude (Freyssinet 2001, Herbaux 2004).

- développement de l'échange immédiat,
- développement du commerce électronique,
- développement de savoir-faire nouveaux liés aux nanotechnologies (tableau 02),
- flexibilité spatio-temporelle du travail.

1.4 Le territoire apprenant

Dans ce courant de pensée où le caractère inéluctable du développement des nouvelles technologies de l'information triomphe, on peut se demander quelle posture adopter pour le territoire ?

Dans la configuration d'une nouvelle problématique qui s'esquisse, comment le territoire doit-il gérer ces menaces et ces opportunités ? de quelle façon le territoire peut-il intervenir pour favoriser les liens communicants entre l'habitant et son territoire, entre le travailleur et son entreprise ?

Quelle est la pertinence de ses choix de formation sur les nouveaux outils, dans un monde de mouvance où l'obsolescence guette la nouvelle acquisition ?

Ne doit pas, comme le suggère Bertacchini (2004), «Veiller au sens propre comme au sens figuré à la cohabitation entre territoire physique et territoire virtuel ?»

L'utilisation des TIC par l'environnement mondial est une donnée depuis peu progressivement croissante et dont les chiffres se remettent peu à peu de la crise des années 2001-2002 (tableau 03).

La durée de vie de l'innovation TIC se situe dans des horizons de temps de plus en plus rapide, capable de décontenancer tout décideur progressiste³. Faut-il se reposer sur l'échelon

³ Quelques mois suffisent à rendre un appareil ou une technique de communication, obsolète (exemple du WIFI 11, 54, puis WIMAX)

Etat pour les infrastructures massives ? Dans ce cas, les décisions d'équipement qui sont par définition des choix, risquent de donner des territoires adjacents à deux vitesses : ceux équipés et ceux qui ne le sont pas, renforçant par cet effet, la compétition des territoires.

Néanmoins avance Vodoz (2001, page 434) "*la variable clé pour l'analyse des mutations territoriales liées au développement des NTIC est donc toujours l'humain -dans sa dimension individuelle comme dans sa nébuleuse de relations intersubjectives et collectives- avec son insertion socioculturelle et géographique, ses références religieuses et sa trajectoire historique, son pouvoir économique et ses convictions politiques, ses comportements et ses valeurs, ses ressources et ses projets, ses ambitions et ses stratégies*".

La notion de milieu innovateur nous semble plus à même ou peut alors mieux rendre compte de la capacité d'un territoire à promouvoir les outils de son développement.

L'INNOVATION, UN DES FERMENTS DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Florida (1995) et Porter (1990) ont été les prosélytes les plus reconnus dans ces cheminements maintenant pris en compte dans la communauté scientifique. Les constats suivants bénéficient des problématiques posées initialement par Richard Shearmur⁴ et reprennent une de ses voies de recherche.

Le concept de «*milieu innovateur*» avancé par Porter est intimement lié à celui de l'économie, notamment celui des milieux de la nouvelle économie où la vision marchande est mondiale. Il reprend les strates d'exploration des grappes industrielles, des systèmes locaux productifs et des territoires entrepreneurs pour devenir le chemin de pensée recommandé de la dynamique territoriale.

A l'étendue du concept, s'ajoute la déclinaison des sujets abordés. L'innovation appliquée à l'entreprise, l'innovation démocratique par le jeu de la gouvernance locale et l'innovation technologique sont quelques unes des facettes du thème dont on aura peine à repérer tous les contours. L'innovation est un leitmotiv des

articles et ouvrages parus depuis des lustres sur le développement territorial, et l'on aurait peine à classer les événements et actions intervenant dans ce champ. Le concept d'intelligence territoriale peut être l'une des innovations du territoire.

Bachelard (1934) élargit notre champ de vision sur une approche plus systémique de l'innovation car celle-ci est créée selon lui, sur l'humus du bouillonnement territorial, dans l'interaction des fantasmes et des opportunités. Ainsi, l'innovation ne réside pas uniquement dans le projet individuel mais la projection collective d'une population dans un objet à portée innovante.

Ces auteurs, qui ont publié soit avant ou dans l'émergence de l'ère informatique et l'avènement des Sciences de l'Information et de la Communication, s'accordent pour mettre en évidence l'innovation comme facteur clé de la dynamique des systèmes.

Sans préciser obligatoirement le lien entre territoire et innovation, ceux-ci énoncent néanmoins les relations existantes entre l'innovation et une entité partenaire soumise à culture et institutions ; compte tenu de notre objet de recherche, nous la traduirons arbitrairement par «*pays*».

Si d'aucuns s'accordent à penser que l'innovation est primordiale aux systèmes économiques, nous n'avons pas repéré de définition précise de ce concept, tout au plus l'existence d'exemples opérationnels.

L'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) a tenté de proposer une définition mais qui se cantonne aux volets technologiques et scientifiques ; cela ne résout pas les applications destinées aux territoires et *pays*.

Le terme est sujet à interprétation selon les filtres culturels ou techniques employés : telle innovation ne sera pas reconnue comme telle selon la provenance des acteurs qui l'énoncent. Nous entrons ici dans les domaines de la subjectivité et de la relativité.

Ainsi peut-on considérer la mise en œuvre, au Canada et aux Etats Unis du plan AMBER⁵ comme une innovation du local. L'objectif du

⁴ Sheamur est chercheur à l'INRS du Québec. Communication faite à la conférence de l'ASDEQ le 17 mai 2001 à l'hôtel Hilton du Québec.

⁵ AMBER (America's Missing : Broadcast Emergency Response) à la mémoire de la jeune Amber hagerman enlevée et assassinée à l'âge de 9 ans en 1996.

plan AMBER, mis en œuvre dès 1996, est d'assurer une réaction rapide aux cas d'enlèvement d'enfant. Lorsqu'une alerte est lancée, les organismes partenaires de l'opération obtiennent immédiatement l'assistance de milliers de personnes qui écoutent les stations de radio ou regardent la télévision par câble dans la région visée. Pour cela, un service d'information numérique d'urgence (EDIS, Emergency Digital Information Service) couvre un district ou un état et permet de transmettre les fichiers sonores, graphiques, photos ou textes relatifs à l'événement. Ce plan fait appel à la collectivité pour retrouver en toute sécurité les enfants victimes d'un enlèvement. En donnant ainsi l'alerte le plus tôt possible, on espère non seulement inciter les auteurs d'enlèvements à relâcher leur victime par crainte d'être arrêté, mais aussi prévenir l'éventuel crime par la dissuasion.

Il existe actuellement 27 plans AMBER aux Etats-Unis qui ont permis de traiter entre 1996 et 2003, 77000 affaires d'enfants disparus avec un taux de réussite remarquable à 95% (source : *International Centre for Missing and Exploited Children*).

En terme de traitement de l'information, c'est une posture que l'on pourrait qualifier de réactive (survient après l'événement) mais également pro-active par le dispositif d'anticipation du risque potentiel d'assassinat. Pour une finalité commune (sécurité), il y a donc un traitement mutualisé du risque entre l'institution, les organismes relais et le grand public.

1.5 Le support territorial à l'innovation

Joyal (1999) relève qu'il existe peu d'émergence d'innovation sans l'existence d'un climat ou milieu propice à ce développement ; c'est en effet par le biais du substrat existant favorable que s'organisent les conditions d'avènement d'un thème d'expérimentation nouveau autour des groupes constitués dans le territoire.

A la lecture de quelques littératures sur ce sujet (Minzberg, 1986 ; Basseul 1993 ; Schumpeter, 1983), et à défaut d'en repérer précisément les éléments constitutifs, il semble que :

«Le milieu innovateur soit plutôt la conjonction d'un ensemble d'acteurs économiques, institutionnels et civils

rassemblés dans une même culture sur un territoire limité et partageant un intérêt commun pour la promotion d'un développement plutôt endogène.» Minzberg (1986).

La synergie liée à la proximité et à la constitution de réseaux d'acteurs serait un des facteurs favorisant l'accueil et la promotion du fait innovant.

On le voit, le fait n'est pas nouveau en soi. De tous temps, les collectivités d'individus se sont rassemblées en communautés pour répondre aux besoins de survie. L'ingéniosité se développe aussi sur un pré-requis de sécurité. Le groupement répond à la nécessité du besoin.

Si les constantes relevées dans la littérature (importance de la proximité physique et culturelle, transmission des savoir-faire, coopération compétitive, cadre institutionnel partenaire) paraissent être de nature structurelle, ces auteurs ne pouvaient prévoir les phénomènes liés à la mobilité des individus et à l'extension des réseaux communicants à distances (internet).

Ces innovations changent la donne initiale.

Ce contact permanent avec l'externe, ouvre le champ territorial à des échanges propice à l'émergence de l'innovation exogène, c'est-à-dire d'un transfert technologique de l'externe vers le territoire, revisité par le local.

Le territoire se comporte alors en lieu privilégié de haute accessibilité des savoirs et emplois pour ses acteurs et en nœud de réseau d'un vaste terrain d'expérimentation avec l'externe. Le milieu de la dentelle de Calais recrute ses compétences en local, garant d'un savoir-faire et du blanc seing donné par le réseau existant ; mais il est par ailleurs perméable et à l'écoute des variations de la mode et des marchés imposés par l'externe.

On notera que l'avantage concurrentiel⁶ n'est pas une donnée provenant ex nihilo ; c'est un acquis obtenu des forces régionales par une

⁶ Selon Richard Shearmur déjà cité, il faut distinguer «l'avantage compétitif», qui est un atout créé donc conjoncturel (ex : parc d'attraction), qui doit être maintenu mais susceptible de s'effriter et «l'avantage comparatif» de caractère plus absolu c'est-à-dire structurel et qui demeure un avantage avec la présence d'une demande (ex : territoire de bord de mer, plages de sable blanc etc.).

alchimie des idées et volontés réunies autour des ressources existantes.

On peut se demander si l'existence de ressources est le précurseur de l'innovation ou à l'inverse, si l'innovation est le ferment de la mise en œuvre des ressources ? Nous sommes dans le paradoxe de l'œuf et de la poule ; dans cette alternative, les événements (opportunités, ruptures, menaces) jouent un rôle de catalyseur discriminant. La thèse de Daphné Duvernay (2003) du laboratoire I3M nous en fournit quelques clés.

Prenons l'exemple d'un territoire n'ayant pas de ressources identifiées dans le secteur de la nouvelle économie ; il peut difficilement réunir ses acteurs autour d'un tel projet (ce qui serait plutôt de l'ordre de la vision entrepreneuriale, sinon de l'aventure). Par contre, un territoire adjacent déjà sensibilisé, initié et bénéficiaire d'un réseau de transmissions à haut débit opérationnel peut se situer dans la posture inverse.

1.6 Une évolution des acteurs

L'innovation territoriale endogène se nourrit des signaux à l'interne comme des flux d'informations en provenance de l'externe. Si l'horizon de temps permettait au Moyen Age, une assimilation progressive des rumeurs et informations, le contexte actuel en modifie considérablement la perspective.

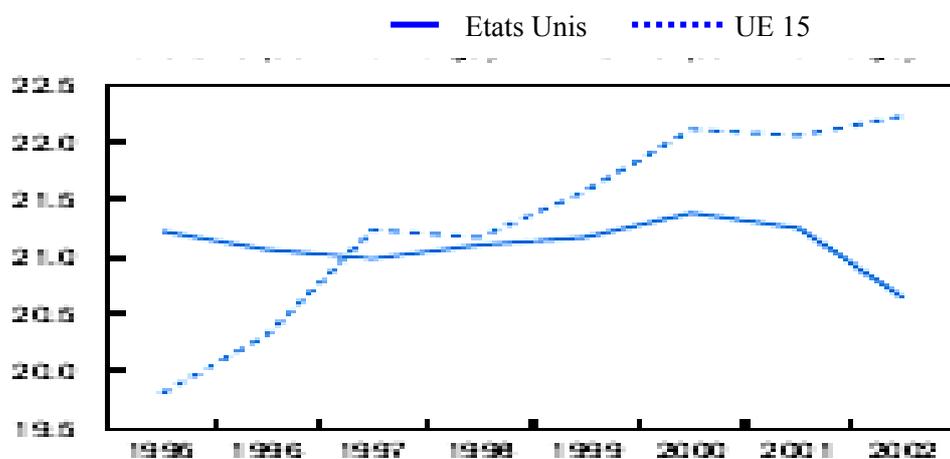
Il ne s'agit plus de recueillir un goutte à goutte d'informations mais de capter un «torrent» de données qu'il faut traiter en continu pour dépister à temps la menace et éventuellement saisir l'opportunité. Le décryptage et la mise en perspective du signe sont des éléments d'information même s'ils apparaissent comme réducteurs de sens et limités par des attributs réduits. C'est en cela qu'ils focalisent le plus souvent le message à une sémiologie de l'alarme, de la rupture et du danger.

Le territoire, les acteurs locaux et les entreprises doivent se doter pour cela, d'un système de collecte et de traitement de l'information apte à fournir les conjectures utiles à la prise de décision. La difficulté réside moins dans la mise en œuvre d'un outil logiciel adapté que dans la capacité à faire évoluer la culture des organisations et des institutions par une mutualisation continue des signaux et des informations.

Au-delà de la création de cette posture d'anticipation, ce vecteur porte en germe les attributs d'un outil démocratique partagé par les acteurs du local, les associant plus intimement à une vision stratégique territoriale. Le terme acteur, par la ressource partagée prend alors tout son sens. Sur le phénomène d'augmentation des flux d'information, Wolton (2003) s'inscrit en faux sur le mythe de l'incompréhension généralisée liée aux tribulations des NTIC ; car souligne-t-il, «*ce n'est pas le vecteur ou le support qui crée l'incompréhension mais la nature même du récepteur*». L'information est une donnée interprétable pour ceux qui la reçoivent, selon les filtres culturels, cognitifs, affectifs qui lui sont appliqués. L'explosion des vecteurs de transmission de type TIC ont permis un accès de plus en plus élargi aux œuvres et réalisations et accentué la connaissance de l'autre, quoique ajoute-t-il «*l'information ne suffit plus à créer la communication, c'est même l'inverse*».

CONCLUSION

L'émergence des TIC dans le huis clos territorial a fait évoluer la nature et la modalité de transmission de l'information. Ce faisant, elle agit sur une évolution de la culture des organisations par l'utilisation de la proximité au sens qu'en donne Levy "*c'est le territoire, site primordial de la souveraineté démocratique, qui permettra le débat entre ces réseaux rassemblés par une proximité spatiale*". La capacité des acteurs du local à mutualiser certains signaux et informations s'inscrit dans la préservation ou l'acquisition de ressources territoriales pour ainsi amplifier les avantages comparatifs acquis et conforter les avantages compétitifs conjoncturels. Cette posture collective d'intelligence territoriale offre un point d'appui de l'innovation au sein du local ; elle en donne le sens et en éclaire l'horizon de temps.



Source : OCDE d'après EULFS et US Current Population Survey

Tableau 01 : Evolution en pourcentage d'emploi des TIC entre USA et UE15 (1995-2002)

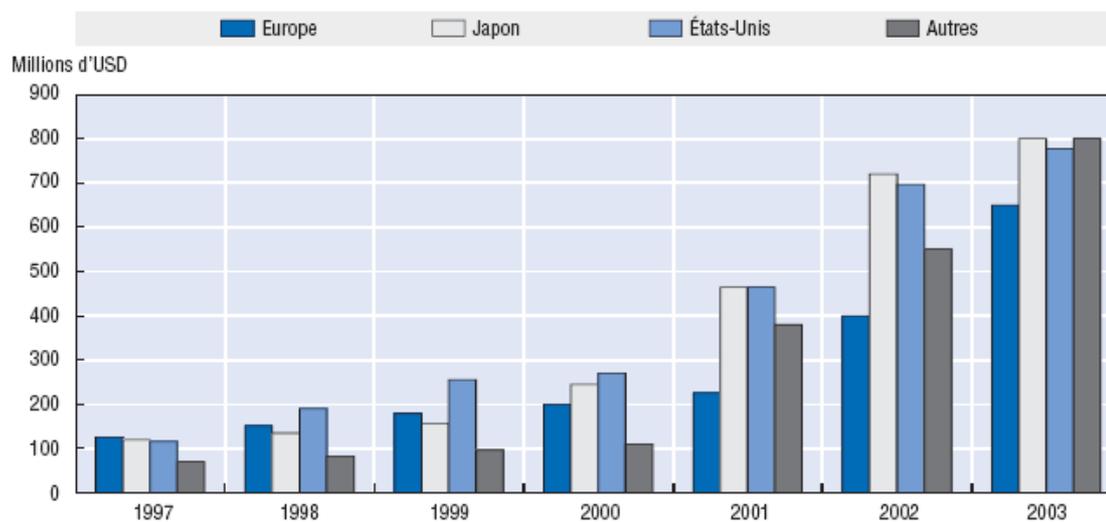


Tableau 02 : Dépenses publiques de R-D consacrées aux nanotechnologies
 Source : OCDE perspective de technologies de l'information (2004)

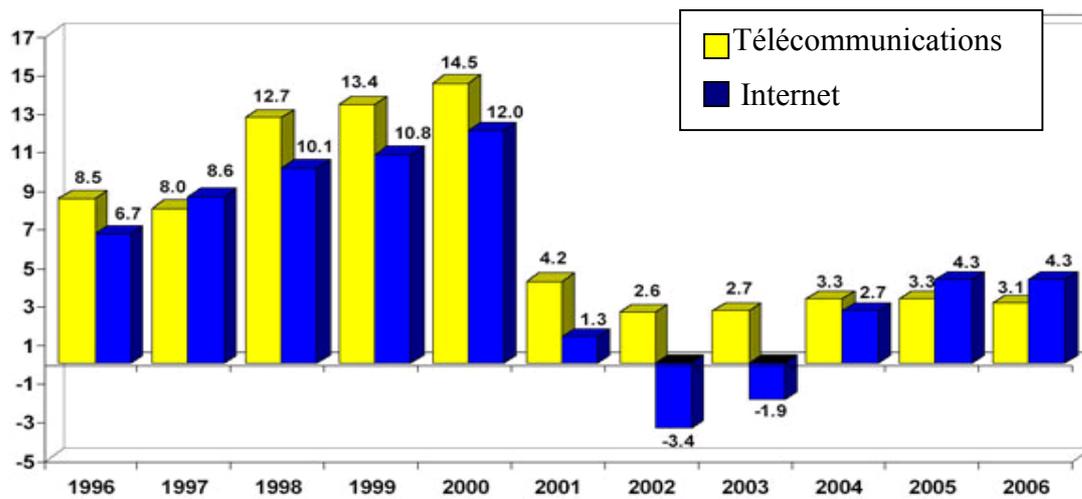


Tableau 03: Evolution des dépenses mondiales liées aux TIC 1996-2006 (source EITO, 2006)

BIBLIOGRAPHIE

- BERTACCHINI Yann, «Entre information & processus de communication: l'intelligence territoriale», Les Cahiers du Centre d'études et de Recherche, *Humanisme et Entreprise* n°267, p.13, La Sorbonne Nouvelle, Paris, octobre 2004.
- BERTACCHINI Yann, «La reconfiguration symbolique et technologique des espaces urbains», Colloque de l'UNESCO, *La Rencontre des Cultures*, Vienne (Autriche), novembre 2003.
- BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*. Paris : Ed. du Seuil, 251 p. 1994.
- COURLET Claude, in *Mondialisation et dynamique des territoire*, p.43, sous la Dir. De B.Kherdjemil, Ed. Lharmattan. 1998.
- DAYAN Léo, «Marchés locaux et contenus qualitatif de l'emploi du développement durable», programme de recherche CEE, n°21, Paris, EPIC. 2001.
- DELAHAYE Yves, *Dissonances, critique de la communication*. La pensée sauvage. 1984.
- DERRIDA Jacques, in *Jacques Derrida ou le prétexte dérobé* Pastor Jean Philippe, Moonstone Publications, 620 p., 2004.
- DUVERNAY Daphné, *Analyse des usages des TIC : médiations dispositives et réseau de sociabilité. Le cas d'un dispositif d'enseignement à distance*, thèse de doctorat en science de l'information et de la communication, université de Provence Aix-Marseille, 2003.
- FLORIDA Richard, *Toward the Learning Region*, Futures, vol. 27, no 5. 1995.
- FREYSSINET (J.), «La flexibilité au travail : un bilan», *Mouvements*, n° 2, janvier-février 1999.
- JOYAL André, *Le Développement local, comment stimuler l'économie des régions en difficulté*, Les Editions de l'IRQC, Laval.Québec. 2002.
- HERBAUX Philippe, «Les TIC, un outil d'intelligence territoriale» Journée nationale « TIC et Territoire, quels développements ? ». LILLE.14 mai 2004.
- MAC LUHAN. Marshall, *La galaxie Gutenberg face à l'ère électronique*, Paris, Gallimard. 1977.
- MORIN, Edgar, *La méthode, la nature de la nature*, Tome I, Seuil. 1977.
- PERRIN G., BOUTIN E. «Représentation et analyse des interactions entre les acteurs du web public régional en région Paca : un outil au service de l'intelligence territoriale». Colloque Ile Rousse : Les systèmes d'information élaborée, 13 au 17 juin 2005.
- PORTER Mickaël, *L'avantage concurrentiel des nations*. New York, La presse libre. 1990.
- SFEZ Lucien, *La communication*, Collection Que sais-je ? PUF. 1999.

SCHUMPETER Joseph Aloïs, *Histoire de l'analyse économique*, Gallimard. 1983.

VIRILIO Paul, PETIT Philippe, *Cybermonde, la politique du pire : entretien avec Philippe Petit*, Paris. (Conversations pour demain)Textuel.1996.

VODOZ Luc (sous la direction de), *Ntic & territoires, enjeux territoriaux des ntic*, presses polytechniques & universitaires romandes, Lausanne. 2001.

WOLTON Dominique, *L'autre mondialisation*, Paris, Ed. Flammarion. 2003

V^E COLLOQUE TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMENTS ?

Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006

ENTRE TERRITOIRE ET RESEAU : L'ART

Norbert Hillaire, hillaire@unice.fr

Université de Nice Sophia Antipolis, laboratoire I3m-EA 3820

Résumé : Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire des peuples et de l'humanité, on s'aperçoit que l'homme a toujours et indissolublement désigné par un double mouvement, et souvent dans un double sens, et avec des mots différents, ce que nous désignons aujourd'hui sous le seul vocable de « lieu ». Il en va ainsi du lieu (en français du moins), comme du temps (terme unique qui nous sert pourtant à désigner deux choses bien différentes, que les anglais prennent soin de distinguer clairement quant à eux, en utilisant tantôt « time », et tantôt « weather »).

Mots-clé : Art ; Lieu ; Mouvement ; Réseau ; Temps.

ENTRE TERRITOIRE ET RESEAU : L'ART

Le lieu, dans l'étymologie grecque, relève tantôt d'une définition « objectiviste », c'est le lieu que l'on mesure, c'est la *res extensa*, l'étendue terrestre qui s'offre à notre vue (et à notre regard surplombant). Pour désigner cette réalité du lieu dans son objectivité et son extériorité, les grecs emploient le terme de *topos*.

Mais une autre notion du lieu accompagne le mouvement de la pensée et de la philosophie grecque, c'est cela que Platon et Aristote désignent du terme de « chora », terme dont on voit bien les ramifications depuis la haute antiquité jusqu'à nous dans la désignation de notre relation à l'espace.

Pour cela, je me réfère aux travaux d'Augustin Berque, qui est celui qui a le mieux exploré ces différences subtiles que nous avons eu tendance à gommer, et le mieux analysé les raisons et les conséquences de ce gommage. Gommage, qui a nom, comme on le verra, *modernité*. Car il est vrai que le lieu traditionnel, le lieu de la tradition est toujours plus qu'un simple *topos* (le lieu physique où est situé un corps) mais aussi et nécessairement une *chôra* (la propriété ontologique qui fonde cette localisation, ou, pour Augustin

Je viens de parler de relation, et c'est bien de cela qu'il s'agit en effet.

Dans le sens de *topos*, le lieu relève d'une logique de *l'identité*.

Dans le sens de *chora*, le lieu relève d'une logique du *prédicat*, c'est-à-dire de *la relation*.

Soyons plus précis, et essayons d'aller plus loin dans l'analyse de ces différences subtiles dans la définition de ce que nous avons-nous autres unifié sous le terme de « lieu ».

Berque, le lieu géniteur, le lieu comme empreinte et matrice). Le *topos* est du côté de l'identité, la *chôra* du côté de la relation : la *chôra*, pour Berque, ouvre sur l'existence du monde. Elle institue le lieu comme existentiel, et non seulement cartographiable. Jean-François Mattéi, pour sa part, souligne que « la *chôra* apparaît (dans la perspective platonicienne) comme la matrice du langage ».

Cette double valeur du lieu ou celle ambivalence, indissolublement objective et subjective, écologique et symbolique,

physique et phénoménale, c'est très précisément ce que nous avons perdu avec la modernité, ou plutôt ce que nous avons dissocié, en séparant d'un côté ce qui relève de la *res extensa*, et de l'autre la *res cogitans*, c'est le fameux dualisme cartésien du sujet et de l'objet, qui en instituant le sujet pensant comme le seul maître des lieux, institue du même coup cette dissociation croissante de l'homme et de son milieu et contribue à abstraire l'homme de ce même milieu, en offrant celui-ci à la seule mesure et au pinceau.

Pourtant, là encore en s'appuyant sur l'étymologie force est de constater que le sens originel du terme « sujet », va à l'encontre lui aussi de cette posture surplombante à laquelle on l'associe avec le dualisme cartésien du sujet et de l'objet, et l'affirmation de la puissance du *cogito*.

Le sujet, le *subjectum*, c'est cela, celui qui gît par en dessous, qui est jeté par en dessous, de même que la terre gît sous le ciel. Et c'est ce marquage au sol terrestre que le mouvement moderne, avec et après le dualisme cartésien du sujet et de l'objet semble avoir perdu en affirmant la toute puissance de la raison analytique sur les lieux.

En faisant du lieu, l'objet d'une réalité intégralement assujettie à la puissance du regard de l'artiste et à la mesure de l'architecte, du géomètre et de l'urbaniste,

nous avons ruiné le sens de nos lieux et de nos milieux, qui étaient indissolublement écologiques et symboliques.

Tel fut le résultat de ce que l'on a pu appeler le fonctionnalisme analytique, qui entend réduire les lieux à leur condition de *res extensa*, de pure topicité. Et en effet la ville moderne aura été cette extension sans limites d'un paysage urbain qui aura perdu le sens des limites, et la mesure même du cosmos, tels qu'ils se traduisaient dans des dispositifs symboliques inscrits dans la spatialité des murs d'enceinte ou des portes : ainsi, la porte de l'est ou de l'ouest, fonde à la fois le lieu comme topos, comme horos, comme limite et comme franchissement de cette limite, et comme chora en tant qu'inscription d'un repère cosmique et cardinal dans l'espace physique même.

Ainsi ce *subjectum*, si on le prend dans son originel, tel que nous le tenons de l'étymologie, nous enseigne une chose essentielle : c'est que l'unité cosmique de l'être humain, elle se trouve et se produit au confluent de ce double arrimage de l'homme au ciel des idées et à la gravité de l'attraction terrestre. Jeté par en dessous, mais lorgnant vers les étoiles, et s'orientant avec et dans le cours des astres. En un sens, l'homme a toujours imaginé et aménagé ses lieux et ses milieux, et ses

cités (qui elles aussi, en latin se disent tantôt dans le langage de la matière, c'est *l'urbs*, et tantôt dans le langage de la relation et de la parole, c'est la *polis*) en fonction de cet ordre ancien qui associe le matériel et l'immatériel, le plan physique de la mesure ou la métricité de l'espace et l'incommensurabilité des symboles. Leroi-Gourhan relève ainsi, que les premières cités furent édifiées de telle sorte que l'ordre cosmique et son incommensurabilité s'y trouve en quelque sorte rapatrié et resitué à échelle humaine, par la médiation des symboles, des écosymboles devrait-on dire.

L'anthropogénèse et la lente conquête de l'espace urbain à travers le passage d'un ordre nomade à une vie sédentaire, est indissolublement une cosmicité. Et toute anthropologie rencontre nécessairement la cosmologie sur son chemin. Car ici encore, l'étymologie est précieuse, si nous retenons du terme grec *cosmos* qu'il signifie l'ordre de l'univers, nous oublions que le même mot désigne aussi la parure, l'arrangement des êtres et des choses dans le monde, la manière dont cet ordre cosmique se traduit sur notre corps, origine sémantique du mot dont on retrouve les accents dans les fameux cosmétiques.

Il est frappant de constater à quel point l'art de tous les peuples paraissent avoir

intégré cette double dimension cosmique et anthropologique. C'est cette liaison, cette harmonie des échelles de l'infiniment grand et de l'être humain, de l'homme et de son milieu à travers l'expérience du lieu comme topicité et comme cosmicité, que nous avons perdue.

Comme *topos* et comme *chôra*, comme *terre* et comme *monde*, que avec la raison conquérante, nous avons fini par oublier, au nom même du progrès. Et du projet.

La ville n'est plus vraiment la *polis* qu'elle fut encore voici peu, elle se voit livrer à l'hygiénisme de l'aménageur ou de l'urbaniste, du technocrate et du préfet démolisseur, ainsi que se définissait le baron Haussmann. A *l'ordre projectif*, par lequel l'homme affirmait sa présence à la terre et au monde, arpentant la terre de ses pas qui lui étaient comme une unité de mesure à partir desquels il pouvait se mesurer et se projeter dans l'infini des cieux, des *terra incognita*, et l'incommensurabilité des formes symboliques et des arts, la modernité *ie* le dualisme cartésien du sujet et de l'objet, oppose un *ordre projectif*, dont le modèle absolu est charte d'Athènes, elle-même conséquence de la rencontre de l'hygiénisme et du fonctionnalisme analytique dont les prémisses se dessinent dès le XIX^e siècle.

Le modèle¹ en effet dont se réclame le mouvement moderne en architecture est un modèle engendré "de l'extérieur", en surplomb, fruit ou ersatz d'une pensée universaliste, extensive et planificatrice qui entend *projeter* sur la planète sa propre vision. « Cette représentation, rappelle De Certeau, est l'analogie du fac-similé que produisent, par une projection qui est une sorte de mise à distance, l'aménageur de l'espace, l'urbaniste ou le cartographe. La ville-panorama est un simulacre « théorique » (c'est-à-dire visuel), en somme un tableau, qui a pour condition de possibilité *un oubli et une méconnaissance des pratiques* ».

Et en effet, cet ordre projectif a pour corrélat la disparition ou au moins l'oubli de la concrétude des lieux, telle qu'elle s'exprime dans leur pratique, leur trajectoire, leur expérience indissolublement écologique et symbolique, ou pour le dire encore avec Berque, leur chorésie ou leur cosmicité.

Celui-ci se traduit par une déconnexion croissante des hommes et des lieux .

Ce mouvement se produit alors même que se font jour des techniques de liaison et de communications qui sont supposées connecter entre eux, dès le XIX^e siècle, à

¹ Le mot a ici le sens d'un paradigme dominant.

travers le nouveau paradigme du réseau, tel que les saint-simoniens, déjà, en construisent le modèle industriel comme une utopie, ou un dogme quasi religieux; je cite Enfantin à ce sujet, qui écrit ainsi :

«Nous avons enlacé le globe de nos réseaux de chemin de fer, d'or, d'argent, d'électricité! Répandez, propagez, par ces nouvelles voies dont vous êtes en partie les créateurs et les maîtres, l'esprit de Dieu, l'éducation du genre humain »²

Et c'est ici un point fondamental : ville et systèmes de communication apparaissent plus que jamais liés dans une même structure *réticulaire*. Ils l'étaient déjà avec la modernité naissante (avec ses réseaux ferroviaires, routiers et ses premières industries de la communication et du *broadcast*, elles aussi organisées en réseau). En effet, La grande rupture qui fait advenir un nouveau concept de réseau à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles, c'est sa "sortie" du corps. Le réseau n'est plus seulement observé sur ou dans le corps humain, il peut être construit comme un artefact mécanisé, une technique autorégulée. D'outil artisanal, le réseau devient machine industrielle conçue et réalisée par un nouvel officiant technico-symbolique, à savoir l'ingénieur, et

² Cité par Gaston Pinet, "*Écrivains et penseurs polytechniciens*", pages 165-6. Paul Ollendorff Editeur. Paris. 1898

fabriquée dans l'usine, nouveau lieu de production du réticulaire.

Le concept moderne de réseau est forgé à l'occasion du grand chambardement provoqué par la naissance d'un nouveau système technique avec la machine à vapeur et d'une nouvelle *épistémé* qui libère le corps de sa référence à Dieu pour le réinsérer aussitôt dans l'institution hospitalière, administrative ou usinière.

Cette vision moderne, biológico-politique, est fondée sur la rationalité que représente le modèle de l'organisme : le réseau et le corps se confondent permettant d'analyser rationnellement le social et le politique.

Ce qui est en cause, c'est l'idée que le réseau participe d'une mise en ordre du réel, et que cette mise en ordre s'applique en particulier au territoire. La recherche d'une formalisation de « l'ordre de réseau » était déjà nettement esquissée chez Descartes et Leibniz qui peut être considéré comme le précurseur de cette théorie dans sa *Monadologie*³. Le réseau conçu, réfléchi voire formalisé, est instauré en modèle de rationalité, représentatif d'un ordre que la théorie mathématique s'emploiera à mettre en évidence.

Au XVIII^e siècle, les représentations géométriques du territoire se multiplient

grâce à la triangulation de l'espace en réseau.

Ainsi, Musso écrit : « Ces formalisations de l'ordre réseautique pensé comme cristal, puis comme graphe, appuyant une vision géométrique et mathématique de l'espace, furent le prélude nécessaire à la formation du concept de réseau qui devient aussitôt opératoire comme artefact fabriqué par les ingénieurs pour couvrir le territoire. »

Il n'est pas inutile de souligner ici, à propos de la relation entre structure réticulaire des villes, et avènement des industries de la communication, que ces deux processus précèdent, anticipent ou annoncent une science – la cybernétique – qui subsume, et synthétise à elle seule le paradigme de la modernité (à savoir le dualisme moderne du sujet et de l'objet) : en effet, la cybernétique est la science du contrôle, de la gouvernance, et de l'organisation rationnelle de l'espace et du temps. Et cette science, ses modèles et jusqu'à ses outils est elle-même le produit de cette généralisation du calcul et de l'abstraction qui conduisait Husserl à écrire qu'il fallait *revenir aux choses même*. Mais ce processus de rationalisation industrielle n'en a pas moins influencé la pensée de la ville et conduit jusqu'à la nécessité revendiquée par de nombreux architectes, dont Le Corbusier, d'en rationaliser l'organisation individuelle et collective. A

³ Michel Serres a même pu considérer dans sa thèse, que la structure de l'oeuvre leibnizienne obéit à une forme réseautique.

la résistance, à l'opacité des lieux, à leur gravité et leur différence qui conditionnait leur identité, ces techniques modernes opposèrent la force de leur légèreté et de leur reproductibilité (ce qu'avait bien vu Hugo quand il évoquait déjà dans Notre Dame de Paris, la supériorité du livre de papier sur le livre de pierre, du fait de la reproductibilité et de la capacité de l'imprimé à se répandre au delà des frontières et de la contingence des lieux et des temps).

Deconnexion donc, ou conquête de l'ubiquité, pour faire référence à un texte fameux de Valéry.

Cette déconnexion s'affirme d'ailleurs comme une religion substitutive dès le milieu du XIX^e siècle dans la pensée des saint-simoniens, aux yeux desquels les réseaux opèrent comme le flux d'une nouvelle religion, celle de l'argent, du progrès, des communications dont les réseaux rendent possibles la circulation à l'échelle planétaire. On est déjà dans la mondialisation, et il y a une corrélation entre l'affirmation du paradigme territorial et industriel du réseau, comme mise en ordre de l'espace et géométrisation, et déconnexion des territoires et des lieux., perte du sens symbolique et de la valeur culturelle qui leur était attachée, au profit de la nouvelle religion du progrès et de la libre circulation.

Cette déconnexion, elle se décline de mille manières dans le mouvement critique qui accompagne la modernité naissante.

Il n'est pas inutile d'en décliner quelques modalités. La perte de participation symbolique chez Leroi-Gourhan.

C'est une distance abyssale entre producteurs de culture et usagers qu'a créée le monde industriel, distance dont les industries culturelles et les médias classiques sont l'expression hégémonique encore aujourd'hui, comme l'ont montré les études de Leroi-Gourhan et leur reprise actuelle par Bernard Stiegler.

Et en effet, il suffit de relire Leroi-Gourhan, pour constater le caractère prémonitoire de ses vues (en même temps que leur pessimisme).

« Il est difficile de juger du point où se trouve l'humanité actuelle dont beaucoup de représentants sont séparés par à peine une génération du temps des artisans, des laboureurs, des noces villageoises, des théâtres ambulants de tout un appareil social dont les traces marquent encore une partie importante du globe. Pourtant, d'année en année, l'extériorisation s'accroît et il existe déjà à millions des hommes qui représentent quelque chose de neuf pour l'ethnologue. Ces hommes disposent du minimum indispensable de pratiques sociales pour assurer leur

roulement quotidien, d'une infrastructure d'évasion personnelle préconditionnée par les congés payés, les routes, les hôtels ou les terrains de camping, quelques semaines annuelles où ils se trouvent dans un état de « liberté canalisée » : une superstructure légère leur permet de franchir les rites de passage, de naître, se marier, mourir avec le minimum indispensable d'émotion ou de décor. Leur part de création personnelle est devenue moindre que celle d'une blanchisseuse du XIX^e siècle, leur fonction productive est toute dans celle d'un rouage exact, au réveil, aux déplacements, au travail chronométrés. (...) Entre le temps maintenant révolu et celui qui s'ouvre, la proportion des individus réellement créateurs et de la masse n'a pas sensiblement varié et l'on peut être persuadé qu'il restera des hommes pour chanter avec leur propre voix, participer eux-mêmes à une cérémonie majeure, pousser avec leur pied personnel un véritable ballon ou tailler leur chaise dans un tronc d'arbre. Mais ces hommes sont l'élément extériorisé du dispositif social, leur fonction est d'apporter à la multitude la ration nécessaire de participation sociale. La multitude, elle, ne chantera plus aux noces, ne suivra plus la retraite aux flambeaux : dans ses courtes promenades, elle peut déjà éviter le contact direct avec

le chant des oiseaux en forant un peu le ton du transistor⁴ ».

Mais si l'on y prête attention, ces études montrent aussi que la substitution d'une vie sociale purement figurée à la vie sociale réelle est un phénomène récent et que le « participationnisme » fut en réalité le cadre fondateur de la culture, des sociétés et des arts, bref que les esthétiques participatives procèdent d'une durée anthropologique incommensurable à celle de l'enchaînement rapide des avant-gardes, ou à la brièveté du temps qui sépare ces consommateurs d'émotion que nous sommes devenus du temps où la participation des humains à l'accomplissement des formes symboliques était encore la règle, car elles sont le fondement même de la « permanence ethnique » (comme le montrent les cérémonies où, « à quelque niveau que l'on se place, les participants sont tous, alternativement figurants et spectateurs »). Certes tout est allé très vite, et Leroi Gourhan a raison de s'inquiéter de ce qu'il en sera dans quatre ou dix générations (« lorsque les créateurs sortiront de quatre générations de parents téléguidés dans leurs contacts audiovisuels avec un monde fictif ») :

⁴ André Leroi-Gourhan, *Le geste et la parole, tome II, la mémoire et les rythmes*, Albin-Michel, 1991, pp.201-202,

« Le niveau médiocre des lectures populaires, des illustrés, de la radio et de la télévision est une indication intéressante : il correspond à une sélection naturelle des créateurs et des sujets traités et l'on peut considérer que la majorité statistique des consommateurs reçoit l'aliment émotionnel approprié à ses besoins et à ses possibilités d'assimilation (on n'est pas loin ici du fameux « temps de cerveau disponible », voulu et promu par Patrick Le Lay en direction des annonceurs). Mais notre monde vit sur un capital de survivants qui peut assurer une certaine ressaisie de la réalité vécue. Dans dix générations, le créateur de fictions sociales sera probablement sélectionné et placé en stage de « renaturation » dans un parc où il essaiera de retourner un coin de terre à l'aide d'une charrue copiée dans les musées et tirée par un cheval extrait d'une réserve, il fera sa soupe en famille et organisera des visites de voisinage, jouera une noce, ira vendre des choux à d'autres stagiaires sur un petit marché, rapprendra à confronter les très vieux écrits de Flaubert avec la réalité maigrement reconstruite. Il sera sans doute ensuite en état de fournir aux organes de production télédiffusée un stock d'émotions rafraîchies.⁵ »

Et il est vrai, en moins de dix décennies, nous y sommes déjà (il suffit de regarder *la Ferme célébrités*, à croire que les producteurs de cette émission sont de fervents lecteurs de Leroi-Gourhan). Mais, au regard, de la rapidité de cette évolution et si on la compare à très longue durée anthropologique, on pourrait envisager le nouveau paradigme participationniste qui se cherche aujourd'hui dans la société et dans les réseaux comme la reprise de cet équilibre paléontologique que les industries de la modernité, et les formes symboliques qui en découlèrent, avaient rompu (sans toute fois que cette reprise puisse en aucune manière s'envisager comme une tentation nostalgique prémoderne). On serait tenté d'ailleurs de constater un même processus de « reprise » dans le mouvement de cette néo-oralité numérisée à l'œuvre dans l'usage actuel d'un langage « parlécrit » sur les réseaux numériques et les téléphones mobiles.

Il est frappant de constater que cette mise en ordre du regard, du monde, du loisir, cette rationalisation des formes et des processus de symbolisation soit contemporaine de l'essor d'une architecture de verre, et d'un goût marqué pour la transparence, comme une tentative de levée l'obstacle de la résistance participative des humains ordinaires.

⁵ André Leroi-Gourhan, *op.cit.* p.204

2. Dans ces conditions, et au regard de cette mise en ordre spatiale des lieux et des milieux, de cette géométrisation et rationalisation, il était que logique que la reconquête des lieux, dans le registre de l'art se traduisit moins par la nostalgie de la *monumentalité*, de la trace, de l'écriture du lieu comme topicité et affirmation d'une identité, que comme relation, et *chorésie*, comme prédication et comme parole participante, comme *trajection* plutôt que comme *projection*. Il s'agit de refaire parler les bouches d'ombre et les corps, de rendre possible une autre chorégraphie du réel, de réanimer l'espace homogène et indifférent de la modernité, à travers une esthétique du passage et du déplacement, de la trajection et non de la projection, de l'éphémère et de l'interstice. La modernité artistique fût ce mouvement de reconquête de l'infini et de l'incommensurable dans les lieux mêmes que la raison avait voulu ordonner en dehors de toute mesure de l'infini.

Georges bataille stigmatise le squelette architectural, et architectonique de la peinture d'histoire et il voit dans son refus avant-gardiste « une voie ouverte à l'expression (par là même à l'exaltation) des processus les plus incompatibles avec la stabilité sociale ». Et c'est pourquoi, tous les mouvements de révolte de l'esprit n'auront de cesse de valoriser une culture

de l'écart dans le réel même, de la petite différence, et des hétérogènes, ou encore des lieux glauques et improbables.

C'est dans les bouges et les bordels que les artistes de la première modernité trouvent un écho à l'œuvre désœuvrée sur laquelle ils se penchent déjà, dans le jeu des provocations. Provocations Dada, paysan de Paris, ...

Ce seront ensuite les célèbres *passages* auxquels Benjamin, après Aragon confère leurs titres de noblesse.

Il est à cet égard symptomatique que l'avènement d'un art de l'environnement soit contemporain (et souvent lié dans les œuvres mêmes), à l'affirmation de l'éphémère contre la durée longue des traces inscrites dans la pierre. Les artistes du land art furent parmi les plus ardents défenseurs d'une esthétique de l'éphémère, position qui trouve son point d'orgue dans les foudres de Walter de Maria, ou encore d'une esthétique des lieux de déplacement, de transport et de communication, et de leur enchainement réticulaire. Ainsi de Carl André, qui voit dans la route le modèle de l'œuvre d'art, ou encore de Smithson, qui décrit la route encore et son goudron comme « entropique houillère ». Cette structure oppose à la stabilité des espaces-temps de la tradition, un principe de circulation et de changement perpétuels, d'innovation urbaine

permanente qui explique pour une bonne part la fascination exercée sur les artistes (du *Land art* et du minimalisme entre autres) par ces espaces en mouvement que sont les carrières, les chantiers ou les autoroutes en construction.

Il y a chez ces artistes un engouement pour l'inachevé, le processus, le lieu en chantier sinon en friche, le lieu en construction, et c'est pourquoi on trouve chez eux une propension très marquée à traiter ce qui dans l'espace, relève du temps, de la durée des traces que le vent efface, mais le travail d'un temps qui, n'ayant pas encore été domestiqué et n'ayant pas assujéti l'espace à cette domestication, est encore un temps rythmé par les alternances circadiennes de la nature, plutôt que par l'horloge industrielle du contrôle. On pense ici à des oeuvres comme celles de Smithon et sa *Spiral jetty*. Ou encore, œuvres dont la vie paraît elle-même gouvernée par le processus de l'entropie, ainsi qu'il en va des organismes artificiels assujéti au principe de la thermodynamique, processus dont le monument semble vouloir se détacher et s'abstraire, en lui opposant le principe du défi au temps.

Il est en tout cas frappant de constater à quel point, dans ces œuvres, ce qui est visé,

<http://isdm.univ-tln.fr>

c'est moins le lieu comme topos, que le lieu comme empreinte et matrice d'une situation, comme contexte, comme événement, comme expérience, ou comme support d'un comportement et d'une relation.

Les situationnistes, avec leur goût de la dérive urbaine elle-même inspirée des déambulations surréalistes en quête du hasard objectif furent parmi les meilleurs révélateurs de cette problématique du lieu telle que nous l'envisageons ici, c'est-à-dire comme *chora*. D'abord par ce que le cadre de leurs expériences est le paysage urbain de la grande ville, mais aussi parce qu'il s'agit de vivre le lieu autant que de le marquer, de le *trajecter* plutôt que d'en projeter une image dans un objet ou un espace donné. Les situationnistes refusent les traces, les œuvres et les objets (et ils s'en prennent à ceux, en particulier leurs amis du groupe Cobra qui entendent utiliser les moyens de l'objet d'art) : ils revendiquent d'une esthétique du passage et de la construction de situations, plutôt que d'une esthétique de l'objet.

Aujourd'hui, quelles sont les figures de cette déconstruction de l'espace de la modernité, supposée faire parler par la médiation de l'œuvre d'art, cette *chôra* que la raison classique moderne a fait taire. Comment faire parler le monde, quand le monde ne parle plus à partir de la terre.

J'évoquerai plusieurs artistes et plusieurs oeuvres

Le premier serait Richard Long. Richard Long écrit en 2000 :

“Each walk, though not by definition conceptual, realised a particular idea. Thus walking - as art - provided an ideal means for me to explore relationships between time, distance, geography and measurement. These walks are recorded or described in my work in three ways: in maps, photographs or text works, using whichever form is the most appropriate for each different idea. All these forms feed the imagination, they are the distillation of experience.

Walking also enabled me to extend the boundaries of sculpture, which now had the potential to be de-constructed in the space and time of walking long distances. Sculpture could now be about place as well as material and form.

I consider my landscape sculptures inhabit the rich territory between two ideological positions, namely that of making 'monuments' or conversely, of 'leaving only footprints'.

Over the years these sculptures have explored some of the variables of transience, permanence, visibility or recognition. A sculpture may be moved, dispersed, carried. Stones can be used as markers of time or distance, or exist as parts of a huge, yet anonymous, sculpture. On a mountain walk a sculpture could be made above the clouds, perhaps in a remote region, bringing an imaginative freedom about how, or where, art can be made in the world.”

Ce texte dit bien à quel point la démarche de Richard Long est d'abord celle d'un artiste de la quête et du déplacement, et il n'est pas vain de souligner que les sciences les plus modernes (de Valéry à Varela) mettent en avant l'idée du chemin qui se construit en marchant. Mais ce chemin est un chemin toujours recommencé, qui est, comme le dit le texte, une manière de se demander comment « l'art a pu advenir dans le monde », anamnèse et perambulation qui s'appuient sur un temps d'avant les monuments pour demander aux

lieux de nous dire ce qu'ils ont à nous dire aujourd'hui dans les termes d'une époque qui n'est plus la nôtre, dans un temps obsédé par l'es souci de la trace, du patrimoine, de la célébration et du travail est un travail de reconnaissance ou de reconnaissance, qui explore les contradictions entre notre temps et ce temps d'avant l'histoire de l'art, ou d'avant les monuments. C'est en ce sens que ce travail est très moderne, et qu'il interroge notre relation entre le global et le local, telle que nous la subissons aujourd'hui à

travers le paradigme du réseau des connectés et les autres les oubliés de la modernité.

Cette opposition du local et du global se traduit aussi dans l'espace même de la ville, opposant la ville des connectés à celle des « cités » de banlieue, opposant ceux qui circulent à ceux qui restent rivés à leur territoire, sans pouvoir s'en détacher. C'est le fossé qui sépare la ville des nantis de ces zones de non-droit qui se forment aux alentours. C'est cette opposition qui se trouve au cœur des travaux de Dennis Adams, qui entend moins en dénoncer les abus, qu'en révéler les mécanismes subtils et en accroître la perception. C'est pourquoi Adams ne campe ni sur un site, ni sur un discours, ni sur un modèle de traitement artistique de la question du lieu : artiste atypique et atopique s'il en est, Adams œuvre entre les jeux et les effets de miroir que l'œuvre et le lieu, le site urbain, se renvoient, à la recherche de cette médiation que l'œuvre d'art doit tenter d'instaurer entre le passé, le présent et le futur. Tel est l'enjeu d'une pièce que cet artiste a réalisée en 1992, *Port of View*, et qui oppose, en même temps que deux supports urbains fortement ancrés dans la ville et la mémoire de Marseille (les abribus et les), deux directions du regard (vers le Nord et vers le Sud). Ce que nous révèle Adams, c'est cette énonciation

piétonnière chère à Michel de Certeau (celle là-même qui fait de toute ville un texte, et de tout marcheur un lecteur), mais une énonciation piétonnière interdite désormais de flânerie, ou dont le texte serait aujourd'hui maillé par tant d'obligations et de conventions que toute distraction en serait exclue. Dans son entretien imaginaire (et pourtant si réaliste avec Jean-Claude Decaux), Adams énonce fort bien ce phénomène propre à la ville contemporaine, dont il analyse aussi la dimension *réticulaire* « Vos techniques se situent à la pointe des toutes dernières stratégies capitalistes. On ne touche à rien. Vous contournez la violence théâtrale du développement urbain, dépossédant la ville morceau par morceau. Vos équipements transforment le paysage urbain à travers un nouveau langage de fragmentation, de répétition et de « réseaux ». Vous ne refaites pas la ville. Votre stratégie consiste à en retracer le plan, par un système d'annotation. A tous les niveaux, vous faites disparaître les occasions de dérive et de réflexion. Dans votre programme de « réseaux », il n'y a pas de place pour le flâneur qui n'avance que pour se perdre. Une « Decaux-city » n'est qu'un endroit qui se traverse⁶ ».

⁶ Dennis Adams, *Port of view*, Marseille, 1992

Certaines œuvres, bien qu'expérimentales, s'inscrivent en effet dans un souci d'héritage et de transmission, même si elles se fondent sur une forme de participation du public qui était jusqu'à présent le propre du *happening* et des arts éphémères. Tel est le cas d'une expérience de Jean-Luc Moulène, qui entendait se porter au delà de l'opposition trop facile entre œuvre et traces de l'œuvre, entre expérience originale et enregistrement de cette expérience. D'entrée de jeu, les médias et supports de diffusion, puis d'archivage de l'œuvre ont été convoqués comme faisant partie intégrante de celle-ci. Ils opéraient en amont comme supports stratégiques de l'expérience elle-même, de même que l'on peut dire parfois (et trop souvent même) que ce sont les médias qui font « l'événement ». En l'occurrence, il s'agissait de répondre à la demande de l'association des commerçants d'*Excideuil*, village ordinaire de France, de faire un *portrait de la cité*. Il faut souligner que cette idée n'a pas été proposée par l'artiste : elle s'est imposée progressivement, au terme d'une concertation entre les différents intervenants (l'artiste, ses commanditaires et deux médiateurs, Pierre Marsas et Luc Joudinaud), concertation ayant pour objet l'aménagement culturel de la cité et s'orientant très rapidement vers une

<http://isdsm.univ-tln.fr>

réflexion sur l'espace public. Ce portrait, Moulène l'a conçu sous la forme d'une *banque d'images* (technologie de *stockage* qui évoquerait plutôt les nouveaux médias et les nouvelles technologies du temps comme technologies de la mémoire, et qui s'opposerait à ce titre aux technologies du *flux*, du *live* (et à ce titre technologies de l'oubli ou au moins de la *mémoire courte*) qui caractérisent les médias de masse, et la télévision en particulier. Mais, plus intéressant encore, cette banque d'images a été diffusée sous la forme d'un *bottin* et sous le titre « Les Pages Images » et elle rassemble des scènes d'actualité et des symboles d'éternité relatifs à la communauté concernée. Elle se définit comme « émergence de la parole publique », témoignant en cela même du privilège accordé aujourd'hui aux logiques du « *bottom-up* » (celles là même qui prévalent sur les supports nouveaux réseaux de communication comme l'Internet) par rapport aux logiques de « *top-down* » (celles-là mêmes qui s'étaient imposées avec les anciens réseaux de communication et de pouvoir). Enfin, à l'instar des stratégies de communication à l'œuvre dans les industries de la culture (qui n'épargnent nullement les musées et le monde de l'art), Moulène a conçu, ou plutôt donné l'autorisation d'utiliser ses images pour une ligne de produits dérivés :

cartes postales, affichettes, jusqu'aux cartes téléphoniques de France Télécom.

On en arrive ainsi avec ce genre d'œuvres à une situation qui oblige à repenser les rapports entre l'art contemporain et la ville, entre l'œuvre et le lieu, au delà de l'opposition entre médiation et transmission, entre éphémère et pérenne, entre actualité et monumentalité : si l'art contemporain préfère la « relation » aux « objets » (situation qui s'est imposée *ad nauseam*, de Dada jusqu'à l'esthétique relationnelle), ce sont pourtant ces objets « seconds », ceux là même qui forment l'arsenal inépuisable et suspect par définition du musée imaginaire – photographie, et ouvrages, voire ces objets « nomades » qui accompagnent désormais l'essor du cyberspace et du musée virtuel à venir, qui finissent par constituer non seulement *les supports* mais aussi les *enjeux* de l'œuvre première, son lieu originaire et comme sa mémoire à venir. *Création, exposition, réception, transmission, conservation*, tous ces termes ne désignent plus alors les pôles antithétiques (et finalement complémentaires) du jaillissement créatif et de la mise à l'abri du temps dans le musée ou l'installation dans un lieu à titre définitif, sous la forme du monument par exemple. Ils désignent au contraire le mouvement inexorable

d'une convergence de supports temporels *multiples* au service d'une œuvre ouverte à plusieurs régimes de lecture, et d'interprétation, une œuvre *multimodale*. C'est à un paradoxe que l'on se trouve confronté : là où, trop souvent, l'œuvre *in situ* échoue dans son *unicité* et sa *proximité* même à rencontrer les situations concrètes et les lieux et milieux réels, l'espace public de la *cité* (du moins avec les moyens et les matériaux « purs » de l'art contemporain), l'œuvre d'un Moulène y réussit, en mobilisant pourtant les supports « impurs » de l'industrie culturelle et communicationnelle, l'industrie de cet universel sans totalité qu'est devenu, à travers le réseau, notre monde livré aux industries de la culture et de la communication.

La question se pose dès lors du sens même de cette impureté, et finalement de son caractère fondateur, surtout si l'on considère que c'est sur ce sol impur – celui des Etats-Unis, d'emblée livré au métissage et aux industries de la culture et de la communication, que cet universel sans totalité a pris racine. Il n'est pas vain de se souvenir que c'est sur un campus universitaire de ce continent qu'a choisi de se faire enterrer Hannah Arendt, l'une des philosophes les plus vigilantes de la crise de la Culture, plutôt que dans une vieille ville d'Europe.

Après la modernité

Un couple d'artistes contemporains s'est attaché à recenser les lieux et les sites industriels des territoires entrés en déshérence ou en friche. Ets-ce pour sauver de l'oubli les traces de cette architecture industrielle qui a durablement marqué le XX° siècle, ou s'agit-il , dans ce geste d'ethnologue d'en recueillir les fragments pour que s'en dégagent les beautés secrètes et inaperçues au temps où la fonction d'usage de ces sites recouvraient et décourageaient toute velléité de perception esthétique (un peu comme l'on considère le masque africain une fois accroché au mur du collectionneur) ? Est-ce d'un mouvement de mise à distance de cette modernité industrielle qu'il s'agit, comme

pour marquer la distance qui nous sépare de ce temps. Ce qui frappe dans cette démarche, c'est son caractère systématique, la volonté de couvrir (à la manière du *all over* pollockien) l'évènement porté disparu de ces bâtiments pour les archiver, les classer , les inventorier, et dans cet inventaire , les donner à voir mais avec une distance de temps qui en ouvre la *chorésie*, dans le silence même de leur topicité débarrassée de toute présence humaine, de leur présence absence abrupte et vide de toute vie.

Norbert Hillaire

V^E COLLOQUE TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMENTS ?

Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006

QUELS TERRITOIRES COMPETITIFS POUR DEMAIN ?

André Jean-Marc Loechel
Président du RVN

Subrepticement mais de manière non moins pressante, des interrogations se multiplient aujourd'hui dans de grandes réunions internationales, que l'on peut résumer caricaturalement de la manière suivante : **quels territoires compétitifs veut-on pour demain ? Quels scénarios prospectifs retenir à cet égard et quels horizons d'actions pour les acteurs territoriaux et leurs stratégies présentes ?** Ce n'est en effet nullement la peine d'évoquer de récentes mesures de soutien au développement économique si, comme c'est le cas la plupart du temps, l'on ne s'interroge pas vraiment sur leur environnement local et sur l'apport de celui-ci à la création et au développement des entreprises qui s'y trouvent - ou pourraient s'y trouver au travers d'une boîte à outils efficace de l'attractivité et du marketing territorial -.

Nous nous proposons donc de partir dans notre communication de Besançon des analyses de notre collègue Roberto Camagni (Politecnico de Milan) pour qui le concept économique même de territoire désigne trois réalités bien définies qu'il nous faudra successivement analyser pour ce qui est de l'otique qui est celle du colloque « TIC et Territoires ».

QUELS TERRITOIRES COMPETITIFS POUR DEMAIN ?

I - **Un système d'externalités technologiques localisées**, c'est-à-dire un ensemble de facteurs aussi bien matériels qu'immatériels qui génèrent un avantage compétitif aux entreprises. Les pôles de compétitivité doivent être naturellement, nous le verrons, accompagnées en ce sens.

II - **Un « climat cognitif local »**, un système de relations économiques et sociales qui contribuent à la constitution du capital social et du capital relationnel d'un espace géographique donné, l'ensemble donc des **liens et réseaux** qui unissent groupes et personnes à l'échelle d'une collectivité locale. Les programmes de villes de la connaissance notamment traduisent une telle stratégie territoriale du développement du capital social et le climat cognitif qu'il elle peut ainsi développer.

III - **Un système local de gouvernance** qui rassemble en toute cohérence une collectivité, un ensemble d'acteurs privés et un système d'administrations publiques locales. Ce système, pour être pertinent dans la production d'un véritable écosystème local, doit notamment exercer un véritable monitoring de l'environnement et notamment produire une vision partagée du futur.

On a trop souvent cantonné les territoires à un rôle quasi primaire de redistribution. C'est en réalité une toute autre « redistribution » des rôles que les technologies de l'information et de la connaissance mettent en exergue - c'est là la mutation majeure qu'il nous faut analyser -, comme le montre par exemple un projet européen s'inscrivant dans le programme INTERREG IIC « **Strategic Intelligence and Innovative Clusters** », que nous serons amenés à évoquer brièvement et dont les partenaires européens sont le Conseil Régional de

Lorraine, le Technopôle d'Oslo, l'Agence Régionale de Développement de Murcie, le cabinet ZENITH de Westphalie en Allemagne, le centre de recherche URENIO de Macédoine Centrale et la Mancomunidad du Nord de Ténériffe. On évoquera également en conclusion d'autres stratégies développées par des réseaux territoriaux de l'innovation que nous suivons et qui éclairent aujourd'hui à nos yeux de manière bien différente que l'on aurait pu le faire il y a encore un ou deux ans la thématique « TIC et territoires ».

V^E COLLOQUE TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMENTS ?

Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006

QUELS MOYENS ET OUTILS PROSPECTIFS MIS AU SERVICE DES ENTREPRISES POUR INSERER LE DEVELOPPEMENT DURABLE ?

Natalya Moiseyenko,

Doctorante en géographie et aménagement de territoire
natalya.moiseyenko@edu.univ-fcomte.fr, + 33 03 81 66 54 01

Adresse professionnelle

Université de Franche-Comté, THÉMA, 32 rue Mégevand, 25030 Besançon cedex

Résumé : La prise en compte du développement durable oblige l'entreprise à intégrer un nombre de changements dans ses pratiques et ses besoins traditionnels auxquels s'ajoutent de nouvelles exigences comme le reporting en développement durable ou la communication avec ses parties prenantes. Un travail prospectif sur la stratégie future de l'entreprise, ainsi que sur l'utilisation d'outils d'aide à la décision permettront de hiérarchiser les enjeux, de choisir des priorités et des axes stratégiques structurants au regard des finalités du développement durable.

Summary : The taking into account of the concept of sustainable development obliges companies to integrate into their structural systems and traditional functioning a number of changes. These include for example, reporting on the sustainable development or communication with the stakeholders. A prospective work on the company's strategy as well as the use of specific tools will allow to establish a hierarchy at what is at stake, to choose priorities and strategic directions to achieve sustainable development.

Mots-clés : développement durable, stratégie de l'entreprise, gouvernance, parties prenantes, évaluation, écoute, innovation

Key-words : sustainable development, enterprise strategy, governance, stakeholders, evaluation, innovation

QUELS MOYENS ET OUTILS PROSPECTIFS MIS AU SERVICE DES ENTREPRISES POUR INSERER LE DEVELOPPEMENT DURABLE ?

Contexte

Si le concept de développement durable (DD) s'est rapidement imposé depuis ce début du XXI^{ème} siècle, si bon nombre d'organisations internationales ou d'entreprises reconnaissent les justes ambitions de ce concept, il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui subsistent pour les structures et les organisations un manque d'appréhension concrète et de savoir faire appliqués au quotidien pour permettre une évolution des comportements et pour réaliser les adaptations nécessaires.

Représentons-nous le concept de DD par un triangle où chaque composante du DD est associée à chacun des sommets. Trois sommets, trois composantes : environnement, social et économie. Cherchons à faire tendre la résultante des forces en présence vers le centre de gravité de ce triangle. C'est une représentation signifiante de l'application de ce concept. En d'autres termes, sans prise en compte effective de la partie « économie » il n'y a pas de réalité potentielle dans le concept de développement durable, seules les composantes sociale et environnementale ne peuvent se satisfaire, la composante économie doit prendre en compte le social et l'environnement pour espérer perdurer.

La prise en compte du « long terme » par l'entreprise n'est pas une nécessité nouvelle. Mais les enjeux du capitalisme et donc de la finance ont la préférence et conditionnent actuellement les événements économiques mondiaux. En ce début de siècle, les risques majeurs reconnus dans un nouvel état du monde nécessitent l'impulsion donnée par les organisations intergouvernementales et les organisations non-gouvernementales (ONG) pour favoriser la mise en œuvre réaliste d'une politique de développement durable. Elle conduit à reformuler la prise en compte du « long terme » et demande aux entreprises d'intégrer de nouveaux éléments dans leur management et leur performance.

L'évolution rapide du monde oblige les responsables d'organisations et d'entreprises à une prise en compte de nouvelles exigences.

Une entreprise ou une organisation est constituée d'un ensemble de composantes. Ces nouvelles exigences se traduisent soit par une évolution des contenus des composantes habituelles (gouvernance, projet d'entreprise, parties intéressées et marché) soit par la prise en compte de nouvelles composantes qui se révèlent, se positionnent et s'affirment de plus en plus fortement comme l'entrepreneuriat moteur et source d'innovation, en recherche de nouvelles opportunités à saisir.

Traditionnellement les besoins des entreprises sont les suivants:

- assurer la veille économique en terme d'évolutions des marchés, des technologies, des produits ou service par l'utilisation d'outils TIC qualifiés en intelligence économique.
- analyser les résultats obtenus et en déduire les éléments qui viennent alimenter le positionnement stratégique de l'entreprise sur le marché visé
- choisir et adapter les solutions retenues pour produire de la création de valeurs
- mobiliser les moyens humains, financiers et matériels
- atteindre le marché pour vendre et satisfaire des clients
- obtenir en résultat une performance économique

Dans les éléments cités, la prise en compte des exigences contenues dans le concept de développement durable est-elle assurée ? La prise en compte du développement durable oblige l'entreprise intégrer un nombre de changements dans ses pratiques et besoins traditionnels auxquels s'ajoutent des besoins en terme :

- a) de communication avec les parties prenantes (PP)¹

¹. Connues en anglais sous le nom de stakeholders, les parties prenantes de l'entreprise regroupe l'ensemble de ceux qui participent à sa vie économique (salariés, clients, fournisseurs, actionnaires), de ceux qui observent l'entreprise (syndicats, ONG), et de ceux qu'elle influence plus ou moins directement (société civile, collectivité locale...).

Source Novethic

b) d'innovation mais répondant aux exigences des trois composantes de DD : par exemple, par rapport à la composante environnementale, vérifier que l'innovation respecte l'environnement de façon durable, qu'elle répond à des solutions d'éco-conception, qu'elle économique en consommation d'énergie ou en matière première consommée, sans utilisation de produits proscrits ...

c) d'entrepreneuriat qui demande de mettre en œuvre une démarche récurrente et permanente du savoir entreprendre

d) de bonne gouvernance précisant les relations de pouvoir entre les actionnaires, les dirigeants et d'autres parties prenantes

e) de consolidation et d'entretien de l'image de l'entreprise qui nécessite et implique des engagements dans l'application de bonnes pratiques contenues dans une politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) et d'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Un constat : en apparence pas de lien entre ces cinq points listés ici de façon séparée mais pourtant en étroite interdépendance. Par exemple, l'innovation peut être issue d'un dialogue ou d'un partenariat avec les PP, et les exigences de l'application du concept de développement durable peuvent devenir une source de création de valeur pour l'entreprise.

Autre exemple, les impératifs qui poussent l'entreprise à plus d'éthique et de transparence permettent, par une meilleure transversalité entre les services, plus de reconnaissance, de respect des collaborateurs et donc en retour plus de motivation de leur part. En conséquence, pour combler ce manque de lien

fréquent dans les organisations et pour répondre aux nouvelles exigences, aux nouveaux besoins, de nouvelles pratiques sont devenues incontournables.

Emergence de nouvelles pratiques :

Changer les pratiques, les comportements, les modes de production sont les conditions d'application du concept de développement durable dans l'entreprise. Par comparaison, la mise en œuvre d'agendas 21 locaux ou de projets territoriaux de développement durable doit contribuer à l'émergence de ces nouvelles pratiques. C'est précisément l'un des buts des évaluations réalisées de ces nouvelles pratiques territoriales pour expliciter les changements, pour en mesurer leur ampleur pour apporter les éléments nécessaires à leur appréciation et permettre leur éventuel transfert au monde économique, les projets territoriaux pouvant servir d'exemples et d'amplificateurs du mouvement annoncé.

Appliquer le concept de développement durable implique de répondre à l'ensemble des demandes recensées par une écoute globale et permanente de l'ensemble des acteurs concernés (ou parties prenantes). Cette réponse nécessite une vision et une conception systémique de l'entreprise ou de l'organisation : les différents éléments des problèmes rencontrés sont envisagés comme un tout, de façon intégrée et non plus de façon uniquement sectorielle ou spécialisée.

Cette écoute globale nécessite de la part des gouvernances d'entreprises en premier lieu une prise de conscience plus large de leurs responsabilités dans ce monde en mouvement. En second lieu un engagement fort, une volonté de répondre aux attentes recensées et une réelle prise en compte des évolutions demandées dans leurs stratégies, dans leurs actions au quotidien et dans le contenu de leur dialogue avec l'ensemble des parties prenantes concernées.

Le monde économique ne peut les ignorer et doit prendre en compte dans leur globalité ces trois composantes qui sont devenues le moteur «sensé» de cette nouvelle économie. Chaque jour, l'actualité mondiale nous rappelle avec force l'attente de tous à voir satisfaire le respect de ces valeurs qui s'imposent.

De **nouvelles pratiques managériales** dans le positionnement éthique et déontologique de l'entreprise comme de bonne gouvernance se font jour :

- Ethique des affaires et valeurs partagées (charte de déontologie, labels, normes ...)
- L'innovation dans les produits ou services à partir du respect des lois de la nature et de la transition vers de nouveaux modèles économiques (au-delà du recyclage, de nouveaux concepts apparaissent pour éliminer l'idée même de déchet : les parcs éco-industriels consistent ainsi en des regroupements d'entreprises où les déchets des uns sont la matière première des autres; le leasing connaît de même un nouvel essor sur les produits qui, ne pouvant retourner à la nature sans dommages, sont récupérés après utilisation puis transformés en nouveaux produits par leur propre fabricant ; etc.)
- La communication pédagogique et l'éducation des consommateurs, qui vise à responsabiliser ces derniers en les informant sur les enjeux sociaux et écologiques de leurs choix
- Le volontariat des salariés (motivation et participation)
- Les codes de conduite visant à garantir les pratiques sociales des entreprises traitant avec les pays du Sud ; les démarches de commerce équitable
- La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et Investissement Socialement Responsables (ISR)
- L'adhésion à des chartes (de type CERES, Coalition for Environmentally Responsible Economies, dix principes adoptés par plus d'une cinquantaine de sociétés dont, par exemple, General Motors Corporation ou Polaroid Corporation) ou organismes professionnels spécialisés sur ces thèmes comme le World Business Council for Sustainable Development.

- Les audits sociaux et éthiques dont la vocation est de mesurer la performance de l'entreprise par rapport à la notion de triple bilan : économique, écologique et social.
- Le reporting en DD (la loi NRE en France pour les sociétés cotées en Bourse et les impacts sur les PME/PMI) ; Global Reporting Initiative (GRI), organisme international, qui s'impose de plus en plus dans le monde entier comme le meilleur guide de reporting pour les entreprises.

Chaque jour se renforce la nécessité d'adapter la vision à de nouveaux éléments de prospective puis la stratégie de l'entreprise en rapport à ces nouvelles pratiques.

Quels sont les démarches ou les moyens nécessaires pour y parvenir :

L'Institut International de développement durable d'origine canadienne a proposé sept principes nécessaires à adopter pour gouverner l'entreprise en accordance avec le développement durable :

1. Réaliser une analyse de parties prenantes
2. Etablir la politique et les objectifs du développement durable
3. Créer et réaliser le Plan de l'implantation du concept dans l'entreprise (une fois la stratégie approuvée, un plan détaillé doit être établi pour montrer comment la nouvelle stratégie peut affecter les opérations, les systèmes de management, le système d'information et le reporting)
4. Développer la culture de responsabilité sociétale
5. Développer les mesures et les standards de performance (en appliquant une vraie écoute client pour identifier les besoins de l'entreprise, ses points faibles, et obtenir comme résultat de cette écoute, les idées d'innovation en produits ou en services)
6. Préparer les rapports de développement durable (en France, la loi NRE oblige la publication de ces rapports pour les entreprises cotées en Bourse).

7. Renforcer le processus de « monitoring » interne (une forme de monitoring permet d'évaluer si les activités d'une société sont en accord avec les principes du DD. Différents outils d'évaluation sont disponibles pour assurer ce processus, par exemple les questionnaires de GEMI (Global Environmental Management Initiative/ L'Initiative Globale de Management Environnemental) ou CERES, un réseaux de fonds d'investissement, les organisations environnementales et différents groupes d'intérêt public)

Il est important de prendre en compte aussi les indicateurs territoriaux dans la stratégie d'élaboration des outils, comme, par exemple : repérer l'ensemble des acteurs agissant sur le territoire et mesurer les impacts :

- *institutionnels* : association d'élus, collectivités infra ou supra territoriales
- *socioprofessionnels* : tels que les banques par leur pouvoir de prêt, les artisans par leur présence sur la quasi-globalité du territoire, les entreprises... ;
- *sociétaux* : des associations, des organismes et établissements publics ; ils favorisent l'émergence de projets et assurent la diffusion de l'information à travers leurs réseaux ;
- *des organismes* : syndicat d'eau potable, d'assainissement (collectif ou non), de traitement des déchets ; ils agissent sur le territoire et sont soumis à des contraintes souvent réglementaires ;
- *les individus, dans leur diversité* : habitants, jeunes, familles, personnes âgées, handicapés, personnes défavorisées, experts (externes/internes) de par leur relation avec le territoire. ; etc.

Constat : besoin d'outils pour positionner ou pour affiner les stratégies des entreprise par rapport au développement durable.

Ces outils permettront :

- de réaliser un état des lieux
- d'identifier ses parties prenantes, d'établir le dialogue avec les parties prenantes et de se servir de cette communication comme une des sources possibles d'innovation

- de connaître le détail des réponses à fournir en terme de nouvelles valeurs, de nouvelles attentes qui permettront de positionner une réponse différente à fournir en terme de résultats
- d'adapter, pour obtenir ces résultats, les organisations qui doivent prendre en compte une nouvelle vision puis une nouvelle stratégie
- de connaître les moyens d'évaluer les écarts entre l'état actuel des organisations et les efforts d'adaptation à accomplir
- de connaître les outils d'évaluation existants

La méthode et les outils d'évaluation doivent dépasser le simple bilan quantitatif des actions menées. Les travaux relatifs à l'évaluation doivent commencer dès les premières étapes du projet, et se poursuivre jusqu'après la mise en oeuvre globale du plan d'actions.

Les outils conçus et mis à disposition doivent sortir du cadre d'une évaluation purement économique. Ils doivent prendre en compte globalement le domaine sociétal (la composante sociale additionnée de la composante environnementale). Les savoirs faire territoriaux, l'importance grandissante des activités en réseaux et la volonté de développement de nouveaux partenariats socio économiques où les nouvelles démarches coopératives prennent tout leur sens sont parties prenantes d'un possible développement économiques.

Les derniers outils d'intelligence territoriale basée sur le principe éthique de la participation, sur une analyse spatio-temporelle et systémique des relations entre l'ensemble des acteurs peuvent répondre à cette attente primordiale : une écoute globale permet de saisir les contraintes et les faiblesses mais aussi les forces en présence et les opportunités à saisir par les acteurs locaux pour apporter des réponses plus globales contenant de véritables avantages concurrentiels et ainsi permettre un rayonnement à l'international de l'ensemble des acteurs du territoire.

La stratégie d'amélioration repose sur un diagnostic bien ciblé et partagé par les différents acteurs, un travail prospectif sur la stratégie future de l'entreprise, ainsi que sur l'utilisation d'outils d'aide à la décision qui

permettront de hiérarchiser les enjeux, de choisir des priorités et des axes stratégiques structurants au regard des finalités du développement durable.

Il nous semble important de donner quelques exemples concrets d'outils existants en Europe, en France et en Franche-Comté en particulier. Les modèles sont assez nombreux mais pour la plupart encore assez peu utilisés et sont le plus souvent d'origine privée.

Les outils les plus nombreux se trouvent au Royaume-Uni, ce sont :

Sigma (Forum for the future, AccountAbility ; 12 outils mises à disposition en ligne), **BS 8555** (Acorn Project, ministères de Commerce, Environnement, Industrie), **IPIUK** (Investors in People), **Community Mark**, (guide et questionnaires disponibles en ligne), **UK Good Cooperation** (Institute of Business Ethics, GC entreprise ; audit, mais avec un questionnaire disponible en ligne).

Ils sont tous d'origine privée, sauf IPIUK qui est parapublic et qui affiche 34 000 entreprises engagées au Royaume-Uni, ce qui laisse à penser que les entreprises anglaises sont les plus engagées en Europe et dans le monde dans la voie de la RSE.

SME Key est un outil disponible en ligne pour les PME européennes, qui a été réalisé par DG Emploi de l'Union Européenne pour CSR Europe (Corporate Social Responsibility). Le service est non payant, et peut être obtenu sur le site www.smekey.org. Cet outil a été testé en Belgique, en Espagne, en Finlande, en France, en Italie, au Royaume Uni.

Albatros est un outil qui peut être obtenu sur CD ROM, non payant et en phase d'expérimentation. Il a été réalisé en Belgique par les sociétés Business & Society et UNIZO. C'est un des outils les plus complets, il permet d'évaluer la démarche RSE dans trois domaines : économique, social et environnemental.

En France sauf le SME Key France déjà évoqué, parmi les outils les plus pertinents il faut mentionner :

- **Guide SD 21000**, préparé par AFAQ-AFNOR en collaboration avec Ecole de Mines de St. Etienne. Le guide a été testé dans huit régions françaises par quelques dizaines d'entreprises. Le guide peut être acheté en ligne ou l'accompagnement peut être assuré par les représentants régionaux de l'AFNOR. La démarche de reporting en DD s'appuie sur les recommandations GRI.

- **La Performance Globale** réalisé par CJD, Centre de Jeunes Dirigeants d'Entreprise. Le CJD préfère à la notion de développement durable celle de Performance Globale. Le CJD a lancé depuis trois ans une vaste expérimentation dans 700 entreprises volontaires pour mettre ses idées à l'épreuve des faits.

- **Zoom sur les outils du MFQ-FC (Mouvement Français de Qualité, Franche-Comté) :**

Pour sensibiliser à la démarche, l'outil «Quiz» est proposé. Il comprend 24 questions et en fonction de l'évaluation obtenue, les méthodes suivantes sont proposées :

- 1) « La vue d'hélicoptère »
- 2) « L'alambic »
- 3) « La méthode FAR DD » (diffusée au niveau national)

1) La Vue d'hélicoptère :

Ce document est un guide de lecture et de communication élaboré à partir :

- De l'expérience d'entreprises
- Du SD 21000 (guide de l'AFNOR)
- De documents du PIQ (Point Info Qualité) sur le développement durable

Ce guide a été élaboré par le groupe de travail « développement durable » du MFQ-FC avec l'aide des partenaires suivants : l'Association des Chambres de Commerce et d'industrie de Franche-Comté, l'Etat et la DRIRE Franche-Comté, le Conseil Régional de Franche-Comté et des Fonds européens.

Cette vue d'hélicoptère est schématisée suivant la méthode du Mind Mapping, cette méthode permet de dresser une carte heuristique (une map), technique de représentation graphique d'idées et de relations entre ces idées. La carte heuristique exploite et favorise le

fonctionnement naturel du cerveau : association d'idées, utilisation de la couleur et du dessin pour une meilleure mémorisation. Une quarantaine de maps composent cette vue d'hélicoptère détaillée, facile à lire, facile à comprendre, facile à mémoriser.

2) L'Alambic (cette méthode a été élaborée pour les TPE, les PME et PMI)

L'alambic permet d'aller rapidement à l'essentiel. La méthode permet :

- de connaître les portes d'entrée du développement durable à travers ses questions clés
- de savoir ce qui se fait déjà dans l'entreprise en matière de développement durable
- de définir les axes d'une stratégie de développement durable qui seront efficaces, facile à mettre en œuvre et peu coûteux.

Comment ? 2 parties composent la méthode :

- une première partie pour effectuer un premier diagnostic général : une grille générale explore la situation globale en 15 questions clés. Chaque question permet d'être ensuite redirigé vers une ou plusieurs grille(s) spécifique(s)
- une deuxième partie permet d'approfondir certains points de la grille générale : 7 grilles spécifiques composées de 15 questions clés. Chaque grille spécifique permet à son tour d'approfondir son diagnostic mais également de détecter les actions d'amélioration les plus efficaces.

3) Méthode FAR DD

Cette méthode nationale est également proposée par le MFQ de Franche-Comté. Elle est le fruit du travail du groupe IQM (Institut Qualité Management) maintenant appelé IQM/DD (Développement Durable) créé en 1998/99. La première version de cette méthode a été présentée lors du Colloque annuel IQM de 1999. Cette version a été suivie de 6 autres jusqu'en 2002.

La méthode FAR/DD est un outil d'auto évaluation de la situation actuelle d'un organisme par rapport au concept de développement durable. C'est une méthode concrète et simple d'approche de la prise en compte des nouvelles attentes et exigences du marché.

Cette méthode s'applique à tout organisme quelles que soient les caractéristiques de son système de management. En effet, cette méthode, partant plutôt de la réflexion stratégique traditionnelle du dirigeant et des actions classiques de l'entreprise dans les domaines commerciaux et relationnels, permet surtout d'être accessible aux PME /PMI n'ayant encore aucune expérience en matière de démarche qualité (modèles ISO par exemple), c'est à dire à plus de 95 % des entreprises françaises.

Conclusion

Il est important de souligner que le développement durable ne peut pas être assuré par une seule entreprise, ou quelques entreprises isolées. C'est avant tout un concept en appui sur des systèmes d'acteurs. Il est bien dans l'idée du développement durable que d'envisager chaque politique ou chaque action, non pas prise isolément, mais comme élément d'un système où les interactions sont multiples. Le développement durable est une philosophie persuasive à laquelle chaque participant de cette nouvelle société de la connaissance doit s'inscrire pour résister face aux risques et aux enjeux de cette économie globalisée

Au-delà des méthodes et des outils destinés aux actions individuelles de formation ou d'accompagnement, il faut évoquer la formalisation croissante de démarches collectives qui soutiennent les actions d'écoute globale, d'adaptation puis d'évaluation ou tendent à les promouvoir.

De nombreux outils sont mobilisables aux différentes étapes afin de permettre la transversalité de démarches. Certains, comme l'Intranet ou les supports de communication interne, permettent l'échange entre tous les personnels engagés dans l'évaluation ou le positionnement. D'autres permettent d'organiser le croisement entre les projets ou entre les actions - fiches projet, tableaux de bord. Des grilles de questionnements, des cadres ou des chartes d'actions, ou encore des grilles d'évaluation, peuvent être utiles pour s'assurer que les actions sont analysées sous leurs différents angles et impacts.

La construction de telles technologies d'information pour les entreprises est aussi une approche pédagogique.

Ces outils permettent aux acteurs associés et concernés de s'appropriier plus rapidement les enjeux de ce siècle au regard de ceux du développement durable.

BIBLIOGRAPHIE :

<http://www.afnor.fr/portail.asp> Site de l'Agence française de normalisation: information sur les normes liées au DD, guide SD 21000

<http://www.globalreporting.org/> Site de Global Reporting Initiative, documents consultés : Lignes Directrices du développement durable, sur l'état et sur le développement des pratiques de reporting en DD

<http://www.iisd.org> Site de l'Institut international du développement durable, information sur l'application des principes du DD dans les entreprises

<http://www.iog.ca> Site de Institute on Gouvernance (Canada), information sur les questions de bonne gouvernance

<http://management.journaldunet.com/> Site du Journal du management sur Internet, dossier sur les agences de notation sur le DD

<http://www.novethic.fr> Site de Novethic, revue hebdomadaire électronique, source d'information sur le DD et la RSE/ISR

<http://www.nssd.net/> Site de la Stratégie Nationale du Royaume Uni : National Strategy on Sustainable Development, UK

<http://www.orse.com> Site de l'Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises, document consulté : Guide pratique sur le DD

<http://www.smekey.org> Site proposant le guide et les outils d'évaluation de politique DD pour PME en Europe

<http://www.utopies.com> Site « Utopies », Cabinet de conseil sur DD : information générale

CATLIN K., MATTHEWS J., Building awesome organization, (2002), Hungry Minds Inc., NY

CLAUDE, J-F., L'Ethique au service du management, 2e édition mise à jour et enrichie, (2002), Editions LIAISONS, Paris

DE BROGLIE, E., La marque face à l'éthique, (2002), Guide du marketing durable, Pearson Education France, Paris

DELEAGE, J-P., « Le développement durable est un projet politique pour toute l'humanité », Le nouvel état du monde, Deuxième édition actualisée, (2002) Edition La Découverte& Syros, Paris, p.15-18

Entreprises et Développement Durable, (2004) Une édition du Comité 21, comité français pour l'environnement et le développement durable

FERONS, G., d'ARCIMOLES, C-H., BELLO, P., SASSENOU, N., (2001) Le développement durable, Editions d'Organisation

Guide pratique du développement durable : un savoir-faire à l'usage de tous,(2005) Editions AFNOR, 123 p.

KRUGMAN, P.R., La Mondialisation n'est pas coupable : vertus et limites de libre échange, (1998), Edition La Découverte, Paris

LAVILLE, E., L'entreprise verte, le développement durable change l'entreprise pour changer le monde, (2002) Editions Village Mondial, Paris.

Le guide de la performance globale, 100 questions pour faire votre diagnostic et établir votre plan d'actions, CJD, (2004) Editions Oragnisation

LEROY, F., Les stratégies de l'entreprise, (2001) Dunod Paris

PASTORE-REISS, E., NAILLON, H., Le Marketing Ethique, (2002) Editions Village Mondial, Paris

Territoires et Développement Durable, (2004), Une édition du Comité 21, comité français pour

l'environnement et le développement
durable

V^E COLLOQUE TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMENTS ?

Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006

LE FACTEUR HUMAIN AU COEUR DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Catherine Monnin,

Chargée de cours en communication

Institut de logistique, économie et management de technologie

Chaire de logistique, économie et management

catherine.monnin@epfl.ch +41 21 693 00 27

Francis-Luc Perret,

Professeur ordinaire

francis-luc.perret@epfl.ch +41 21 693 25 26

Adresse professionnelle

EPFL – Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

Collège du Management- LEM

Bât. Odyssea 4-16

Station 5

CH - 1015 Lausanne

Résumé : Pour que l'Intelligence collective soit pleinement efficace, la reconnaissance individuelle dans le groupe doit être privilégiée. En effet, l'Intelligence collective qui a pour fin ultime, la performance, dépend étroitement de la bonne coopération de l'homme. Ainsi les paramètres de la communication doivent aider à mieux appréhender l'homme pour qu'il se sente pleinement reconnu et par conséquent motivé à œuvrer pour une véritable coopération et plus encore pour une co construction avec autrui d'un savoir.

Abstract: For collective intelligence to be effective, individual recognition within the group must be privileged. Indeed, collective intelligence has as its ultimate objective performance, and this depends on good cooperation between humans. So the criterion for communication must help humans to understand each other better so that they feel recognized and thus motivated to work in full cooperation and to create knowledge with others.

Mots clés : facteur humain, intelligence collective, communication, reconnaissance, performance.

LE FACTEUR HUMAIN AU COEUR DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

D'après *Le Petit Robert*, l'intelligence vient du latin « *intelligentia* » et du verbe *intellegere* « comprendre ». Il s'agit précisément de « la faculté de connaître, de comprendre ».

Le terme collectif quant à lui signifie « qui comprend ou concerne un ensemble de personnes. Travail collectif, en équipe en collaboration. »

L'intelligence collective va révéler la communication entre des personnes qui se comprennent et plus précisément elle correspond à la mise en commun de capacités cognitives résultant d'une dynamique de communication interpersonnelle.

Ainsi cette coopération provenant des interactions interpersonnelles du groupe reflète la construction collective d'un savoir, une co-construction du savoir parce que cette collaboration, cette co-participation fait émerger des facultés de représentation, de création bien supérieures à celle des personnes isolées.

Une illustration de cette intelligence collective pourrait être le management de projet puisque cet exemple illustre bien l'organisation communautaire, la mutualisation des facultés de tous les individus regroupés et ainsi nécessairement l'ajustement mutuel dynamique des interactants.

Aussi la question de l'Intelligence collective met – elle pleinement en exergue la question du travail en équipe, la dynamique de groupe et la communication interpersonnelle et finalement le rôle du facteur humain au sein de l'organisation communautaire.

1- CORRELATION ENTRE INTELLIGENCE COLLECTIVE ET EXPRESSION INDIVIDUELLE

Les différents travaux sur l'Intelligence collective comme ceux de Christian Morel, *Les Décisions absurdes. Sociologie des erreurs radicales et persistantes*, Gallimard, 2002 montrent en effet que l'expression propre à chaque individu dans le groupe doit être favorisée pour créer cette créativité supérieure. Cette expression personnelle se définit par l'intime conviction ou bien encore par le sentiment, la spontanéité et l'émotion; il ne s'agit donc pas de se tenir *stricto sensu* aux faits, il faut laisser libre cours à cette forme de connaissance immédiate qui ne recourt pas au raisonnement autrement dit il faut laisser s'exprimer pleinement cette intuition propre à la nature humaine. C'est précisément cela, le fait qu'il n'y ait pas de barrière affichée, qui permettra une libération de la pensée individuelle et par là même une pleine participation réflexive de tous les membres du groupe. Sans cela un sentiment de gêne pourrait survenir et entraîner au silence et par conséquent être contre-productif. C'est d'ailleurs souvent une des limites qui peuvent être évoquées par rapport à la notion d'Intelligence collective puisque le silence serait un frein à la pleine réalisation de l'Intelligence collective.

Ainsi cette notion d'Intelligence Collective met elle en relation au moins trois niveaux : Le niveau psychologique impliqué dans la communication, le niveau interactionnel de la structure relationnelle et le niveau social.

Comme nous l'avons dit ci-dessus, la notion d'Intelligence Collective rappelle en fait que le l'homme dans sa pleine expressivité est important dans la productivité du travail en groupe.

2- EXPRESSION INDIVIDUELLE DANS L'INTERACTION HUMAINE

IL faut comprendre que l'homme ne peut être opérationnel que s'il a pleinement confiance en lui. Et cette confiance en soi met en lumière la question de la perception de soi-même au sein d'un collectif. En effet c'est l'impact produit sur autrui qui renvoie à la personne l'image qu'elle va avoir d'elle-même.

Ainsi une part importante dans la communication interpersonnelle est animée par le désir de produire une certaine image de soi et de la faire confirmer par autrui. C'est ce qu'Erwing Goffman, dans *La mise en scène de la vie quotidienne*, traduit par la notion de « face » c'est-à-dire la valeur sociale positive qu'une personne revendique dans toute interaction. Il s'agit en fait de la quête incessante de reconnaissance que nous développerons par la suite, de valorisation de son être, de son individualité qui implique donc toujours le risque de ne point être effectif. Et c'est précisément pour éviter ce risque que certaines personnes préfèrent garder le silence...à moins que la volonté d'accepter toutes les idées provenant de chacun dans le groupe soient clairement affichées et permettrait ainsi une libéralisation de la parole du fait d'un certain confort, un certain bien-être offert au groupe. La créativité et de ce fait la productivité issues de la dynamique de groupe sont à ce prix.

Comment dès lors créer ce confort individuel qui permettra de libérer cette créativité collective ?

Les paramètres de la communication

La communication interpersonnelle fait apparaître deux facettes de la communication à savoir la communication verbale et la communication non verbale qui demandent d'être pleinement prises en compte pour favoriser ce bien-être individuel à la base de toute co-construction efficace de savoir.

Le langage, le paralangage (prosodie, intonation...), la gestuelle, la posture, le contact physique, le regard, la distance, constituent des indicateurs verbaux et non verbaux très précieux de modes de communication. Ils permettent en effet de rendre compte de la nature réelle de la communication entre les interlocuteurs.

Ces différents indicateurs peuvent également être répertoriés en différents registres comme l'a montré le GRC, Groupe de Recherche sur les Communications de l'Université de Nancy. Il s'agit des registres langagier, para langagier et extra langagier. Tous réunis, ils permettent de prendre vraiment en considération le mode de communication qu'ils révèlent lors d'un échange interpersonnel.

Le langage avec un nombre restreint de mots utilisés peut transmettre une information beaucoup plus complète qu'il n'y paraît ; la simple indication d'un lieu dans un message par exemple l'hôpital transmet beaucoup plus d'informations qu'il ne l'indique explicitement.

L'analyse de conversation étudiée notamment par C.Kerbrat-Orecchioni, *La Conversation*, Seuil, 1996, les conversations en situation réelle. Il est alors possible d'observer une différence de langage suivant le milieu social, la culture et le contexte donné.

Le registre para langagier révèle les marqueurs voco-prosodiques qui accompagnent la parole. En effet, la langue parlée n'est jamais neutre ; elle est toujours affectée par le timbre, le volume de la voix, les pauses entre certains mots ou encore l'intonation cherchant à mettre l'accent sur tel ou tel mot.

Grosjean et Goodwin ont montré dès 1992, que ces marqueurs avaient différentes fonctions sur le plan linguistique, conversationnel, interactionnel. Grosjean et Lacoste (1999) ont mis en évidence la variation prosodique d'une infirmière suivant la personne à laquelle elle s'adressait, s'il s'agissait d'un médecin ou bien d'un malade, la variation prosodique est totalement différente. Elle intervient donc dans le changement des rôles à l'intérieur d'une relation.

Selon M.R. Chartier dans son article « Clarity of expression in interpersonal communication », cité dans N.Côté, H.Abravanel, J. Jacques et L.Belanger, *Individu, groupe et organisation*, Gaëtan Morin, 1986, il y a sept principes nécessaires à la bonne compréhension d'un message oral.

Ces principes sont, le principe de pertinence, le principe de simplicité, le principe de définition, le principe de structure, le principe de

répétition, le principe de comparaison et le principe de l'appui sélectif.

Mais cette communication orale est indissociable de la présence du corps, de la communication non linguistique ou bien encore du registre extra langagier qui renvoie aux postures, aux mimiques, aux expressions du visage. Parole et corps font blocs pour transmettre un message. C'est précisément ce qu'a souhaité montrer R. Birdwhistell dans son ouvrage *Introduction to kinesics*, 1952. Les langages gestuel, tactile, olfactif, parlé contextualisés dans un espace donné et dans un temps donné participent différemment à la compréhension complète d'une situation de communication donnée.

Dans une situation conversationnelle, le verbal informe et le gestuel établit le contact et parfois même se substitue à la parole.

Le langage des gestes, les expressions du visage, les mimiques accompagnent donc pleinement la communication verbale. Notre corps trahit ainsi nos pensées puisqu'à l'inverse de la communication verbale, il est inconscient donc plus authentique. L'action est ainsi plus parlante que les mots.

C'est C. Darwin, qui a étudié le premier le code des gestes dans son ouvrage, *L'Expression des émotions chez les hommes et les animaux* (1872).

D'après l'étude réalisée sur la communication en 1967 par Albert Mehrabian et dans un article « Décoder la communication contradictoire », il en ressort qu'un message transmis par un interlocuteur dans une situation de communication orale, est toujours appréhendé suivant trois aspects, à savoir le visuel, le vocal et le verbal. Pour qu'il y ait congruence ils doivent tous développer le même message.

Lorsqu'il y a congruence, en effet, l'impact du message est donc plus fort et la réception meilleure. Sinon, le récepteur est désorienté et le sens du message peut être altéré.

Albert Mehrabian a remarqué que lors d'un message transmis, le public retenait 7% des mots, 38% d'intonations et 55% de langage gestuel autrement dit de son comportement. Ainsi, le corps de la personne communique énormément à son entourage et peut donc

révéler à autrui son ouverture ou bien au contraire sa fermeture d'esprit.

Différentes catégories de gestes ont été établies comme les gestes symboliques qui révèlent à eux seuls un message comme par exemple le signe de la main signifiant « au revoir », les gestes descriptifs qui associés à la parole illustrent les propos du moment, les gestes émotifs qui trahissent les sentiments de l'émetteur comme par exemple le poing fermé qui peut traduire une certaine colère, les gestes intellectuels qui ponctuent la pensée et se traduisent au niveau des mains ouvertes, fermées..., les gestes régulateurs qui permettent de maintenir l'attention de l'interlocuteur, les gestes égocentriques qui trahissent le repli de l'émetteur sur lui-même et enfin les gestes manipulateurs qui trahissent bien souvent un état de fébrilité et qui se distinguent aisément par la manipulation de bijoux ou d'objets environnants, stylo...

Plus généralement, une gestuelle ouverte avec les bras ouverts, les paumes des mains vers le haut par exemple traduit bien sûr une ouverture au dialogue, une ouverture à autrui tandis que des bras croisés appelé encore « geste barrière » peuvent au contraire traduire et par conséquent trahir une attitude fermée, de méfiance et de défense comme les gestes bas, les gestes autistes ou encore les gestes parasites qui montrent tous un état mental de malaise.

G.I. Nierenberg explique précisément l'importance de la gestuelle ouverte dans son livre *How to read a person like a book* et montre que la gestuelle ouverte montre une ouverture d'esprit et touche considérablement autrui. Elle facilitera une certaine connexion entre les acteurs de la communication et favorisera de ce fait les bases de la confiance réciproque.

Les gestes émis par les acteurs de la communication véhiculent ainsi leur pensée.

La posture est donc le miroir des attitudes psychiques. Elle indique l'état interne de la personne. La posture est kinésique tandis que l'attitude est psychique.

Au sujet de la communication en organisation, Lyman W. Porter dans son article « Job

attitudes in management », J.Appl. Psychol., n°46, 1962, a précisément analysé les différentes attitudes de communication suivant la situation communicationnelle et a dénombré six attitudes possibles chez le récepteur du message; le conseil ou l'ordre, permet d'apporter une solution au problème posé mais le risque est de créer une dépendance de la personne désireuse de solutionner rapidement ses problèmes; l'évaluation ou le jugement, l'évaluation fait pleinement partie des relations interpersonnelles puisque l'image de soi dépend de sa relation à autrui; l'aide ou le soutien, qui apporte un réel soutien psychologique sans régler le problème pour autant; l'enquête ou l'interrogation, qui se traduit sous forme d'un questionnement et l'interprétation ou la compréhension qui vise à comprendre la causalité du problème et son processus et à le reformuler. Il convient ainsi de pouvoir évaluer la bonne attitude suivant le contexte donné de communication.

De plus, le regard est très important dans la relation interindividuelle car regarder quelqu'un c'est montrer qu'on lui accorde de l'importance. Toutefois il faut nuancer puisque suivant les précisions apportées par la suite au sujet des distances de confort, regarder autrui dans les yeux va, selon la distance, la situation, prendre des significations totalement différentes.

Mais bien souvent l'ouverture de la personne se manifeste également par le regard et le sourire.

Pour favoriser pleinement cette intercompréhension entre les acteurs de la communication d'autres paramètres comme la distance notamment sont donc à prendre en considération.

La distance séparant les interlocuteurs dans une situation de communication a en effet son importance. E. T. Hall dans *La Dimension cachée*, Seuil, 1971, montre que l'espace est véritablement un langage. En ce sens il définit la notion de proxémie. L'espace d'interaction entre les acteurs de la communication est un langage silencieux et révèle une codification certaine suivant la culture des acteurs.

Il montre ainsi que quelque soit la situation de communication, les personnes du monde nord occidental occupent l'espace pour communiquer selon huit distances appelées

« bulles » que l'on peut regrouper en quatre distances principales, intime, personnelle, sociale et publique. Cette distance est un bon moyen de lecture pour évaluer la relation. E. T. Hall précise, «selon sa culture, son environnement social, sa proposition hiérarchique et l'attitude de son interlocuteur, l'homme délimite son type de relation spatiale ».

Elle dépend donc de la culture mais également du ressenti psychique suite à la représentation que chacun se fait de la situation, de la tâche à effectuer et de l'attitude de l'autre.

Ces différentes distances ont ainsi été définies :

La distance intime correspondant à la distance de l'avant-bras est la zone de la confiance, des secrets, des chuchotements. Elle est réservée aux personnes qui sont très familières et très proches dans leur relation.

La distance personnelle correspondant à la distance d'un bras tendu est la zone de l'amitié, de la convivialité.

La distance sociale correspondant à la distance de 1,20m à 3m se retrouve dans un relationnel courant. C'est la distance de l'échange, de la négociation.

Et la distance publique au-delà de 3m, correspond à la zone des discours, des prises de paroles en public. C'est la zone des messages descendants. Elle est ainsi souvent liée aux rapports hiérarchiques.

Ainsi est-il nécessaire de connaître ces distances de proxémie puisque bien maîtrisées, elles permettent d'établir entre les interactants un espace adapté à chacun et par le fait cette connaissance permet d'améliorer le climat de la situation communicationnelle.

C'est pour cela qu'il est très important de savoir décrypter tous ces signaux pour comprendre le véritable état d'esprit dans lequel se trouve notre interlocuteur.

Tout cela nous renvoie donc à l'approche communicationnelle décrite par A. Mucchielli dans *Les Sciences de l'information et de la communication*, Hachette, 1995, à savoir qu'une bonne compréhension de la communication interpersonnelle doit considérer tous les processus de la communication à savoir la construction du sens qui s'inscrit dans un contexte donné,

l'information transmise, les référents mis en situation, la position relationnelle occupée par les acteurs de la communication, l'influence ainsi développée dans ce jeu relationnel et l'expression de l'identité des acteurs.

Nous avons dit dès le début de notre article que l'intelligence collective ne peut être pleinement effective que si elle laisse libre cours à l'intuition, l'instinct...chez chacun. Or c'est précisément ce langage non verbal encore plus que les mots qui est le révélateur des réactions instinctives de chacun et savoir écouter ce langage non verbal c'est savoir communiquer et reconnaître ainsi l'autre dans sa pleine individualité, dans son essence propre pendant cet échange, autrement dit, faire preuve d'empathie envers autrui en développant l'écoute active.

L'écoute active précisément permet d'entendre ce qui est dit mais surtout ce que cela signifie. Pour être développée envers autrui l'écoute active doit d'abord passer par l'écoute de soi-même et de tous ses niveaux sensoriels comme l'ouïe, la vue, le toucher, le goût, l'odorat mais également l'intuition. Cette écoute active envers autrui pourra alors se développer et mettre en œuvre ces indicateurs de reformulation et d'interrogation qui la caractérisent. En effet, mise en lumière par Carl Rogers, l'attitude de reformulation vis-à-vis du message reçu reflète l'aptitude à ressentir et à verbaliser ses pensées. L'écoute active révèle ainsi un état d'esprit ouvert chez le récepteur prêt à recevoir dans un sentiment de bienveillance et d'intérêt certain et permettra dès lors une pleine reconnaissance d'autrui.

3 - RECONNAISSANCE INDIVIDUELLE ET INTELLIGENCE COLLECTIVE

Cette reconnaissance de la nature propre de chaque être suivant tous ces paramètres à prendre en considération, très importante, est précisément selon A. Honneth ce qui stimule les rapports sociaux. Chacun est en attente de reconnaissance puisque de celle-ci va découler une image positive que tout être pourra ou non avoir de lui-même. C'est autrui qui va renseigner l'interlocuteur sur son sentiment d'appréciation personnelle.

A. Honneth dans l'article « Reconnaissance », in M. Canto-Sperber, *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, PUF, 2001 montre qu'il existe trois formes de reconnaissance qui découlent de ce rapport à soi positif, de cette bonne perception de soi-même. La « confiance en soi », le « respect de soi » et l'« estime de soi ».

La confiance en soi est liée aux sentiments d'amour et d'amitié qu'autrui renvoie à la personne concernée, le respect de soi est lié au respect des droits qui sont reconnus à la personne et l'estime de soi renvoie à la place sociale que la personne occupe suivant son activité professionnelle. L'identité sociale participe à la construction de l'identité au sens large de la personne. Nous comprenons donc aisément que le rapport positif à soi dépend ainsi très nettement de la reconnaissance interpersonnelle. Et plus encore, l'identité personnelle se construit dans le rapport à l'autre et dans le regard d'autrui. En ce sens la communication interindividuelle influe sans cesse sur la conscience de soi et sur la construction de son être.

De plus, dans le cadre de l'activité professionnelle, l'on peut ajouter que la reconnaissance selon Christophe Dejours, *Le Facteur Humain*, PUF, 2005, est « une forme de rétribution morale symbolique accordée à l'ego en contrepartie de sa contribution à l'efficacité de l'organisation du travail ». L'appréciation est en effet dans un premier temps sur le travail, l'activité, sur le faire et non sur l'être. Et c'est dans un deuxième temps que l'ego va s'approprier cette victoire obtenue dans le registre de l'action, du côté de son être, de l'accomplissement de soi, de la construction de la personne et de son identité et par conséquent de l'image qu'elle aura d'elle-même.

L'Ecole des relations humaines née dans les années 1930 aux Etats-Unis et dominée par la personnalité d'E. Mayo affirme le rôle essentiel du facteur humain et relationnel dans la structure organisationnelle qui détermine la performance.

L'organisation de l'espace de travail constitue également un paramètre important à prendre en

considération puisqu'il détermine aussi pleinement la communication interpersonnelle. Gustave-Nicolas Fischer montre dans son ouvrage, *Psychologie des espaces de travail*, Armand Colin, Collection U, 1989, que plus l'organisation de l'espace de travail est laissée à l'initiative de la personne et plus la productivité de cet agent peut augmenter et par là même sa performance. En effet plus la personne pourra s'identifier à son espace de travail plus elle pourra s'y sentir à l'aise et donc performante. L'amélioration du bien être de la personne est une variable importante de la performance finale. La qualité de l'environnement professionnel est en effet un facteur de motivation et le territoire personnel est à privilégier.

Toutefois selon G.N. Fischer, l'aménagement de l'espace pour une soi-disante meilleure communication doit être associé à un changement organisationnel (conception et organisation du travail, organigramme, image de l'entreprise...) afin de créer les conditions optimales d'une meilleure communication.

On comprend donc aisément que cette reconnaissance plus elle est accrue plus elle produit une motivation subjective et donc une mobilisation entière du sujet qui participera ainsi pleinement à la dynamique de groupe, à son fonctionnement et donc à la production d'idées et de résultats concrets. L'intelligence collective est alors vraiment à son apogée.

L'expression de Kurt Lewin « dynamique de groupe » prend ainsi tout son sens.

En effet, elle permettra dans ce cas de révéler une véritable équipe puisqu'il y a interaction, les membres du groupe entrent en interaction les uns avec les autres, ils partagent une cible commune qui est un ou plusieurs objectifs communs qui vont donner la direction du groupe inscrit dans un système de normes ou règles de comportement qui établit implicitement ou non ainsi la manière dont les relations interpersonnelles et les différentes activités doivent se dérouler avec des rôles bien définis.

Le rôle c'est le comportement que l'individu a tendance à adopter dans des circonstances déterminées.

En effet lorsque l'interaction entre les membres d'un groupe se prolonge pendant un certain temps, des rôles différents alors se

stabilisent implicitement ou non. Certaines personnes sont susceptibles de jouer des rôles de leadership alors que d'autres sont davantage amenées à jouer des rôles de participation ou de soumission. Il est à noter qu'une fois les rôles établis et assimilés par les individus, il devient très difficile de les changer. Nous ne pouvons pas dire pour autant que les rôles sont statiques mais ils ont tendance à être stables.

Aussi comprenons-nous que la question de la reconnaissance étudiée précédemment est souvent liée au relationnel, à l'atmosphère qui existe dans le groupe. Plus exactement elle est étroitement liée au fonctionnement même du groupe. La communication entre les personnes d'un groupe se déroule à deux niveaux distincts : le contenu ou niveau de tâche c'est-à-dire le sujet dont débattent les personnes en présence et le processus ou niveau socio-affectif qui définit ce qui se passe entre les membres du groupe pendant cet échange. C'est la manière précisément dont les gens interagissent les uns avec les autres. Il est ainsi très fréquent de voir des rapports de sympathie ou bien au contraire une certaine antipathie entre les membres d'un groupe. C'est précisément ce qu'a souhaité montrer J.L. Moreno avec son concept de sociométrie.

Ces deux niveaux se déroulent simultanément dans un groupe. Mais dans la plupart des cas, on accorde que trop peu d'attention au processus, même en situation de malaise, alors que le groupe pourrait y trouver sa principale cause de son inefficacité.

Ainsi des problèmes de reconnaissance par exemple et donc de manque de confiance en soi liée elle-même à un manque d'estime de soi, peut entraîner une mauvaise intégration dans le groupe et par conséquent une démotivation et par le fait une baisse de la performance.

De la qualité de coopération interindividuelle dépend donc la qualité du travail. Dans l'ensemble elle est assez mal évaluée et évaluer le facteur humain c'est évaluer la qualité des interactions humaines dans une collectivité.

Pour qu'un groupe soit pleinement efficace il est alors nécessaire d'avoir des personnalités différentes mais complémentaires qui puissent créer une homéostasie en favorisant à la fois la

dimension socio-affective et la dimension tâche, autrement dit le relationnel et la productivité.

En équipe il s'agit de traiter différemment les personnes différentes. L'important est de pouvoir identifier le potentiel de chacun et de le promouvoir au sein de l'équipe. Et la perception positive de soi pour chacun sera d'autant plus grande au sein de l'équipe qu'il réussira à mettre à profit ses qualités personnelles. C'est en ce sens que l'Intelligence collective prend tout son sens puisqu'elle met au plein jour une coparticipation complémentaire pour une réelle coconstruction d'un savoir-faire.

Ainsi avons-nous cherché à montrer que la notion d'Intelligence collective pour qu'elle soit pleinement appréhendée, ne pouvait se comprendre sans un retour aux unités multiples qui la constituent. C'est l'unité, l'unicité de la nature humaine qui est à la base de la véritable performance mise en exergue par l'Intelligence collective. Et c'est la prise en compte du capital humain, dans ce qu'il peut apporter à la collectivité de par ses particularités et son potentiel et la prise en compte de la Personne dans ce qu'elle communique qui va permettre cette compréhension interpersonnelle et donc la pleine reconnaissance de la personne par autrui. Cela est à la base de toute motivation et par le fait de toute coopération.

Mais cette reconnaissance pour être effective doit vraiment tenir compte de l'enjeu de l'interaction, de la situation communicationnelle, des acteurs présents tout cela traduit à travers une communication verbale et non verbale qu'il faut savoir écouter. Dès lors, l'homme, par une prise en compte réelle et globale de son individualité pourra alors être créatif et productif parce que pleinement reconnu dans sa différence.

Nous avons donc souhaité montrer que la coopération des individus est plus productive que la production de l'individu isolé à condition toutefois de comprendre que c'est l'individu dans son individualité reconnue qui est la véritable force et le moteur de tout travail en équipe.

BIBLIOGRAPHIE

Aubert Nicole (2002), *Diriger et motiver : art et pratique du management*, Paris, Ed. d'Organisation.

Austin John L. (1962), *How to Do Things with Words*, Oxford, Clarendon Press (trad. fr.: *Quand dire c'est faire*, Paris, Editions du Seuil, 1970).

Bachman Christian, Lindenfeld Jacqueline, Simonin Jacky (1981), *Langage et communications sociales*, Paris, Hatier.

Balle Francis, Padioleau Jean (1973), *Sociologie de l'information. Textes fondamentaux*, Paris, Larousse.

Bateson Gregory, Ruesch Jurgen (1951), *Communication: The social Matrix of Psychiatry*, New York, Norton (trad.fr.: *Communication et société*, Paris, Editions du Seuil, 1988).

Birdwhistell Ray (1967), « La communication non verbale », in P. Alexandre, dir. Publ., *L'Aventure humaine. Encyclopédie des sciences de l'homme*, Genève, Editions Kister, Paris, Editions de la Grange Batelière, vol.5, p.157-166.

Birdwhistell Ray (1986), « Quelques réflexions sur la communication », *Cahiers de Psychologie sociale*, n°29, janvier p.3-6.

Bourdieu Pierre (1984), *Ce que parler veut dire*, in *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, p.95-112.

Breton Philippe (1992), *L'Utopie de la communication*, Paris, Editions La découverte.

Cadin Loïc, Guérin Francis, Pygere Frédérique (2002), *Gestion des ressources humaines*, Paris, Dunod, 2ème éd.

M. Canto-Sperber (2001), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Paris, PUF.

- Christensen Clayton M., Raynor Michael E. (2003), *The Innovator's Solution: Creating and Sustaining Successful Growth*, Harvard Business School Press. - 2001.
- Côté N., Abravanel H., Jacques J. et Belanger L. (1986), *Individu, groupe et organisation*, Gaëtan Morin.
- Dance Frank E.X., Larson Carl E. (1976), *The Functions of Human Communication: A Theoretical Approach*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- Debra M. Amidon (2001), *Innovation et management des connaissances*, Paris, Ed. d'Organisation.
- Dejours C. (2005), *Le facteur humain*, Paris, PUF.
- Dubois Philippe, Winkin Yves (1988.), *Rhétoriques du corps*, Bruxelles, De Boeck.
- Drucker Peter F. (1993), *Innovation and Entrepreneurship: Practice and Principles*.
- Fischer Gustave-Nicolas (1989), *Psychologie des espaces de travail*, Armand Colin, Collection U.
- Flament Claude (1965), *Réseaux de communication et structure de groupe*, Paris, Dunod.
- Giget Marc (1998), *La dynamique stratégique de l'entreprise : Innovation, croissance et redéploiement à partir de l'arbre de compétences de Marc Giget*, Paris, Dunod.
- Goffman Erving (1967), *Interaction Ritua.l. Essays on Face-to-Face Behavior*, Garden City, New York, Doubleday (trad. fr.: *Les Rites d'interaction*, Paris, Editions de Minuit, 1974).
- Goffman Erving (1971), *Relations in Public*, New York, Basic Books (trad. fr.: *La Mise en scène de la vie quotidienne. Tome II : Les Relations en public*, Paris, Editions de Minuit, 1973).
- Goffman Erving (1981), *Forms of Talk*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press (trad.fr.: *Façons de parler*, Paris, Editions de Minuit, 1987).
- Gumperz John (1989), *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.
- Hall Edward T. (1959), *The Silent Language*, Garden City, New York, Doubleday (trad. fr.: *Le Langage silencieux*, Paris, Mame, 1973; Editions du Seuil, 1984).
- Hall Edward T. (1971), *La Dimension cachée*, Paris, Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine (1996), *La Conversation*, Paris, Seuil.
- Kristeva Julia (1968), « Le geste, pratique ou communication », *Langages*, n°10, p.48-64 (repro. In Kristeva, Julia, *Semeiotiké*, Paris, Editions du Seuil, 1969 (et coll. « Points », 1978, p. 29-51).
- Laflamme (1981), *Le management : Approche systémique, théorie et cas*, Paris, Gaëtan Morin.
- Laplantine François (1996), *La Description ethnographique*, Paris, Nathan, collection « 128 ».
- Morel Christian (2002), *Les Décisions absurdes. Sociologie des erreurs radicales et persistantes*, Paris, Gallimard.
- Mouchot Jean-Marie, Abraham Moles (1971), *les méthodes des sciences humaines dans l'entreprise*, Paris, Fayard-Mame.
- Mucchielli Roger (1976), *Communication et réseaux de communication*, Paris, Editions ESF.

Mucchielli Alex (1995), dans Les Sciences de l'information et de la communication, Hachette.

Nagin Daniel (2002), Monitoring, motivation and management : the determinants of opportunistic behavior in a field experiment, Cambridge MA : National Bureau of Economic Research.

Prax Jean-Yves, Serieyx Hervé (2000), Le Guide du Knowledge Management, Concepts et Pratiques du Management de la Connaissance, Paris, Dunod.

Windisch Uli (1990), *Le prêt-à-penser : les formes de la communication et de l'argumentation quotidiennes*, Lausanne, L'Age d'Homme.

Winkin Yves (2000), La Nouvelle Communication, Paris, Editions du Seuil, coll."Points ».

Winkin Yves (2001), Anthropologie de la communication, Paris, Editions du Seuil.

V^E COLLOQUE TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMENTS ?

Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006

ETAT DES LIEUX DES RESULTATS D'UNE RECHERCHE D'INFORMATION SIMULTANEE SUR LE MOTEUR DE RECHERCHE GOOGLE

Philippe PINCZON du SEL, pinczon@univ-tln.fr
Laboratoire I3M-EA 3820, Université du Sud Toulon-Var,
83957 La Garde Cedex, France

Mots clefs : Veille stratégique sur Internet, aide à la prise de décision, algorithme user centric, géolocalisation, classement de requêtes, pertinence de l'information, moteurs de recherche, navigation anonyme

Keywords: Competitive watch, decision-making, user centric algorithm, geolocalisation, queries rating, information relevance, search engines, anonymous web surfing

Résumé: Les moteurs de recherche s'appuient sur les habitudes de navigation des internautes et leur lieu de connexion afin d'affiner la pertinence des résultats. Les personnes en charge des campagnes de veille sur Internet pourraient influencer les résultats des requêtes : elles auraient été différentes selon la personne et le lieu.

Abstract: Search engines rely on the websurfers' private data to improve the relevance of their results. Thus, those who perform competitive watches on the Internet may influence these results: they would have been different if someone else would have done it from elsewhere.

ETAT DES LIEUX DES RESULTATS D'UNE RECHERCHE D'INFORMATION SIMULTANEE SUR LE MOTEUR DE RECHERCHE GOOGLE

1 Introduction

Lors de recherches d'informations sur les moteurs de recherche, notamment Google, les résultats d'une requête varient en nombre de réponses et en pertinence non seulement selon le moment où elle est posée mais également selon la machine utilisée, où plus précisément l'endroit où elle se situe.

Les moteurs de recherche classent leurs résultats selon des critères de pertinence définis par des algorithmes. Ces derniers se basent sur le contenu des pages (content centric), sur leur popularité (link centric), sur leurs relations avec d'autres pages (algorithmes relationnels et contextuels) mais aussi sur des informations stockées sur les ordinateurs des internautes (user centric).

Or, comme tout traitement automatisé, l'utilisation d'algorithmes mathématiques peut entraîner des résultats différents si les informations sur lesquelles ils se fondent sont différentes. Ainsi, dans un précédent article (Pinczon du Sel, 2006), nous avons voulu démontrer qu'un veilleur peut influencer indirectement les résultats d'une veille Internet dont il a la charge : bien que deux ordinateurs strictement identiques aient été utilisés (l'un étant le clone de l'autre), nous avons obtenu des résultats différents aux requêtes soumises au moteur de recherche Google, car nous avons simulé deux types de connexion Internet différentes. L'algorithme « user centric » du moteur de recherche, trompé sur les données « utilisateur » d'un des deux ordinateurs, a fourni des informations différentes.

Cet article propose de poursuivre cette première expérience en proposant d'effectuer une veille Internet simultanée

depuis plusieurs points géographiques situés en France. Ainsi, nous allons vérifier l'influence que peuvent avoir des personnes chargées d'une veille sur Internet sur ces résultats. Nous savons que les résultats d'une requête posée un jour sont différents le lendemain. Nous devrions désormais tenir compte également de leur position géographique ?

2 Le contexte de la recherche

2.1 Risques et Internet

Les réseaux apportent un enrichissement formidable des possibilités de faire et de mal faire, grâce notamment à l'interactivité, et surtout à la possibilité d'une circulation internationale des informations (Conseil d'Etat, 1998). Deux nouveaux types d'atteintes apparaissent selon les différents types de services proposés à l'utilisateur : soit les renseignements sont collectés sur les individus à travers des traitements visibles, soit une collecte d'informations est réalisée à l'insu de ceux-ci, au moyen de techniques mises en œuvre de façon cachée. Ainsi, dans quelques années, les technologies de tracing permettront aux serveurs Internet de garder votre identifiant et ainsi retrouver votre identité (Romagni, 1998).

Par ailleurs, la sécurité sur Internet peut être catégorisée en quatre grands thèmes : les attaques, les virus, le cryptage et l'espionnage (Revelli, 2000). Si les deux premières peuvent être associées au piratage en général, les dernières correspondent bien à la nouvelle forme de risque lié à Internet. Ainsi, l'auteur préconise-t-il de faire attention aux interventions dans les forums de discussion, d'éviter d'utiliser le réseau

d'une entreprise pour des recherches confidentielles et de désactiver les cookies à tout moment.

Le lien avec l'intelligence économique est donc établi : la méfiance des spécialistes de l'intelligence économique vis-à-vis de l'Internet tient à un certain nombre de risques du système : confidentialité difficile à respecter, désinformation possible, modification de documents, perte totale ou partielle de documents en cours de transfert, virus... Le spécialiste de la veille stratégique ou de l'intelligence économique prend conscience, en surveillant les autres, les concurrents, de la nécessité d'être discret, d'être prudent, de se protéger contre les risques et menaces diverses qui pourraient porter atteinte à son patrimoine informatique (Jakobiak, 2001).

Une première distinction est ici faite entre le risque de piratage proprement dit et la nécessité de se protéger contre les nouvelles technologies de l'Internet (NTI), puis une seconde distinction est proposée au sein même des NTI entre les informations diffusées en connaissance de cause par les internautes et celles qui leur sont soutirées sans qu'ils en soient avertis.

Divers éléments sur les internautes peuvent être recueillis de façon transparente sur le réseau : pratiques observées dans les forums de discussion, exploitation des messages électroniques et des annuaires. Mais au-delà des données nominatives circulant sur le réseau, il en est d'autres que l'utilisateur ne peut directement appréhender, alors que leur valeur informationnelle et les risques qu'elles représentent pour la vie privée des personnes sont importants : fichiers logs et cookies (Conseil d'Etat, 1998).

Les premiers servent à établir la communication entre ordinateurs distants. Les informations qui y sont stockées concernent d'une part les adresses des machines du réseau, dites adresses IP et en

particulier celles de l'émetteur d'un message et de son destinataire, adresses auxquelles sont associées la date et l'heure de la connexion, des informations techniques caractérisant le type d'usage (accès au web, messagerie...) et d'autre part la requête (page du site que l'utilisateur veut visiter) ou le message proprement dit. Ces données sont collectées automatiquement par les fournisseurs d'accès et consignées dans un fichier dénommé « fichier log » (Conseil d'Etat, 1998).

Le cookie est un petit fichier texte émis par un serveur consulté par un utilisateur et enregistré sur le disque dur de celui-ci. Il comporte, en général, une date de validité et peut contenir l'information qu'aura souhaité y inclure le site visité (Conseil d'Etat, 1998) : ce peuvent être les dates et heures des visites (ou un compteur de visites), un numéro client, des réponses à un questionnaire, des mots-clés tapés dans le champ de recherche du site, des préférences ou le choix d'affichage et de navigation... Dans le cas d'un site web d'achats en ligne, les produits placés dans le « caddie » le sont en fait dans le cookie du site. En somme, le principe du cookie est purement marketing et a pour but de savoir si c'est la première fois que vous vous connectez à un certain site ou si au contraire vous y êtes déjà passé (Revelli, 2000) : il permet au responsable du site de mémoriser les précédentes consultations du site par l'internaute afin, soit de faciliter l'ergonomie de la visite, soit d'adapter les pages du site au « profil » de l'internaute tel qu'il est précisément déduit des « traces » conservées lors des précédentes visites (Conseil d'Etat, 1998).

Les internautes n'ont aucun contrôle sur ces fichiers logs, et les supprimer entraînerait automatiquement la perte de communication avec l'Internet. Par ailleurs, refuser d'accepter des cookies entrave considérablement la navigation sur les sites web : certains d'entre eux refusent

en effet leur accès dès lors que les cookies ont été désactivés.

2.2 L'hypothèse du risque pour l'intelligence économique

Nous le comprenons bien, afin de naviguer sur Internet, pour y mener une campagne de veille par exemple, toute personne est fichée, « profilée », et les informations qu'elle obtiendra pourront découler de ces informations.

A partir de ce constat, nous pensons que, pour toute campagne de veille sur Internet, nous obtenons des résultats différents selon la personnalité du ou des veilleurs ainsi que de leur situation géographique. Les décisions prises à la suite de ces campagnes peuvent donc à posteriori être également différentes.

Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons mené une première expérience (Pinczon du Sel, 2006). Son but était de démontrer qu'à partir de deux postes strictement identiques, nous pouvions obtenir des résultats différents aux requêtes posées simultanément à des sites web si nous faissions les informations d'un des deux ordinateurs.

Ainsi, le moteur de recherche Google et le site d'enchères en ligne eBay renvoyaient effectivement des informations différentes aux deux postes informatiques. Les fichiers logs, les cookies et l'adresse IP ont donc bien joué un rôle prépondérant dans l'affichage des résultats.

Or, lors de cette expérience, les fichiers d'informations personnelles étaient strictement identiques, puisque les ordinateurs étaient des clones. Ayant été simplement inhibés sur l'un des ordinateurs, il nous fût impossible de connaître l'ampleur réelle de la différence de résultats entre deux postes distants ayant chacun leurs propres fichiers. Nous ne pouvions que constater une différence

de résultats non significative d'un contexte réel de veille sur Internet.

Nous avons donc décidé de poursuivre l'expérience, cette fois avec des postes informatiques disséminés partout en France, afin d'établir un état des lieux le plus proche possible de la réalité d'une recherche d'information simultanée sur le moteur de recherche Google.

3 Recherche d'information simultanée sur le moteur de recherche Google

3.1 Le protocole

Afin de réduire autant que possible le risque d'erreur pouvant entraîner de faux résultats, nous avons établi le protocole suivant :

- Pour d'éviter les erreurs dues à l'espacement dans le temps des réponses, les différentes connexion à Internet doivent avoir lieu le même jour à la même heure. Le jour choisi fût le vendredi 10 juin 2005 à 14h00 ;
- Pour limiter les erreurs dues à l'utilisation d'un matériel spécifique, nous devons noter, pour chacun participant, le type de connexion (56k, adsl, intranet), le système d'exploitation (Mac, Linux, Windows) ainsi le navigateur Internet utilisés ;
- Par ailleurs, nous prévoyons que le seul langage utilisé par les navigateurs soit le français.

L'expérience proprement dite s'est ensuite déroulée en deux étapes :

- Une première connexion à Google France pour y taper une série de 10 mots-clés et enregistrer les 500

premiers résultats de chaque requête ;

- Une seconde connexion à Google.com, version « google in english », pour y effectuer une procédure identique, mais avec des mots-clés différents.

Les mots-clés ont été choisis directement sur le site de Google, d'après leur classement « Zeitgeist » qui liste chaque mois les mots-clés les plus populaires par

langue. Nous avons pris les 10 premiers mots-clés des langues française du mois d'avril 2005 (ceux du mois précédent l'expérience n'étant pas encore accessibles) et anglaise du mois précédent l'expérience (voir tableau 1).

3.2 L'expérience

35 élèves furent conviés à participer à l'expérience, dont certains à l'étranger, notamment au Canada et en Australie.

	http://www.google.fr	http://www.google.com (option « google in english »)
Position	Google Zeitgeist (avril 2005)	Google Zeitgeist (mai 2005)
1	meetie	nintendo revolution
2	impôts	kasey kahne
3	brice de nice	ps3
4	manga	star wars episode 3
5	jeux	e3
6	tiscali	xbox 360
7	sfr	kylie minogue
8	caf	natalie portman
9	pape	preakness
10	pmu	the bachelor

Tableau 1 : classement « Zeitgeist » de Google pour les langues française et anglaise des mois d'avril et de mai 2005

10 ont effectivement répondu à l'appel, tous en France. Le tableau 2 nous renseigne sur leurs lieux de connexion à

Internet ainsi que les dates et horaires auxquels ils ont effectué les recherches et leur configuration matérielle et logicielle.

	Lieu	OS / navigateur	Date (Heure)
Elève 1	83500 La Seyne/Mer	XP / IE6	10/06/05 (14:20)
Elève 2	39000 Lons-le-Saunier	XP / FireFox 1.0.4	10/06/05 (14:00)
Elève 3	83130 La Garde	XP / FireFox 1.0.4	10/06/05 (14:00)
Elève 4	83210 Solliès-Toucas	XP / FireFox 1.0.4	10/06/05 (14:00)
Elève 5	75001 Paris	XP / FireFox 1.0.3	10/06/05 (14:00)
Elève 6	13000 Marseille	XP / IE6	10/06/05 (14:15)
Elève 7	83130 La Garde	XP / Opera 8.0	10/06/05 (14:00)
Elève 8	83200 Toulon-Ouest	(N.C.)	11/06/05
Elève 9	13400 Aubagne	XP / FireFox 1.0.4	12/06/05
Elève 10	83130 La Garde	XP / IE6	(N.C.)

Tableau 2 : lieux et dates de connexion des élèves ayant participé à l'expérience

Les résultats de quatre étudiants furent écartés pour différentes raisons :

- Connexion non effectuée le jour demandé (élèves 8 et 9) ;
- Connexion strictement identique (même lieu de stage) qu'un autre participant (élèves 3, 7 et 10 – nous n'avons conservé que les résultats de l'élève 3) ;
- Insuffisance de renseignements (élèves 8 et 10).

En outre, les six participants retenus ont l'avantage d'avoir utilisé pour leurs recherches du matériel et des configurations logicielles très proches.

3.2.1 Un nombre de résultats différents

Les tableaux 3 et 4 présentent les résultats de chacun des participants retenus. Afin de mieux comprendre les différences de

résultats, nous avons noté les adresses IP des Google Data Centers (serveurs) qui ont répondu à chaque requête.

A la lecture de ces tableaux, nous constatons plusieurs choses :

Nous constatons une première différence entre le lieu géographique de la connexion et le Google Data Center ayant répondu. Les Google Data Center ne répondent donc pas par région, mais de façon aléatoire, certainement en fonction de la disponibilité du réseau.

Ainsi, le Google Data Center ayant répondu aux requêtes de l'élève en région Parisienne a également répondu à celui de Marseille. En revanche, deux Google Data Center différents ont répondu aux élèves en stage à La Garde et à Toulon, villes distantes d'une vingtaine de kilomètres.

	Eleve 1 83500 La Seyne/Mer	Eleve 2 39000 Lons-le-Saunier	Eleve 3 83130 La Garde
Mots-clés	Nombre de réponses		
GOOGLE.COM	64.233.183.104 (XP / IE6)	216.239.59.104 (XP / FireFox 1.0.4)	216.239.59.104 (XP / FireFox 1.0.4)
the bachelor	33 800 000	46 800 000	45 800 000
e3	16 100 000	31 400 000	15 000 000
kasey kahne	785 000	1 170 000	1 340 000
kylie minogue	1 470 000	3 670 000	3 450 000
natalie portman	2 110 000	3 320 000	2 160 000
nintendo revolution	16 500	3 390 000	7 800 000
preakness	689 000	587 000	639 000
ps3	6 690 000	8 410 000	7 870 000
star wars episode 3	14 100 000	17 100 000	16 100 000
xbox 360	9 870 000	10 100 000	18 700 000
GOOGLE.FR	64.233.183.104 (XP / FireFox 1.0.4)	66.102.9.104 (2000 / FireFox 1.0.4)	216.239.59.104 (XP / FireFox 1.0.4)
brice de nice	929 000	628 000	607 000
caf	2 050 000	2 490 000	4 120 000
impots	1 780 000	3 440 000	3 500 000
jeux	13 400 000	54 000 000	10 600 000
manga	6 410 000	24 200 000	23 300 000
meetit	887 000	883 000	891 000
pape	1 730 000	3 650 000	3 290 000

pmu	864 000	609 000	606 000
sfr	1 760 000	4 820 000	4 820 000
tiscali	4 250 000	4 670 000	4 670 000

Tableau 3 : Nombre de réponses obtenues dans Google pour les élèves 1 à 3

Quelque soit la langue demandée, le même Google Data Center répond, sauf pour les élèves 2 et 6, très probablement en conséquence d'une indisponibilité temporaire des Data Centers. Seul l'élève 2 avait changé de configuration logicielle entre-temps.

Nous obtenons systématiquement un nombre de résultats différents selon les Google Data Center. En effet, presque aucun mot-clé n'affiche le même nombre

de résultats dans deux Google Data Center différents, sauf pour les mots-clés « sfr » et « tiscali » qui obtiennent les mêmes résultats dans les Google Data Center 66.102.9.104 et 216.239.59.104.

L'amplitude de l'écart du nombre de résultats oscille entre de 0,89% pour le mot clé « meetic » et 99,79% pour « nintendo revolution », la moyenne pour les vingt mots-clés étant de 45,39% (voir tableau 5).

	Eleve 4 83210 Solliès-Toucas	Eleve 5 75001 Paris	Eleve 6 13000 Marseille
Mots-clés	Nombre de réponses		
GOOGLE.COM	66.102.9.104 (XP / FireFox 1.0.4)	66.102.9.104 (XP / FireFox 1.0.3)	66.102.9.104 (XP / IE6)
the bachelor	48 900 000	48 900 000	48 900 000
e3	34 300 000	34 300 000	34 300 000
kasey kahne	605 000	605 000	605 000
kylie minogue	4 020 000	4 020 000	4 020 000
natalie portman	3 070 000	3 070 000	3 070 000
nintendo revolution	8 140 000	8 140 000	8 140 000
preakness	573 000	573 000	573 000
ps3	7 990 000	7 990 000	7 990 000
star wars episode 3	22 400 000	22 400 000	22 400 000
xbox 360	19 000 000	19 000 000	19 000 000
GOOGLE.FR	66.102.9.104 (XP / FireFox 1.0.4)	66.102.9.104 (XP / FireFox 1.0.3)	216.239.59.104 (XP / IE6)
brice de nice	628 000	628 000	607 000
caf	2 490 000	2 490 000	4 120 000
impots	3 440 000	3 440 000	3 500 000
jeux	54 000 000	54 000 000	10 600 000
manga	24 200 000	24 200 000	23 300 000
meetic	883 000	883 000	891 000
pape	3 650 000	3 650 000	3 290 000
pmu	609 000	609 000	606 000
sfr	4 820 000	4 820 000	4 820 000
tiscali	4 670 000	4 670 000	4 670 000

Tableau 4 : Nombre de réponses obtenues dans Google pour les élèves 4 à 6

Au sein de chaque Google Data Center les résultats sont stables, excepté le Google Data Center 216.239.59.104 qui affiche des résultats différents pour les mots clés en langue anglaise. L'écart du nombre de résultats affichés varie alors de 2,13% à 56,53%, pour une moyenne entre les dix mots-clés de 23,08% (voir tableau 5).

Notons également que le Google Data Center 66.102.9.104, bien que très stable dans le nombre de ses réponses à chaque

étudiant, a affiché des résultats globalement moindres deux jours plus tard. En effet, ce Google Data Center a alors répondu aux requêtes de l'élève d'Aubagne avec un taux de réponses variant de +34,09% à -80,18% par rapport aux résultats qu'il propose ici (voir tableau 6).

D'une façon générale, le Google Data Center 66.102.9.104 a fourni le plus de réponses, tandis que le Google Data Center 64.233.183.104 en a fourni le moins.

Mots-clés	Diff. en % entre tous Data Centers	Diff. en % (66.102.9.104)	Diff. en % (216.239.59.104)
the bachelor	30,88	0	2,13
e3	56,26	0	52,22
kasey kahne	54,85	0	12,68
kylie minogue	63,43	0	5,99
natalie portman	36,44	0	34,93
nintendo revolution	99,79	0	56,53
preakness	16,83	0	8,13
ps3	20,45	0	6,42
star wars episode 3	37,05	0	5,84
xbox 360	48,05	0	45,98
brice de nice	34,66	0	0
caf	50,24	0	0
impots	49,14	0	0
jeux	80,37	0	0
manga	73,51	0	0
meetit	0,89	0	0
pape	52,60	0	0
pmu	29,86	0	0
sfr	63,48	0	0
tiscali	8,99	0	0

Tableau 5 : Différence des résultats en pourcentage entre tous les Google Data Centers, puis au sein du même des Google Data Centers

Mots-clés	10/06/05 (Paris)	12/06/05 (Aubagne)	Diff. en %
the bachelor	48,900,000	32,900,000	-32,72
e3	34,300,000	15,700,000	-54,22
kasey kahne	605,000	732,000	+17,35
kylie minogue	4,020,000	1,390,000	-65,42
natalie portman	3,070,000	2,000,000	-34,85
nintendo revolution	8,140,000	3,080,000	-62,16
preakness	573,000	772,000	+25,77
ps3	7,990,000	6,550,000	-18,02
star wars episode 3	22,400,000	13,700,000	-38,84
xbox 360	19,000,000	9,130,000	-51,94
brice de nice	628 000	824 000	+23,78

caf	2 490 000	2 140 000	-14,05
impots	3 440 000	1 800 000	-47,67
jeux	54 000 000	10 700 000	-80,18
manga	24 200 000	6 530 000	-73,01
meetitc	883 000	890 000	+0,78
pape	3 650 000	1 890 000	-48,22
pmu	609 000	924 000	+34,09
sfr	4 820 000	1 810 000	-62,45
tiscali	4 670 000	4 400 000	-5,78

Tableau 6 : Différence des résultats du Google Data Center 66.102.9.104 entre le 10 juin 2005 et le 12 juin 2005

3.2.2 Un classement des résultats différent

En ce qui concerne le classement des réponses on s'attend, à la vue du nombre de réponses différentes entre Google Data Centers ainsi qu'au sein même de chaque Google Data Center, à observer également des disparités, le Google Data Center 66.102.9.104 mis à part car resté stable.

En effet, le classement des réponses au sein du Google Data Center 66.102.9.104 reste le même pour tous les mots clés, en

revanche, pour le Google Data Center 216.239.59.104 nous obtenons des changements de positions en moyenne à partir de la 24^{ème} place, mais uniquement pour la langue anglaise : les mots-clés français demeurent inchangés (voir tableau 7).

Nous pouvons par ailleurs comparer ce tableau avec le tableau 5 : le Google Data Center 216.239.59.104 y affiche un nombre de réponses différent pour la langue anglaise seulement, ce qui semble confirmer les premiers résultats.

Mots-clés	66.102.9.104	216.239.59.104
the bachelor	Idem	32
e3	Idem	10
kasey kahne	Idem	30
kylie minogue	Idem	28
natalie portman	Idem	2
nintendo revolution	Idem	7
preakness	Idem	13
ps3	Idem	69
star wars episode 3	Idem	27
xbox 360	Idem	20
brice de nice	Idem	Idem
caf	Idem	Idem
impots	Idem	Idem
jeux	Idem	Idem
manga	Idem	Idem
meetitc	Idem	Idem
pape	Idem	Idem
pmu	idem	Idem
sfr	Idem	Idem
tiscali	Idem	Idem

Tableau 7 : Position du premier changement de réponse au sein d'un même Google Data Center (100 premières réponses)

Si l'on considère le Google Data Center 66.102.9.104 comme référence, compte-tenu de sa stabilité et de son nombre de réponses globalement supérieur aux autres, nous observons énormément de disparités dans le classement des réponses entre Google Data Centers (voir tableau 8).

Un mot-clé seulement sur vingt, « pape », conserve le même classement quelque soit le Google Data Center, et six mots-clés ont un classement identique entre le Google Data Center 66.102.9.104 qui sert ici de référence et le Google Data Center 216.239.59.104.

Ces chiffres semblent confirmer les tableaux 3 et 4 qui précisent que le Google Data Center 64.233.183.104 est le moins performant des trois de cette analyse.

A l'inverse, dix-mots clés – soit la moitié d'entre-eux – voient leur classement modifié avant la 15^{ème} place, tous Google Data Centers confondus.

Attention toutefois, cette analyse a été effectuée sur les cent premiers résultats de chaque requête. Le terme « Idem » entend ici qu'aucun changement n'a été constaté jusqu'à la centième place.

Mots-clés	216.239.59.104	64.233.183.104
the bachelor	28	25
e3	10	13
kasey kahne	22	19
kylie minogue	66	66
natalie portman	Idem	26
nintendo revolution	77	1
preakness	31	(N.C.)
ps3	22	2
star wars episode 3	9	10
xbox 360	Idem	13
brice de nice	8	6
caf	29	29
impots	Idem	29
jeux	65	63
manga	Idem	11
meetic	58	9
pape	Idem	Idem
pmu	Idem	20
sfr	5	5
tiscali	38	6

Tableau 8 : Position du premier changement de réponse par rapport au Google Data Center 66.102.9.104 (100 premières réponses)

3.3 Application de l'expérimentation à la veille

Les moteurs de recherche évoluent et tendent vers une amélioration de la pertinence des résultats proposés aux internautes. Or, cette pertinence est toute

relative : elle est basée sur l'hypothèse que les résultats sont d'autant plus pertinents pour un internaute s'ils prennent en compte ses goûts, ses habitudes de navigation et sa situation géographique.

Nous pensons que la recherche d'informations sur Internet dans le cadre d'une veille technologique doit s'affranchir de ces évolutions : pour atteindre un niveau optimal d'efficacité, une veille sectorielle sur Internet doit demeurer impersonnelle, les résultats des recherches sont faussés si on y intègre la localisation géographique et les goûts personnels des veilleurs en charge de l'action.

Or, nous voyons bien ici les conséquences : quelle que soit la personne et le lieu, les résultats d'une requête au moteur de recherche Google sont différents en nombre et en classement. D'un Google Data Center à un autre et de façon simultanée, nous obtenons pour certains mots-clés 99,79% de réponses en plus et des classements qui changent dès la première place.

Nous pensons que ces faits sont à prendre en considération lors des campagnes de veille sur Internet, les veilleurs doivent être sensibilisés au fait qu'ils peuvent obtenir d'autres réponses s'ils se connectent directement aux différents Google Data Centers au lieu de se fier à la connexion automatique vers l'un ou l'autre Google Data Center.

4 Conclusion

Nous n'avons fait ici qu'un état des lieux d'une recherche d'information simultanée sur un moteur de recherche, nous n'avons

pas encore appliqué cette expérience aux autres moteurs de recherche.

Par ailleurs, le but de cet article n'était pas de déterminer les raisons de ces disparités ; elles feront l'objet d'autres recherches par exemple en recommençant cette même expérience mais en demandant aux participants de se connecter à un Google Data Center en particulier. Nous pourrions ainsi mieux isoler le facteur de personnalisation de Google.

Enfin, nous n'avons pas fait ici d'analyse précise de la pertinence des résultats. Nous avons vu que les classements sont différents, à un moment t, selon les Google Data Centers, mais sont-ils si différents au point de menacer les prises de décisions qui en découleraient ?

5 Bibliographie

- Conseil d'Etat. 1998. Internet et les réseaux numériques. La documentation française.
- Jacobiak, François. 2001. L'intelligence économique en pratique. 2ème édition. Les éditions d'organisation.
- Pinczon du Sel, Philippe, 2006, Influence des algorithmes des outils de recherche sur les requêtes d'une veille : exemple de la navigation anonyme. Colloque VSST Lille 2006.
- Revelli, Carlos. 2000. Intelligence stratégique sur internet. Dunod.
- Romagni, Patrick, et Wild, Véronique. 1998. L'intelligence économique au service de l'entreprise.

V^E TIC & TERRITOIRES : QUELS DEVELOPPEMENTS ?

Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006

TERRITOIRES RURAUX ET RÉSEAUX SCOLAIRES

Jean-Louis Poirey,

Maître de conférences en Géographie

jean-louis.poirey@univ-fcomte.fr , + 33 3 66 51 53

Adresse professionnelle

Laboratoire ThéMA MTI ★ Université de Franche-Comté ★ 30 rue Mégevand ★ F-25000 Besançon

Résumé : En milieu rural, le domaine scolaire semble s'inscrire pleinement dans le champ sémantique du territoire. L'action concertée des acteurs locaux (enseignants, familles, élus, associations...), qui œuvrent pour la communauté de destin des élèves, fonctionne dans le cadre de réseaux dont l'efficacité s'est accrue avec la généralisation des TIC. Cette ouverture peut donner à l'école rurale un rôle nouveau d'acteur du développement territorial.

Summary : In rural areas, the school field seems to fall under the territory semantic field. The joint action of local actors (teachers, families, elected officials, associations...) who works with the pupils'community of destiny takes place within the framework of networks which effectiveness increased at the same time as the ICT spread. This opening can give to rural school a new role as actor of the territorial development.

Mots clés : École, territoire, TIC, acteurs de développement, développement territorial.

L'évolution de l'organisation scolaire des milieux ruraux, liée aux balancements démographiques, est marquée par la grande vivacité des débats qu'elle suscite au niveau national comme au niveau local.

L'approche des relations existant entre « domaine scolaire », « TIC et Territoires » est très complexe car :

- - elle pose la question de la nature du « territoire scolaire » et de son interférence avec le territoire ou les territoires tout court,
- - elle intègre la diversité de l'utilisation des TIC, dans et autour de l'école¹, par les multiples acteurs de la vie scolaire qui travaillent en s'appuyant de plus en plus sur des réseaux nationaux, voire internationaux,
- - elle génère des dynamiques nouvelles de coopérations, de collaborations qui peuvent profondément modifier les rapports de l'école à son environnement proche en lui conférant un rôle d'acteur du développement territorial.

Nous aborderons les questions que ce thème suscite en nous interrogeant sur l'existence de territoires scolaires, puis sur les acteurs et sur la manière dont ils agissent, sur les outils qu'ils utilisent et enfin sur les coopérations et collaborations que l'école entretient avec l'extérieur, proche ou lointain, pour sortir de son isolement, voire de son enclavement culturel.

Nous ne prétendons nullement traiter toutes les facettes que ce vaste thème comporte, ni approfondir suffisamment ceux que nous abordons. Il s'agit simplement d'apporter quelques éclairages permettant de nourrir la réflexion sur les relations qu'entretient l'école, au sens large du terme, avec « TIC et Territoires ».

¹ Dans un souci de simplification rédactionnelle, derrière le mot « école » nous entendrons école primaire, collège, lycée, lycée professionnel.

1 - LES TERRITOIRES DE L'ECOLE RURALE ?

1.1 - Le pouvoir local et la diversité des territoires ruraux

La seconde moitié du XX^{ème} siècle a été marquée par le transfert progressif d'un grand nombre de compétences de l'Etat aux instances régionales, principalement par les lois de décentralisation de 1981 et 1982. Cette évolution fut suivie par le retrait progressif de la DATAR², considérée comme une émanation du pouvoir central, au profit des pouvoirs régionaux, même si les priorités établies au niveau national ont continué de s'affirmer par le biais des contrats de plan État-Région.

Les dispositifs successivement mis en œuvre témoignent d'un constant tiraillement entre le souci de rigueur budgétaire et le principe de l'égalité d'accès aux services publics pour tous les citoyens, au premier rang desquels il faut citer l'école : le problème est que si les espaces ruraux et montagnards couvrent près de 85% du territoire national, ils ne comptent qu'un quart de la population.

Succédant à la LOADDT³ de 1999 qui traite de tous les types de territoires, le projet de loi sur le développement des espaces ruraux présenté à l'Assemblée nationale fin 2003 est réputé être « le premier texte législatif spécifiquement dédié à la ruralité » et qui a « pour ambition de replacer l'ensemble des territoires ruraux au cœur de notre politique nationale d'aménagement du territoire⁴ ». Il comprend huit axes, instrumentalisés, entre autres, par l'actualisation des ZRR⁵ et de leur adossement

² Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale

³ Loi d'Orientation sur l'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

⁴ Présenté par Hervé GAYMARD, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales à l'automne 2003 et débattu au Sénat en début d'été 2004.

<http://www.senat.fr/dossierleg/pj103-192.html>.

⁵ Zones de Revitalisation Rurale

sur le zonage communautaire issu de leurs liens avec les TRDP⁶ et sur le soutien au développement de l'intercommunalité.

L'hétérogénéité du territoire national est un fait économique, social, culturel qui s'accroît au fil des années et la simple opposition entre milieu rural et milieu urbain ne reflète plus la réalité. Les espaces ruraux définis par l'INSEE et l'INRA en 1997 puis en 2002 font référence à l'influence plus ou moins marquée des aires urbaines.

La typologie de 1997 essentiellement exprimée en terme d'offre d'emplois est définie par le ZAU (Zonage en Aires Urbaines)⁷. Il distingue le milieu rural sous forte influence urbaine (partie intégrante de l'espace périurbain), le milieu rural sous faible influence urbaine, le milieu rural isolé ainsi que les pôles ruraux et leurs périphéries.

La typologie de 2002 définie par le ZAUER (Zonage en Aires Urbaines et en aires d'Emplois de l'espace Rural)⁸ simplifie les niveaux de ruralité, mais à notre sens l'ancien découpage s'appuyant sur des études spécifiques⁹ continue à avoir du sens en terme d'organisation scolaire et d'accès à la culture.

1.2 - La gestion territoriale de la carte scolaire

Traditionnellement la charge financière des écoles revient aux Communes, celle des collèges au Département, celle des lycées aux Régions. Mais la loi est très évolutive et les prérogatives des collectivités territoriales augmentent régulièrement. Renforcé par les lois de décentralisation votées sous le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin en 2003 et 2004, notamment en ce qui concerne la sectorisation des établissements, le transfert de certains personnels (TOS, CIO¹⁰), la création de GIP¹¹ en matière d'éducation, les missions

d'accueil et de restauration..., les collectivités territoriales revendiquent de plus en plus fortement une mission forte auprès de l'école, aussi bien au niveau Elémentaire que Secondaire. Les EPEP (Etablissements Publics d'Enseignement Primaire), créés à titre expérimental par l'article 86 de la loi du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, suscitent la méfiance car ces structures sont soupçonnées d'échapper aux compétences de la commune. « ...il nous paraît urgent de rassembler, unir et donner de la cohérence entre (...) l'école et la commune ».¹²

De même les PLRE (Projets Locaux de Réussite Educative), inscrits dans la loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale, qui visent à accompagner des enfants et des adolescents en difficulté, provoquent une vive polémique, car fonctionnant sans concertation locale suffisante au gré des acteurs territoriaux. « La volonté de rupture du ministère de la Ville et des représentants de l'Etat au niveau local avec 'l'esprit' contrat de ville est manifeste », estime l'ANDEV¹³.

Il est pourtant vrai que la territorialisation de l'école, l'enracinement de son fonctionnement dans le contexte social, culturel, économique local paraît d'une importance majeure. Une des conclusions de l'enquête Pisa 2003 est que « dans la plupart des pays qui ont obtenu de bons résultats, les collectivités locales et les écoles jouent aussi un grand rôle dans la définition du contenu de l'enseignement et/ou l'utilisation des ressources »¹⁴.

1.3 - Le territoire scolaire ?

Les termes officiels définissant les aires de recrutement des élèves d'écoles primaires, de collégiens ou de lycéens ne comportent pas le mot « territoire ». On peut cependant observer que dans les faits, pour chacune de ces aires scolaires :

- il existe pour la population des élèves et la population tout court une communauté de destin scolaire, qui se

⁶ Territoires Ruraux à Développement Prioritaire

⁷ « Les campagnes et leurs villes », INSEE/INRA, 1998

⁸ « Organisation territoriale de l'emploi et des services », INSEE Première n°870, novembre 2002

⁹ KAISER (B.) dir, *Naissance de nouvelles campagnes*, DATAR/Editions de l'Aube, 1996

¹⁰ Personnels techniciens, ouvriers et de service

¹¹ Groupement d'intérêt public

¹² « La Communale », lettre d'information de l'Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes de France, n°35, déc 2005

¹³ « La Communale », op cit.

¹⁴ <http://educ-eval.education.fr/pisa2003.htm>

défini par la plus ou moins grande richesse des équipements, la plus ou moins grande diversité de l'offre scolaire en terme de spécialités et de diplômes, qui à terme auront une influence sur le devenir professionnel des jeunes,

- le domaine scolaire mobilise des acteurs locaux de divers horizons, qui se retrouvent sur un objectif commun : offrir les meilleures chances de réussite et de qualification aux jeunes. Les acteurs du monde enseignant (professeurs, personnels d'encadrement, personnels TOS...), les parents d'élèves qui savent, beaucoup mieux en milieu rural qu'ailleurs, mobiliser leur énergie dans le cadre associatif pour aider au fonctionnement de l'école, les élus, Maires et Conseillers municipaux pour l'école élémentaire et maternelle, Conseillers généraux pour les collèges, Conseillers régionaux pour les lycées.
- le fonctionnement des établissements nécessite une organisation humaine, matérielle, logistique, notamment en terme de transports scolaires, spécifiquement construite pour chaque aire de recrutement.

Ces aires de recrutement qui concernent une population dûment identifiée, qui mobilisent des moyens humains et matériels autour de projets communs, qui se traduisent en termes organisationnels à initiative locale, qui ont chacune leur propre histoire et leurs propres enjeux d'avenir, semblent bien appartenir au champ sémantique du territoire.

1.4 - Les enjeux territoriaux de la carte scolaire

La définition de la carte scolaire, c'est-à-dire la répartition annuelle des dotations d'état pour les écoles, les collèges, les lycées, est un sujet hautement sensible. Chaque année, la fluctuation des effectifs des écoles élémentaires entraîne des suppressions de postes d'enseignants, voire des fermetures d'école dans les milieux ruraux en déclin démographique. La restriction des moyens touche également les établissements secondaires. Et chaque année au moment de la rentrée on assiste à la mobilisation des parents, des élus, des enseignants. Ces mouvements

sporadiques et locaux sont relayés au niveau national et médiatisés par les syndicats enseignants, les fédérations de parents d'élèves, les associations de maires ou d'élus (AMR, ANEM¹⁵).

C'est que l'enjeu territorial est d'importance :

- il touche l'égalité des conditions de scolarisation et des chances de réussite scolaire, quel que soit le lieu de résidence,
- il concerne le maintien d'un service d'importance au village pour l'école, ou au chef lieu de canton pour le collège, le lycée. Les élus savent bien qu'une commune sans école ou un canton sans établissement secondaire perdent beaucoup de leur attractivité pour d'éventuels nouveaux habitants jeunes et que leurs électeurs, la population locale, ne leur pardonneront pas une fermeture.

Les responsables politiques nationaux sont bien conscients de ces enjeux. Ils ont accordé à plusieurs reprises par le passé des moratoires pluriannuels. Le transfert de nombreuses compétences vers les pouvoirs locaux, évoqué plus haut, constitue un très important volant d'action pour le développement local.

2 - ORGANISATION, ACTEURS, TIC

2.1 - Organisation des territoires scolaires

La diminution des effectifs ruraux a entraîné une modification de la structure organisationnelle des écoles primaires selon trois schémas :

- La classe unique à tous les cours. C'est le schéma traditionnel. L'école a vu le nombre de ses classes diminuer avec celui de ses élèves. L'enseignant doit gérer tous les niveaux, de la section enfantine au CM2, avec le plus souvent des effectifs très faibles. Ces écoles tendent à disparaître, mais se rencontrent le plus souvent dans les milieux de moyenne montagne où le ramassage scolaire ne permet pas les

¹⁵ AMR (Association des Maires Ruraux), ANEM (Association Nationale des Elus de la Montagne)

regroupements. Les inconvénients de l'isolement, voire de l'enclavement, jouent à plein même si ces élèves affichent de bonnes prestations aux tests d'évaluation. Les jeunes enseignants redoutent particulièrement ces postes à cause de l'isolement professionnel et la rotation y est forte.

- Le RPID (Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé). La décision de regrouper des élèves a été prise, mais pour des raisons de politique locale les écoles de plusieurs villages restent ouvertes, en se spécialisant sur certains niveaux ou certains cycles. L'isolement des écoles subsiste et un dispositif complexe de ramassage scolaire doit être mis en œuvre.
- Le RPIC (Regroupement Pédagogique Intercommunal Centralisé). Tous les élèves d'un ensemble de communes convergent vers un groupe scolaire unique et forment un Pôle Educatif. Cette solution a l'avantage de permettre la mutualisation des moyens (BCD, salle informatique, installations sportives, parfois restauration de midi...) et d'assurer la vie d'une équipe pédagogique. Mais l'acceptation de fermeture des écoles périphériques au pôle a souvent été un suicide politique de leurs maires.

Il existe une petite centaine de collèges dont les effectifs sont inférieurs à 100 élèves et qui risquent la fermeture et le déplacement de leurs élèves vers des collèges périphériques à ces territoires. Pour remédier aux inconvénients des trop longs trajets, les pouvoirs publics examinent actuellement les possibilités de relance de l'internat. Quant aux petits lycées ruraux, la palette des options est sensiblement plus réduite que dans les grands établissements.

2.2 - Le jeu des acteurs

2.2.1 - un territoire pour les activités croisées des acteurs locaux

En effet, au niveau local les acteurs de la réussite scolaire appartiennent à plusieurs sphères :

- l'environnement familial et social,
- l'équipe pédagogique et les autres personnels du collège, qui constituent

ensemble la communauté éducative (enseignants, personnels administratifs et de services),

- le monde associatif lié à la vie du collège, qu'il soit interne comme le Foyer Socio-éducatif ou partenaire externe de proximité,
- le groupe des élus locaux œuvrant sur le terrain scolaire ou l'ouverture culturelle : Conseiller général, Maires, Président du Syndicat intercommunal pour le collège quand il existe...

Mais ces acteurs diffèrent et ne se mobilisent pas de la même manière dans les différents types de milieux ruraux et montagnards.

Les sociologues ont démontré depuis très longtemps le rôle de l'environnement culturel familial, à un point tel que la CSP¹⁶ du père et le niveau de diplôme de la mère apparaissent comme des éléments majeurs influant sur la scolarité des enfants. Or la composition socioprofessionnelle des populations diffère considérablement selon les types de milieux géographiques. On peut observer, que malgré des taux de populations défavorisées plus importants, les élèves des milieux ruraux réussissent globalement mieux à l'école élémentaire que les petits citadins, tous types de milieux urbains confondus. Par ailleurs en milieu rural, les familles restent très modestes pour les projets de cursus scolaires et professionnels de leurs enfants. Elles sont moins ouvertes qu'en milieu urbain à l'idée de mobilité géographique pour leurs enfants, ce qui pose problème dans un contexte économique où l'insertion professionnelle passe bien souvent par cette mobilité. Mais le phénomène de périurbanisation modifie rapidement la composition socioprofessionnelle et la culture locale de certains milieux ruraux peu éloignés des pôles urbains.

Les équipes pédagogiques présentent des caractères spécifiques selon les lieux. On sait que les zones difficiles reviennent souvent aux enseignants les plus jeunes, alors que les professeurs les plus expérimentés gagnent les

¹⁶ Catégorie socioprofessionnelle

centres-villes grâce au privilège de « l'ancienneté » dans les procédures d'affectation. Les équipes des établissements ruraux sont mixtes : de jeunes professeurs qui souvent ne résident pas à proximité, des professeurs plus anciens installés sur place et le plus fréquemment bien intégrés à la population locale. Il convient d'indiquer que les ressources culturelles varient beaucoup selon les lieux, et on constate que les établissements ruraux mettent généralement en place des stratégies d'ouverture pour remédier à ce type de handicap : fonctionnement en réseau avec d'autres établissements scolaires, partenariats avec le monde associatif et économique, utilisation régulière, par les élèves, des technologies de l'information et de la communication.

L'activité associative, conduite par les parents auprès du collège, est très forte en milieu rural, surtout lorsque les néoruraux sont fortement représentés. Ces derniers oeuvrent pour que leurs enfants connaissent les mêmes conditions de scolarisation que dans la ville qu'ils ont quittée quelques années plus tôt. En milieu rural, les associations contribuent souvent à aider efficacement les projets pédagogiques d'ouverture des collèges, par soutien financier (organisation d'un loto, d'un repas festif...), aide directe à l'encadrement des élèves (pour un voyage, un jumelage...) ou par pression auprès des élus et des collectivités territoriales en appui à des demandes de moyens financiers ou de dotations matérielles.

Comme on l'a vu plus haut, les élus locaux participent à la vie de l'école. D'une part, le Conseil général de chaque Département a en charge la construction et la maintenance des bâtiments. Il contribue aussi à enrichir les équipements pédagogiques par des dotations spécifiques. Par ailleurs les Départements ont en charge l'organisation des transports scolaires, qui a un impact considérable sur la vie des collégiens et des lycéens des milieux ruraux. En certains endroits, les Communes, dans le cadre de syndicats intercommunaux, essentiellement en milieux ruraux, contribuent aussi à aider le fonctionnement pédagogique du collège. Les situations varient selon les priorités politiques locales, le niveau d'implication des Conseillers généraux, la

détermination des acteurs les plus proches du collège (équipe pédagogique, associations de parents...).

2.2.2 - du local au national ou à l'international : la primauté de la logique de réseau et l'utilisation des TIC

Chaque groupe d'acteurs est inséré dans des réseaux spécifiques qui disposent de leurs propres systèmes de communication et de diffusion numérique de l'information.

Le fonctionnement de la vie pédagogique et administrative de l'école est également le fait d'acteurs plus lointains qui agissent à distance en utilisant des relais, sous formes de réseaux d'une grande diversité de natures et de fonctions.

Le réseau institutionnel se compose de la chaîne de transmission des directives ministérielles jusqu'aux écoles, collèges, lycées via les Rectorats et les Inspections académiques, ainsi que de toute l'organisation de ce grand service public. Une information ascendante permet aux services ministériels d'évaluer l'application des textes et des politiques, en s'appuyant sur la DEP¹⁷. La circulation de l'information a acquis une grande fluidité depuis la généralisation de l'utilisation des TIC.

Les dispositifs d'aide aux élèves et de lutte contre l'échec scolaire sont multiples et fluctuent au gré des changements de ministres. Les équipes locales s'emparent des moyens mis à leur disposition et les adaptent au mieux du contexte scolaire et culturel local. Au plan des ressources pédagogiques, les enseignants disposent des ressources du réseau des CNDP, CRDP, CDDP et des activités de celui de l'INRP¹⁸ qui eux aussi sont entrés depuis longtemps dans l'ère du numérique, tant dans le domaine de la production des outils et

¹⁷ Direction de l'évaluation et de la prospective, service dépendant du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

¹⁸ Centre national de ressources pédagogiques, Centre rectoral de ressources pédagogiques, Centre départemental de ressources pédagogiques, Institut national de recherche pédagogique

supports pédagogiques que dans celui de la diffusion de l'information relative aux nouveaux produits.

Les enseignants sont corporativement organisés en syndicats structurés en réseaux qui comportent des échelons territoriaux emboîtés et qui proclament régulièrement leur volonté d'améliorer le service public d'enseignement et d'éducation.

Par ailleurs, il existe de très nombreux réseaux pédagogiques structurés de la même manière (local, régional, national, voire international) et qui se consacrent soit à une approche disciplinaire et didactique (IREM, APHG¹⁹...), soit à un courant pédagogique général (réseau Freinet) ou à communauté d'intérêt (FNER²⁰). De nombreuses bases de ressources pédagogiques sont maintenant disponibles sur le Web pour les enseignants de toutes les disciplines. Beaucoup ont acquis une assise internationale. Les listes de diffusion, forum de discussion sont largement entrés dans les mœurs et contribuent au désenclavement professionnel des enseignants de milieu rural.

Par ailleurs, dans le cadre de la classe, les élèves et leurs enseignants accèdent à ces outils pour travailler en réseau avec d'autres établissements français ou étrangers. Des programmes européens financent ce mode d'activité propre à favoriser la communication et l'ouverture culturelle. On observe que les établissements ruraux sont les plus nombreux à avoir ouvert leurs propres sites Internet pour rompre leur situation d'enclavement géographique et culturel.

Enfin, il ne faut pas oublier le secteur marchand des éditeurs de manuels scolaires et d'outils pédagogiques, qui eux aussi ont construit leurs propres réseaux de professeurs-auteurs, contribuent à l'effort d'enseignement et d'éducation, puissamment relayé par la diffusion d'information en ligne.

¹⁹ Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques, Association des professeurs d'histoire et géographie

²⁰ Fédération Nationale de l'Ecole Rurale

3 - COOPERATIONS ET COLLABORATIONS NOUVELLES, TISSEES AUTOUR DE L'ECOLE, S'APPUIENT SUR LES TIC

3.1 - L'enclavement géographique et culturel de l'école rurale

Les situations d'enclavement des écoles rurales sont variables selon les milieux géographiques et les politiques locales mises en œuvre. Elles dépendent de trois principaux facteurs.

- L'environnement général de vie : la pauvreté de la diversité de l'environnement économique et socioprofessionnel, l'éloignement des ressources culturelles accessibles rarement compensé par la valorisation du patrimoine local, constituent un milieu de vie moins stimulant pour les enfants.
- Le contexte scolaire : si la classe unique permet la mise en œuvre de dynamiques intéressantes, la faiblesse des effectifs (parfois un seul élève dans un niveau) crée un déficit d'émulation.
- Le niveau des équipements : les plus petites communes sont peu dotées d'infrastructures culturelles et sportives ; les bibliothèques sont rares malgré les efforts des départements (circuits de bibliobus). Le niveau d'équipement des écoles est très variable en fonction de la personnalité et de la stabilité des enseignants, de la volonté des collectivités, du dynamisme des milieux associatifs.

3.2 - L'utilisation régulière des TIC comme outils de l'ouverture

Les champs d'application des TIC pour élargir l'école sur le monde sont innombrables :

- ils sont tout d'abord au service du fonctionnement des réseaux d'écoles et des actions partenariales (téléphone, fax, courriers électroniques...),
- ils permettent les échanges avec d'autres élèves, l'ouverture à d'autres milieux de vie, d'autres cultures,
- ils constituent la vitrine de l'école ou du collège lorsqu'un site Internet a été créé pour présenter l'établissement, les

élèves et leurs travaux ; les sites d'établissements ruraux sont très nombreux en France, mais aussi à l'étranger, et ils suscitent souvent des prises de contacts en provenance d'autres écoles,

- enfin ils ouvrent l'infinité des ressources documentaires, offrant par exemple toute la richesse de la bibliothèque du Capitole à l'école rurale la plus isolée...

Les associations de défense de l'école rurale, qui viennent de se fédérer au niveau européen (ADELE) ont compris depuis longtemps que le devenir de leurs élèves passait par une organisation et un fonctionnement pédagogique particuliers. Les possibilités d'ouverture apportées par les TIC dès l'école primaire peuvent apporter des réponses aux questions posées par l'enclavement culturel, sur trois points-clés :

- les contacts réguliers avec les élèves d'autres milieux (comme par exemple les petits citadins), la familiarisation avec d'autres cultures entrent dans les objectifs ministériels de la construction citoyenne. Ils peuvent aussi contribuer à démythifier « les autres lieux » et à dédramatiser l'idée de mobilité géographique,
- la connaissance plus intime d'autres milieux de vie devrait permettre aux élèves de la campagne de prendre du recul par rapport à leur propre milieu, en identifiant plus objectivement ses spécificités. S'il existe une relation entre l'estime de soi et l'appréciation de son milieu de vie, ce devrait aussi être l'occasion de tout mettre en œuvre pour revaloriser aux yeux des jeunes ruraux leur milieu, dont les richesses, qu'elles soient patrimoniales ou naturelles, sont le plus souvent ignorées ou négligées par leurs habitants,
- la connaissance d'un éventail beaucoup plus large des professions doit contribuer à élargir leurs projets d'avenir,
- enfin, au seuil de la société de l'information qui s'ouvre, l'apprentissage à l'utilisation des TIC

est certainement un atout majeur pour l'avenir professionnel et l'insertion sociale de tous.

3.3 - Coopérations, collaborations, écoles et élèves agents du développement territorial.

L'utilisation des TIC a permis la multiplication des coopérations et collaborations, avec d'autres élèves, souvent étrangers, avec des entreprises industrielles ou de service, publiques ou privées, permettant l'ouverture de l'école sur la vie économique et sociale.

D'autre part de nombreux réseaux d'écoles, non institutionnels, dits « d'affinité », se sont créés sur des projets pédagogiques communs. Ils permettent l'élargissement du groupe des élèves qui travaillent ensemble à distance et ils offrent la possibilité de rompre l'isolement professionnel des enseignants.

Enfin, des collaborations se sont construites en certains endroits avec les collectivités locales pour associer le milieu scolaire à des projets de développement territorial, comme le montrent les trois exemples suivants, pris dans des contextes fort différents.

- la création du Parc Régional du Verdon. Créé en 1997 le Parc naturel régional du Verdon en Région PACA groupe 47 communes et une communauté de communes. D'une superficie de 1800 km² occupés par 20000 habitants, il se situe donc dans un secteur géographique à très faible densité de population où la question des forces humaines se fait cruellement sentir, comme dans tous les milieux faiblement peuplés. Durant la phase préparatoire, les personnels des établissements scolaires volontaires ont été sollicités pour participer à la réflexion sur l'inventaire des ressources naturelles, la définition des itinéraires de découverte, la création de carnets de découverte, le contenu des panneaux informatifs, la mise en place pour les jeunes de modules d'éducation à l'environnement comportant des séjours de printemps et d'été pour les enfants de 4 à 12 ans...
- la valorisation du patrimoine de Sérino en Campanie. L'action s'est déroulée à la fin des années 1990 en Italie, près

de Naples, à Sérino en Campanie. Le contexte local de départ était très difficile : tissu économique, social et culturel délité, vallée sans véritable projet collectif et élèves sans avenir local. Ce projet visant à valoriser le patrimoine historique et architectural local a suscité l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet éducatif d'ampleur, étalé sur cinq ans, liant l'école et le territoire. Elle a illustré les différents liens fonctionnels et institutionnels qui peuvent être tissés et développés entre le milieu éducatif scolaire et le territoire dans lequel il s'inscrit et il opère²¹. Trois pistes principales de rencontre entre l'école et le territoire, trois ouvertures de l'école sur son « environnement », ont été successivement explorées à Sérino.

1)- L'école, en tant qu'outil du développement culturel, social, écologique et économique : utilisation des locaux de formation, des ressources éducatives documentaires et des ressources pédagogiques de l'école en faveur des salariés et des agents de développement du territoire local. 2)- L'école, en tant que lieu de mémoire et outil de valorisation du patrimoine et du territoire (adoption de monuments et de sites par les élèves, les classes, les établissements, restauration, mise en valeur et promotion des sites et monuments, etc.). 3)- L'école, en tant qu'agent du développement économique durable (participation à des chantiers, élaboration et diffusion de documents à finalité culturelle, sociale ou économique, création partenariale d'activités culturelles, sociales, écologiques et économiques).

- la valorisation du patrimoine de Fondremand (Haute-Saône) dans le cadre des « Petites cités comtoises de caractère ». Fondremand est un vieux village de 200 habitants situé dans le département de Haute-Saône, chargé d'histoire. Son église date un XIIème siècle, son château possède un donjon

du XIème siècle et le village recèle de vieilles maisons des XVème et XVIème siècles²². Dans le cadre de la valorisation de ce patrimoine, aidé par le réseau des « Petites cités comtoises de caractère », l'école du village s'est investie pour que ses élèves assurent la fonction de « mini-guides » lors de certaines manifestations et deviennent les « Jeunes ambassadeurs » de ce site touristique auprès d'autres élèves et auprès d'adultes visitant les lieux.

Ces activités pédagogiques ont l'avantage de donner beaucoup de sens aux travaux scolaires et aux apprentissages. Ils permettent une ouverture par la rencontre et les échanges avec les adultes, élus et professionnels, impliqués dans les projets. Enfin ils permettent l'ouverture de l'école sur son territoire, en rendant les élèves acteurs de sa promotion et de son développement. Ces activités supposent de nombreux contacts et échanges nécessitant l'utilisation des TIC. Enfin, cette inscription de l'activité scolaire dans la vie locale permet d'initier les élèves au fonctionnement de la société et de l'économie locale, et leur apporter une meilleure connaissance des milieux professionnel.

4- CONCLUSION : L'ÉMERGENCE DES CONVERGENCES

Il semble donc que l'école, le collège, le lycée rural s'inscrivent réellement dans leur territoire scolaire, en liaison étroite avec le territoire tout court. Cette inscription est le fait de l'action concertée des acteurs locaux (enseignants, familles, élus, associations...) qui œuvrent pour que la communauté de destin scolaire puis professionnel des élèves évolue pour le mieux-être, le progrès des individus et de la collectivité locale toute entière.

Ces acteurs fonctionnent de plus en plus dans le cadre de réseaux nationaux et internationaux, dont l'efficacité et l'influence se sont accrues avec la généralisation de l'utilisation des outils de la communication et de l'information, qui permettent toutes les interconnexions.

Cette ouverture permet de s'engager vers des expérimentations qui sont menées ici ou là, en

21

www.grenoble.iufm.fr/rural/publication/liaisonECO LE.doc

22 www.fondremand.com

France ou à l'étranger, et qui donnent à l'école un rôle nouveau d'acteur du développement territorial, particulièrement dans des zones faiblement peuplées où les forces vives ont le plus grand intérêt à se grouper et se mobiliser autour de projets de développement largement discutés et acceptés par la société locale.

BIBLIOGRAPHIE

- ALPE Y., L'école rurale entre pédagogie et aménagement du territoire, in *Education, Supérieur, Emploi, Formation – La Synthèse* n°8, AEFC, déc.2002.
- BOUJU-GOUJON A., Choix de l'école dans les espaces ruraux. Les enjeux de la construction locale du rapport à l'école, in *Ville-Ecole-Intégration-Enjeux*, septembre 2003
- BREF, Des territoires qui façonnent les parcours scolaires des jeunes, CÉREQ, n°228, mars 2006.
- BRUILLARD É., Les TICE sont un outil pour améliorer le travail en équipe des enseignants, in *Le Monde, La lettre de l'éducation*, n°523, mai 2006
- CHARLOT B., (coord.) *L'école et le territoire : nouveaux espaces, nouveaux enjeux*, Paris, A. Colin, 1994.
- CHEMINARD M., CREDEVILLE A., LIBERGE A., SALOMON A., Le système éducatif, un partenaire du développement local, in *Actes des Assises « Education et ruralité »*, CERMOSEM, Université de Grenoble, 1997
- EDUCATION ET FORMATION, *Parcours dans l'enseignement secondaire et territoires*, n° 62, MEN / DEP, janvier-mars 2002
- GUMUCHIAN H., École, territoire et développement durable, in *L'enseignement scolaire en milieu rural et montagnard, tome 1 : Espaces ruraux et réussites scolaires*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, Besançon : 2001, p. 43-46
- JEAN Y., Ecoles rurales. Diversité sociale des structures scolaires et des politiques municipales, in *Ville-Ecole-Intégration-Enjeux*, CNDP, Paris : 2003
- KAISER B., dir, *Naissance de nouvelles campagnes*, DATAR/Editions de l'Aube, 1996
- LEGARDEZ A., Écoles rurales et territorialisation : stratégies socioculturelles et didactiques, in *L'enseignement scolaire dans les milieux ruraux et montagnards – Tome 3 : Collégiens à mi-parcours*, Presses Universitaires Franc-comtoises, Besançon : 2005, p. 121-126
- LE MONDE, LA LETTRE DE L'ÉDUCATION, *Les régions veulent piloter l'orientation*, supplément au n°523, mai 2006
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, *L'école et les réseaux numériques*, IGEN, rapport à monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la recherche, n°2002-035, juillet 2002
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Note Évaluation : *Les TIC : éléments sur leurs usages et sur leurs effets*, 03-01 septembre
- AEF, *TICE : les chiffres du ministère de l'Éducation nationale pour le second trimestre 2005*, dépêche n°55642
- POIREY J.-L., L'utilisation des TIC dans les situations d'enclavement géographique et culturelle de l'école, in *L'enseignement scolaire en milieu rural et montagnard, tome 2 : Au seuil du collège*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, Besançon : 2003, p. 63-67
- POIREY J.-L., FROMAJOUX R.-C. et al., *L'école rurale au carrefour des territoires et des réseaux, exemple du département de l'Ain*, Presses Universitaires de Lyon, 1998
- SOLEO (Socrates Leonardo da Vinci France), *Notre école est en Europe*, numéro spécial, mai 2003

V^E COLLOQUE TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMENTS ?

Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006

***THE HISTORICAL AND GEOGRAPHICAL BASIS OF THE REGIONS
OF HUNGARY***

Gyula Ulcz1

PhD Student, the Institute of Geography, Faculty of Sciences, University of Pécs

Prof. Dr. József TÓTH² DSc Rector Emeritus, Director of the Institute of Geography,
Faculty of Sciences, University of Pécs

Dr. Zoltán WILHELM³ PhD Associate Professor,
Director of the Asia Centre, Faculty of Sciences, University of Pécs

The professional and political debate on the superficial or in-depth reorganization and reform of Hungary 's administrative regions – which has been a constant feature on the agenda, albeit with varying levels of importance since the regime change of 1990 – has today been revived. The reforms carried out in Hungary during the past decade, although affecting area organization at many levels, have failed within the modified conditional system to provide a viable and comprehensive system.

¹ PhD Student, the Institute of Geography, Faculty of Sciences, University of Pécs

² Rector Emeritus, Director of the Institute of Geography, Faculty of Sciences, University of Pécs

³ Associate Professor, Director of the Asia Centre, Faculty of Sciences, University of Pécs

THE HISTORICAL AND GEOGRAPHICAL BASIS OF THE REGIONS OF HUNGARY

The internal structure of a state is determined by the state boundaries. To speak of state borders with regard to a uniting Europe is no easy task, since the import of the expression is changing within the framework of this integration. The outer borders of the EU lie along natural boundaries, and therefore may be clearly defined, while serving as protective enclosures for achievements which present inhabitants reached over many decades. In recent decades this produced a predominantly isolating tendency, and its liberalization in relation to penetrability may be mainly interpreted as a result of the expansion process. It seems appropriate to emphasise this notion, since after enlargement in 2004, today's Schengen border will partly become an internal one, and in parallel will be gradually pushed eastwards, creating a wall or barrier in regions where it was traditionally desirable to maintain penetrability.

BORDERS WITHIN THE EU

The internal borders within the EU, from a legal point of view, are almost equal in status, notwithstanding the fact that they reveal significant variations. The zones defining the legitimate areas of the Benelux states, which have enjoyed completely free penetrability for almost one hundred years, cannot be compared with the German-Austrian, Swedish-Finnish, or for that matter Italian-French borders. In addition to many other factors, the internal borders of the EU differ in their historical roles, in the development of international relations, in their physical existence, policies and time frames, thus

reflecting the multiple varieties which the member states represent. Notwithstanding this colorful structure, one international tendency may be noted: *the community which we intend to join aims to derogate its internal borders continuously*. In place of the former isolation, the community intends to accord a unifying role to these areas. These points of juncture, notwithstanding good intentions and democratic fixtures, are not without problems: we need only mention the line that divides the Irish island, or that at the southern end of the continent between the British and the Spanish (Gibraltar). Ethnic and religious segregation, and the numerous conflicts arising from these within states and even settlements, indicate that such problems face countries besides those waiting to join the EU.

The majority of these conflicts arise from the fact that the division of areas – the establishment of borders – has not been satisfactory from any standpoint (*Table 1*). Where regional divisions evolved spontaneously in the course of socio-economic development, and do not or only partly coincide with the area structure desired by power interests, the areas may be administered only with great difficulty, even given the most democratic institutions, and often face serious problems. Below we will counterbalance the system of organically developing area units based on a functional basis (from the bottom up) with the area structure serving administrative purposes (from the top down). The overlap between the two views is significant the world over; at the same time, not even the most optimistic can count on complete conformity.

Table 1: Possible area splitting systems

Functional system	Settlement	Jurisdictional area	Region	Country
Administrative	Village/city	District	County	State

system				
--------	--	--	--	--

The functional region incorporates the settlement, the surrounding related areas established over centuries, and the region built thereon, which together constitute the country itself. These concepts together constitute a whole. While their internal borders are flexible and may be modified periodically to suit the demands of different ages, viewed from a greater distance, they constitute permanent borders. The contrary structure, which exists alongside the previous, is developed by administrative means, and is an accumulative system. The legal system, administration and power functions are all valid solely within the boundaries of the given state, thus for their exercising and operation multi-level units of similar size are created. The government represents its legal rights through county legislatures, subordinately, through districts whose jurisdiction extends to the villages and cities of the given region. The denomination of the various levels and the distribution of power among them reveal a wide variety of structures throughout Europe; however, a system similar in its essentials can be found everywhere. Below, using the forming map of Europe, we will draw attention to the theoretical and practical differences between these two notions.

The first line of argument is based on secular development. With the development of settlements came the need for some level of insurance that people could work, live and perform some activity within their own habitat. These activities acquired shape and were concentrated in specific institutions whose jurisdiction varied. This occurred because their existence, given the geographical circumstances and scope for utilization thereof, was based on the size of the habitation and the needs of the inhabitants, therefore on the functional construction. *The settlement organizes itself into*

jurisdictional regions, the definition of which is quite broad within the given related literature. One thing is certain: long-term coexistence, traditions and a developed scale of shared values unite the people living therein; it also seems correct to say that a region is built up of jurisdictional regions, similar to building blocks. From these regions, between which belt-like areas of lower density may be found, a country is constructed, meaning the coexistence of many regions and their mutual cooperation.

Switching to the other line of argument (the administrative system), we encounter the idea of building from the top downwards; that is, a state is created as a single administrative territory. In establishing area units, we divide the country area; the background to this notion is thus rather different. The other significant difference from the previous concept is that the constituent parts are surrounded by linear borders; that is, there is no single point of space which does not fall under some jurisdiction. The village is declared such by the competent agency, or by legal jurisdiction. This means that one settlement may be designated a village, another simply a populated outer region: if it is declared that this other is more developed, on the basis of some numerically defined aspect, then the settlement may be declared a town or city. The villages group together into a district, whose center, through an administrative system serving specified functions, will administer the settlements under its jurisdiction. We are able to provide similar examples in relation to both districts and counties. We should however be wary of doing so, at least for the moment. We may see from the above that each of the notions even in this manner produces pairs, *but the question of the county and the region constitutes a lively point of debate in today's administrative reforms, and*

represents the issue between differing interests. Many who would not wish to recognize the differences between these two notions attempt to establish regions built up of counties. These units, in our opinion, do not cover the regions actually established through economic processes, whose establishment would not be worth expending energy on. *The real regions already exist:* through our everyday use of our surroundings we have already brought them about. *We should expose them and on them construct the municipal system.* This may be achieved in parallel with the counties, but it would be more appropriate to replace the counties with the newly developed regions. However, their development is a serious problem, since our electoral system is based on the counties, and would never permit a situation whereby the victorious political power destroyed the basis of its own victory, on which its legitimacy is founded. In order to create the optimal situation, most probably the present four-year cycle stipulated by the present legal system is insufficient for the effective operation of the government. A longer time-span is required to deal with the problem of how we may move forward, and by what method we can establish and shape a new (geo-)political background.

The state is made up of counties, or more precisely, the state area is administratively divided into counties. The country is the outcome of an objective evolutionary process, while the state is the

EUROPE OF REGIONS

In reference to the “Europe of regions”, accepting the assertion that regions are the building units of countries, which may be divided and joined with regions with whom they do not belong, we may see a completely different divisional system. Considered within the limits of this system, only 17 countries may be drawn up, with a divisional system quite different from the

product of a general principle operating in the world, and not an area which is the natural outcome of social and economic processes. *A state border is established by permanent or temporary force and power relations;* the question of forms created by socio-economic arrangements does not arise.

In a broader interpretation of the above as regards our whole continent, we may assert that despite the possibility of lower hierarchy level categorizations, Europe can be divided into states and countries. We are able to do this once we have defined the continent. This in itself is not a simple task, since its political (country-based) and geographical boundaries significantly differ. From a state point of view Europe is present in Africa (e.g. Keota), America (e.g. French Guyana) and Asia (e.g. Turkey). The phrase “Europe of Nations” has appeared periodically in the presentational materials of the integration process; whether actually nation-states or not, the materials certainly refer to the states of Europe. It is sufficient to refer simply to the “nation of Belgium”, which as a state is one, though its citizens are strongly attached to more than one nation along linguistic, cultural and other lines. Considered thus, and including even the smallest, there are at least 50 nations in our continent, all significantly different. One need to think only of the 0.44 km² Vatican, or of Russia stretching far beyond the confines of Europe.

customary one. No concrete line border may be drawn, since belt-like less densely textured areas separate the central denser regions of the country.

According to *Diagram 1*, Iberia (as a country) includes the state areas of Spain, Portugal, and Andorra and Gibraltar. France, besides its core area, extends to Belgium and a section of Switzerland, which on a state level would be categorized in different positions. Germany

also extends outside its state borders to incorporate the German lowlands, a slice of Switzerland and Austria; viewed thus it is a country bigger than the state we know. Italy also extends beyond its borders, taking a slice out of Switzerland, which thus as a state has been completely divided between other countries. Switzerland exists as a state but not as a country. Continuing through Europe, Britain and Scandinavia come next. However, in certain regions of Russia similar state boundaries must be drawn, since the Asian region's borders are rather hard to define. The separation of the Ukraine is also only possible with the establishment of rather broad and temporary belts. It is quite a difficult task to draw the correct borders in the densely

textured mining and industrial region of the Don valley, and this question is a cause of much dispute. Moving in a southern direction we encounter the Caucasian Peninsula, then Turkey, which extends beyond its borders to the north-eastern regions of Cyprus. Returning to the core regions of Europe, we have the Balkans and the Carpathian region. This latter we intentionally do not refer to as historical Hungary, which would be a false designation, since there have always been “co-tenants” in the region. Poland is hardly larger than the state of the same name; the changes in its state boundaries have had significant effects on its historical development.

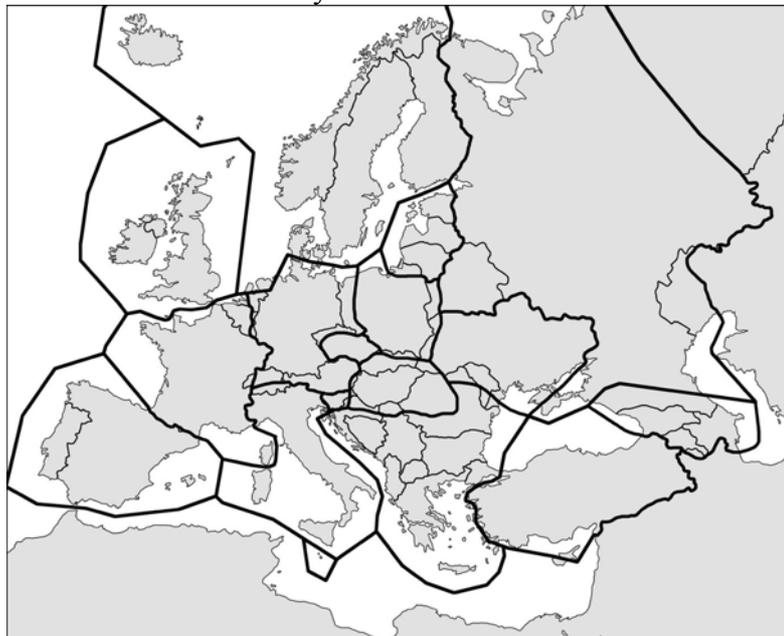


Diagram 1

The map raises a number of problems. Firstly, the names used could be further refined, since more than once the name used for the state and the country is the same, and those who do not completely understand this perspective would find these categories limited and even offensive. To avoid such misunderstanding it would be more appropriate to use names with historical reference (e.g. Gallia, Germania, Polonia, Bohemia, etc.), with their associations of a common part, language and culture rather than of states

engendered by modern power struggles.

Using the map as a draft, we can see that most of the regions within the area of Europe may be clearly separated, and that the resulting regions do not cut across country borders. With the introduction of artificial constructions, however, this takes place, since omnipresent background power struggles have shifted the lines of force and pushed the borders hither and thither. With the building of the “Europe of regions”, we must be aware that these regions have since the very beginning

constituted international regions, in the political, geographical and state-geological meaning of the term. In reality, confrontation occurred in quite the opposite way, but since the power structure is built upon territory units surrounded by country borders, the viewpoint may be interpreted in this manner. Natural regional cooperation, which can also be international, means cooperation built on an original organic economic and territorial placement basis. At the same time, this also means that state power continues its influence through state institutions.

We can say only theoretically that we should reorganize Europe into a Europe of countries, if in fact we are speaking of a Europe of regions. We are aware of the fact that such regional cooperation must be coordinated at state level. Where the state is sovereign, in the original meaning of the word, it does not actually allow its interests to be infringed, therefore in regional interaction dispute tends to replace cooperation. In favorable situations the state is willing to renounce a portion of its sovereignty when obliged to do so, since the other side offers favorable advantages, which are the regular attributions of regional cooperation, despite the fact that these entail a number of inter-state agreements and compromises.

In an examination of the internal borders and arrangements of states, one of the most critical areas is the Balkans, where a high level of differentiation may be seen in the appearance of the given countries. *Diagram 1* refers to the critical point of splitting, and has a scientific importance, which merits further attention. The drawing of borders is not clearcut even within the most peaceful regions of Europe. We are unable to decide for instance what should be done with the Czech Republic: all experiments which attempted Polish-Czech construction, including the statelevel implemented Czechoslovakia, were built on weak foundations. According to Gyula Prinz, whose state-country dichotomy is used as a starting point for

present-day study, Czechoslovakia is the greatest absurdity in state geography. The situation is similar in the region of the Baltic states, some of which are too small to be considered separate countries; however, to arrive at a decision on the issue we should conduct in-depth research into area organization of state constitutions. Circumstances are similar in Slovenia, a country which probably owes its good fortune to its switchplate role. We may apply this expression to all regions of Europe whose affiliation is unclear. In previous constellations this could be considered a disadvantage, but in the integrating Europe a switchplate position has acquired much greater importance as a potentially exploitable bridge; thus accession of these regions to the EU within the near future may be understood in this manner.

In presenting these ideas we aim solely to shed light on the problem raised by borders within Europe, the frequently strange, complex and very complicated appearance of the much-used idea which we must take into account on the eve of our accession to the European Union. Our place of residence may be interpreted within a certain area (Europe), one half of which possesses more developed democratic traditions and institutional systems which we must soon officially adopt. While we will not separate from or leave the area which constitutes the Carpathian Basin, the new circumstances imply several types of border. Our Schengen border is the result of natural surroundings, historical events and conjoining rights. This must be handled in such a way that we are able to ensure the greatest possible level of advantage created by regional cooperation, for not only ourselves but on a reciprocal basis, for our partners as well, while respecting every state and EU border. We will have to maintain, develop and coordinate our relational systems in such a way that we derive advantage from the whole process, from the temporary system to be

established and hopefully in the longer

term from the system of a united Europe.

JUSTIFICATION OF REGIONAL EXAMINATIONS

Regional examinations are determined in time. They may only be interpreted from the point when the development process of productive power has reached a phase whereby – in accordance with the viewpoint of workforce areabased distribution – such regions separate from one another as have a particular developmental curve, structure, and future, and which therefore also have developmental problems. Viewed thus these area regions possess a certain cohesion: their texture at the core territory is denser, lessening towards the periphery; they exist in the minds of the population as entities, and have certain complexities. *In examining Hungary's regional structure, we will be obliged to open on both a time and space level in comparison to the present situation, since today's state area is an artificial area unit whose historical and economic roots may be found in the part, and lead us back to the historical Hungary. Eastern Central Europe started to approach this phase of regional development in the second half of the 19th century.*

The relationship between separate regions is based on whether, as a result of specialization due to division, product and activity exchange occurs not only between the separate branches but between areas embodying territorial allocations (regions). The relationship between independent zones occurs during the preceding phase of the development of productive forces, but we can also speak of definitive interregional relations. This can only be considered a reality in Eastern Central Europe since the end of the nineteenth century. In our opinion the regions of a country may be interpreted according to the configuration of the secular socio-economic development of the regions, their area structure, and the changes in the

texture thereof, the peripheral borders being also the borders of the country itself. Their existence is not influenced by the fact that the international power setup at times cuts across their fixative borders, therefore even unintentionally they drive together regional portions with different development timeframes, i.e. different territorial organizational systems. At the same time we consider it natural that the operation areas which may be called international regions existing in such a situation are influenced mainly by the social and economic circumstances of the given state, and furthermore by how the political intention as to cooperation develops between them. The objective cooperation which comes about due to the development of intra- and inter-regional productive forces is therefore a question loaded with political issues, which political instruments may for a time have hindered, but which may also effectively help. Today, based on analysis of the experience of the western part of our continent, encouragement of intra- and inter-regional cooperation independent of state borders is becoming ever more timely within the Eastern Central European region. The fact that all of the states within this region wish to become members of the European Union, and must therefore follow its system of norms, including hierarchical and cooperative order, cannot be said to influence positively the intentions, which may hardly be called unified, existing in each of the states.

HISTORICAL BASIS OF DEVELOPMENT

When examining the history of the Carpathian Basin, we find many instances of segregation between its entities, which were effective for longer and shorter

periods. Interestingly, none of these was built on obvious natural area differences: their occurrence was merely exceptional, occasional, and in most cases partial and temporary. From a purely superficial examination of these periods characterized by segregation, it is clear that in almost all cases military-political reasons lay behind them, thus they cannot be considered as forerunners of regional developments or the development of the regional process.

The secular development processes which split the Carpathian Basin into regions were not felt, and its unity was beyond question. The strongest basis for this, based also on natural circumstance, was the state unity of the historical Hungary, which was reestablished for the modern age within the framework of the Austro-Hungarian Empire, with the 1867 Hungarian-Austrian Agreement. Despite the fact that Croatia possessed political autonomy from 1868 and that Transylvania also enjoyed a degree of autonomy, Hungary could be considered an entity. A clear consequence of this, from another viewpoint, was that the basis for further development was an integrated railway system. The density of this decreased towards the outer regions; it was only in the direction of Austria that a transition showing unified development could be seen through a dense network system.

A similarly unified picture can be seen in the settlement system of the Carpathian Basin. This unity should be emphasized despite the fact that in many cases it was achieved through not insignificant deviations (farms, small villages, mining cities, agricultural cities). With the commencement and reinforcement of the urbanization process, this unity was increasingly the trend, hierarchical relations began to stabilize, as did the typical configuration of the settlement system. Within this system the centers with the highest hierarchy system were the integrated centers encircling Budapest, which had become a metropolis.

In the capitalized historical Hungary at

the end of the 19th century and the beginning of the 20th, the outlines of core regions of regional development emerged, and certain regional points may be isolated from which, in the event of undisturbed development, definitive regions could have developed. Among these could be found broader and narrower zones, many-sided and with less intensive relation-systems and lower density, whose "jurisdiction" would be decided on subsequently. In our opinion there were nine such region developments within the territory of Hungary after the turn of the century.

To summarize: the Hungary which existed prior to the First World War, filling the entire Carpathian Basin, could be divided into regional developments with varying levels of maturity; however, these could not yet be deemed definitive regions.

THE INTER-WAR PERIOD

Following the political reorganization after the First World War, the Carpathian Basin contained many state borders. In certain cases these split regional developments (sometimes into many pieces), while making inter-regional relations impossible. The fact that the Central European region, incorporating the Carpathian region, was "fragmented" became a further hindrance to regional development: a number of new states were formed, and widespread rivalries did not benefit international cross-border regional cooperation. The numerous borders significantly slowed down transportation, made the "execution" of the cooperation system more expensive, and restricted movements which wished to respect state borders but were forced to move around previous relations.

The political borders across the Carpathian Basin made regional relations within the country international. This circumstance does not inevitably hinder social and economic development, since it is possible for neighboring countries with peaceful relations and penetrable – almost

virtual – borders to share regional relationships which follow the developed social and economic structure of the area, as in the case of areas free of political borders. Within the Carpathian Basin, however, the borders now found between opposed countries destroyed certain elements of the cooperation systems, and in this way hindered the social and eco-

nomical development of the regions on either side of the border. This unfortunate and long-term situation only changed where border crossing points were in operation and territorial relations concentrated, bringing the energy necessary for development to the given region (Diagram 2)

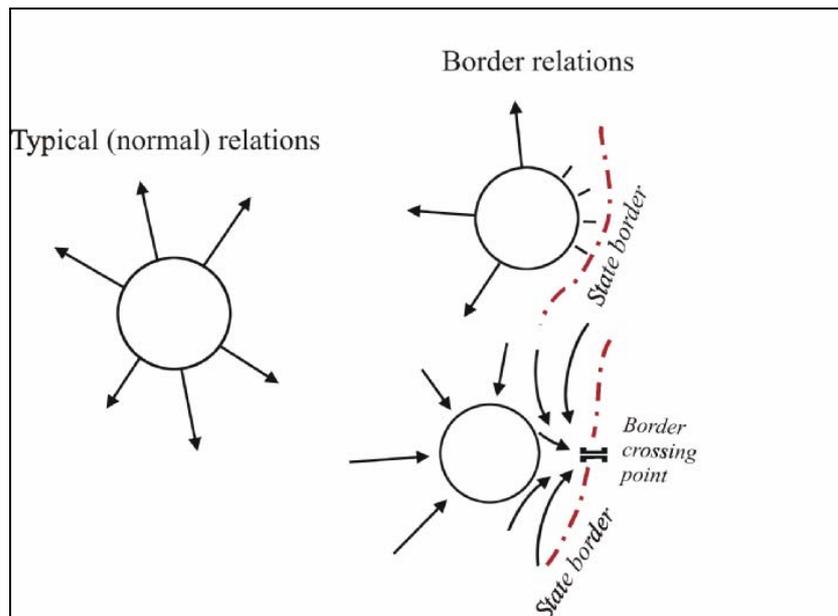


Diagram 2

Political rivalries between the two world wars specifically hindered regional development of the now international Carpathian Basin and continuation of its regional formational processes. This situation remained unchanged by the border modifications, referred to in Hungary as “country-increasing”, during the Second World War.

AFTER THE SECOND WORLD WAR

The peace treaties which ended the Second World War restored the original situation within the Carpathian Basin, with two exceptions: the lesser being the widening of the abutment of Bratislava, the larger the absorption of the lower Carpathian region into the Soviet Union. The presence of the Soviet Union within

the Carpathian Basin, along with the imposition of a single political direction onto the entire Eastern-Central European region, had serious consequences for the regional development of the Carpathian Basin region. The states of Eastern Central Europe, directed by the Soviet Union, officially enjoyed friendly, even brotherly relations. However, with the overstressing of non-interference in territorial integrity and internal issues, and the sweeping of ethnic issues under the carpet, the long-term operation of the centralized organizational and operational model created a situation in which borders were fetishized and made difficult to cross. Two regions located on either side of the border, which had for centuries developed in unity, were able to continue cooperation only with the acknowledgement and permission of their state capitals.

The fact that within the framework of

the Comecon the smaller member countries had stronger ties to the Soviet Union than to each other increased isolation along the state borders, and thus the effects of branch interrelations could not prevail within the territorial allocations.

Thus behind the borders, the area structures of individual states were able to develop only within the framework of political barriers, the intensity and texture of the internal relational system becoming greater than in territories located along the border. This also had the consequence that political borders came to resemble and function as regional borders.

THE PRESENT SITUATION AND OUR POSSIBILITIES

The political turning point in the eastern half of Europe during the 1980s and early 1990s created a new situation within the Carpathian Basin. In place of the Soviet Union which has since collapsed, Ukraine is today present in the region. Slovakia's independence has created another state whose territory is located within the Carpathian Basin, while the Czech Republic has been squeezed out. Furthermore, with the disintegration of Yugoslavia, Hungary now shares borders with three countries which do not always enjoy particularly friendly relations. All these countries' political systems have undergone changes. The removal of the Iron Curtain influenced circumstances, as did Austria's accession in 1995, which brought the EU into the Carpathian Basin. Enlargement processes in the near future may produce new constellations, with the majority of the Carpathian Basin conjoined with the EU, and the majority of the

surrounding areas separated by (Schengen-type) borders.

The system change as a whole is beneficial for regional cooperation within the Carpathian Basin, even while our weaknesses – old conflicts, fears and suspicions – have resurfaced; but the realistic and realizable value of secure promises has become evident. While few today would dispute that there is no real alternative to the united European model, the fact remains that the accession process will be quite difficult and long, therefore anything which can assist and accelerate accession is important for all concerned. This is why the issue of regional cooperation has gained significance within the region of Eastern Central Europe.

Hungary, as the centrally located and economically open country of the Carpathian Basin, is concerned at all possible levels of cooperation: small-region cooperation based on central jurisdictional relations spanning regions split by country borders, as much as international regional cooperation, or the synchronized development of the states of the region reaching beyond the Carpathian Basin.

Cross-border attraction is mutual and essentially counterbalancing. This point should be stressed since it reassures those anxious that revitalization of these relations would endanger the status quo. Dynamising central jurisdictional relations, irrespective of country borders, would mean arriving at easier and socially less costly solutions to a number of small-regional problems (undersupply, unemployment, transportation). Good intentions, trust and pursuit of common benefits are sufficient, the rest coming with realistic area processes (*Diagram 3*).

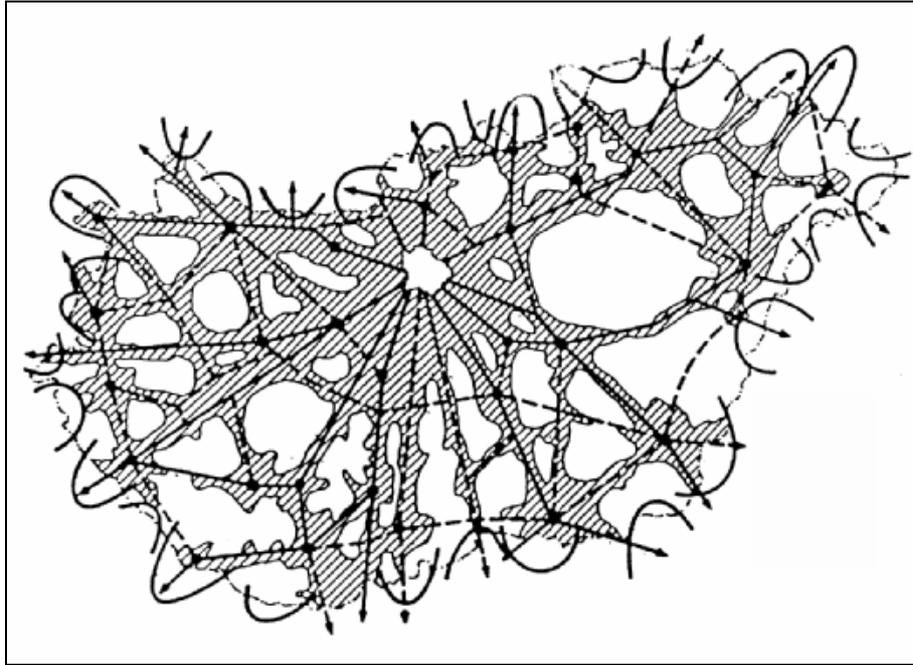


Diagram 3

As regards larger-scale regional-type development (which may also be marked by the four points of the compass), four principal strategically important directions may be taken into account, within which may be found 2-3 overlapping regions. These touch all the states of the Carpathian Basin and all possess a number of specifics. It is appropriate to consider them through the example of the centrally-located Hungary (*Diagram 4*).

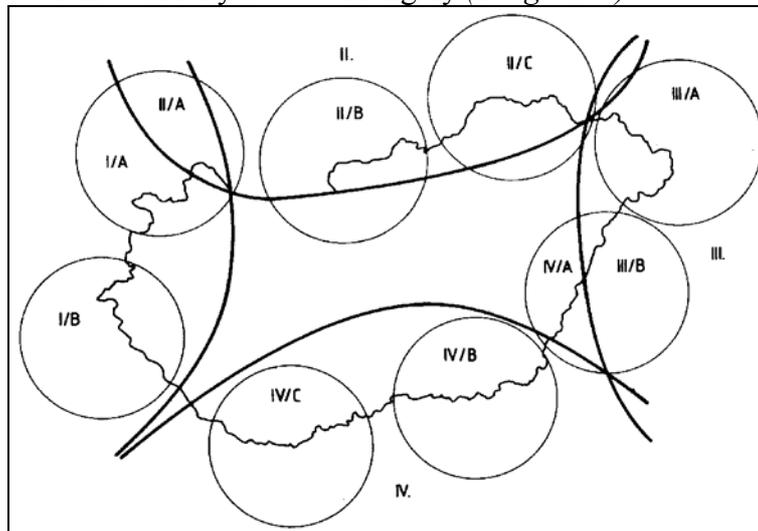


Diagram 4

The most important cooperation direction – the western – functions through two international regional cooperation systems. The first of these is Vienna's, the greatest innovational gate of the entire Basin, with indirect effects beyond the borders of the Carpathian Basin. The other western strategic cooperation direction is the Austrian-Hungarian-Slovenian-Croatian border region, which is today less

frequented, but will quickly become an area of increasing importance.

The most important of the regional cooperation systems within the northern strategic cooperation direction – through Bratislava – is shared with Vienna. The second is the cross attraction of the Hungarian capital with the central Slovakian region, while the third is that of the region characterized by the centers of

Miskolc and Kosice.

The most important of the regional cooperation systems within the eastern strategic cooperation direction is the border region of Slovakia-Ukraine-Romania-Hungary, with its junction of Záhony-Csap-Ágcsernyő. This region already features in the Euro Region document on the Carpathians, but its development is likely to be slowed by border controls. The other international regional cooperation system in the east is taking shape in the Great Plain area of Hungary, along the Romanian-Hungarian border.

The first of the cooperation systems of the southern strategic region coincides with the last, while the second – Hungarian-Romanian-Serb – and third – the Hungarian-Croatian-Serb triple border region – mean cooperation with a significant Balkan system of relations.

These international regional cooperation systems, besides their advantages at regional level, play a very beneficial role in activating the social and economic potential of the given small regions, and enhancing the life-quality of the inhabitants. The continentally interpreted regional cooperation systems spanning all the individual states (CEFTA, the Visegrad countries) may also lend a great level of development energy to the regional cooperation located on the border regions, including those within the Carpathian Basin. Existing cooperation levels help in the accomplishment of greater cooperation and the establishment of an ever higher degree of trust.

REFERENCES

Aubert Antal - Csapó János - Szabó Géza - Trócsányi András - Wilhelm Zoltán (2002): Regional Geographische Aspekte Im Prozess Der SAPARD-Kleinraumprogrammierung In Ungarn. In: Eröstyák J. szerk.: 10 éves a Pécsi Tudományegyetem Természettudományi Kara. PTE TTK, Pécs, pp. 125-176.

Erdősi Ferenc (1990): A regionális fejlődés új mozgatórugója? (A New Mechanism of Regional Development?), Közgazdasági Szemle, XXXVIII. pp. 222-232.

Gazdag Ferenc (1992): Európai integrációs intézmények. (Integrational Organisations in Europe), KJK, Budapest. p. 235.

Golobics Pál (1994): A nemzetközi regionális együttműködés közigazgatási vonatkozásai. (Regional Cooperation and State Administration), In: Tóth József-Mátrai M. (szerk.): A középszintű közigazgatás reformja Magyarországon. 2. kötet. Székesfehérvár-Pécs. pp. 39-43.

Golobics Pál (1995): A határmenti térségek városainak szerepe a regionális együttműködésben. (Role of Cities of Boreder Regions in Regional Cooperation), Közlemények a JPTE Általános Társadalomföldrajzi és Urbanisztikai Tanszékéről., 3. sz. Pécs. p. 33

Golobics, P. -Tóth, J. (1996): Ekonomiceszkij rosz - mezdunarodnoje szotrudnyicesztvo (Vengrija na poroge xxi-vo veka). Ulan bator, Mongolia. p. 20.

Guerit, F. - Kampis, B. - Trócsányi, A. (2002): Espace perimetropolitain, decentralisation et developpement regional: les ambiguites de la transition hongroise. In: Mirloup, J. (ed.): Regions perimetropolitaines et metropolisation. Presses universitaires orleans. pp. 139-160.

Horváth Gyula (1992): Az európai integráció és területi együttműködések hatása a piaccgazdaságok regionális politikájára. (Effect of European Integration and Territorial Co-operations on the Regional Policy of Market Economies), Tér és társadalom 4., pp. 51-68.

Horváth Gyula (1992): A közép-európai integrációk gazdasági indikátorai. (Economic Indicators of Integrations in Central Europe), MTA RKK, Pécs. (manuscript).

Inotai András (1994): Az új regionalizmus a világgazdaságban. (The New Regionalism in the World Economy), Külgazdaság, 1. sz. pp. 28-44.

Pap Norbert (1998): A földrajzi régió fogalom manipulálásának lehetőségei. (Possible Manipulations of the Meaning of Economic Region), In: Tóth József - Pap Norbert. (szerk.): Regionális térszerkezet a Kárpátmedencében. JPTE Földrajzi intézet, Pécs. pp. 1-7.

- Perczel György - Tóth József (szerk.) (1994): Magyarország társadalmi-gazdasági földrajza. (Hungary's Socio-economic Geography), ELTE, Eötvös kiadó, Budapest. p. 462.
- Süli-Zakar István (1994): Regionalizmus és régió. (Regionalism and Regions), In: Tóth József - Mátrai M. (szerk.): A középszintű közigazgatás reformja Magyarországon. 2. kötet. Székesfehérvár-Pécs. pp. 14-22.
- Tésits Róbert - Wilhelm Zoltán (1997): Possibilities Of Regional Development In The Case Of A Municipal Association. In: Geography Within The Context Of Contemporary Development, Babes-Bolyai University Of Cluj-Napoca, Faculty of Geography, Cluj-Napoca, pp. 45-58.
- Tóth József (1992): Magyarország illeszkedése a régiók Európájába. (Hungary's Adjustment into the Europe of Regions), MTA RKK, Pécs. (manuscript)
- Tóth József - Golobics Pál (1996): Spatial and Environmental Problems of Border Regions in East-central Europe. Paper for international conference on environment, planning and land use. Keele, United Kingdom. p. 16.
- Tóth József - Trócsányi András - Wilhelm Zoltán (1996): Regions and Interregional Relationship in the Carpathian-basin. In: Drozg, V. (ed.): New Directions in Regional Development. Maribor. pp. 21-36.
- Trócsányi András - Wilhelm Zoltán (1997): Regional Differences in Hungary. Eurogeo, no. 8. Utrecht, Netherlands, pp. 79-80.
- Trócsányi András - Wilhelm Zoltán (1999): Süd-Transdanubien Als Eine Mögliche Version Des Multikulturellen Modells. In: Aubert A.-Miszler M. (Herausgeber): Globalisation-Regionalisation/Regionalismus, JPU, Institut Für Geographie, Pécs, pp. 37-48.
- Wilhelm Zoltán - Cserti Csapó Tibor (1996): The Impact Of Political Factors On Environmental Condition In Regions Of The Southern Border in Hungary. in: Koter, M.-Heffner, C. (ed.): Borderlands or Transborder Regions - Geographical, Social and Political Problems, Region and Regionalism Nr. 3., University of Łódź Silesian Institut in Opole-Lodz, pp. 116-123.

V^E COLLOQUE TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMENTS ?

Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006

SOCIETE CORSE, SOCIETE DE L'INFORMATION : VERS L'INTELLIGENCE TERRITORIALE

Marie Michèle Venturini,

Université de Corse Pascal Paoli

mmventuri@univ-corse.fr 06 15 28 11 15

Julien Angelini,

Université de Corse Pascal Paoli

Angelini.j@wanadoo.fr 06 21 03 64 85

Adresse professionnelle

Université de Corse Pascal Paoli ★ avenue Jean Nicoli ★ F-20250 CORTE

Résumé : Notre communication s'inscrit dans l'axe 2 du V^e colloque Tic et Territoires : quels développements ?

L'utilisation des TIC est un volet majeur de l'application des processus d'intelligence territoriale. Ce paradigme semble représenter la clé stratégique de nombreux enjeux pour les projets de développement pour la région Corse. En effet, nous considérons les processus d'intelligence territoriale comme l'approche pragmatique pertinente pour la mise en réseaux des acteurs, dans le partage des connaissances et des expériences. Ce « construit » humain est en Corse un obstacle récurrent à la réussite des projets collectifs.

La Collectivité Territoriale de Corse soutient une politique volontariste dans la mise en place d'un réseau Internet haut débit. Permettant l'entrée de la Corse dans la SIC, cela pose néanmoins la question de la promotion des usages.

Quels sont les objectifs retenus par la CTC ? Quelles remarques peuvent être formulées à ces choix ?

Ces nouveaux outils ouvrent d'autres possibilités dans les concertations entre acteurs du territoire. Le contexte local est donc un facteur qui conditionne l'adoption des TIC. Dans quelle mesure peuvent elles permettre de faciliter un partage des connaissances qui n'est pas une pratique évidente dans les projets régionaux.

Sur la base des dispositifs d'IT déjà mis en place dans certaines régions, nous pouvons identifier, un contexte local particulier, une connaissance des acteurs et principalement des décideurs, ainsi qu'un mécanisme transposable.

Plan de notre article :

I. La Corse entre dans la Société de l'Information et de la Communication : état des lieux.

1. Appel à projets.

2. Livre Blanc.

II. Vers l'intelligence territoriale.

1. Paysage numérique et territoire.

2. Du réel au virtuel.

III. Des pistes pour la Corse.

1. Un terrain particulier.

2. De l'appropriation à la gouvernance.

Conclusion.

Mots Clés : société de l'information, intelligence territoriale, TIC, développement territorial, politique territoriale.

L'utilisation des TIC est un volet majeur de l'application des processus d'intelligence territoriale. Ce paradigme semble représenter la clé stratégique de nombreux enjeux pour les projets de développement pour la région Corse. En effet, nous considérons les « process » d'intelligence territoriale comme l'approche pragmatique pertinente pour la mise en réseaux des acteurs, dans le partage des connaissances et des expériences. Ce « construit » humain est en Corse un obstacle récurrent à la réussite des projets collectifs.

La Collectivité Territoriale de Corse soutient une politique volontariste dans la mise en place d'un réseau Internet haut débit. Permettant l'entrée de la Corse dans la société de l'information, cela pose néanmoins la question de la promotion des usages. Quels sont les objectifs retenus par la CTC ? Quelles remarques peuvent être formulées à ces choix ?

Ces nouveaux outils ouvrent d'autres possibilités dans les concertations entre acteurs du territoire. Le contexte local est donc un facteur qui conditionne l'adoption des TIC. Dans quelle mesure peuvent elles permettre de faciliter un partage des connaissances qui n'est pas une pratique évidente dans les projets régionaux ?

Sur la base des dispositifs d'IT déjà mis en place dans certaines régions, nous pouvons identifier, un contexte local particulier, une connaissance des acteurs et principalement des décideurs, ainsi qu'un mécanisme transposable.

1. LA CORSE ENTRE DANS LA SOCIETE DE L'INFORMATION : ETAT DES LIEUX

Dans la dynamique du PAGSI (Plan d'Action Global pour la Société de l'Information), la Collectivité Territoriale de Corse a établie en 2000, un plan d'action NTIC pour la région Corse. La nécessité répétée de conduire une politique volontariste dans ce domaine s'est matérialisée en Juillet 2003 par la création de la MiTIC (Mission des Technologies de l'Information pour la Corse). Organe moteur

du plan d'action de la CTC, ses objectifs se déclinent autour de trois volets : les infrastructures, les services et usages, l'appropriation des TIC et l'accompagnement du changement. Si le premier volet est traité avec une réelle efficacité, les deux autres restent sujets à caution. La mise en place rapide du réseau haut débit est le premier acte fort et incontournable réalisé par la MiTIC. A l'heure actuelle, les trois quarts de la région sont équipés en haut débit, et courant 2007, la totalité de l'île sera couverte par la combinaison de plusieurs techniques de connexions (dsl, wi-fi, cpl, wi-max). Nous allons évoquer les deux démarches qui constituent les premières initiatives dans le développement des usages et l'accompagnement du changement. Il s'agit de deux appels à projet et du « Livre Blanc de la société de l'information en Corse ».

1.1/ Appels à projets

La MiTIC lance deux appels à projets parallèles concernant la création ou la mise à niveau de sites Internet. Ils s'adressent d'une part aux collectivités locales, et d'autre part à la valorisation des éléments du patrimoine Corse, d'intérêt culturel et historique. Les projets retenus reçoivent un financement de 80% du montant total du projet. Dans les deux cas il s'agit de promouvoir une généralisation des usages. Cependant il convient de distinguer deux dimensions différentes.

Les collectivités locales sont par définition les interfaces entre les citoyens et les pouvoirs publics. Promouvoir leur équipement numérique est assurément un acte fort, en tant que premier pas vers l'e-administration. Si les institutions comme les chambres consulaires ou les mairies des agglomérations actualisent leurs sites existants, les mairies des petites des plus petites communes peuvent désormais accéder à la toile et mettre en ligne leur propre site. La volonté affirmée de la MiTIC est de rapprocher les citoyens de leurs institutions en rentrant dans un mouvement européen d'avancée vers

l'administration électronique. La Corse compte 360 communes dont plus de la moitié sont de petits villages isolés des centres urbains. Les efforts réalisés en terme d'infrastructure sont destinés à réduire une fracture géographique et numérique naturelle, en misant sur Internet comme facteur privilégié de désenclavement. Ce projet vise donc à la création d'un paysage numérique institutionnel insulaire, ainsi que le développement de la cyber-démocratie.

Les projets de valorisation du patrimoine sont moins dédiés à la population insulaire qu'aux internautes de l'extérieur désirant s'intéresser à l'île de beauté. C'est un second acte fort insistant particulièrement sur l'opportunité de représenter les richesses naturelles et culturelles de la Corse sur la toile mondiale. Le financement des projets émanant d'acteurs locaux suscite également un recours accru à Internet comme media privilégié de la valorisation.

Par ailleurs, ces appels à projets stimulent un marché local de la fabrication de sites Internet encore balbutiant. Les web agences locales connaissent de fait une émulation nouvelle et salubre.

1.2. Le « Livre Blanc »

Entre Février et Juin 2006 se déroulent les travaux du « Livre Blanc de la société de l'information en Corse ». Sept ateliers recouvrant sept thèmes se tiennent aux quatre coins de l'île afin de rencontrer professionnels et citoyens souhaitant s'exprimer publiquement au sujet du développement des TIC en Corse. Son objectif est de recueillir un maximum d'informations remontant des participants afin d'établir un document qui servira de guide à un futur schéma directeur du développement des NTIC. Les sept thèmes proposés sont les suivants :

- Accès public à Internet
- Administration et services publics
- Aide à la personne
- Développement durable
- Economie
- Education et formation
- Identité, culture, langue corse et patrimoine

Cette concertation menée à l'échelle régionale est en soi une démarche volontariste. Les ateliers sont animés par des consultants spécialisés et des synthèses concernant les différentes réunions sont rendues par ces derniers. Sous l'égide de la CTC via la MiTIC cette action semble être une tentative d'élaboration d'une vision commune autour de la définition des formes de l'intervention publique dans le domaine.

Il convient cependant de cerner les limites de ces actions. En effet, en ce qui concerne les appels à projets de sites Internet, certains aspects de la proposition semblent révéler une méconnaissance de la réalité des institutions locales. Les cahiers des charges de ces sites sont préalablement fournis par la MiTIC aux collectivités, ce qui fait qu'ils ne sont pas le fruit d'un projet cohérent de communication. Le montant du financement incite à répondre à l'appel mais dans la majorité des cas les demandeurs méconnaissent l'outil dans son fonctionnement autant que dans son utilisation maîtrisée et stratégique. Cela entraîne une limitation des sites à une fonction de diffusion de l'information alors que leur efficacité se situe dans l'acte de communication que constitue en soi leur conception.

2. VERS L'INTELLIGENCE TERRITORIALE

Le recours à une ingénierie communicationnelle, face au développement de la société de l'information, devient indispensable aux acteurs du territoire qu'ils soient du secteur privé ou institutionnel. Si les web agences développent des compétences graphiques certes très importantes, il apparaît qu'il ne s'agit que d'un aspect de l'acte de communication que représente la fabrication d'un site Internet. Or cet outil semble s'imposer comme un espace stratégique, dans la mise en réseau des acteurs au profit du développement du territoire. Le concept d'intelligence territoriale en tant que cadre structurant dans la démarche de projet, est assurément une clé pertinente pour la région Corse dans la maîtrise de l'espace numérique.

2.1. Paysage numérique et territoire

La clé du développement territorial n'est pas détenue de manière unilatérale par les pouvoirs publics, ni les SSII (société de service en ingénierie informatique), ou les agences de communication. L'entrée dans la société de l'information est un mouvement inéluctable dès lors que les connexions sont démocratisées, mais n'est pas une fin en soi. Elle amène à l'élaboration de nouveaux rapports des acteurs, une nouvelle configuration des collectivités dans un « construit » commun. Il faut tendre vers une maîtrise partagée et une culture commune des NTIC. Non pas de leurs usages individuels, mais de l'aménagement des espaces numériques collectifs.

La décentralisation a effectivement remis en question la pertinence des découpages administratifs et du rôle de certaines collectivités locales. Si elles assurent la fonction de rouage du système démocratique, le développement de la société de l'information vient questionner le rapport des citoyens aux instances qui les représentent. La problématique ne semble pas ici résider dans l'intégration par les collectivités des NTIC dans leur fonctionnement actuel, mais plutôt de préparer le réaménagement qu'elles vont permettre.

La création de sites par les acteurs locaux participe à la constitution d'un paysage numérique territorial. Dans un premier temps simple représentation numérique des organisations, les sites sont néanmoins porteurs de sens en ce qu'il délimite des espaces particuliers de contenu informationnel. Il s'agit d'une étape nécessaire vers une autre conception de l'espace internet. C'est-à-dire par la prise en compte d'une nouvelle dimension des rapports humains générée par les TIC dans la redéfinition des espaces administratifs.

Nous sommes entré dans l'ère des politiques publiques territorialisées et de la régionalisation de l'Europe. Il n'est dès lors plus concevable de faire l'impasse sur une réflexion stratégique au sujet de la maîtrise des espaces virtuels.

2.2. Du réel au virtuel

La distinction établie entre réel et virtuel semble stigmatiser une rupture ou une distanciation entre deux mondes éloignés, or dans cette approche il n'en est rien. En effet, si l'on considère Internet comme un espace d'échanges d'information, de mise en réseau des acteurs, d'outil de veille, en somme d'un espace dynamique de travail collaboratif, ces deux mondes sont à l'évidence en interpénétration constante dans une réciprocity mutuelle des apports. Ce qui diffère c'est la nature et la délimitation des territoires. Un secteur d'activité ne constitue pas un territoire réel mais cela est possible dans le virtuel.

C'est pourquoi nous considérons les sites Internet comme des plates formes opérationnelles constitutives du paysage numérique qui n'est plus alors une projection du réel vers le virtuel dans un rapport symétrique. Il est un construit commun des populations de décideurs engagés dans des processus collectifs. Dans la recherche d'un maillage des compétences territoriales pertinent, une clé importante réside dans la construction d'un maillage numérique adéquat, support de travail et d'échanges d'informations maîtrisé. La question du maillage numérique peut sembler éminemment complexe. Elle ne sera toujours malgré tout possible que par la mise en évidence d'un besoin humain dans une dynamique de concertation et d'élaboration partagée. Le numérique vient solutionner les difficultés réelles en même temps qu'il est un construit d'un collectif et donc fruit d'une culture partagée.

La mutualisation des signaux par des acteurs présents et/ou distants, ouvre la voie pour la Corse à un positionnement nouveau au sein du bassin euro méditerranéen. Les TIC permettent désormais d'engager des projets de rapprochement entre des régions entretenant une proximité culturelle et/ou géographique. Internet peut faire surgir la représentation de nouvelles cartes, celles des territoires de projets ou des régions culturelles.

Toutes les pistes de développement du territoire par l'utilisation des TIC supposent une ingénierie communicationnelle. Nous pensons que la création de structures ressources mettant en œuvre des process

d'intelligence territoriale au service des acteurs locaux, est une condition sine qua non du développement de la Corse. La constitution d'un paysage numérique maîtrisé et efficient pour les décideurs doit être guidée par un savoir faire élaboré. La société de l'information ne se développe pas au détriment des projets humains. Les sciences de l'information et de la communication permettent une lecture pragmatique de ce phénomène et sont la source de repères structurants pour les projets de développement territorial. Les TIC représentent en tous cas une chance évidente pour palier les difficultés Corse liées à l'insularité.

Les dispositifs d'IT répondent à des possibilités de développement territorial dont la clé est la mise en exergue de potentialités par la synergie des acteurs. Cette conception du site web comme outil pertinent de la mutualisation des signaux formels et symboliques, ainsi que de la formation conjointe de la connaissance du territoire, nécessite une approche globalisante des dispositifs d'IT, en tant que plates formes communicationnelles stratégiques. Des dispositifs de ce type ont été expérimentés dans certaines régions. L'élaboration d'une structure adaptée aux problématiques corses est désormais techniquement possible.

3. DES PISTES POUR LA CORSE

Parler de développement local, revient très souvent à parler de développement économique. L'intérêt d'une région comme la Corse dans cette optique, ne semble pas résider dans un alignement sur le marché très concurrentiel de l'équipement matériel. Par contre, l'attractivité du territoire peut permettre l'accueil de sociétés extérieures pour développer le secteur des SSII déjà constitué. La CTC ne peut se dispenser de définir des stratégies dans le soutien de cette filière, creuset de solutions alternatives pour une île souffrant d'un retard chronique, en terme de développement économique. Parallèlement au développement technologique et économique, il faut engager l'intégration de la communication dans une utilisation transversale.

3.1. Un terrain particulier

Selon l'expression désormais consacrée, la Corse est une montagne dans la mer. Ces deux attributs naturels lui ont offert des paysages somptueux, mêlant la douceur du littoral à l'âpreté des hauteurs. Cette richesse qui lui confère le statut d'île de beauté, est paradoxalement une des explications de ses difficultés économiques. Il est vrai que l'insularité est un frein naturel aux échanges. De plus, sa densité démographique est la plus faible du bassin méditerranéen. La répartition de la population dénote une importance toujours significative de la ruralité. Les deux communautés d'agglomérations que sont Bastia et Ajaccio ne représentent pas la moitié de la population. Son capital touristique est évidemment son principal argument économique.

De plus la société Corse est très fortement marquée par une longue tradition de l'oralité. Nonobstant le débat anthropologique, on peut dire que cet héritage se retrouve encore aujourd'hui chez les jeunes générations. Il existe sur l'île une culture du non-dit réelle, loin de la caricaturelle « omertà ». Les espaces publics réels ou symboliques, où la libre expression citoyenne alimente les échanges sur le destin des biens communs, et de la chose politique, fait en Corse cruellement défaut. Cela est particulièrement visible dans le contexte politique. Les espaces publics, lieux de médiation sociale, de développement des contre pouvoirs garant du fonctionnement démocratique, sont désinvestis par le peuple, cédant la place à des figures dynastiques relais perpétuels d'un discours engoncé dans des tabous permanents. Que doit on attendre alors de l'utilisation d'Internet dans la pratique du pouvoir public en Corse ?

Si l'on accepte que les usages vont inévitablement se développer, cela n'indique en rien que les potentialités de l'outil soient intégrées à des projets d'envergure par les élus. Il est tout à fait probable que l'on se contente pendant un certain temps, de ne faire que substituer le web aux anciens supports de communication. La modernisation des institutions implique un fonctionnement accru des citoyens à la chose publique. Or, aujourd'hui Internet n'est qu'un médium nouveau, au service d'un émetteur unique. Si cela n'est pas le cas exclusif de la Corse, il

semble peu probable que le développement des sites de collectivités soit en soi, ce moteur de modernisation. Dans les restructurations territoriales engagées par la déconcentration du pouvoir, la mise en place de systèmes d'information élaborée doit constituer l'appui stratégique pour un aménagement du territoire innovant et un désenclavement efficient des localités isolés. Ces dernières doivent également participer à la mise en évidence du « capital formel territorial » de l'île.

3.2. De l'appropriation à la gouvernance

La problématique de l'équipement, efficacement traitée par la CTC, s'est imposée comme le défi majeur à court terme, de l'entrée dans la société de l'information. Cependant, si la problématique des usages, recouvre elle aussi une envergure économique évidente, elle ne saurait se limiter à ce terrain. La promotion des usages appelle de fait une augmentation de l'équipement. Mais elle est assurément en soi une perspective, qui vient questionner les sciences de l'information et de la communication.

Nous l'avons dit, Internet ne peut pas être considéré directement comme un espace public au sens politique du terme. La création d'un espace public est le fait d'une volonté humaine. C'est un construit social, à la fois réel et symbolique, qui peut être conçu comme une instance de gouvernance territoriale. Les pouvoirs publics se doivent de mettre à profit le web pour renouer le lien avec le peuple. La gouvernance suppose une favorisation de la transparence par la sollicitation des acteurs aux prises de décisions liées au territoire. Cependant, un bémol est nécessaire à cette perspective quelque peu utopiste. En effet, selon Léo Dayan, « le législateur crée l'intention mais l'acteur dirige le fait ; et l'on peut alors constater le biais structurel de la Charte de pays par le fait qu'elle est destinée à fédérer les composantes d'une société locale en l'absence du plus grand nombre d'entre eux. Le projet territorial théoriquement partagé par tous ses habitants, risque d'être confisqué par le jeu des pouvoirs des acteurs institutionnels impliqués dans des dynamiques. Ce paradoxe avancé met en défaut le mode souhaité de gouvernance qui prévaut dans la Loi ».

Il pourrait s'agir ici de la limite humaine du projet territorial, placé face au défi de la concertation. En pratique la concertation territoriale se heurte au morcellement des représentations symboliques du territoire. « La population hétérogène de décideurs » entretient autant de représentations divergentes d'un même territoire, qu'elle a de participants. Définir une politique territoriale concertée, nécessite de réunir autour d'une représentation commune des acteurs aux intérêts différents voire opposés.

L'intelligence économique a réussi à définir un concept qui permet à des entreprises en concurrence directe, de mettre des signaux et des informations en commun afin d'élargir leur marché, dans l'intérêt de chacun. Il s'agit de la notion de « coopération ». Elle résout le paradoxe des concurrents qui s'entraident. N'y a-t-il pas une application possible de la coopération dans la concertation territoriale pour surmonter la constitution des « effets de chappelle » par la rétention de l'information ?

C'est en tous cas un défi majeur lancé au développement des systèmes d'information, et des plates formes de travail collaboratif. Est-ce la mise en place de réseaux qui va conditionner l'humain, ou bien le projet humain sera-t-il toujours préexistant au réseau ? L'intégration toujours plus intense des systèmes d'information semble être un processus irréversible. Ils seront à terme la source d'information nécessaire à la décision, le moyen de coordination des actions, et l'outil d'analyse avant une prochaine action.

CONCLUSION

Par l'avènement de la société de l'information, la Corse est mise au défi de la modernité. Créneau de développement économique, les technologies de l'information représentent des enjeux qu'il convient de ne pas méconnaître. En effet, elles n'impactent pas que la sphère commerciale. La communication par le biais de l'intelligence territoriale, permet de donner à la construction des situations d'interactions une dimension tout à fait nouvelle.

Par la mutualisation des signaux et des connaissances, l'information devient une donnée stratégique, ressource des décideurs qu'il faut sélectionner, analyser et mettre à profit. Le développement de dispositifs

d'intelligence territoriale est un pari sur l'avenir et sur une importance grandissante de la pratique de la veille dans les territoires. Directement inspirée des théories économiques cette lecture semble indispensable à la compréhension des nouvelles problématiques sociales, économiques, politiques et culturelles. L'optimisation stratégique des espaces numériques par l'utilisation des sites comme plates formes de coopération et d'action collective, ouvre la voie à de multiples applications en vue du développement des territoires.

L'accession au capital formel territorial est l'objectif central que les technologies de l'information peuvent nous permettre. Pour cela, il faut parvenir à surmonter le principal obstacle à la réussite des projets territoriaux. C'est-à-dire la construction d'une vision partagée, autour d'un socle de valeurs communes. Cela ne constitue en rien une uniformisation, mais plutôt un enrichissement mutuel par le partage des connaissances.

Plus que jamais « tout communique ». Le paysage numérique se forme peu à peu participant de fait à la construction de sens. C'est de ce sens que la communication doit faire son objet. Nous avons la possibilité de construire des espaces communs pour toutes les problématiques que nous avons à traiter. Les collectivités, les directions déconcentrées, les entreprises ont besoin dès maintenant que le territoire soit animé par de la veille sectorielle.

Les premières ressources à mobiliser sont, l'équipement, les connexions et surtout le savoir faire, le capital humain qui reste l'élément crucial d'entrée et de sortie du process de développement du territoire.

BIBLIOGRAPHIE

- Bertacchini, Y. (2002), «Concertation territoriale et politique territoriale concertée », *ISDM*, n°5.
- Bertacchini, Y., Herbaux, Ph., (2005), “Les Tic leviers de gouvernance territoriale”, *ISDM*, n°21.
- Crozier, M., Friedberg, E., (1977), *L'acteur et le système*, Collection Sociologie politique, Seuil..
- Curien, N., Muet, A., (2004), *La société de l'information*, La Documentation Française.
- Jammaron, E., (2000), *Définition d'un plan d'action NTIC pour la Corse*, Rapport final, OPM Consulting.
- Knauf, A. (2005), “L'interaction acteur-système d'information au Coeur de la dynamique d'un dispositif d'intelligence territoriale, *ISDM*, n°22.
- Masselot, C., (2005), “SIC et intelligence territoriale : analyse sémiotique du site Catalyse Integra Plus”, *ISDM*, n°22.
- Venturini, M-M, Bertacchini, Y., (2005), “Tic, savoirs et territoire”, *ISDM*, n°22.

www.isdm.univ-tln.fr

www.siter.fr

www.corse.fr

www.mitic.corse.fr

www.livreblanc.corse.fr

www.blog.livreblanc.corse.fr

www.integraplus.be

www.i-km.com

www.gouv.fr

www.vie-publique.fr

www.insee.fr

<http://isdm.univ-tln.fr>

V^E COLLOQUE TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMENTS ?

Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006

ECONOMIE DU SAVOIR & INTELLIGENCE TERRITORIALE

Les nouveaux paradigmes des pôles de compétence et réseaux de compétitivité

Laura Garcia Vitoria

Directrice scientifique du Réseau européen des Villes Numériques
Présidente d'ARENOTECH

L'objectif de notre intervention sera de présenter une brève synthèse de nos observations relatives à la genèse de ce qui apparaît de plus en plus aux experts des villes numériques et villes de la connaissance comme une nouvelle cartographie économique de nos territoires. L'expression même de « nouvelle cartographie » fait aujourd'hui peur et est même l'objet de fantasmes multiples et de considérations dépassées. Aussi, avant même que d'évoquer des profils nouveaux de rapports entre entreprises et territoires, on énumérera ainsi en introduction quelques tabous socioculturels occultant aux yeux de certains acteurs toute visibilité sur les mutations territoriales en cours.

ECONOMIE DU SAVOIR & INTELLIGENCE TERRITORIALE

1. Des dispositifs de collaboration à construire

Les pôles de compétitivité - on sait la sémantique dénominateur riche - nous préférons au RVN évoquer des polarités économiques et surtout des réseaux territoriaux de compétences - et autres formes de clusters ont naturellement contribué à mettre en lumière ces mutations, craintes et plus encore faiblesses au travers notamment de l'absence dans de nombreuses régions observées d'infrastructures et d'outils de collaborations qui apparaissent inexistant, défailants ou inadaptés. Les sources et raisons d'être de cet état de fait aujourd'hui reconnu par les entités les plus autorisées - aussi bien à Paris qu'à Bruxelles pour ce qui est de certains pays - sont nombreuses. Leur prise en compte est indispensable pour inverser tout un ensemble de processus et contribuer à créer de nouveaux dispositifs de collaborations à l'échelle territoriale au service du développement économique.

A - Une prise en compte souvent archaïque de la gestion de l'identité territoriale et de son impact sur l'attractivité économique d'une ville ou d'une région. François Gilbert (Université de Lyon II) évoque ainsi dans ses travaux l'importance d'une bonne connaissance des processus de constitution de l'identité spatiale des territoires et de leur nécessaire prise en compte dans les stratégies de marketing territorial à l'égard des entreprises. Nous renvoyons ici aux travaux d'Elisabeth Dupoirier sur le statut même de l'identité territoriale en Europe en termes de sociologie politique européenne comparée.

B - Une fréquente absence de vision globale précisément (à l'échelle européenne notamment) sur les interactions et mécanismes d'interaction à l'œuvre dans la compétition

entrepreneuriale et territoriale en Europe et à l'échelle internationale. C'est toute la question du rôle des acteurs de l'intelligence territoriale dont la place dans la gestion locale est encore très inégale selon les territoires européens pris en considération. Le RVN s'efforce de créer à cet égard une panoplie d'outils collaboratifs dont les différents acteurs pourront disposer à l'avenir, ainsi que, sur la demande de la DIACT, un cadre de collaboration réellement efficace.

C - Les désastres engendrés par des interventionnismes étatiques à l'échelle des territoires inappropriés et à bout de souffle et l'attitude d'institutions nationales totalement incapables de tourner la page d'une inscription locale multiséculaire de l'action de l'état. Les succès des collectivités territoriales espagnoles sont en grande partie dus, on le sait, à leur liberté d'action sur le sujet qui précisément nous concerne aujourd'hui. Quelles vont être en effet les dix régions de l'Europe des 25 qui vont connaître les plus fortes croissances de l'emploi d'ici à 2010 ? Nos collègues d'Horizons Régions viennent de les publier, avec une estimation qui nous semble tout à fait pertinente de leur croissance annuelle moyenne de 2005 à 2010. Les Iles Canaries (2,5%) arrivent en tête - j'ai présenté récemment à la Chambre de commerce de Las Palmas une analyse détaillée de leur réussite en matière de collaboration entre acteurs - ; elles sont suivies par les Iles Baléares (+é,4%) et surtout par la Communauté de Valence (+2,4) qui a eu pour particularité de mener de front la mise en place des infrastructures numériques sur la quasi-totalité de son territoire et la création d'outils de collaboration pour l'ensemble des acteurs économiques, culturels et institutionnels. Et ce n'est pas fini : la Région de Murcia - où nous allons nous rendre prochainement - arrive en cinquième position (+2,2), l'Andalousie en 6e (+1,9%) et la

Communauté de Madrid en 8e position (+1,8%). 6 collectivités donc parmi les 10 premières sur l'ensemble des 250 régions européennes.

II - Le « triangle inachevé » de l'attractivité et de la compétitivité

Qui dit polarité de compétences aujourd'hui dit évidemment trilogie « laboratoire - université - entreprises ».

Constations tout d'abord que manquent dans une telle énumération pourtant habituelle les responsables territoriaux eux-mêmes (et cette absence jusque dans les formulations les plus officielles s'avère bien évidemment singulièrement significative), mais également les acteurs culturels dont le rôle est si important dans les régions qui réussissent en termes de compétitivité et de création d'emplois.

Mais l'essentiel réside dans la très grande différence en Europe des liens entre les entités régionales et les trois acteurs de cette trilogie.

A - C'est tout particulièrement le cas bien sûr des activités de recherche et développement, où bien des territoires - en France notamment - n'ont nullement acté le fait qu'ils en étant un acteur tout à fait prédominant en matière de stratégies locales, d'accompagnement et bien évidemment de financement. La nouvelle cartographie que nous avons évoquée ne leur laisse pourtant aucun choix pour ce qui est de ce leadership dont certaines se passeraient à l'évidence volontiers. De petites villes parfois n'hésitent pas à accompagner un tel défi, aux Pays-Bas (on retiendra l'exemple d'Almere, près d'Amsterdam).

B - La difficulté à concevoir des programmes de territoires de la connaissance, un territoire qui place la collectivité territoriale dans la position d'accompagnateur de la formation de chaque habitant, caractérise bien des acteurs. Les exemples finlandais s'avèrent

ici particulièrement significatifs, avec 450 villes qui y prennent en charge de vrais programmes de formation tout au long de la vie. Regardons le fonctionnement du centre d'inspiration de Lahti ou les axes de développement d'une ville comme Tampere que nous avons eu l'occasion d'accompagner à ses débuts.

C - Les nouveaux rapports avec les entreprises dépendent quant à eux précisément très largement des collaborations internationales que les collectivités pourront leur faciliter et singulièrement la mutualisation de marchés que les acteurs territoriaux pourront obtenir grâce à des démarches renforcées de coopération décentralisée en la matière. C'est le débat préféré des représentants des collectivités présentes chaque année au CEBIT de Hanovre !

III - L'avènement d'une coopération territoriale.

La coopération territoriale est aujourd'hui en réalité au cœur de tous les débats sur le développement des territoires européens à l'horizon 2030.

A - On connaît au sein de certaines aires culturelles le refus quasi-idéologique du constat de compétition entre territoires mêmes au sein d'un espace national. De récents textes commentant l'action de la DIACT évoquent ainsi, en ce qui concerne les pôles de compétitivité, rien que moins que la « prostitution territoriale » - un nouveau concept qui devrait faire fureur chez ceux qui n'ont pas lu « L'économie pour les nuls » : d'aucuns n'évoquent-ils pas une nécessaire « péréquation entre territoires ».

B - Coopération, car - même les petites entreprises le savent - les deux termes de collaboration et de compétitivité ont toujours été liés dans une grande partie de

l'histoire économique européenne. Nos années seront en effet celles d'un marketing territorial pour lesquelles les frontières n'auront naturellement plus la moindre importance. Des années - comme je le disais dans une récente communication à l'Institut de Prospective Technologique de Séville qui rassemble les prospectivistes de la Commission Européenne - où les territoires retrouveront d'abord la quintessence de leur passé, la succession de leurs activités, la mise en avant de l'identité évoquée précédemment. Celles qui y réussiront réussiront également à innover : « identité - innovation - attractivité » apparaît ainsi comme une autre trilogie forte. Un peu partout en Europe, la coopération, c'est d'abord une boîte à outils basée sur ces trois vecteurs : pensons à l'Autriche (les services aux entreprises virtuelles en Carinthie), aux Pays Baltes (l'exemple de Tallin en Estonie est ici particulièrement significatif) et bien évidemment à la Catalogne qui en a fait, chacun le sait, la base même de son développement (nous préparons pour l'automne un séminaire à Barcelone sur ce sujet, en liaison avec plusieurs petites villes catalanes qui ont choisi de mettre en oeuvre une telle stratégie depuis parfois maintenant une dizaine d'années).

C - L'essentiel à noter ici est que les technologies de la connaissance et singulièrement les outils numériques dont nous disposerons dans les années qui viennent mettront en relief et contribueront grandement à mettre en avant de tels processus. En cela, et pour bien d'autres raisons d'ailleurs, l'économie du savoir se traduira d'abord par une telle coopération. De Linz à Turku, de Saragosse à Brême, nous trouvons partout les illustrations d'une telle définition.

En conclusion, il est essentiel de souligner combien de récentes pseudo-analyses sociétales peuvent aujourd'hui être une source d'errements quant aux grands axes

de prospective territoriale qui s'esquissent aujourd'hui d'une « intelligence collective » qui serait tout simplement oubliée des impératifs de la compétitivité. Jean-Claude Prager, dans ses récents ouvrages, a bien noté à l'inverse les composantes majeures à prendre en compte : l'innovation dans la gouvernance territoriale, la rigueur de l'élaboration des diagnostics économiques locaux, une offre de services aux entreprises d'un haut niveau de professionnalisation et surtout l'essentiel : « une implication personnelle et de tous les instants des dirigeants politiques au plus haut niveau aux côtés des entreprises et des chercheurs ».

Des paradigmes de coopération et de coopération qui, comme je le disais dans une récente intervention à Timisoara, mais aussi dans des conférences à Marrakech, Fez et Tunis, rendent totalement indissociables des stratégies de construction de savoirs et de gouvernance des territoires. C'est surtout à cette fin que nous accompagnons les pôles de compétitivité et réseaux d'excellence - sur des chantiers européens comme ceux que j'évoquerai à l'Université de Reims le 1er juin prochain et dans le cadre de collaborations comme celles que nous tentons de mettre en place avec les zones économiques spéciales russes que j'analyserai au Sénat le 6 juin -. C'est dans le cadre de ce colloque de Besançon que je me propose donc d'en analyser ainsi les mécanismes et vecteurs de réussite et d'échecs pour nos villes et territoires.